

# Actes du 13<sup>ème</sup> Colloque annuel des étudiants de cycles supérieurs du CRISES

Tenu à HEC Montréal,  
les 5 et 6 avril 2011

Sous la direction de  
Martine Vézina  
CRISES-HEC Montréal

Juin 2013

*Les Cahiers du CRISES*  
*Collection Hors Séries*  
**HS1301**



Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)  
Collection Hors Séries - no HS1301  
« Actes du 13<sup>ème</sup> Colloque annuel des étudiants de cycles supérieurs du CRISES »  
Tenu à HEC Montréal, les 5 et 6 avril 2011

ISBN : 978-2-89605-361-2

Dépôt légal : 2013

Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives nationales du Canada

## PRÉSENTATION DU CRISES

Notre Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) est une organisation interuniversitaire qui étudie et analyse principalement « les innovations et les transformations sociales ».

Une innovation sociale est une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles.

En se combinant, les innovations peuvent avoir à long terme une efficacité sociale qui dépasse le cadre du projet initial (entreprises, associations, etc.) et représenter un enjeu qui questionne les grands équilibres sociétaux. Elles deviennent alors une source de transformations sociales et peuvent contribuer à l'émergence de nouveaux modèles de développement.

Les chercheurs du CRISES étudient les innovations sociales à partir de trois axes complémentaires : le territoire, les conditions de vie et le travail et l'emploi.

### Axe innovations sociales, développement et territoire

- Les membres de l'axe innovations sociales, développement et territoire s'intéressent à la régulation, aux arrangements organisationnels et institutionnels, aux pratiques et stratégies d'acteurs socio-économiques qui ont une conséquence sur le développement des collectivités et des territoires. Ils étudient les entreprises et les organisations (privées, publiques, coopératives et associatives) ainsi que leurs interrelations, les réseaux d'acteurs, les systèmes d'innovation, les modalités de gouvernance et les stratégies qui contribuent au développement durable des collectivités et des territoires.

### Axe innovations sociales et conditions de vie

- Les membres de l'axe innovations sociales et conditions de vie repèrent et analysent des innovations sociales visant l'amélioration des conditions de vie, notamment en ce qui concerne la consommation, l'emploi du temps, l'environnement familial, l'insertion sur le marché du travail, l'habitat, les revenus, la santé et la sécurité des personnes. Ces innovations se situent, généralement, à la jonction des politiques publiques et des mouvements sociaux : services collectifs, pratiques de résistance, luttes populaires, nouvelles manières de produire et de consommer, etc.

## **Axes innovations sociales, travail et emploi**

- Les membres de l'axe innovations sociales, travail et emploi orientent leurs recherches vers l'organisation du travail, la régulation de l'emploi et la gouvernance des entreprises dans le secteur manufacturier, dans les services, dans la fonction publique et dans l'économie du savoir. Les travaux portent sur les dimensions organisationnelles et institutionnelles. Ils concernent tant les syndicats et les entreprises que les politiques publiques et s'intéressent à certaines thématiques comme les stratégies des acteurs, le partenariat, la gouvernance des entreprises, les nouveaux statuts d'emploi, le vieillissement au travail, l'équité en emploi et la formation.

## **LES ACTIVITÉS DU CRISES**

En plus de la conduite de nombreux projets de recherche, l'accueil de stagiaires postdoctoraux, la formation des étudiants, le CRISES organise une série de séminaires et de colloques qui permettent le partage et la diffusion de connaissances nouvelles. Les Cahiers de recherche, le rapport annuel et la programmation des activités peuvent être consultés à partir de notre site Internet à l'adresse suivante : <http://www.crises.uqam.ca>.

**Juan-Luis Klein**  
Directeur

## PRÉSENTATION DU COLLOQUE

La 13<sup>ème</sup> édition du Colloque annuel des étudiant-e-s de cycles supérieurs du CRISES s'est tenue les 5 et 6 avril 2011 à HEC Montréal.

Quarante-trois (43) communications y ont été présentées sur des thèmes en lien avec l'innovation sociale et aussi diversifiés que **Économie sociale, Gouvernance, Stratégie et Responsabilité sociale des entreprises, Auto-organisation et initiatives citoyennes, Concertation et occupation du territoire, Inclusion sociale et Identités et les flux migratoires.**

Les textes qui nous sont parvenus avant la date limite ont été soumis à un processus d'évaluation et sont contenus dans ces Actes.

Nous tenons ici à remercier chaleureusement nos collègues du comité organisateur : **Emmanuel Raufflet, Luciano Barin Cruz et Jean-Pascal Gond**, ainsi que les deux représentants étudiants du CRISES, **Amélie Champagne et Luc Brès.**

Nous tenons également à féliciter madame **Carol-Anne Gauthier** pour l'obtention du prix de la Meilleure communication, ainsi que monsieur **Cheikh Tidiane Diaw** pour le prix de la Communication Coup de Cœur.

**Martine Vézina**  
Responsable du colloque  
CRISES-HEC Montréal



## PROGRAMME DU COLLOQUE

*13<sup>ème</sup> Colloque annuel des étudiants de cycles supérieurs du CRISES  
HEC Montréal (Québec) – 5 et 6 avril 2011*

**MARDI 5 AVRIL 2011**

---

**10h – 11h : Accueil**

*Salon L'Oréal  
(Rez-de-jardin)*

**11h – 11h20 : Mots de bienvenue**

*Salon L'Oréal*

- **Jean-Claude Cosset**, Directeur de la recherche, *HEC Montréal*
- **Juan-Luis Klein**, Directeur CRISES, *UQAM*
- **Martine Vézina**, Co-organisatrice du colloque, *HEC Montréal*

**11h20 – 12h30 : Conférence inaugurale**

*Salon L'Oréal*

« *Capitaliser à partir de la recherche sur les innovations sociales* »

Présentée par **Ève Chiapello**  
*Professeure, HEC Paris*

**12h30 – 13h30 : Dîner**

*Salon L'Oréal*

**13h30 – 15h15**

### **Atelier 1 : Innovations sociales et économie sociale**

Modérateur : M. Emmanuel Raufflet, *professeur HEC Montréal*

*Salle Dutailier International (1<sup>er</sup> étage)*

*Économie sociale et mondialisation au Québec : Genèse d'une utopie sociale post-libérale*  
Leon Florez, UQO

*Économie sociale et tensions : innovations pratiques et réflexions théoriques.*  
Valérie Michaud, UQAM

*Gouvernance de réseaux d'organisations collectives : une analyse selon la théorie institutionnelle.*  
Tassadit Zerdani, UQAM

*La gouvernance des organismes à but non lucratif au croisement des secteurs et des territoires.*  
Marie Roy, UQO

## OU

### **Atelier 2 : Innovations sociales, concertation et occupation urbaine**

Modérateur : Mme Catherine Trudelle, professeure UQAM

*Salle Rona (1<sup>er</sup> étage)*

*Gouvernance de l'eau dans la région métropolitaine de Montréal 1996-2010 : enjeux et oppositions d'intérêts.*

Isabelle Marcotte-Latulippe, UQAM

*Initiative locale, concertation et leadership : le cas du Forum Économique de Verdun.*

Hajiba Akartit, UQAM

*Le rôle des collectivités locales dans la cohésion sociale et la sécurité urbaine étude comparative entre les villes de Montréal et Caracas.*

Wilfredo Angulo Baudin, UQAM

*Auto-construction des réseaux d'infrastructures dans la Région Métropolitaine de São Paulo : transformation de la nature et occupation urbaine.*

Luciana Ferrara, Université de São Paulo

*Le secteur informel et les modes d'appropriation du territoire en milieu urbain comme stratégie de sécurité et de lutte contre la pauvreté.*

Pierre Boris Nde Takukam, U. Laval

### **15h15 – 15h45 : Pause café**

Présence de **Monsieur Michel Patry**  
Directeur HEC Montréal

*Salon National  
(Rez-de-Jardin)*

### **15h30 – 17h00**

### **Atelier 3 : Innovations sociales, l'université et son milieu**

Modératrice : Mme Chantale Mailhot, professeure HEC Montréal

*Salle Dutailier International (1<sup>er</sup> étage)*

*La connaissance comme action et la problématisation de l'engagement du chercheur en sciences sociales selon John Dewey.*

Jérôme Cormier, UQAM

*L'innovation sociale du milieu universitaire : le University Settlement de McGill (1891-1951).*

Julien Mauduit, UQAM

*La recherche partenariale : le point de vue des praticiens.*

Denis Bussièrès, UQAM

*Biomimétisme en sciences sociales.*

Luc Brès, HEC Montréal

**OU**

**Atelier 4 : Innovations sociales, identités et flux migratoires**

Modérateur : Luciano Barin-Cruz, *professeur HEC Montréal*

*Salle Rona (1<sup>er</sup> étage)*

*La migration mexicaine à Montréal : le surgissement d'un espace transnational ?*

Mauricio Aranzazu Ospina, UQAM

*L'établissement et l'intégration des immigrants à Brossard : une petite Chine en banlieue montréalaise.*

Dominique Lambert, UQAM

*Les travailleurs agricoles mexicains saisonniers au Québec : expression d'un nouvel espace social transnational ?*

Sophie Falciglia, UQAM

*Pour mieux comprendre le processus d'intégration : regards sur la réalité quotidienne des nouveaux arrivants.*

Catherine Côté-Giguère, U. Laval

**17h15 – 18h15 : Présentation et discussion**

*Salle Saine Marketing  
(1<sup>er</sup> étage)*

Autour de la vidéo À la croisée des savoirs : 10 ans de recherche partenariale en économie sociale :

« L'expérience de recherche partenariale de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS et son apport pour la formation des étudiants »

*Animées par **Jean-Marc Fontan** UQAM*

*et **Denis Bussièrès** UQAM*

**18h30 : Souper**

*Le Cercle HEC  
(6<sup>ème</sup> étage)*

**MERCREDI 6 AVRIL 2011**

**8h30 – 9h45**

**Atelier 5 : Innovations sociales et inclusion**

Modérateur : (à confirmer)

*Salle Demers Beaulne (1<sup>er</sup> étage)*

*L'intégration de préoccupations féministes aux politiques publiques de la Ville de Montréal depuis 2006.*

Frederique Roy-Trempe, UQAM

*Les TIC et la lutte contre l'exclusion sociale: le cas de Montréal.*

Ping Huang, UQAM

*Le rôle des réseaux sociaux dans le processus d'intégration socioprofessionnelle des femmes immigrantes qualifiées au Québec : quelles pistes d'innovation pour les politiques publiques ?*

Carol-Anne Gauthier, U. Laval

*En mouvement vers le droit au logement et le droit à la ville: l'expérience des femmes de l'occupation Manoel Congo, Rio de Janeiro, Brésil*

Marianne Carle-Marsan, UQAM

*L'économie sociale et l'insertion des immigrants : le cas du Centre N A Rive à Montréal, un exemple d'entrepreneuriat social dans le milieu immigrant.*

Reina Victoria Vega, UQAM

**OU**

**Atelier 6 : Innovations sociales et coopération internationale**

Modérateur : Mme Marlei Pozzebon, professeure HEC Montréal

*Salle Rona (1<sup>er</sup> étage)*

*Local development from an international perspective: analysis of civil society institutions linked to the implementation of United Nations programs in Nairobi - Kenya (1972-2010).*

Njambi Kinyungu, UQAM

*The legitimacy of Civil Society Organizations (CSOs) in the South of Brazil under the light of the Convention Theory.*

Morgana Gertrudes Martins Krieger, UQAM

*L'efficacité de l'aide des Organisations de la société civile canadiennes en Afrique. Étude de cas.*

Cheikh Tidiane Diaw, UQO

*Les interventions de lutte contre la pauvreté, entre émancipation et assujettissement : l'exemple d'un projet de revenu citoyen garanti en Namibie.*

Julie Chalifour, UdeM

**9h45 – 10h : Pause café**

**10h – 11h45**

**Atelier 7 : Innovations sociales, concertation et occupation du territoire**

Modérateur : (à confirmer)

*Salle Demers Beaulne (1<sup>er</sup> étage)*

*Le territoire : soubassement identitaire pour les Malécites de Viger et leur projet de restitution collective au Bas-Saint-Laurent.*

Coco Calderhead, UQAM

*Le mouvement paysan de Cordoba ou les germes de l'innovation sociale.*

Mathieu Lacombe, HEC Montréal

*Étude de cas sur la gestion du barrage de Sarawak pour une grande entreprise minière.*

Émilie Nollet, HEC Montréal

*Une communauté apprenante, innovante et solidaire: un modèle porteur de développement en milieu rural.*

Caroline Dufresne, UQAC

**OU**

**Atelier 8 : Innovations sociales, organisation et individus**

Modérateur : (à confirmer)

*Salle Rona (1<sup>er</sup> étage)*

*Exister en tant que travailleur social : l'individu porteur de réinvention au sein d'une tension éthique.*

Amélie Champagne, UQO

*Les pratiques de GRH favorisant l'engagement organisationnel et l'extension de la vie professionnelle des travailleurs vieillissants : cas du Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune (MRNF).*

Maude Villeneuve, U. Laval

*Le rôle des acteurs dans l'essor de l'innovation technique : cas du secteur de l'économie sociale.*

Aziza Mahil, Télé-université UQAM

*La précarité en emploi et la flexibilité.*

Nicolas Duquet, UQAM

*L'autogestion comme innovation socio-organisationnelle : Richesses, limites et perspectives.*

Suzy Canivenc, Télé-université UQAM

**12h – 13h30 : Dîner**

*Salon Deloitte  
(4<sup>ème</sup> étage- nord)*

**13h30 – 15h15**

**Atelier 9 : Innovations sociales, gouvernance, stratégie et RSE**

Modérateur : (à confirmer)

*Salle Demers Beaulne (1<sup>er</sup> étage)*

*En quoi la compréhension des motivations permet de mieux saisir le sens investi dans les pratiques de RSE stratégiques et ainsi la construction des avantages concurrentiels qui en découlent ?*

Ulysse Dorioz, HEC Montréal

*Le partenariat entreprise / association comme levier d'innovation sociale.*

Laure Daudin, Univ. Grenoble

*Can business and CSR practices, focused on the community engagement, contribute to establishing a long-term co-beneficial relationship?*

Jonathan Colombo, HEC Montréal

*A Comparative Analysis Brazil-Canada about some social, economic and environmental dimensions.*

Gilton Aragao, HEC Montréal

**OU**

**Atelier 10 : Innovations sociales, auto-organisation et initiatives citoyennes**

Modérateur : (à confirmer)

*Salle Rona (1<sup>er</sup> étage)*

*La sécurité alimentaire et l'action communautaire dans la ville de Montréal : deux études de cas.*  
Dario Enriquez, UQAM

*Portrait d'un organisme écocitoyen au sein d'une initiative alternative de mise en marché alimentaire.*

Nicolas Gauthier, UQAM

*From local to global: the complexity of organizing local social associations in networks to achieve the global market.*

Carolina Turcato et Larissa Cunha, HEC Montréal

*Marchés du travail et reconfiguration métropolitaine : nouvelles inégalités socio-territoriales. Le cas de l'aire métropolitaine de Valparaiso au Chili.*

Nelson Carroza Athens, Université de Valparaiso

*Des changements opérants auprès de jeunes à besoins éducatifs particuliers à travers l'éducation par l'aventure.*

Sébastien Rojo, UQAC

**15h15 – 15h45 : Pause café**

**15h45 – 16h15 : Conférence**

*Salle Standard Life  
(1<sup>er</sup> étage)*

*« Bonheur et misères de la publication pour débutants »*

par **Guy Chiasson**  
Rédacteur, Revue *Économie et Solidarités*

**16h15 – 17h00 : Conférence de fermeture du colloque**

*Salle Standard Life*

*« The world is emerging:  
On the current relevance of Paulo Freire »*

par **Andreas Novy**  
Vienna University of Economics and Business Administration

**17h00 : Clôture**

*Salle Standard Life*

Remise du prix de la meilleure communication



## TABLE DES MATIÈRES

### LISTE DES COMMUNICATIONS

PROGRAMME DU COLLOQUE .....	7
1. LE RÔLE DES RÉSEAUX SOCIAUX DANS LE PROCESSUS D'INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE DES FEMMES IMMIGRANTES QUALIFIÉES AU QUÉBEC : QUELLES PISTES D'INNOVATION POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES ? (PRIX DE LA MEILLEURE COMMUNICATION) .....	17
De Carol-Anne Gauthier, sous la direction de Kamel Béji, Université Laval	
2. LE FINANCEMENT PUBLIC ET L'EFFICACITÉ DE L'AIDE DES ONG : ENJEUX ET DÉFIS (PRIX DE LA COMMUNICATION COUP DE CŒUR).....	27
De Cheikh Tidiane Diaw, sous la direction de Jacques Boucher, Université du Québec en Outaouais	
3. ÉCONOMIE SOCIALE ET MONDIALISATION AU QUÉBEC : GENÈSE D'UNE UTOPIE SOCIALE POST-LIBÉRALE.....	37
De Leon Arled Florez, sous la direction de Paul Leduc Browne, Université du Québec en Outaouais	
4. AUTO-CONSTRUCTION DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURES DANS LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE SÃO PAULO : TRANSFORMATION DE LA NATURE ET OCCUPATION URBAINE .....	51
De Luciana Nicolau Ferrara, sous la direction de Juan-Luis Klein, Université de São Paulo et Université du Québec à Montréal	
5. LE SECTEUR INFORMEL ET LES MODES D'APPROPRIATION DU TERRITOIRE EN MILIEU URBAIN COMME STRATÉGIE DE SÉCURITÉ ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ.....	63
De Pierre Boris N'nde Takukam, sous la direction de Manon Boulianne, Université Laval	
6. LA CONNAISSANCE COMME ACTION ET LA PROBLÉMATISATION DE L'ENGAGEMENT DU CHERCHEUR EN SCIENCES SOCIALES SELON JOHN DEWEY .....	73
De Jérôme Cormier, sous la direction de Jean-Marc Fontan, Université du Québec à Montréal	
7. L'INNOVATION SOCIALE DU MILIEU UNIVERSITAIRE : LE UNIVERSITY SETTLEMENT DE MCGILL (1891-1951).....	83
De Julien Mauduit, sous la direction de Jean-Marie Fecteau et Allan Greer, Université du Québec à Montréal	

8. LA MIGRATION MEXICAINE À MONTRÉAL : LE SURGISSEMENT D'UN ESPACE TRANSNATIONAL ? ..... 93  
De Mauricio Aranzazu Ospina, sous la direction de Juan-Luis Klein, Université du Québec à Montréal
9. L'ÉTABLISSEMENT ET L'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS À BROSSARD : UNE PETITE CHINE EN BANLIEUE MONTRÉALAISE ..... 103  
De Dominique Lambert, sous la direction de Juan-Luis Klein, Université du Québec à Montréal
10. POUR MIEUX COMPRENDRE LE PROCESSUS D'INTÉGRATION : REGARDS SUR LA RÉALITÉ QUOTIDIENNE DES NOUVEAUX ARRIVANTS ..... 111  
De Catherine Côté-Giguère, sous la direction de Manon Boulianne, Université Laval
11. L'ÉCONOMIE SOCIALE ET L'INSERTION DES IMMIGRANTS : LE CAS DU CENTRE N A RIVE À MONTRÉAL, UN EXEMPLE D'ENTREPRENEURIAT SOCIAL DANS LE MILIEU IMMIGRANT ..... 119  
De Reina Victoria Vega, sous la direction de Juan-Luis Klein, Université du Québec à Montréal
12. EN MOUVEMENT VERS LE DROIT AU LOGEMENT ET LE DROIT À LA VILLE: L'EXPÉRIENCE DES FEMMES DE L'OCCUPATION MANOEL CONGO, RIO DE JANEIRO, BRÉSIL ..... 131  
De Marianne Carle-Marsan, sous la direction d'Anne Latendresse, Université du Québec à Montréal
13. LES INTERVENTIONS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, ENTRE ÉMANCIPATION ET ASSUJETTISSEMENT : L'EXEMPLE D'UN PROJET DE REVENU CITOYEN GARANTI EN NAMIBIE ..... 143  
De Julie Chalifour, sous la direction de Christian Jetté, Université de Montréal
14. LE MOUVEMENT PAYSAN DE CORDÓBA OU LES GERMES DE L'INNOVATION SOCIALE ..... 155  
De Mathieu Lacombe, sous la direction de Juan-Luis Klein, HEC Montréal
15. L'AUTOGESTION COMME INNOVATION SOCIO-ORGANISATIONNELLE : RICHESSES, LIMITES ET PERSPECTIVES ..... 165  
De Suzy Canivenc, sous la direction de Diane-Gabrielle Tremblay, Télé-université UQAM
16. DES CHANGEMENTS OPÉRANTS AUPRÈS DE JEUNES À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS À TRAVERS L'ÉDUCATION PAR L'AVENTURE ..... 177  
De Sébastien Rojo, sous la direction de Pauline Minier, Université du Québec à Chicoutimi
17. FROM LOCAL TO GLOBAL: THE COMPLEXITY OF ORGANIZING LOCAL SOCIAL ASSOCIATIONS IN NETWORKS TO ACHIEVE THE GLOBAL MARKET ..... 191  
De Carolina Prestes Turcato, University of Rio Grande do Sul, et Larissa Teixeira, Cunha University of Ceará, sous la direction de Luciano Barin-Cruz, HEC Montréal

## **1. LE RÔLE DES RÉSEAUX SOCIAUX DANS LE PROCESSUS D'INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE DES FEMMES IMMIGRANTES QUALIFIÉES AU QUÉBEC : QUELLES PISTES D'INNOVATION POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES ? (PRIX DE LA MEILLEURE COMMUNICATION)**

**De Carol-Anne Gauthier, sous la direction de Kamel Béji, Université Laval**

Le portrait de l'immigration au Québec connaît de profondes mutations suite à la mise en place de nouveaux critères de sélection depuis 1990. En effet, l'accent sur le capital humain pour répondre aux nouveaux besoins créés par l'« économie du savoir », le vieillissement de la population et les pénuries de main-d'œuvre dans certains secteurs fait en sorte que les personnes immigrantes sélectionnées et accueillies en sol québécois sont de plus en plus scolarisées, en plus d'être francisées (ICC, 2011). Cependant, l'intégration socioprofessionnelle se fait de plus en plus difficile pour les cohortes d'immigrants plus récents, et ce, particulièrement pour les femmes, qui même à long terme ne rattrapent ni leurs homologues masculins, ni les femmes natives en ce qui a trait à l'intégration en emploi (Statistique Canada, 2006; Reitz, 2007; Plante, 2010).

Les principaux obstacles à l'intégration socioprofessionnelle des personnes immigrantes sont la non-reconnaissance des acquis et des compétences, le manque d'expérience sur le marché du travail canadien ou québécois, les préjugés, la discrimination et les difficultés d'accès aux réseaux sociaux (Drudi, 2006; Reitz, 2007). Ces difficultés seraient accentuées, dans le cas des femmes immigrantes qualifiées, par, entre autres, les stratégies familiales d'intégration qui tendent à privilégier la formation et la carrière du conjoint (Chicha, 2009). Finalement, sans que cela soit nécessairement conscient, les employeurs peuvent tenir des préjugés basés sur le sexe en plus de l'origine ethnique, menant à la sous-valorisation des compétences et des expériences de travail féminines (Action travail des femmes, 2009; Salaff et Greve, 2003).

Cette communication présentera des pistes de réflexion, basées sur des écrits théoriques et des études empiriques, quant au rôle des réseaux sociaux dans le processus d'intégration socioprofessionnelle des femmes immigrantes qualifiées, notamment en ce qui a trait au processus de reconnaissance des acquis et des compétences. Il sera question de voir comment les théories des réseaux sociaux et du capital social peuvent contribuer à la compréhension des processus d'intégration socioprofessionnelle des femmes immigrantes, compte tenu de l'insuffisance du concept capital humain pour expliquer la réussite ou non des populations immigrantes sur les marchés du travail québécois et canadiens. Nous nous attarderons entre autres aux différences liées au territoire, notamment les différences entre les grandes et petites villes, ainsi que les régions. Il s'agit donc d'une recension des savoirs actuels sur le rôle des réseaux sociaux dans l'intégration socioprofessionnelle des femmes immigrantes qualifiées, ainsi que quelques pistes de réflexion concernant les politiques publiques.

### **Réseaux sociaux, capital social et femmes immigrantes qualifiées**

La première étape de notre réflexion consiste en l'élaboration des concepts utilisés pour comprendre notre problématique. En premier lieu, le concept de capital social fait généralement référence aux ressources auxquelles un individu ou un groupe peut avoir accès et peut mobiliser dans le but d'atteindre un objectif. Comme le capital « classique » ou le capital humain, on considère que l'on peut investir dans le capital social et en retirer des bénéfices. À titre d'exemple, un jeune professionnel qui entre sur le marché du travail pourrait investir son temps pour se faire des contacts, en espérant pouvoir les mobiliser afin de se trouver un emploi. Ainsi, nous abordons un deuxième concept, celui des réseaux sociaux, qui est composé des contacts qu'une personne a, tant au niveau de la famille et des amis que des connaissances et d'anciens collègues de travail ou camarades de classe. Les réseaux sociaux permettent aux individus d'accéder au capital social sous forme de ressources sociales. Parmi les membres d'un réseau social, on peut distinguer des liens faibles (les connaissances et les anciens collègues, par exemple) et les liens forts (la famille et les amis proches) (Granovetter, 1995). Ce qui distingue ces deux groupes, selon certains auteurs, serait l'intensité des relations entre les personnes concernées, la fréquence de leurs rencontres, ou encore, leur ressemblance. Cette dernière fait appel au concept d'homophilie qui stipule que les personnes ayant des caractéristiques semblables entrent en contact les uns avec les autres plus souvent que les personnes différentes (McPherson, Smith-Lovin et Cook, 2001: 416). Une autre façon de distinguer entre différentes relations avec les contacts serait en termes de capital de fusion et capital de rapprochement (Putnam, 1995). Ces concepts se rapportent plutôt au capital social dont pourrait disposer un groupe. Le capital de fusion serait les ressources auxquelles auraient les membres d'un groupe en raison de leur appartenance à ce groupe; par exemple, un entrepreneur immigrant qui pourrait se fier à des membres de son groupe ethnique afin de sécuriser des emprunts pour démarrer son entreprise. Le capital de rapprochement se veut les ressources auxquelles le groupe pourrait accéder et mobiliser par leurs liens avec un autre groupe, par exemple une personne provenant d'une communauté culturelle qui se forge une amitié avec un collègue né dans le pays d'accueil.

Des études portant sur des populations immigrantes démontrent que les bienfaits du capital social et des réseaux sociaux ne sont pas toujours en corrélation avec la réalité des populations immigrantes. Notamment, certaines formes de capital social ne seraient pas avantageuses dans certains contextes, comme à l'endroit des immigrants qualifiés ou voulant se qualifier. À titre d'exemple, des liens forts menant à un capital de rapprochement, généralement vus comme étant positifs pour le soutien moral et financier qu'ils peuvent procurer, pourraient avoir un effet négatif dans certains cas, notamment dans les cas où il découragerait la création de liens faibles avec d'autres membres de la société. Le cas figure est celui des jeunes dans des communautés défavorisées qui sont ostracisés par leurs pairs lorsqu'ils changent leur façon de s'habiller ou d'agir dans le but poursuivre un parcours professionnel en marge des opportunités d'emploi au sein de la communauté (Portes et Sensenbrenner, 1993). Au niveau de l'emploi plus généralement, les liens forts aident les personnes immigrantes à trouver un emploi lorsqu'il s'agit d'emplois peu qualifiés

dans des secteurs où les immigrants sont surreprésentés; cependant, l'obtention d'un tel emploi est rarement positif pour une personne immigrante qualifiée qui se retrouvera en situation de sous-emploi, loin des réseaux sociaux qui la mettraient en contact avec des personnes qualifiées et pouvant fournir des informations ou des opportunités plus en lien avec sa formation et son expérience.

Plusieurs études ont démontré que les femmes en général ont tendance à être désavantagées en termes d'accès et de mobilisation de capital social et de réseaux sociaux, ce qui nous porte à croire que les femmes immigrantes seraient doublement affectées par les inégalités dans ce domaine. Concernant les femmes et les réseaux sociaux, une grande partie des travaux sur ce sujet démontre que les femmes en général, et en particulier celles qui sont membres de groupes minoritaires, n'ont pas les mêmes possibilités quant à l'accès au capital social que les hommes (Anucha *et al.*, 2006). Ceci s'expliquerait en partie par le fait que les réseaux masculins sont plus étendus (Campbell et Rosenfeld, 1985) et qu'ils comptent moins de membres de leur propre famille que ceux des femmes (Moore, 1990). En effet, une revue des écrits effectuée par Potter (1999) pointe le fait que le capital social auquel ont accès les femmes est souvent majoritairement basé sur des liens de famille ou de voisinage, largement en raison de l'importance des activités reliées à l'organisation familiale chez les femmes. Ces différences pourraient être attribuables à une distribution différente des hommes et des femmes dans la structure sociale plus générale (Bourdieu, 1983). Au niveau du marché du travail, on remarque entre autres que les hommes mariés ont un plus grand accès à des systèmes de mentorat que les femmes, qui sont souvent exclues de certains marchés en raison de la division du travail domestique et des systèmes de valeurs traditionnels (Renaud et Carpentier, 1994).

Concernant plus particulièrement les femmes immigrantes, les chercheurs portent souvent une attention particulière aux rapports de genre qui sont observables par l'intermédiaire des relations de couple et de famille. Par exemple, les études de cas démontrent qu'une partie des immigrantes acceptent de prendre un emploi pour lequel elles sont surqualifiées, afin de pouvoir laisser à leur mari plus de temps pour se placer, ou encore, afin qu'il puisse poursuivre ses études (Potter, 1999; Anucha, 2006; Arcand *et al.*, 2009; Chicha 2009). Ces emplois sont souvent dans des secteurs typiquement féminins, tels que le secteur de l'éducation préscolaire, de la santé et des services. Dans plusieurs cas, les femmes immigrantes sont surqualifiées pour ces emplois. Parfois, découragées, les femmes finissent par quitter le marché du travail et rester au foyer afin de s'occuper de leur famille, leur enlevant ainsi toute chance d'autonomie économique.

Finalement, la discussion sur le capital social ne serait pas complète sans mention du lien étroit avec le capital humain. En effet, un lien important qui revient dans la littérature est celui du rôle du capital social dans la création du capital humain (Coleman 1988). Cependant, nos intérêts se limitent à l'accès et à la mobilisation du capital social par les femmes immigrantes possédant déjà un capital humain développé. Sanders *et al.* (2002) ont démontré que les femmes utilisent leurs liens interpersonnels pour trouver des emplois bas de gamme à l'extérieur de leur communauté ethnique, car ces liens mettent en relation des employeurs immigrants avec des employeurs qui ne

sont pas de la même communauté ethnique ou raciale. Pour ce qui est des femmes qui occupent des emplois ghettoïsés tels que l'habillement, leurs liens sociaux se limitent souvent aux autres femmes dans le milieu, contribuant ainsi à leur marginalisation. Ceci démontre que les femmes qui ont peu ou pas de capital humain ont généralement accès à un capital social de moindre valeur, créant ainsi une sorte de cercle vicieux, les gardant dans des emplois de moindre valeur. Pour ce qui est des femmes possédant un capital humain élevé, peu d'études détaillent leurs processus d'accès et de mobilisation des réseaux sociaux ou des résultats de ceux-ci, d'où l'intérêt de poursuivre cette piste de recherche. Cependant, la littérature existante laisse croire que, si les femmes qualifiées n'ont pas accès à des réseaux comportant d'autres personnes qualifiées et en emploi, cela peut réduire leurs chances de se trouver un emploi correspondant à leur capital humain et à leurs attentes. Entre autres, le manque d'information sur les normes de recherche d'emploi, ou encore sur les opportunités disponibles dans leur domaine pourrait les désavantager. Pour conclure, la recherche suggère non seulement qu'il existe des différences et des inégalités entre les hommes et les femmes (Burt, 1998; Potter, 1999; Nakhaie, 2007), mais aussi entre les femmes ayant différents niveaux de capital humain. Afin de comprendre les obstacles encourus par les femmes immigrantes qualifiées, il importe de porter une attention particulière à une des difficultés majeures rencontrées par les femmes immigrantes qualifiées, soit la reconnaissance de leurs acquis et de leurs compétences, problématique sur laquelle nous allons maintenant diriger notre attention.

### **Réseaux sociaux et processus de reconnaissance des acquis et des compétences**

La littérature sur les ressources sociales démontre que, généralement, les liens faibles permettent l'accès à des contacts de statut plus élevé, ce qui a pour conséquence de permettre l'accès à des emplois de statut plus élevé (Lin, 1999). Dans le contexte de ces études, le statut plus élevé peut se référer à plus d'autonomie, de prestige, mais pas nécessairement un revenu plus élevé. En fait, plusieurs études démontrent que de trouver un emploi via les réseaux sociaux n'a pas d'effet direct sur le revenu. Par contre, d'autres indicateurs d'intégration en emploi révèlent des effets positifs, notamment au niveau de la satisfaction en emploi, l'intention de rester et la performance au travail. Les facteurs qui influencent le revenu seraient plutôt reliés au capital humain : le niveau de scolarité, l'expérience, le domaine industriel ou d'activité. Le capital humain est donc un des premiers aspects où la réalité des personnes immigrantes se distingue de celle de la population générale, car encore faut-il que leur capital humain soit reconnu par les instances gouvernementales et les entreprises pour qu'il puisse procurer un emploi lui correspondant. Cependant, la reconnaissance du capital humain représente un des obstacles les plus importants dans l'intégration socioprofessionnelle des immigrants, surtout pour les plus qualifiés.

Le capital social est une ressource à laquelle a accès un individu par le fait de sa participation à des réseaux sociaux. Ces réseaux facilitent, entre autres, l'échange d'informations et de normes, contribuant ainsi à la diffusion d'informations essentielles concernant l'emploi. Entre autres, il peut arriver que des employeurs trouvent des employés à travers des réseaux informels, coupant potentiellement leurs coûts associés à la dotation. La confiance joue un rôle important dans les

réseaux sociaux, ce qui pourrait en partie expliquer cette stratégie, ainsi que la réticence des employeurs à reconnaître les compétences et les expériences des personnes immigrantes, qu'ils ne connaissent pas, car elles ne font pas partie des mêmes réseaux sociaux. Avoir des contacts à travers les réseaux sociaux pourrait donc faciliter la reconnaissance des acquis et des compétences en fournissant un certain niveau de crédibilité pour pallier la reconnaissance formelle. Pour une femme immigrante, ce processus pourrait être avantageux, notamment dans l'optique où ses compétences peuvent se retrouver sous-évaluées non seulement parce qu'elles ont été acquises à l'étranger, mais aussi parce qu'elles occupent des emplois typiquement féminins, reconnus comme étant sous-évalués.

Certaines études démontrent que les personnes qualifiées réussissent mieux que les non-qualifiées à se trouver de l'emploi dans des secteurs prisés de l'économie, les personnes non qualifiées étant plus souvent restreintes dans des enclaves (Nee et Sanders, 2001). Cependant, à l'intérieur de leurs domaines, les personnes immigrantes ont moins tendance à avoir accès aux postes de haut niveau, notamment en gestion (Reitz, 2001). De plus, il est reconnu que pour un même poste, les personnes immigrantes au Canada gagnent en moyenne 20 % de moins que les personnes natives (Reitz, 2001). Pour Reitz, la sous-utilisation des qualifications qui résulte de ces décisions est une forme de discrimination en emploi : on fait des choix négatifs - ne pas embaucher ou embaucher pour un emploi inférieur - basé sur l'origine des diplômés et non sur des indicateurs de productivité valides. Ces choix peuvent être basés sur des préjugés et stéréotypes négatifs, mais risquent encore plus d'être dus à la méconnaissance des diplômés de la part des praticiens au sein des entreprises. Dans ce cas, les réseaux sociaux, plus particulièrement la confiance qui peut se développer au sein de ceux-ci, pourraient avoir un impact positif dans le sens qu'ils pourraient amener les employeurs à embaucher des personnes immigrantes en leur donnant un certain bénéfice du doute. Bauder (2003) remarque par exemple que certains employeurs à Vancouver étaient ouverts à embaucher des immigrants yougoslaves malgré la méconnaissance de leurs diplômes. L'auteur amène l'hypothèse que des facteurs de capital culturel tels que l'habillement professionnel et les origines européennes aient pu avoir une influence sur la probabilité qu'un employeur reconnaisse des acquis étrangers. Du côté du capital social, une explication pourrait être le rôle des réseaux sociaux : si l'employeur emploie déjà des personnes immigrantes, surtout de la même origine, ces personnes peuvent avoir une influence positive sur la crédibilité des autres employés potentiels (Lin, 1999).

Finalement, lors du processus de reconnaissance des acquis et des compétences proprement dit, les stratégies familiales empruntées par les femmes immigrantes qualifiées et leur conjoint peuvent avoir un impact direct sur leur réussite, tant au niveau de la reconnaissance que de la recherche d'emploi. En effet, si le couple accorde autant d'importance au processus pour la conjointe que pour le conjoint, une étude menée par Chicha (2009) démontre que les chances d'intégration pour les femmes immigrantes qualifiées augmentent. Si par contre la carrière du mari est privilégiée, ce qui est le cas pour plusieurs ne serait-ce que pour des considérations somme toute pragmatiques - telles que lorsque le conjoint a un capital humain plus élevé et donc que l'on pense que sa réussite

est plus certaine et sera plus « rentable » - la conjointe aura tendance à privilégier l'obtention d'un emploi précaire, à temps plein ou sous-payé afin de subvenir aux besoins de sa famille en attendant son tour. Dans un tel cas, le risque de déqualification et donc de non-reconnaissance des diplômes augmente. En effet, plus elle passe de temps à l'extérieur de son domaine, plus ses compétences risquent de devenir désuètes. Dans ce type de situation, il est plausible que le type de réseau social accessible par la conjointe ait un impact sur son parcours professionnel. Notamment, les possibilités qu'elle puisse se retourner vers ses réseaux sociaux afin de trouver quelqu'un pour garder ses enfants, pour l'aider à se familiariser avec le transport ou encore pour lui procurer un soutien moral ou financier, sont toutes influencées par le type et l'étendue du réseau dont elle dispose. En effet, il s'agit d'une situation où la présence de membres de la famille étendue ou des amis établis dans le pays d'accueil peut être facilitant, car il pourrait atténuer les principaux obstacles auxquels sont confrontées les femmes immigrantes qualifiées dans leur processus de reconnaissance des acquis et des compétences : manque de ressources financières, manque de temps dû à l'iniquité dans la répartition des tâches ménagères, soin et garde des enfants, etc. (Action travail des femmes, 2009).

### **Capital social et territoire**

Si la majorité des études sur le capital social et l'emploi se sont déroulées dans les métropoles, il existe néanmoins de la littérature québécoise qui laisse croire qu'il existe des différences au niveau des types de réseaux accessibles par les personnes immigrantes. Par exemple, nombreuses sont les études portant sur les effets négatifs des enclaves ethniques dans les grands centres, notamment la concentration de personnes immigrantes dans des secteurs économiques tels que le textile ou la restauration. À titre d'exemple, Arcand *et al.* (2009) ont observé une intégration plus rapide de Maghrébins à Sherbrooke qu'à Montréal, car, à Sherbrooke, le manque de réseaux communautaires forts inciterait les personnes immigrantes à élargir leurs réseaux et incorporer des liens faibles.

Des études récentes de Statistique Canada (2008) démontrent d'ailleurs que les personnes immigrantes établies dans les régions québécoises ont de meilleures performances économiques que leurs homologues dans les grands centres urbains. Fait intéressant, si les personnes natives habitant dans les grands centres urbains gagnent en moyenne un revenu plus élevé que leurs homologues vivant en région, ceci est l'inverse pour les personnes immigrantes qui gagnent un salaire plus élevé dans les régions que dans les grandes villes (Statistique Canada, 2008; Reitz, 2001).

Parmi les facteurs associés à cette meilleure intégration économique, notons le fait que les immigrants s'installant en région ont un niveau de scolarité en moyenne plus bas que celui des immigrants dans les grands centres urbains, ce qui réduirait la problématique liée à la reconnaissance des diplômes étrangers. Ensuite, le taux de présence plus faible de personnes immigrantes ferait en sorte de rendre inévitable la création de réseaux incluant un plus grand nombre de personnes natives, facilitant ainsi l'accès à l'information concernant le marché du travail

local ainsi qu'aux opportunités qui s'y retrouvent. De plus, l'on pourrait croire que l'accès aux réseaux sociaux des natifs aurait aussi des effets potentiellement positifs dans le cas où certaines régions éprouvent des pénuries de main-d'œuvre et les employeurs seraient peut-être plus ouverts à laisser la chance à une personne dont il ne connaît pas la teneur exacte des compétences liées aux diplômes, mais qui lui a été référée par une personne qu'il connaît. Finalement, en ayant moins de liens avec des personnes de sa communauté et forcé d'interagir davantage avec des personnes natives, on constate que certains immigrants apprennent plus rapidement les langues officielles si elles ne les maîtrisaient pas déjà.

### **Pistes d'innovation dans les politiques publiques**

Les connaissances relatives au capital social démontrent qu'il importe de ne pas seulement tenir compte des attributs individuels tels que le capital humain pour comprendre les difficultés d'intégration des personnes immigrantes aux marchés du travail québécois. En effet, les relations sociales et les normes qui en découlent peuvent offrir des pistes de réflexion en matière de politiques publiques. La cohésion sociale et le progrès socioéconomique ne peuvent être compris sans comprendre les dynamiques sociales qui contribuent aux processus d'intégration économique tel que l'accès à des emplois correspondant au capital humain des personnes immigrantes. Pour se faire, la première implication pour les politiques publiques concerne la facilitation de la création de liens entre les employeurs, les employés et les communautés et personnes immigrantes (Halpern 2005). En effet, même si l'on sait que la proximité peut faciliter la transmission de l'innovation et la croissance économique – pensons par exemple au cas de Silicone Valley – on néglige parfois l'importance de l'interaction sociale. Concrètement, il s'agirait d'inciter les entreprises à avoir des employés dans les entreprises agissant comme facilitateurs et modérateurs entre les intérêts des entreprises et ceux de la société. Une autre avenue serait d'adopter des codes d'éthique et d'organiser des événements qui impliquent l'interaction entre différents groupes de personnes, ce qui aiderait à briser certaines barrières et préjugés, notamment à l'endroit des femmes immigrantes. Dans le même ordre d'idée, s'inspirant de politiques européennes, on pourrait penser à des législations permettant plus de flexibilité au niveau du temps de travail afin d'encourager la participation dans des activités communautaires, source reconnue de capital social Halpern (2005). Finalement, la sensibilisation aux problématiques particulières des femmes pourrait mener à l'adoption de mesures permettant une plus grande conciliation travail-famille, notamment par le biais de la flexibilité au niveau des horaires et des mesures concernant la garde des enfants tels que des garderies en milieu de travail et des réseaux de gardiennage. Tout compte fait, il s'agirait de mesures pouvant faire bénéficier l'ensemble des employés allant jusqu'à la communauté environnante.

En second lieu, si le gouvernement québécois adopte déjà des mesures pour inciter les personnes immigrantes à s'établir en région, il semble le faire d'abord pour palier aux effets de la dépopulation mais, dans les faits, cela a aussi des effets positifs pour les nouveaux arrivants; notamment, le potentiel d'une intégration mieux réussie de par l'élargissement des réseaux sociaux pour inclure

davantage de personnes natives connaissant bien le marché du travail particulier de leur région, ville ou village. En effet, les pénuries de main-d'œuvre observées dans certains secteurs et dans certaines régions ainsi que l'absence d'enclaves ethniques seraient des facteurs facilitant l'insertion socioprofessionnelle de certaines personnes immigrantes. Dans le contexte régional de même que dans les grands centres, il importe de soutenir les efforts de sensibilisation de la population par rapport à la valeur des professionnels formés à l'étranger, mais aussi de promouvoir les services de placement en emploi dans les communautés ethniques.

En troisième lieu, l'implantation de mesures de soutien quant au processus de reconnaissance des acquis et des diplômes, tout comme pour la recherche d'emploi, est indispensable, notamment au niveau financier afin que les femmes puissent mettre à jour leurs compétences et rebâtir leur capital humain. Parmi les freins à la reconnaissance des diplômes, notons les frais reliés à l'évaluation des diplômes par diverses organisations, notamment les associations et les ordres professionnels. L'aide financière est aussi primordiale au niveau des organisations communautaires afin d'aider les femmes à couvrir les coûts reliés au soin des enfants et le transport, deux facteurs reconnus comme étant des obstacles quotidiens, tant au niveau des processus d'établissement que de la recherche d'emploi.

En guise de conclusion, comme l'insertion en emploi n'est qu'une facette de l'intégration des nouveaux arrivants, il importe de souligner que l'apport de processus plus larges au niveau du capital social peut faciliter le processus d'intégration dans des réseaux sociaux, favorisant ainsi l'intégration en emploi. Parmi les activités créatrices de capital social, notons la participation citoyenne, comme l'implication communautaire ou le bénévolat, qui permet de rassembler des personnes de différentes provenances et de créer des liens faibles ou du capital de rapprochement. Ces activités permettent l'accès aux réseaux sociaux, et contribuent à créer un sentiment de confiance et d'appartenance crucial à la cohésion sociale. En un mot, notre réflexion nous amène à encourager l'innovation dans les politiques publiques afin de s'adapter plus rapidement aux réalités changeantes et diversifiées des populations immigrantes au Québec, notamment à l'endroit des femmes immigrantes qualifiées. En ce sens, l'analyse différenciée selon le genre qui a inspiré notre réflexion est un exemple de source d'innovation dans l'élaboration de politiques publiques répondant réellement aux besoins des femmes immigrantes qualifiées au Québec.

## Références

Action travail des femmes (2009). *La reconnaissance des diplômes et des compétences : Difficultés et impacts chez les femmes immigrantes*, Rapport de recherche-action.

Anucha, Uzo, Nombuso S. Dlamini, Miu Chung Yan et Lisa Smylie (2006). *Capital social et bien-être des immigrantes : Étude multidimensionnelle auprès de quatre communautés ethniques de Windsor*. Rapport de recherche présenté à Condition féminine Canada.

- Arcand, Sébastien, Annick Lenoir-Achdjian et Denise Helly (2009). « Insertion professionnelle d'immigrants récents et réseaux sociaux : le cas de Maghrébins à Montréal et Sherbrooke », *Cahiers canadiens de sociologie*, 34, 2, 373-402.
- Bauder, Harald (2003). "Brain Abuse', or the Devaluation of Immigrant Labour in Canada", *Antipode*, 35, 4, 699-717.
- Bourdieu, Pierre (1983). "Forms of capital", dans J. G. Richardson (éditeur.), *Handbook of Theory and Research for the Sociology of Education* (pp. 241-258). New York: Greenwood Press.
- Burt, Ronald S. (1998). "The Gender of Social Capital", *Rationality and Society*, 10, 5, 5-46.
- Campbell, K. et R. A. Rosenfeld (1985). "Job Search and Job Mortality: Sex and Race Differences", *Research in the Sociology of Work*, 3, p. 147-174.
- Chicha, Marie-Thérèse. (2009). « Le mirage de l'égalité: les immigrées hautement qualifiées à Montréal », Rapport de recherche présenté à la Fondation canadienne des relations raciales.
- Coleman, James S. (1988). "Social Capital in the Creation of Human Capital", *The American Journal of Sociology*, 78, Supplement: Organizations and Institutions: Sociological and Economic Approaches to the Analysis of Social Structure, 95-120.
- Drudi, Guy (2006). *Le choc discriminatoire : analyse, manifestations et impacts sur la pleine participation à la société des Québécoises et des Québécois issus de l'immigration particulièrement des jeunes de la seconde génération. Vers la recherche de solutions durables*. Mémoire présenté à la commission de la culture à l'Assemblée nationale du Québec sur la politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination.
- Granovetter, Mark (1973) "The Strength of Weak Ties", *The American Journal of Sociology*, 78, 6, 1360-1380.
- Granovetter, Mark S. (1995). *Getting a Job: A Study of Contacts and Careers*, 2<sup>e</sup> ed. Chicago: University of Chicago Press.
- Lenoir-Achdjian, Annick, Isabelle Drainville, Denise Helly, Sébastien Arcand, Michèle Vatz-Laaroussi et Amel Mahfoudh (2007). "The Professional Insertion of Immigrants Born in the Maghreb: Challenges and Impediments for Intervention" *Journal of International Migration and Integration*, 8, 391-409.
- Halpern, David (2005). "Policy Implications", dans *Social Capital*. Cambridge, UK; Malden, MA: Polity.
- Immigration et Communauté culturelles Québec (2011). *Fiche synthèse sur l'immigration et la diversité culturelle au Québec*. Direction de la recherche et de l'analyse prospective.
- Lin, Nan (1999). "Social Networks and Status Attainment", *American Review of Sociology*, 25, 467-487.
- Lin, Nan (2001). *Social Capital: A Theory of Social Structure and Action*. Cambridge: Cambridge University Press, 278 pp.
- McPherson, Miller, Lynn Smith-Lovin et James M Cook (2001). "Birds of a Feather: Homophily in Social Networks", *Annual Review of Sociology*, 27: 415-444.

- Moore, G. (1990). "Structural Determinants of Men's and Women's Personal Networks", *American Sociological Review*, 55, 726-735.
- Nakhaie, M. Reza (2007). "Ethnoracial Origins, Social Capital and Earnings", *Journal of International Migration and Integration*, 8, 307-325.
- Nee, Victor et Jimmy Sanders (2001). "Understanding the Diversity of Immigrant Incorporation: A Forms-of-Capital Model", *Ethnic and Racial Studies*, 24, 3, 386-411.
- Portes, Alejandro et Julia Sensenbrenner (1993). "Embeddedness and Immigration: Notes on the Social Determinants of Economic Action", *The American Journal of Sociology*, 98, 6, 1320-1350.
- Potter, Stephanie M. (1999). "The Social Resources of Immigrants: Effects on the Integration of Independent and Family Class Immigrants to Toronto, Canada from South Asia" (Thèse, Université de Toronto, disponible au : <http://ceris.metropolis.net/Virtual%20Library/community/potter/coverpages.html>).
- Plante, Johanne (2010). « Caractéristiques et résultats sur le marché du travail des immigrants formés à l'étranger », *Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation*, n° 81-595-M au catalogue n° 084.
- Putnam, Robert D. (1995). "Tuning In, Tuning Out: The Strange Disappearance of Social Capital in America", *Political Science and Politics*, 28, 4, 664-683.
- Reitz, Jeffrey (2001). "Immigrant Skill Utilization in the Canadian Labour Market: Implications of Human Capital Research", *Journal of International Migration and Integration*, 2, 3, 347-378.
- Reitz, Jeffrey G. (2007). "Immigrant Employment Success in Canada, Part I: Individual and Contextual Causes", *Journal of International Migration and Integration*, 8, 11-36.
- Renaud, Jean et A. Carpentier (1994). « Migration et mobilité professionnelle : la construction d'une identité québécoise », dans J. Hamel et J. Y. Thériault, *Les identités*, Montréal, Méridien, 1994, 497-529.
- Salaff, Janet et Arent Greve (2003). "Gendered Structural Barriers to Job Attainment for Skilled Chinese Emigrants in Canada", *International Journal of Population Geography*, 9, 443-456.
- Sanders, Jimmy, Victor Nee et Scott Semau (2002). "Asian Immigrants' Reliance on Social Ties in a Multiethnic Labor Market", *Social Forces*, 81, 1, p. 281-314.
- Statistique Canada (2006 b). Gains médians des immigrants récents et des salariés nés au Canada, sexe masculin [et sexe féminin], âgés de 25 à 54 ans, avec ou sans grade universitaire, 2005, pour le Canada, les provinces et les territoires – données échantillon [20 %]. <http://www12.statcan.ca/francais/census06/data/highlights/earnings/Table802.cfm?SR=1>.
- Statistique Canada (2008). Les immigrants dans les régions. *Perspective* n° 75-001-X : 5-16.

## **2. LE FINANCEMENT PUBLIC ET L'EFFICACITÉ DE L'AIDE DES ONG : ENJEUX ET DÉFIS (PRIX DE LA COMMUNICATION COUP DE CŒUR)**

**De Cheikh Tidiane Diaw, sous la direction de Jacques Boucher, Université du Québec en Outaouais**

### **Introduction**

Les organisations non-gouvernementales (ONG) sont devenues un lieu d'engagements et de débats pour les praticiens et les citoyens, un enjeu pour les décideurs politiques et un objet d'étude pour les chercheurs et les universitaires. Cependant, il n'existe pas de définition unanime de la notion d'ONG. Philippe Ryfman la qualifie de « terme ambigu pour une réalité difficile à cerner » (1996: 15). Les différentes définitions proposées convergent sur le fait qu'elles sont des organisations de solidarité nationale ou internationale à but non lucratif et non-gouvernementales.

Pour financer leurs programmes, les ONG du nord bénéficient de l'aide publique en plus des dons privés qu'elles mobilisent. Ceci à double titre : d'une part en tant qu'intermédiaire et d'autre part, en tant que bailleurs de fonds. Cela les met en partenariat à la fois avec les agences d'aide publique et avec les ONG bénéficiaires. Il apparaît dans plusieurs études de cas que l'efficacité de l'allocation de la partie de l'aide publique qui transite par les ONG est influencée par leur source de financement public. Ce qui s'explique en partie par le fait que les ONG qui poursuivent prioritairement des objectifs de développement dépendent des gouvernements qui ne poursuivent pas toujours les mêmes objectifs qu'elles (Dreher *et al.*, 2007; 2008). Ce double partenariat les met en position d'avoir à assumer un double alignement à la fois sur les priorités des bénéficiaires et sur les priorités de leurs bailleurs publics. C'est la conciliation de ce double partenariat que nous allons étudier dans le cas de la coopération entre les ONG du Canada bénéficiaires du financement public et celles du Sénégal.

La présente étude porte sur l'efficacité de l'aide au développement allouée par les ONG. Le concept d'efficacité est défini comme étant l'instrument de mesure, en termes d'impact, de la valeur ajoutée d'un projet ou programme. Il est constitué par un ensemble d'indicateurs d'évaluation de la portée et des limites de l'aide au développement en vue de connaître sa contribution dans le changement social et institutionnel.

### **1. Contours et position du problème**

Dans le cadre de la nouvelle réforme de l'aide internationale (OCDE, 2009), les gouvernements ont adopté cinq principes (alignement, appropriation, gestion axée sur les résultats,

harmonisation et responsabilité mutuelle) qui visent à allouer et à augmenter l'impact de l'aide. Dans ce sens, l'efficacité de l'aide fait référence aux résultats globaux effectivement obtenus. À la suite de cette nouvelle orientation de la politique internationale d'aide au développement, tout un débat multipartite s'est engagé à propos de l'applicabilité ou non de ces principes définis par et pour les États à l'échelle du partenariat des ONG.

### **1.1 Spécification des dimensions du problème**

En général, les études sur l'efficacité de l'aide des ONG portent sur le développement local comme point d'impact et lieu de pertinence des projets. Rarement les sources de financement public et ses enjeux sont considérés comme ayant une influence stratégique déterminante sur les résultats du partenariat des ONG. De la même façon, les agences d'aide publique, qui sont pourtant l'arrière-plan invisible qui commande une bonne partie de la relation d'aide, ne sont pas souvent considérées comme des éléments constitutifs des objets d'étude du développement. À notre avis, elles sont une dimension fondamentale dans le processus d'allocation de l'aide en tant que lieu de prise de décisions et machine bureaucratique. Du point de vue de la coopération des ONG, le lien entre les agences d'aide, comme centre d'inspiration stratégique des politiques d'aide et source d'irrigation des flux financiers, et la communauté locale comme point de chute et lieu d'impact de l'aide, est un processus fluide et continu avec ses zones de lumière et ses zones d'ombre. Le phénomène du double partenariat cristallise et récapitule cette complexité bureaucratique et stratégique de la coopération des ONG bénéficiaires du financement public. L'étude de l'efficacité de l'aide par l'analyse exclusive d'un des trois pôles (Agence, ONG intermédiaire et ONG bénéficiaire) est importante, mais insuffisante pour prendre en compte tous les déterminants de l'impact de l'aide. Le processus de coopération des ONG depuis la source de financement avec ses mécanismes d'inclusion et d'exclusion jusqu'aux résultats au niveau local en fixant les différents points de responsabilité nous a semblé plus pertinent pour analyser l'efficacité de l'aide des ONG. Pour cette raison, nous allons analyser l'interaction des principaux acteurs du processus d'allocation de l'aide. Ces différentes relations sont considérées comme un processus continu avec des responsabilités institutionnelles dans un espace géographique continu avec des lieux décisionnels repérables. Dans ce sens, l'alignement et l'appropriation qui sont deux principes stratégiques d'efficacité sont des facteurs décisifs dans l'allocation de l'aide.

L'alignement des programmes d'aide sur les priorités des bénéficiaires et la stratégie d'appropriation, sont, de toute évidence, des facteurs décisifs pour une aide efficace. Si nous appliquons ces deux principes, l'alignement va concerner les ONG du Nord et l'appropriation, les ONG du Sud. Mais, pour être opérationnels, les deux concepts doivent être pensés dans le même mouvement, car les exigences qui accompagnent le financement public peuvent déterminer en partie le comportement des ONG et influencer directement ou indirectement leur capacité à allouer efficacement de l'aide. Ceci résulte de leur engagement dans un double partenariat, lequel implique un double alignement : un alignement sur les choix politiques des agences d'aide

et un autre alignement sur les priorités des bénéficiaires. En cas de divergence ou de tensions dans ce double partenariat, la conciliation des attentes des deux partenaires peut avoir un impact sur le processus d'appropriation de l'aide.

La littérature que nous avons consultée porte en général sur l'influence des sources et mécanismes de financement sur les choix stratégiques des ONG. Plus précisément, nous verrons l'influence directe du financement public sur les orientations des ONG et ses conséquences indirectes sur les stratégies d'appropriation par les bénéficiaires.

## **1.2 État des recherches : Revue de la littérature**

S'interrogeant sur les conditions d'efficacité de l'aide des ONG, pendant la période d'effondrement des États et la mise en œuvre des Programmes d'ajustement structurel, Michael Edwards et David Hulme (1996) ont analysé la portée et les limites de leur intervention par rapport à leur dépendance au financement public. Cette étude constitue l'une des premières tentatives de dépassement de la littérature narrative et anecdotique, pour évoluer vers une analyse théorique et empirique de l'efficacité de l'aide des ONG. Leur conclusion est que les ONG peuvent contribuer à une aide efficace à condition de diversifier leurs sources de financement et encourager la mobilisation des sources de financement locales.

Les études sur l'influence du financement public montrent une tendance générale vers un alignement des ONG sur le choix des gouvernements donateurs. Avec un échantillon composé par 61 ONG basées dans 13 pays donateurs du CAD de l'OCDE, Dirk-Jan Koch, Axel Dreher, Peter Nunnenkamp et Rainer Thiele (2008) ont étudié par la méthode de régression multivariée les déterminants des allocations consenties. Il en résulte que les ONG choisissent les groupes pauvres dans leur pays d'intervention. Par contre, elles ne sont pas nécessairement présentes dans les pays qualifiés d'« environnements institutionnels difficiles », ceux là même qui, pour cette raison, sont ignorés par les États donateurs. Elles partagent plutôt les destinations choisies par les pays donateurs et préfèrent aller là où il y a une forte présence d'ONG. Par ailleurs, les affinités religieuses, linguistiques et historiques sont aussi déterminantes dans leur choix.

On peut étudier l'influence de la source de financement sur les ONG en comparant le financement public et le financement par les dons. Peter Nunnenkamp, Janina Weingarth et Johannes Weisser (2008) ont étudié le cas spécifique de la Suisse. Utilisant le modèle Tobit et la méthode Probit, ils ont fait une analyse des déterminants de l'allocation de l'aide des ONG suisses, en les classant selon qu'elles reçoivent leur financement du gouvernement ou des dons privés. Il en ressort que les ONG qui reçoivent leur financement d'autres ressources que celle de l'État choisissent des destinations et des cibles différentes. Cette étude confirme la limite de l'autonomie des ONG dépendantes du financement public.

Dirk-Jan Koch (2009) a fait une étude comparée de l'influence de quatre États donateurs (Allemagne, Norvège, É.U. et Pays-Bas) sur le processus décisionnel du choix de l'emplacement de leurs 26 plus grandes ONG. Il a mis en œuvre le modèle d'analyse géographique de l'emplacement (principe de regroupement et principe de dispersion) et la courbe de Lorenzo. Les États-Unis font une politique de concentration de l'aide vers un nombre de pays réduit et influence explicitement les ONG bénéficiaires de leur financement à s'engager dans les pays choisis par le gouvernement américain. Ce qui n'est pas le cas pour les trois autres. Le gouvernement allemand et le gouvernement hollandais, qui ont un mode de fonctionnement corporatiste, allouent une subvention régulière et globale à leurs ONG, sans possibilité de contrôle sur leurs choix stratégiques. Cela réduit considérablement l'influence de leur coopération bilatérale sur le choix de concentration géographique des ONG bénéficiaires de leur financement. Le gouvernement norvégien qui est social-démocrate se situe entre les deux. Il n'a pas une influence directe sur les ONG, mais, plutôt une influence indirectement, car il peut faire prévaloir ses préférences pendant les négociations périodiques ou informelles entre les ONG et le gouvernement.

Il est aussi possible d'analyser l'influence des sources de financement à partir d'un pays bénéficiaire pour voir les catégories sociales sur lesquelles se cristallisent l'action des ONG du Nord. C'est ce qu'ont fait Anna Fruttero et Varun Gaur (2005) en utilisant le modèle de management des entreprises appelé principal-agent<sup>1</sup> pour étudier le processus de décision stratégique d'implantation des ONG au Bangladesh. Il résulte de cette étude que les indicateurs portant sur la lutte contre la pauvreté ne sont pas déterminants dans le choix des ONG. Ils constatent, par ailleurs, que pour le choix de leur localisation, les ONG qui dépendent du financement extérieur ont une approche pragmatique ou une approche humanitaire. L'approche pragmatique les oriente vers le ciblage des communautés où leur chance d'échec est faible. L'approche humanitaire les conduit dans les endroits où interviennent peu d'ONG, ceci en vue de rendre évident et visible leur rendement. Ces deux approches marquées par la prudence sont dictées, dans la plupart des cas, par le manque d'information du donateur pour apprécier le travail des ONG sur le terrain. Ces deux conclusions confirment l'influence des donateurs sur le choix de leur localisation.

Cette brève revue de la littérature montre que le financement public constitue une menace pour l'autonomie d'action et les choix stratégiques des ONG canadiennes. Mais, aucune étude ne nous permet d'apprécier l'impact de cette dépendance sur l'efficacité de l'aide au niveau des bénéficiaires. C'est sur cette dimension que notre étude va se focaliser pour apporter sa contribution à l'étude de l'efficacité de la coopération des ONG. Plus précisément, elle se veut une contribution à la connaissance de l'impact de la dépendance des ONG du financement public sur

---

<sup>1</sup> C'est un aspect de la théorie de l'agence en économie industrielle. Il explique la relation de dépendance d'un acteur à un autre. Cette relation inégalitaire est déterminée par le problème de l'imperfection de l'information.

le processus d'appropriation de l'aide par les bénéficiaires. En d'autres termes, c'est une étude sur la portée et les limites du double partenariat des ONG canadiennes.

## **2. La démarche méthodologique**

Pour analyser et comprendre l'efficacité de l'aide à l'échelle des ONG, il est important de prendre en compte le statut d'acteur des bénéficiaires, ainsi que leur ancrage local. Ces deux facteurs permettent de considérer leur partenariat comme des pratiques et des discours à la fois localisés dans des espaces nationaux et transnationaux, mais aussi portés par des acteurs locaux et internationaux. Afin de rendre intelligible le processus interactionnel qui met directement en jeu les ONG du Nord et celles du Sud et indirectement les États, nous allons nous servir de l'approche socioanthropologique comme cadre d'analyse.

### **2.1 La socioanthropologie : une nouvelle perspective d'analyse des faits de développement**

La socioanthropologie a développé des outils théoriques et méthodologiques concentrés sur les acteurs pour mieux comprendre leurs déterminants, leurs stratégies et leurs logiques tout en donnant à la dimension locale une valeur heuristique. Cette nouvelle approche des faits de développement est animée par des chercheurs pluridisciplinaires européens et africains regroupés au sein de l'Association Euro-Africaine pour l'Anthropologie du Changement social et du Développement (APAD).

L'approche socioanthropologique a la particularité d'allier à la fois la recherche empirique et la réflexion théorique, la dimension macro et la dimension micro ou méso. Les principes fondamentaux de cette approche sont la primauté de l'acteur, notamment sa capacité intrinsèque d'action et de manœuvre, l'assimilation des projets et programmes d'aide au développement non pas comme des documents ou des institutions, mais comme des « arènes » au sens de lieu ou espace, mais aussi comme une grille d'analyse microscopique de l'interaction des acteurs du développement. Le premier principe portant sur l'acteur était déjà un centre d'intérêt scientifique pour les héritiers de l'école de Manchester (Long, 1989; 1996) et le concept d'« arène » comme lieu d'interaction par le groupe d'APAD (Olivier de Sardan, 1995; 2008; Olivier de Sardan et Bierschenk, 1993).

Au lieu d'analyser séparément les donateurs (pratiques et discours) et les bénéficiaires (savoir ou comportement), l'approche socioanthropologique porte sur le processus relationnel entre les acteurs engagés dans la coopération au développement (les donateurs et les bénéficiaires). En tant que grille d'analyse empirique des relations inter-acteurs, cette approche est un « interactionnisme méthodologique » (Olivier de Sardan, 1995). Ancrée dans la réalité du terrain, elle n'est pas normative, elle est empirique sans être positiviste.

## 2.2 Hypothèses et questions

Une aide au développement est rarement totalement conforme aux attentes et aux besoins exprimés par les bénéficiaires. De la même façon, la mise en œuvre d'un aide sous forme de projet ou de programme est rarement totalement adoptée ou totalement rejetée. Si, une partie de l'aide parvient effectivement à satisfaire certains besoins exprimés par les bénéficiaires, l'autre partie non conforme à leurs attentes peut constituer une opportunité de détournement de la part de ces derniers ou susciter des intérêts en faveur d'autres acteurs et bénéficiaires potentiels qui ne faisaient pas partie des bénéficiaires initialement ciblés. Le détournement d'une partie des ressources d'un projet qui ne répond à aucun besoin clairement exprimé et identifié peut être analysé comme une conséquence du faible alignement sur les besoins et les priorités des bénéficiaires. De la même façon, la réalisation d'un projet en faveur d'autres bénéficiaires qui n'étaient pas les cibles principales du projet est une autre conséquence du faible alignement sur les besoins et priorités. Par ailleurs, l'intrusion de nouveaux acteurs et la manifestation de nouveaux intérêts résultent des opportunités ouvertes par le manque de conformité de l'aide avec les besoins et les attentes exprimés par les bénéficiaires. Toutes ces séries de conséquences inattendues peuvent être comprises comme une résultante du faible alignement d'une aide sur les priorités des communautés bénéficiaires ou des usagers. Nous pensons que les sources de financement publiques ont une relation avec les possibilités des ONG à s'aligner sur les priorités des bénéficiaires.

Notre étude est basée sur l'hypothèse suivante : les mécanismes de financement public influencent les stratégies d'allocation de l'aide des ONG intermédiaires. À partir de cette hypothèse, nous formulons cette question : l'alignement des ONG canadiennes sur les priorités de l'ACDI peut-il réduire leur possibilité à s'aligner sur les priorités des ONG sénégalaises ? Cette étude tente, sur la base d'une recherche documentaire et d'une enquête empirique, d'apporter des réponses à cette question et de vérifier l'hypothèse qui la sous-tend.

## 3. Analyse des résultats de l'étude

Notre enquête a porté sur deux cas : la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI) et Développement international Desjardins (DID). Nous allons, à partir de ces deux cas, analyser les défis et les enjeux du partenariat entre les ONG canadiennes avec l'ACDI d'une part et d'autre part avec les ONG bénéficiaires. En tant que responsable du financement public du développement international, l'ACDI est en partenariat avec toutes les ONG canadiennes qui désirent en bénéficier. Mais, l'accès, le choix géographique et sectoriel, le décaissement, l'utilisation et le contrôle de ces fonds deviennent de plus en plus réglementés. La question est de savoir si ces contraintes sont de nature à réduire l'efficacité des ONG canadiennes. Pour répondre à cette question, nous avons utilisé principalement les documents écrits issus de notre enquête de terrain, ainsi que les entrevues que nous avons réalisées avec les différentes personnes impliquées dans la gestion des programmes financés par l'ACDI.

Les critères qui ont présidé au choix de ces deux ONG sont les objectifs de coopération (objectifs de développement), le nombre d'années d'expérience d'intervention (pas moins de vingt ans) et de présence sur le terrain africain et sénégalais (pas moins de cinq ans), et enfin le fait d'être en partenariat avec l'ACDI (avoir au moins un programme en cours). Concernant les objectifs et le mode de partenariat, les deux ONG sont des organisations de développement international et non des ONG humanitaires ou d'urgence. Leurs modes de coopération, fondés sur le principe coopératif et mutualiste, placent les bénéficiaires au cœur de leur stratégie d'intervention. Ce critère est déterminant pour apprécier le processus d'appropriation de l'aide.

SOCODÉVI et DID sont deux organisations québécoises de coopération non-gouvernementale à but non lucratif intervenant en Afrique. La première intervient au Sénégal dans le domaine des coopératives depuis plus de cinq ans et la deuxième, dans les mutuelles d'épargne et de crédit, depuis plus de trente ans. Ces deux ONG ont, chacune dans un domaine spécifique, une expertise reconnue au Canada qu'elles cherchent à exporter en faveur des pays en développement.

### **3.1 Alignement des ONG sur les priorités de l'ACDI**

En confrontant les points de vue des ONG et ceux de l'ACDI, nous avons constaté qu'entre l'ACDI et les ONG bénéficiaires du financement public, au-delà des ententes explicites qui résultent des négociations et formalisées dans les propositions de programmes, il y a une complicité tacite, sur certains points qui ne sont l'objet d'aucune négociation formelle entre elles. C'est le cas du choix de concentration sur les priorités géographiques et sectorielles. Si l'approche programme et la gestion axée sur les résultats est une imposition de l'ACDI, pour ainsi dire, à toutes les ONG qui souhaitent bénéficier de son financement, le choix des priorités relève plutôt d'une entente tacite entre elles. Les ONG s'accommodent plus aux exigences et aux changements de l'ACDI que celle-ci ne s'accommode à leurs besoins et leurs attentes. Ce qui signifie indirectement que pour accéder au financement public, les ONG canadiennes sont presque obligées d'accorder la primauté aux priorités de l'ACDI sur celles des ONG bénéficiaires de l'aide. Sur ce point, nous devons signaler qu'il n'y a pas de canaux formels de négociation entre l'ACDI et les organisations de la société civile considérées collectivement. Même s'il existe un conseil de coordination des ONG au niveau fédéral et à l'échelle de toutes les provinces. Si ces différents organismes de coordination arrivent tant bien que mal à réguler le fonctionnement du secteur des organisations de la société civile, ils ne sont pas encore arrivés à se positionner comme unique interlocuteur du gouvernement au nom des organisations-membres. Par contre, pour accéder au financement public, ce sont les lignes directrices de l'ACDI qui prévalent et chaque ONG y va de son propre chemin.

Dans le partenariat entre l'ACDI et les ONG, on peut avancer à la lumière des résultats tirés des cas étudiés que les ONG préfèrent s'aligner sur les exigences formelles et informelles de l'ACDI et accéder au financement que de faire valoir leurs attentes et leurs besoins et risquer de perdre les possibilités du financement public. L'ACDI apprécie plutôt la conformité des demandes avec ses

priorités plutôt que l'impératif d'alignement sur les besoins des bénéficiaires. Cette conclusion varie selon les mécanismes de financement. Le programme de partenariat est plus souple que le programme bilatéral. Les demandes de financement sont conçues moins comme une réponse articulée aux besoins des bénéficiaires qu'une réponse qui doit être conforme à leurs exigences.

### **3.2 S'aligner d'abord sur les exigences des sources de financement ou sur les priorités des bénéficiaires ?**

Dans le double partenariat que les ONG intermédiaires entretiennent avec les ONG bénéficiaires et les sources publiques de financement, la primauté accordée à l'alignement sur les priorités de l'un ou l'autre a une importance stratégique dans l'efficacité de l'aide. D'après les résultats de notre enquête, plus une aide s'aligne sur les besoins prioritaires des bénéficiaires, plus elle aura des possibilités d'être plus efficace en terme de résultat. Cela s'est vérifié avec les deux projets de DID au Sénégal ainsi que celui de SOCODEVI. Il est aussi démontré que les ONG intermédiaires accordent la primauté de leur alignement à leurs sources de financement. Ce qui ne veut pas dire qu'elles ne s'intéressent pas aux besoins des bénéficiaires, mais seulement que l'expression de leurs besoins et leur formulation en demande n'est pas la ligne de mire de leur stratégie d'intervention. C'est plutôt la source de financement qui est le point de départ et les priorités des bénéficiaires viennent après. Ce qui signifie deux choses. Dans certains cas, les ONG intermédiaires discutent d'abord avec les bénéficiaires pour recueillir l'expression de leurs besoins et la formuler en demande dans le sens exigé par la source de financement. Dans d'autres cas, les ONG intermédiaires s'assurent de la disponibilité du financement et de son accessibilité pour ensuite aligner les bénéficiaires sur les priorités du donateur. Dans les deux cas, étant donné que la primauté est accordée à la source de financement, c'est cette dernière qui crée de nouveaux besoins en suscitant de nouvelles attentes qui ne sont pas nécessairement celles qui se seraient exprimées si la primauté était accordée aux besoins des bénéficiaires. Le décalage qui s'introduit entre, d'une part, les intentions et les objectifs du donateur, et, d'autre part, les attentes et les priorités des bénéficiaires est initié dès la phase d'expression des besoins, dans la formulation de ces besoins ainsi que dans l'établissement de l'ordre de priorité. C'est en ce moment précis dans le déroulement du cycle des projets que commence le processus d'alignement ou non sur les besoins et les priorités de la communauté des bénéficiaires.

### **Conclusion**

Notre enquête a révélé deux informations déterminantes dans le processus d'allocation et d'appropriation de l'aide par les ONG. En fonction de son alignement sur les priorités des bénéficiaires, l'appropriation peut prendre trois niveaux d'ampleur (forte, moyen et faible) et trois formes de profondeur (institutionnelle, communautaire et citoyenne).

L'appropriation est forte si l'alignement des ONG sur les exigences de l'ACDI ne les empêche pas de s'aligner sur les besoins prioritaires exprimés par les bénéficiaires. Elle est moyenne dans le

cas où l'alignement sur les priorités de l'ACDI compromet seulement une partie des priorités des bénéficiaires. L'appropriation est faible dans la mesure où les exigences de l'ACDI incitent les ONG à faire passer leurs priorités avant celles des bénéficiaires. Ces trois formes d'appropriation résultent des divergences ou de la conformité des pratiques et des objectifs des deux partenariats des ONG.

En plus de ces trois niveaux d'ampleur d'appropriation, sa profondeur peut être institutionnelle, communautaire ou citoyenne. Elle est institutionnelle dans la mesure où elle se limite à une prise en charge organisationnelle animée par une équipe professionnelle. Elle est communautaire quand les bénéficiaires ou les usagers participent activement et de manière déterminante à la prise en charge de l'aide. Elle est citoyenne, dans le cas où, en plus de l'appropriation institutionnelle et communautaire, des citoyens qui ne travaillent pas directement sur le projet et n'en sont pas des bénéficiaires directs contribuent à la prise en charge de l'aide. Comme dans le cas des différents niveaux d'ampleur, ces différentes formes d'appropriation sont déterminées par l'alignement de l'aide sur les priorités des bénéficiaires.

### Références bibliographiques

- Dreher, A., D.J. Koch, P. Nunnenkamp et R. Thiele (2008). "NGO aid-well targeted to the needy and deserving?" In: *Vox. Edition of May 20*.
- Dreher, A., F. Mölders et P. Nunnenkamp (2007). Are NGOs the Better Donors? A Case Study of Aid Allocation for Sweden. Kiel Institute for the World Economy, *Working Paper* 1383. Kiel.
- Edwards, M. D. et Hulme (1996). "Too Close for Comfort? The Impact of Official Aid on Non-governmental Organizations" *World Development* 24 (6): 961-973.
- Fruttero, A. et V. Gauri (2005). "The Strategic Choices of NGOs: Location Decisions in Rural Bangladesh". *Journal of Development Studies* 41 (5): 759-787.
- Koch, D-J., A. Dreher, P. Nunnenkamp et R. Thiele (2009). "Keeping a Low Profile: What Determines the Allocation of Aid by Non-Governmental Organizations?" In: *World Development* 37, 5: forthcoming.
- Long, N. (dir.) (1989). *Encounters at the Interface. À Perspective in Social Discontinuities in rurale Development*. Wageningen Studies in Sociology 27, Wageningen: Agricultural University.
- Long, N. (1996). "Globalization and Localization: New Challenges to Rural Reasearch". In: Moore, H. (ed.) *The Future of Anthropological Knowledge, London, Routledge*: 37-59.
- Nunnenkamp, P., Weingarh, J. et Weisser, J. (2008). "Is NGO Aid Not So Different After All? Comparing the Allocation of Swiss Aid by Private and Official Donors" *Kiel Working Papers* 1405, Kiel Institute for the World Economy.
- OCDE (2009). *Société civile et efficacité de l'aide. Enseignement, recommandation et bonnes pratiques*, OCDE, Paris.
- Olivier de Sardan, J.-P. (1995). *Anthropologie et développement. Essai en socioanthropologie du changement social*. Paris : APAD-Karthala.

Olivier de Sardan, J.-P. et T. Bierschenk (1993). « Les courtiers locaux du développement ». *Bulletin de l'APAD* 5: 71-76.

Olivier de Sardan, J.P. (2008). « Le développement comme champ politique local », *Le bulletin de l'APAD*, n° 6, Numéro 6 [en ligne], mis en ligne le 10 mars 2008 : <http://apad.revues.org/document2473.html>. Consulté le 14 octobre 2009.

Ryfman, P. (1996). *La question humanitaire. Histoire, problématiques, acteurs et enjeux de l'aide humanitaire internationale*, Paris, Ellipses.

### 3. ÉCONOMIE SOCIALE ET MONDIALISATION AU QUÉBEC : GENÈSE D'UNE UTOPIE SOCIALE POST-LIBÉRALE

De Leon Arled Florez, sous la direction de Paul Leduc Browne, Université du Québec en Outaouais

*« Si chaque instrument pouvait réaliser leur travail, obéissant ou anticipant la volonté des autres..., Si les navettes tissaient toutes seules, si l'archet jouait les cithares sans une main pour le guider et puis, alors, les patrons n'auraient pas besoin de servants, ni les maîtres d'esclaves »<sup>2</sup>.*

Aristote, Politique (Livre I).

#### 1. Introduction

Le développement de l'économie sociale<sup>3</sup> au 19<sup>ème</sup><sup>4</sup> siècle est associé à la « grande transformation » reliée à la création de l'économie de marché et à la révolution industrielle. L'essor actuel de l'économie sociale est en rapport direct avec les grands changements jouant un rôle dans la mondialisation<sup>5</sup> néolibérale<sup>6</sup> : la révolution technologique<sup>7</sup> et la création du marché mondial autorégulateur (Polanyi, 1983: 71).

<sup>2</sup> Traduit librement de l'espagnol par : Maria Sara Florez. Source en espagnol (Mesa, 2010: 81).

<sup>3</sup> Le domaine de l'économie sociale regroupe l'ensemble des activités et organismes, issu de l'entrepreneuriat collectif, c'est-à-dire l'ensemble des mouvements coopératif et mutualiste et celui des associations (D'Amours, 2000: 15). La littérature concernant l'économie sociale est vaste et les définitions nombreuses. Il existe un flou conceptuel autour de la définition du concept d'économie sociale. « Chaque auteur choisit une caractéristique ou un attribut pour l'ériger en critère de démarcation » (Browne, 1999:147) ; « Il n'y a pas une, mais au moins quatre façons de définir l'économie sociale » (D'Amours, 1997: 9) ; « Au niveau théorique, le constat de l'absence d'une acception minimale du concept d'économie sociale et d'une définition opératoire de celle-ci est partagé » (Côté, 2003:8). Malgré les difficultés épistémologiques autour de la définition d'économie sociale, le présent travail pose comme hypothèse de départ le fait de concevoir l'*économie sociale* comme étant une politique sociale de l'État. La tendance à extrapoler le terme d'*économie sociale* à l'ensemble des traditions et des organismes communautaires est, d'après nous, l'un des facteurs qui a rendu difficile la délimitation et la compréhension de l'*économie sociale* et qui a empêché un consensus quant à sa définition. D'après Louis Favreau : « L'action communautaire autonome, c'est s'associer pour revendiquer ou pour résister, c'est s'associer pour éduquer, c'est s'associer pour développer des services collectifs locaux... L'entreprise collective ou sociale, c'est s'associer pour entreprendre » (Favreau, 2008: 105).

<sup>4</sup> Gislain et Deblock (1989) font remonter les origines de l'économie sociale aux utopistes des 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles qui, en réaction à la conception économique libérale, prônent des formes primitives de communisme, le partage égalitaire de la propriété foncière, la mise sur pied de coopératives de consommation, d'institutions de secours mutuels et de crédit bancaire accessible aux travailleurs (D'Amours, 2000: 6). Voir aussi : (Petitclerc, 2007).

<sup>5</sup> Malgré qu'il existe le mot globalisation, on utilise dans ce travail le terme mondialisation. On sait que ces deux termes, en français, ne sont que deux traductions alternatives d'un même substantif anglo-saxon, *globalization*. Comme on peut le constater, le mot globalisation en anglais est beaucoup plus répandu que la notion de mondialisation en français. Les deux notions, telles que nous les connaissons aujourd'hui, sont apparues dans les années 1960 et ont connu un réel essor à partir des années 1980. Une bonne compilation des différentes tendances

La convergence de ces processus constitue la prémisse de ce que Robert Castel a défini comme la nouvelle question sociale. Hier comme aujourd'hui, c'est au tour de la question sociale que convergent économie sociale et mondialisation.

Il s'agit, à notre avis, de la convergence de deux utopies sociales en litige.

Notre objectif est celui d'explorer les prémisses historiques de cette convergence et les contradictions autour de l'enjeu des alternatives qu'elle implique.

Une étude théorique nous permet de proposer deux hypothèses : celle de la mondialisation en tant qu'inflexion historique régressive du système capitaliste et celle de l'économie sociale en tant qu'élément de la genèse d'une utopie sociale postlibérale. Ces hypothèses, issues de l'analyse des mutations du monde du travail, de la mondialisation ainsi que des tensions au sein des organismes associatifs, vont nous permettre d'explorer les rapports de convergence entre économie sociale et mondialisation néolibérale au Québec.

---

d'interprétation du phénomène de la mondialisation est celle de : (Scholte, 2005). Aussi : (Beaujard, Berger, Laurent et Norel, 2009).

<sup>6</sup> La mondialisation néolibérale a été l'essai d'application à l'échelle planétaire des formules du modèle néolibéral, surtout à travers le FMI et la BM. Le néolibéralisme est une politique économique qui tend au niveau national à réduire l'intervention étatique dans les domaines économique et social. Il défend, en tant que panacée du développement économique et social, le libre marché de l'argent, des marchandises et du travail. Il ne rejette pas toute l'intervention étatique, par contre, il l'utilise pour éliminer les barrières protectionnistes, privatiser les entreprises publiques de l'État et « flexibiliser » les normes du travail. Le néolibéralisme troque la régulation de l'État pour le marché et subordonne la société tout entière, à travers l'État néolibéral, aux besoins du capital transnational.

La théorie néolibérale émerge durant la Seconde guerre mondiale en réaction aux politiques économiques keynésiennes qui se dessinaient afin de contrôler les effets de l'effondrement du marché libre amorcé en 1929. Les partisans du libéralisme à outrance se sont organisés dans la Société du Mont-Pèlerin en Suisse (1947) pour fustiger l'État interventionniste qui s'affirmait. À leurs yeux, toute intervention de l'État dans le champ de l'économie ne pourrait conduire qu'à des dysfonctionnements, pire, au totalitarisme. Au niveau international, le néolibéralisme est synthétisé dans le célèbre « consensus de Washington ».

Les penseurs les plus marquants de la pensée néolibérale sont : Friedrich Hayek, Milton Friedman, George Stigler et Maurice Allais. Les ouvrages classiques de la pensée néolibérale sont : (Hayek, 2007), et celui de : (Friedman, 1990).

<sup>7</sup> Cette révolution est inexorablement liée aux travaux des éminents scientifiques de nationalité américaine Norbert Wiener (1894-1964) et John Louis Von Neumann (1903-1957). Le premier était fils de parents d'origine russe et créateur de la cybernétique. Le deuxième est né en Hongrie et fut engagé dans la recherche pour développer un ordinateur grâce au processus de miniaturisation qu'avait suivi la découverte en 1947 dans les laboratoires de Bell Téléphone de l'effet transistor. Tout ça, dans le but de prouver qu'une équipe était capable de réaliser les calculs complexes pour le projet de la pompe d'hydrogène. Voir : (Mesa, 2010: 85-87). Il faut souligner aussi le sens humaniste de Wiener en tant que père de la cybernétique. Il était en mesure de percevoir peut-être mieux que personne les conséquences à long terme des nouvelles technologies de l'automatisation. Il dénonça les dangers d'un possible chômage généralisé et permanent : « Si ces modifications de la demande de travail nous tombent dessus de façon désordonnée et aléatoire, il se peut bien que nous entrions dans la plus grande période de chômage jamais vue à ce jour » dans : (See Noble, 1984: 75). Cité par : (Rifkin, 1996: 124-125). Wiener, a écrit Rifkin, finit par tant redouter l'avenir *high-tech* que lui et ses collègues étaient en train de créer, qu'il sollicita une audience auprès de Walter Reuther, président du Syndicat ouvrier de l'industrie automobile (UAW). Dans une lettre peu commune, il y expliquait que la révolution cybernétique « mènera inéluctablement à l'usine sans employés » et que, « dans le contexte de la société industrielle actuelle, le chômage produit par de telles usines ne saurait être que désastreux », et promettait à Reuther son soutien loyal pour toute campagne nationale concertée que le mouvement syndical voudrait bien lancer sur la question. » Voir : Norbert Wiener à Walter Reuther, 13 août 1949, Wiener Papers, archives du MIT. Cité par : (Rifkin, 1996: 125).

L'un des fils conducteurs de cette recherche est lié à l'étude de Karl Polanyi, en particulier la théorie de l'*encastrement* des relations sociales dans l'économie<sup>8</sup>. L'accent mis sur le problème du changement, et surtout sur le rythme du changement (Polanyi, 1983: 64-65,67), furent deux éléments très utiles à notre étude. L'analyse des métamorphoses de la question sociale ainsi que le développement du concept de la « société salariale »<sup>9</sup> par Robert Castel (1995, 2009) le furent aussi. L'analyse des dynamiques et contradictions au sein du monde associatif, se base sur les paramètres théoriques de l'étude de Bernard Eme (2001) et de son utilisation de la théorie de l'*encastrement* et les *mondes vécus*<sup>10</sup>.

## 2. La « nouvelle question sociale » et l'inflexion régressive

La crise structurelle du travail est la prémisse décisive de la situation actuelle, selon nous. Le trait essentiel de cette crise est l'effritement du compromis social entre le capital et le travail. Le début des années 1980 marque le moment où s'affirme le choix d'une politique économique d'inspiration néolibérale<sup>11</sup>. Depuis lors, le travail est devenu la principale variable d'ajustement (Castel, 2009: 97). Dans ce contexte, et selon Robert Castel, « la question sociale peut se formuler comme la question de la réorganisation du travail » (Castel, 1995: 181).

Le succès du capital sur le travail n'a pas seulement miné la position stratégique du travail dans la société, mais aussi les possibilités d'accumulation du capital dans les pays développés

---

<sup>8</sup> Bernard Eme donne à la théorie de l'encastrement une acception différente à celle de Polanyi ; celle d'Eme qui découle d'une perspective sociologique est utilisée pour expliquer le problème posé pour l'institutionnalisation de l'économie sociale.

<sup>9</sup> D'après Robert Castel, Michel Aglietta a été le premier théoricien de cette catégorie sociale, analysée sous ses principales facettes par l'école de la régulation : « Dans une société salariale, tout circule, tout le monde se mesure et se compare », mais sur la base de l'*inégalité des positions*. (Castel, 2009: 17). Voir aussi : (Aglietta et Brender, 1984).

<sup>10</sup> « La reproduction symbolique des mondes vécus chez Jürgen Habermas se réalise grâce au l'agir communicationnel dans les composants de la culture, de la solidarité et de l'autoréalisation personnelle. Soit la triade du sens (Le *nous* culturel), du lien (le *nous* social) et de la subjectivité (le *je*) », (Eme, 2001: 42 ; Habermas, 1987).

<sup>11</sup> Au Québec le modèle néolibéral ne semble pas avoir eu un impact considérable : « Si l'on excepte une courte période au milieu des années 1980, aucun parti politique québécois au pouvoir n'a mis de l'avant un programme explicitement néolibéral (...). En somme, le gouvernement du PLQ qui a été élu en avril 2003 est le premier gouvernement québécois à mettre de l'avant un programme néolibéral visant à transformer en profondeur le modèle québécois » (Lévesque, 2004: 110 - 111). Depuis une autre perspective, on affirme que : « On ne peut pas constater que le tout néolibéral, que certains acteurs sociaux ont claironné dès le début des années 1980, ne s'est jamais vraiment matérialisé (du moins jusqu'au début des années 2000) (Jetté, 2008: 361). « Le mouvement de privatisation n'a donc pas connu l'ampleur que les partisans du néolibéralisme auraient souhaitée, ni celle que lui auraient prêtée certains défenseurs du providentialisme. Il faut toutefois noter que certains domaines de services, tels que les services à domicile (Vaillancourt, Aubry et Jetté, 1997), ont tout de même fait l'objet d'une poussée de privatisation dans la seconde moitié des années 1980. Néanmoins, la grande majorité des établissements et des services sociosanitaires n'ont pas été soumis à un processus radical de privatisation » (Jetté, 2008: 166). « De fait, au Québec (comme au Canada), « la privatisation (a) signifi(é) généralement l'introduction de nouvelles méthodes efficaces de gestion hospitalière et non pas une remise complète des hôpitaux dans les mains d'intérêts privés » (Guérin, 1987a: 23 ; Jetté, 2008: 167). Ces affirmations semblent ignorer les mesures d'accent clairement néolibéral du gouvernement du Parti québécois entre 1996 et 2001. Et le penchant du modèle de développement du Québec surtout à partir des années 1990. Cette affirmation ignore aussi les capacités de mutation et d'innovation du modèle néolibéral depuis les années 1980. À ce sujet voir : (Peck et Tickell, 2001).

(Wallerstein, 2008). La menace d'effondrement du système capitaliste<sup>12</sup> a poussé le capital à s'étendre dans le cadre d'un projet global : la mondialisation néolibérale<sup>13</sup>. Il s'agit d'un « transfert du processus d'accumulation de capitaux collectifs du niveau national au niveau transnational, accompagné de l'édification d'un « réseau habilitant mondial », un quasi-État de capital » (Teeple, 2004). Cette phase d'expansion intensive du capital marque un retour aux formes d'accumulation extra économiques propres au capitalisme précoce<sup>14</sup>.

La création d'un marché mondial *autorégulateur*<sup>15</sup>, a écrit Polanyi, implique un bouleversement social sans précédent à l'échelle planétaire. « La maîtrise du système économique par le marché a des effets (importants) sur l'organisation toute entière de la société : elle signifie tout bonnement que la société est gérée en tant qu'auxiliaire du marché. Au lieu que l'économie soit encadrée dans les relations sociales, ce sont les relations sociales qui sont encadrées dans le système économique » (Polanyi, 1983: 88).

La transition de l'économie de marché régulé à l'économie de marché mondial autorégulateur mine les fondements d'existence du marché et de l'État national ou de providence<sup>16</sup>. Dans le cadre de la mondialisation, la nouvelle révolution technologique n'implique pas la « fin du

---

<sup>12</sup> Pour l'objet de notre étude, il faut signaler que nous comprenons le capitalisme en tant que mode de production basé sur la propriété privée des moyens de production, dans le but de l'exploitation salariale de la force de travail humain comme source de richesse, pour maximiser les profits par l'obtention de la plus-value. Sa contradiction fondamentale réside dans le mode social de production et dans le caractère privé d'appropriation. Il existe de nombreuses façons de maximiser les gains dans le capitalisme : par exemple par des transactions foncières, commerciales ou financières, mais, l'exploitation de la force de travail par le salaire fut la source et à la base de la richesse dans le système capitaliste moderne. Le mobile essentiel du système n'est autre que la recherche du profit sans limite. Voir : (Marx, 1968: 246), etc.

<sup>13</sup> Il semblerait que le début de ce processus date de 1970, et, est associé à quatre événements historiques selon nous : la crise monétaire de 1971, le coup d'État au Chili en septembre 1973, la crise pétrolière de 1973 et la chute du système socialiste en 1989. Cependant, le concept de mondialisation entre en scène dans les années 1980. Même si la mondialisation peut être assumée comme une face d'expansion particulière du système capitaliste, à notre avis, on ne peut pas l'identifier avec la tendance historique générale, quasi impersonnelle du capitalisme à l'expansion.

<sup>14</sup> Dans une acception du concept, l'accumulation extra-économique fait référence aux formes d'extraction de plus-value basées dans les méthodes de coercition, de violence, de prédation et d'expropriation, qui rappellent des moments d'« accumulation primitive ». Voir : Harvey, David. *The "New imperialism": Accumulation by Dispossession*. Source: <http://actuelmarx.u-paris10.fr/num35.htm#abstracts>. Dans une autre acception du concept, plutôt d'accent corporatiste, l'accumulation extra-économique est compris comme : « les facteurs invisibles ou immatériels ou les interdépendances non marchandes », Voir : (Veltz, 1997) et (Greffé, 1992), cité dans : (Comeau, Favreau, Lévesque, Mendell, 2001: 4-5). « On redécouvre l'importance de facteurs comme la confiance, la cohésion sociale et la proximité, qui réduisent les coûts de transaction entre les entreprises dans une même filière de même qu'entre les entreprises et leur territoire d'ancrage (de la concurrence) et de la hiérarchie (l'autorité), la coopération (l'association, les réseaux, la collaboration des institutions de proximité...) s'impose également comme modalité de coordination de l'activité de développement ». Voir : (Favreau, 2008: 75).

<sup>15</sup> Pour Polanyi, le trait essentiel du *marché autorégulateur* est celui d'« une économie gouvernée par les prix du marché (ou prix courant) et par eux seuls » (Polanyi, 1983: 71).

<sup>16</sup> D'après François-Xavier Merrien, « La notion de crise de l'État-providence devient l'expression de l'époque. Elle trouve son origine dans les laboratoires d'idées néolibéraux des années 1970. Dans les années 1970-80, l'expression fait référence à deux éléments : la crise financière des États-providence et la crise de légitimité. Mais le second terme est celui qui compte le plus. Le rapport des experts de l'OCDE de 1981 : *La crise de l'État-providence* est une des publications les plus marquantes du début des années 80 » (Merrien, 1997: 107). Depuis lors, les critiques de l'État-providence parcourent tout le spectre des positions politiques.

travail »<sup>17</sup>, mais sa réduction et la dévaluation généralisée de la force de travail, de même que sa précarisation.

Tous ces bouleversements provoqués par la mondialisation représentent, à notre avis, une inflexion historique régressive du système capitaliste dans son ensemble.

### 3. L'économie sociale et la genèse de l'utopie<sup>18</sup> postlibérale

L'inflexion historique régressive du système capitaliste comporte un projet utopique postlibérale (Polanyi, 1983). Il s'agit de passer du modèle de rationalisme libéral, « Liberté - égalité - concurrence fraternelle » (Deblock, Gislain, 1987: 19) à, d'après nous, un autre modèle postlibérale, de « liberté - inégalité - association fraternelle »<sup>19</sup>. Cette transition marquée par l'effritement de la « société salariale » avec ses effets de rupture du tissu social ; ainsi que par l'émergence d'un nouveau modèle d'intégration sociale démarqué du modèle d'intégration de la « communauté libérale »<sup>20</sup> (Dworkin, 1996). Il s'agit d'un changement de référent de la souveraineté. Celle du peuple, pour celle du marché; Celle de l'individu, pour celle de la communauté. « La souveraineté du marché n'est pas un complément à la démocratie libérale, mais bien une alternative à toute forme d'organisation politique »<sup>21</sup> (Hobsbawn, 2009: 106,109)<sup>22</sup>.

Dans ce contexte, le modèle du rationalisme associatif de l'économie sociale basé dans la « liberté - égalité - association fraternelle » (Deblock, Gislain, 1987: 19) recouvre un peu de sa vigueur. La convergence entre économie sociale et mondialisation néolibérale, représente au même temps, la convergence de deux rationalismes utopiques opposés<sup>23</sup> ; mais, qui ont en commun, un projet

<sup>17</sup> Dans son essai « La fin du travail », signé par le déterminisme technologique, Rifkin pensait que lorsque le capital aurait établi son contrôle sur le processus de production, en se basant sur les nouvelles technologies et un chômage généralisé, le travail ne serait plus nécessaire. Néanmoins, à la fin de l'essai, il récapitule : « La fin du travail » ne signifie pas la fin de l'emploi : « dans un future prévisible, la majeure partie de la population devra continuer de travailler dans l'économie de marché classique pour gagner sa vie, même si le temps de travail continuera à diminuer » (Rifkin, 1996: 328).

<sup>18</sup> Même si le concept d'utopie a, entre autres des définitions telles que : « conception ou projet qui pareil irréalisable » (Robert, 1977: 2056), à notre avis le trait essentiel des utopies sociales est le modèle des relations sociales qui proposent.

<sup>19</sup> Liberté déterminée dans chaque cas dans un cadre juridique donné. Égalité ou inégalité, relative à la régulation ou non du marché. Et la fraternité dépendant du modèle d'intégration.

<sup>20</sup> Selon Ronald Dworkin, la vie collective d'une communauté politique inclut ses actes politiques officiels : législation, adjudication, coaction, et autres fonctions du gouvernement. (Dworkin, 1996: 176). « L'argument de l'intégration (libéral) ne suppose pas que le bon citoyen va se préoccuper du bien être de ses congénères, mais, par contre, il affirme qu'il doit se préoccuper de son propre bien être, et, en vertu de cette préoccupation, il doit s'intéresser à la vie morale de la communauté à laquelle il fait partie » (Dworkin, 1996: 163).

<sup>21</sup> « En effet, en déniait la nécessité de prendre des décisions politiques qui justement portent sur l'intérêt général ou sur celui de groupes particuliers, le marché privilégie la somme des choix, rationnels ou non, d'individus à la recherche de leur bien-être personnel » (Hobsbawn, 2009: 109).

<sup>22</sup> « (...), il est devenu évident, écrit Eric Hobsbawn, que l'utopie d'un marché mondial apatride et du laissez faire économique a vécu » (Hobsbawn, 2009: 118).

<sup>23</sup> L'économie sociale fait partie des mouvements et courants alternatifs, anticapitalistes et altermondialistes (Favreau, 2008: 119; Favreau, Fréchette, Lachapelle, 2010). Ce qui en dit long sur son image d'opposition au néolibéralisme.

alternatif au libéralisme régulé et au socialisme étatisé. Cette convergence, à notre avis, est en train de produire une symbiose et un nouveau modèle de communauté. C'est là où, à notre avis, se trouve la genèse de l'utopie sociale post libérale. Deux processus convergent et mènent à sa gestation : l'effritement de la « société salariale » et la crise du mouvement associatif.

### 3.1 L'effritement de la « société salariale »

« En pensant le sens des mots » « effritement », signifie exactement que la structure de ce type de société se maintient (ou se maintenait) alors que son système de régulation se fragilise (Castel, 2009 : 95).

La révolution technologique a émancipé le capital de son compromis social avec le travail. Elle a aussi miné la capacité du contrôle du travail sur le capital<sup>24</sup>. Le travail, a perdu en même temps son rôle comme articulateur du tissu social. Les effets de la révolution technologique ne sont qu'évidents. Le chômage généralisé et la précarisation du travail sont corollaire de cette situation. À cet égard, on parle du phénomène de « désaffiliation » sociale, ce que n'implique pas nécessairement une absence complète de liens, mais l'absence d'inscription du sujet dans des structures qui portent un sens (Castel, 1995: 416).

« Le marché « autorégulé » (...) ne détruit pas seulement des emplois, il détruit aussi les politiques sociales et le type de liens sociaux qu'elles maintiennent » (Castel, 2009: 108). L'avenir du travail salarié et du système de régulations qu'il commandait apparaît profondément miné (Castel, 2009: 98). La réflexion actuelle sur le travail conduit à minimiser, voire à remettre totalement en question l'importance du travail dans la société (Castel, 2009: 101). Parler de disparition ou même d'effacement du salariat représente donc aujourd'hui, du point de vue quantitatif, une contre-vérité (...), parler de la perte de la centralité du travail repose sur une énorme confusion qui assimile que le travail a perdu son importance (Castel, 2009:106). Le chômage de masse et la précarisation du travail sont les deux grandes manifestations d'une déstabilisation profonde des régulations de la société salariale (Castel, 2009: 96). L'hégémonie du marché s'impose à la mesure de l'affaiblissement des régulations du travail (Castel, 2009: 107).

---

<sup>24</sup> Le concept du contrôle est clé dans le monde du travail, sa signification est en particulier soulignée pour la *Labor's history* des États-Unis. La relation du contrôle sur l'organisation du travail et la logique du développement capitaliste est analysée entre autres pour : (Braverman, 1974) ; (Montgomery, 1979) ; On ne peut pas délaissier non plus l'autre classique sur le sujet du contrôle, celui de : (Gordon, Edwards, Reich, 1982). Pour une perspective latino-américaine voir : (Sotelo Valencia, 2007).

### 3.2 La « crise »<sup>25</sup> du mouvement associatif

Dès 1995, Jean-Louis Laville avait aperçu la tendance de l'économie sociale à l'adaptation à la logique capitaliste et avait dénoncé une certaine tendance à l'hybridation de l'économie solidaire (D'Amours, 1997: 18)<sup>26</sup>. Quelque temps après, dans un petit ouvrage, Paul Leduc Browne (1996) avait averti des dangers liés à la perte d'autonomie des organismes communautaires, pouvant résulter en une trop forte dépendance des appuis gouvernementaux. En particulier, la modification de leur mission et la réduction de la capacité à innover furent observées (Joyal, 1999: 54). Le constat de la scission du mouvement communautaire en deux branches soit « l'économie associative » avec le Chantier et la branche « organisations communautaires autonomes » avec le comité consultatif de l'Action communautaire autonome, est plus récent. La très grande majorité des organismes communautaires de cette seconde branche, « ne s'identifieront pas... et même se refuseront à développer une identité liée à l'économie sociale » (Favreau, 2008: 100).

On parle de « crise larvée, mais profonde de l'associativité » (Eme, 2001: 27)<sup>27</sup>. Cette crise ne relève pas fondamentalement des registres du social ou de l'économique où, bien que les indicateurs apparaissent fragiles, les associations semblent se développer (Eme, 2001: 27). Cette crise est due à l'emprise grandissante des logiques technico-instrumentales au détriment des logiques civiques de solidarité entre les membres (Eme, 2001: 28). Dans ce sens, l'association n'est pas seulement « fille de la nécessité »<sup>28</sup> (Desroches, 1976 ; Eme, 2001: 39), mais aussi de la résistance aux logiques technico-instrumentales qui déstructurent les cadres collectifs de la vie quotidienne (Eme, 2001: 32).

Néanmoins, le fait associatif n'est pas par essence cet acteur de changement et de la résistance, souvent décrit dans les milieux mêmes des associations. L'éruption associative n'est compréhensible qu'en la rapportant aux apprentissages antérieurs. Dès ce point de vue, la modernité associative ne prend sens que dans une certaine continuité avec le passé (Eme, 2001: 33). Le penchant philanthropique, la mise en œuvre d'une politique de proximité, ne peut que s'inscrire dans des actions proches des logiques instrumentales des pouvoirs publics (Procacci, 1993; Eme, 2001: 40).

---

<sup>25</sup> On parle de crise au sens précis que Claus Offe (1988) donne à ce mot : « une situation où les institutions établies et les allant de soi se trouvent subitement remis en question, où surgissent des difficultés inattendues, mais fondamentales, où enfin l'avenir est ouvert » Cité par : (Castel, 2009: 14).

<sup>26</sup> Louis Favreau écrit qu'« il n'est pas certain que l'hybridation des ressources dont il est question soit le propre de l'économie solidaire. On peut observer que ce type d'hybridation est présent dans le développement de très petites entreprises (TPE privées aussi, dans le secteur associatif sans activités économiques » (Favreau, 2008: 14).

<sup>27</sup> Bernard Eme parle de « crise des nébuleuses associatives » (Eme, 2001: 27).

<sup>28</sup> « Cette image d'une économie trouvant ses origines dans la nécessité matérielle minimise les résistances culturelles au salariat comme vecteur des nouveaux modes de domination et d'exploitation » (Eme, 2001: 39). En même temps, « cette représentation morale, qui se cristallise en partie dans l'énonciation d'une certaine « paresse ouvrière » occulte la signification de celle-ci comme *résistance* » (Perrot, 1993: 9; Eme : 2001: 39). Voir aussi : (Favreau, 2008, bas de page, 14).

Dans ce contexte, « les associations furent mises dans le dilemme de la reproduction ou le renouvellement des mondes vécus et la nécessité de tenir compte des contraintes de plus en plus grandes et complexes des systèmes économiques et des systèmes politico-administratif – qui imposent toujours davantage certaines formes du social sous l’emprise du droit » (Eme, 2001: 41).

Dans ce panorama, « les organisations associatives se constituent à travers un double « encastrement » (Laville, Sainsaulieu, 1998 ; Eme, 2001: 41). Cet encastrement est d’abord politique puisque ces associations participent à la sphère publique. Il est aussi technico-économique, au sens où les associations participent à la production d’activités économiques selon une rationalité instrumentale en rapport avec l’économie de marché. De ce double encastrement, il s’ensuit une polarité associative produisant des équilibres fragiles entre les diverses formes d’intégration et d’émancipation des individus dans la société » (Eme, 2001: 41-42).

Dans une autre perspective, la pacification des rapports sociaux entre les individus (Gauchet, 1999), de même qu’entre les entreprises, les associations, les collectivités locales, et l’État, les déstabilisent et les fragilisent. « Car, c’est en partie à travers le conflit, (...) qu’elles pouvaient prendre leur place et acquérir une légitimité » (Eme, 2001: 55).

L’encastrement technico-instrumental des associations dans les espaces locaux devient prédominant au détriment de l’encastrement politique qui supposerait l’instauration de réels espaces publics de débats et de négociation, en favorisant les modalités symboliques de fondation des mondes vécus (Eme, 2001: 51, 55).

Il nous semble que la déconstruction des mondes vécus, à travers l’encastrement politique et économique du fait associatif, s’inscrit dans la logique de la genèse de l’utopie sociale postlibérale, en poussant le rationalisme associatif vers une symbiose avec l’utopie de marché néolibéral. Il ne s’agit pas, dans ce cas, d’une simple instrumentalisation du communautaire, mais, d’une incorporation du rationalisme associatif dans un nouveau modèle d’intégration sociale à caractère postlibéral.

## **Conclusion**

Malgré les limitations propres à une analyse théorique et celle de la complexité de la mondialisation, nous avons démontré certains traits d’une inflexion historique régressive du système capitaliste dans son ensemble. Nous avons aussi démontré qu’au cœur de la question sociale se trouve le monde du travail et l’effritement de la société salariale.

Dans ce contexte, nous avons pu constater la dynamique contradictoire des organismes de l’économie sociale dans un processus de convergence avec la mondialisation néolibérale.

L'hypothèse de la genèse d'une utopie sociale postlibérale semble être, à notre avis, la synthèse de cette convergence des utopies sociales issues de rationalismes différents mais qui ont en commun, un projet alternatif au libéralisme régulé et au socialisme étatisé.

La tendance à l'« encastrement institutionnel » de l'économie sociale, montre en même temps un processus de transformation de l'État dans ses fonctions. Le penchant de l'État post Keynésien vers la régulation de la société, est évident.

La limitation de cette approche face aux rapports entre économie sociale et mondialisation néolibérale découle autant du profil théorique de l'analyse que de l'avenir historique de la dynamique de développement du mouvement communautaire.

Néanmoins, en rapport à l'économie sociale, on ne peut pas oublier le commentaire perspicace de Martine d'Amours, qui note que l'économie sociale « est plutôt un élément d'un modèle global d'économie et de société. L'économie sociale prendra la couleur que la société québécoise se donnera » (D'Amours, 1997: 8).

## **Bibliographie**

- Aglietta, Michel et Anton Brender (1984). *Les Métamorphoses de la société salariale*. Paris : Calmann-Lévy.
- Anderson, Bénédicte (1993). *Comunidades Imaginadas. Reflexiones sobre el origen y la difusion del nacionalismo*. Mexico : Fondo de Cultura económica.
- Arrigui, Giovanni et Berverly Silver. « Capitalisme et (des) ordre mondial ».
- Beaujard, Philippe, Laurent Berger et Philippe Norel. (dir.) (2009). *Histoire globale, mondialisations et capitalisme*. Paris : La Découverte, pages, 227-260.
- Beaujard, Philippe, Laurent Berger et Philippe Norel (dir.) (2009). *Histoire globale, mondialisations et capitalisme*. Paris : La Découverte.
- Bélanger, Claude (2000). *Québec Nationalism*,  
Source : <http://faculty.marianopolis.edu/c.belanger/QuebecHistory/events/natpart1.htm>.
- Bellemare, Geneviève (2003). *La politique de soutien au développement local et régional : contribution au processus de la mondialisation économique et renforcement de l'appareil étatique québécois*. Mémoire de maîtrise. Ottawa : Université d'Ottawa.
- Bergquist, Charles (1996). "The Social Origins of US Expansionism" dans : *Labor and the course of American democracy. US History in Latin American Perspective*. London: Verso.
- Blais, Marie-Claude (2007). *La solidarité, histoire d'une idée*. Paris : Gallimard.
- Bobbio, Norberto (1996). *Droite et Gauche. Essai sur une distinction politique*. Paris : Seuil.
- Boivin, Louise et Mark Fortier (1998). *L'Économie sociale. L'avenir d'une illusion*. Québec : Fides.

- Boucher, Jacques (2001). « Transformations Sociales et Orientation de Société », dans : Jacques, L. Boucher, Gueorgui, Fotev et Svetla Koleva. (dir). Mutations de Société et Quête de Sens. Sofia : Éditions, Lik, pages. 19-44
- Boutin, Gérald et Le Cren (2004). Frédéric. Le partenariat : entre utopie et réalité. Montréal : Editions nouvelles.
- Braudel, Fernand (1979c). Civilisation matérielle, économie et capitalisme XV<sup>ème</sup>-XVIII<sup>ème</sup> siècles. Paris : Armand Colin.
- Castel, Robert (1995). La métamorphose de la question sociale. Une chronique du salariat. Paris, Fayard.
- Castel, Robert (2009). La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu. Paris : Seuil.
- Chussodovsky, Michel (1998). La mondialisation de la pauvreté. Montréal.
- Comeau, Yvan, Louis Favreau, Benoît Lévesque et Marguerite Mendell (2001). Emploi, économie sociale, développement local, les nouvelles filières. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Côté, Denyse (2003). « Le débat québécois sur l'économie sociale : "mais que sont nos politiques devenues" ? », dans : Tremblay, Manon et Masson, Dominique. Les transformations des politiques publiques au Canada : quels enjeux pour les femmes à l'aube du 21<sup>ème</sup> siècle ? Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Côté, Denyse (1999). « Délestage tapageur ou décentralisation tranquille », dans : Québec, Fides, Le Devoir, pages 341-350.
- D'Amours, Martine (1997). L'économie sociale au Québec. Montréal, IFDEC, pages 7-21.
- D'Amours, Martine (2000). Procès d'institutionnalisation de l'économie sociale au Québec. Cahiers du CRISES, Collection "Working Papers", n° 0003, janvier.
- Dworkin, Ronald (1996). Liberal community, California Low review inc, 1989; La comunidad liberal. Bogotà : Uniandes, Siglo del Hombre eds.
- Deblock, Christian et Jean-Jacques Gislain (1988). « L'économie social en perspective : émergence et dérive d'un projet de société », Chicoutimi : Jean-Marie Tremblay.
- Desroche, H. (1976). Le Projet coopératif, Paris : Éditions ouvrières.
- Dion, Léon (1975). Nationalismes et politique au Québec.
- Eme, Bernard (2001). « Les associations au les tournements de l'ambivalence », dans : Laville, Jean Louis., *et al.* Association démocratie et société civile. Paris, La Découverte, Syros.
- Esping-Andersen, Gøsta (1999). Les trois mondes de l'État-providence. Essai sur le capitalisme moderne. Paris : Presses universitaires de France.
- Epinette, François (1998). La question nationale au Québec. Que-sais-je ? Paris : Presses Universitaires de France.
- Favreau, Louis (2008). Entreprises collectives. Les enjeux sociopolitiques et territoriaux de la coopération et de l'économie sociale. Québec : Presses de l'Université du Québec.

- Favreau, Louis (2010). Fréchette, Lucie et Lachapelle, René. Mouvements sociaux, démocratie et développement. Les défis d'une mondialisation solidaire. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Friedman, Milton et Rose Friedman (1990). Free to Choose: A Personal Statement. Harvest Books.
- Gauchet, M. (1998). « Essai de psychologie contemporaine », Le Débat, n° 99, mars-avril.
- Gellner, Ernest (1989). Nations et nationalisme. Trad, de l'anglais par Bénédicte Pineau, Paris : Editions Payot.
- George, Pierre (1979). Le Québec. Que sais-je ? Paris : Presses Universitaires de France.
- Goldfield, Michael (1987). The Decline of Organized Labor in the United States. The University of Chicago.
- Guibernau, Montserrat (1996). Los nacionalismos. Barcelona : Ed. Ariel.
- Guigue, Bruno (2001). L'économie solidaire. Alternative ou palliatif ? Paris, Montréal : Éditions L'Hartmattan.
- Habermas, Jürgen (2003). Après l'État-nation. Une nouvelle constellation politique. Trad., de l'allemand par Rainer Rochlitz, Paris : Fayard.
- Habermas, J. (1987). Théorie de l'agir communicationnel, Paris : Fayard.
- Le discours philosophique de la modernité, Paris : Gallimard (1988).
- Hayek, Friedrich (2007). Droit, législation et liberté : une nouvelle formulation des principes libéraux de justice et d'économie politique. Paris : PUF, coll. « Quadrige ».
- Hobsbawm, Éric, J. (2009). Réflexions sur le XXI<sup>ème</sup> siècle. Trad., de l'anglais par Lydia Zaid., Paris : Adré Versaille éditeur, Monde diplomatique.
- Hobsbawm, Eric (1992). Nations et nationalismes depuis 1780 : programmes, mythe et réalité. Paris : Gallimard.
- Joyal, André (1999). Économie sociale. Le bilan québécois. Montréal : Les élémentaires une encyclopédie vivante.
- Jetté, Christian (2008). Les organismes communautaires et la transformation de l'État providence. Trois décennies de coconstruction des politiques publiques dans le domaine de la santé et des services sociaux. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Kymlicka, Will (2001). Politics in the Vernacular: Nationalism, Citizenship. Oxford: University Press.
- Laville, J. L. et R. Sainsaulieu (sous la dir.) (1998). Sociologie de l'association, Paris : Desclée Brouwer.
- Lamoureux, Diane (1998). « La panacée de l'économie sociale : un placebo pour les femmes ? », dans : Boivin, Louise et Fortier, Mark. L'Économie sociale. L'avenir d'une illusion. Québec : Fides.

- LeBel, George A. (1998). « La reconnaissance de l'économie sociale, ou l'Étatisation du communautaire », dans : Boivin, Louise et Fortier, Mark. *L'Économie sociale. L'avenir d'une illusion*. Québec : Fides.
- Leduc Browne, Paul et H.C. Boyte (1981). *The Backyard Revolution (Understanding the New Citizen Movement)*, Philadelphie: Temple University Press.
- Leduc-Browne, Paul (1996). *Love in a cold World?: The voluntary secteur in an Age of cuts*. Ottawa: Centre for Policy Alternatives.
- Lénine. V.I. (1916). *L'impérialisme État suprême du capitalisme*.  
<http://futurrouge.wordpress.com/2009/12/18/lenine-limperialisme-stade-supreme-du-capitalisme/>
- Lévesque, Benoît et Marguerite Mendell (1999). *L'économie sociale au Québec: éléments théoriques et empiriques pour le débat et la recherche*. Cahiers du CRISES, Collection "Working papers", n° 9908, mars.
- Lévesque, Benoît (1999). « Développement local et économie sociale : éléments incontournables d'un nouvel environnement », *Économie et solidarités*, vol. 30, n° 1.
- Lévesque, Benoît (2004). « Les enjeux de la démocratie et du développement dans les sociétés du nord. L'expérience du Québec ». Dans : Salam Fall, Abdou, Favreau, Louis, Larose, Gérald. *Le sud... et le nord dans la mondialisation. Quelles alternatives ? Le renouvellement des modèles de développement*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, Eds., Karthala.
- Levesque, Benoit (2003). « Fonction de base et nouveau rôle des pouvoirs publics : vers un nouveau paradigme de l'État », *Annales de l'économie publique, sociale et coopérative*, vol. 74, n° 4, pages, 489-513.
- Lipietz, Alain (1989). *Choisir l'audace. Une alternative pour le XXI<sup>ème</sup> siècle*, Paris : La Découverte.
- Marx, Karl (1968). *Le capital*. Livre 1, Paris : Gallimard.
- Merrien, François-Xavier. *L'État-providence*. Collection., *Que sais-je ?* Paris : Presses universitaires de France.
- Merrien, François-Xavier, Raphaël Parchet et Antoine Kernén (2005). *L'État social. Une perspective internationale*. Paris : Armand Colin.
- Mesa, Darío (2010). *La Revolución Científico Técnica y el Colapso del Socialismo Real*. Medellín: La Carreta Editores.
- Minc, A. (1993). *Le Nouveau Moyen Âge*. Paris : Gallimard.
- Noël, Alain (1996). « Vers un nouvel État-providence ? Enjeux démocratiques », *Politique et sociétés*, vol. 15, n° 30, pages, 3-27.
- OCDE (1981). « La crise de l'État providence ».
- Offe, Claus (1988). *Arbeitsgesellschaft. Strukturprobleme ude Zukunfts perspectiven*. Francfort-sur-le-Main : Campus.
- Passet, R. (2001). *La ilusion néolibéral*. Madrid : Debate.

- Peck, Jannie et Adam Tckell (2001). *Neoliberalizing Space*, University of Wisconsin, University of Bristol.
- Perrot, M. (1993). « Préface » dans : Procacci, G. *Gouverner la misère. La question sociale en France 1789-1848*, Paris : Seuil.
- Perroux, François (1995). « La notion de pôle de croissance », dans : *Économie appliquée*, n° 1-2.
- Petitclerc, Martin (2007). « Nous protégeons l'infortune » *Les origines populaires de l'économie sociale au Québec*. Montréal : vlb éditeur.
- Pierre, George (1979). *Le Québec. Que sais-je ?*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Polanyi, Karl (1983). *La Grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*. Trad. par Catherine Malamoud, Paris : Gallimard.
- Procacci, G. (1993). *Gouverner la misère. La question sociale en France 1789-1848*, Paris : Seuil.
- Quinqueton, T. Saul Alinsky (1989). *Organisateur et agitateur*, Paris : Desclée de Brouwer.
- Racine, Nicolas et Paul Y Villeneuve. *Le développement rural et régional au Québec : une approche historique*. Université Laval, (photocopie sans an).
- Rifkin, Jeremy (1996). *La fin du travail*. Paris, La Découverte, Boréal.
- Robert, Paul (1997). *Le Petit Robert*, Paris: Société du Nouveau Littéré.
- Salam Fall, Abdou, Louis Favreau et Gérald Larose (2004). *Le sud... et le nord dans la mondialisation. Quelles alternatives ? Le renouvellement des modèles de développement*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, Eds., Karthala.
- Scholte, Jan Aart (2005). *Globalisation. A Critical Introduction*. Second edition. New York: Palgrave Mcmillan.
- See Noble, David (1984). *Forces of Production: A Social History of Industrial Automation*, Alfred A Knopf, New York.
- Taibo, Carlos (2003). *Cien preguntas sobre el Nuevo desorden*. Madrid: Punto de lectura.
- St-Onge, J.-Claude (2000). *L'imposture néolibérale. Marché, liberté et justice sociale*. Montréal : Écosociété.
- Taylor-Gooby Peter (ed.) (2004). *New Risks, New Welfare: The Transformation of the European Welfare State*. Oxford, New York: Oxford University Press.
- Teeple, Gary (2004). *La globalisation du monde et le déclin du réformisme social*. Trd. Frappier, Les Presses de l'Université de Laval.
- Thompson, E.P. (1988). *La formation de la classe ouvrière anglaise*. Paris.
- Vaillancourt, Yves et Louis Favreau (2000). *Le modèle québécois d'économie sociale et solidaire*. Cahiers de la Chaire de recherche en développement communautaire. Université de Québec à Hull.
- Vaillancourt, Yves (2007). « Vers un État stratège partenaire de la société civile », *Cahiers du LAREPPS*, n° 07-10.

Veltz, Pierre (1996). Mondialisation, Villes et territoires. L'économie d'archipel. Paris : Presses Universitaires de France.

Wallerstein, Immanuel (1980). Le système du monde du XV<sup>ème</sup> siècle à nos jours. Vol. 1. Paris : Flammarion.

Wallerstein, Immanuel (2008). « Le capitalisme touche à sa fin », Le Monde. 11-10-08, Source : [http://www.lemonde.fr/la-crise-financiere/article/2008/10/11/le-capitalisme-touche-a-sa-fin\\_1105714\\_1101386.html](http://www.lemonde.fr/la-crise-financiere/article/2008/10/11/le-capitalisme-touche-a-sa-fin_1105714_1101386.html)

#### **4. AUTO-CONSTRUCTION DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURES DANS LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE SÃO PAULO : TRANSFORMATION DE LA NATURE ET OCCUPATION URBAINE**

**De Luciana Nicolau Ferrara<sup>29</sup>, sous la direction de Juan-Luis Klein, Université de São Paulo et Université du Québec à Montréal**

##### **Introduction**

Cet article<sup>30</sup> porte sur les logements et les réseaux d'infrastructures auto-construits par les habitants défavorisés des lotissements<sup>31</sup> situés dans le Bassin du Barrage Billings : un secteur de protection des ressources en eau, au sud de la Région Métropolitaine de São Paulo (RMSP), au Brésil. Il vise à décrire la formation de ces lotissements et la façon dont ils s'insèrent dans le processus d'urbanisation de cette métropole, notamment caractérisée par une croissance basée sur les inégalités spatiales, sociales et économiques. L'émergence de ces lotissements permet également de mettre en lumière les conflits qui surgissent entre les solutions aux problèmes de logement et la protection de l'environnement.

Dans le contexte de métropolisation, la question habitationnelle explicite le conflit et la concurrence pour les espaces valorisés, contrôlés par le capital immobilier et spéculatif, dans un processus de valorisation foncière qui finit par « pousser » la population à plus faible revenu vers les espaces précaires et sans infrastructures. Le centre-ville et la périphérie, en termes de logement et d'environnement, font partie d'une même logique de production d'un espace ségréateur, où la rapidité de sa reproduction multiplie les situations précaires. Le manque d'alternatives de logements, soit publics ou du marché, en dehors des zones protégées, par exemple dans les aires urbanisées consolidées, alimente constamment l'expansion et la densification des zones précaires et écologiquement « sensibles ».

Les problèmes environnementaux ne se limitent pas à l'aire des bassins hydriques protégée par la loi, située au sud de la RMSP. Au contraire, ils atteignent entièrement l'espace urbain et ses différentes échelles. Malgré cela, les conflits sociaux et environnementaux sont très explicites là-bas. Pour les démontrer, les données de la recherche en cours depuis 2007, dans un ensemble de

---

<sup>29</sup> Architecte et urbaniste ; doctorante à l'Université de São Paulo – Faculté d'architecture et d'urbanisme sous la direction de Maria Lucia Refinetti Martins; et chercheure au «Laboratório de habitação e Assentamento Humanos» (FAUUSP). Stagiaire doctoral à l'UQAM, CRISES, sous la direction de Juan-Luis Klein (d'octobre 2010 jusqu'en avril 2011).

<sup>30</sup> Cet article est rendu possible grâce à la collaboration du Professeur João Sette Whitaker et de Patricia Leduc et Catherine Gingras (révision du français).

<sup>31</sup> Les lotissements sont une sorte de divisions de terrains en lots et il faut respecter la loi fédérale, provinciale et municipale de division du sol. Le lotissement illégal ne respecte pas ces lois. La population pauvre achète des lots même s'ils sont illégaux à cause du bas prix.

six<sup>32</sup> lotissements à la ville de São Bernardo do Campo (dans le bassin du barrage Billings) sont présentées. Cette recherche a permis d'identifier les différentes étapes de la consolidation de l'occupation, les transformations spatiales et du paysage, ainsi que les changements de l'organisation communautaire des habitants. Cette analyse met en évidence deux moments. Le premier concerne le travail impliqué dans le processus d'auto-construction de la maison et des infrastructures pour les habitants, ainsi que les stratégies individuelles et collectives au début de l'occupation. Ensuite, les communautés s'organisent pour revendiquer auprès du pouvoir public de meilleures conditions urbaines au niveau local. L'urgence de ces demandes entre en conflit avec la planification urbaine à long terme et l'action de l'État, qui favorise de grands projets d'infrastructures au détriment de la qualification des espaces de logement de la population défavorisée.

Cette réalité urbaine amène la possibilité de soulever un débat et de remettre également en question quelques approches actuelles sur l'environnement. Dans les politiques urbaines, nous voyons de plus en plus la présence de la notion du « développement durable » et d'un « discours vert », visant à promouvoir l'idée d'un avenir où le développement sera équilibré et équitable. Par contre, une analyse plus critique à travers une perspective sociale nous montre que le développement est essentiellement inégal et qu'il génère plusieurs conflits. D'après quelques auteurs, malgré la neutralité du discours du développement durable, il représente une notion *en dispute*, c'est-à-dire, qu'elle peut être utilisée par différents acteurs sociaux pour servir les différents intérêts. Ainsi, il n'est pas encore considéré comme un concept en lui-même (Acsehrad, 1999).

### **Mise en contexte : l'occupation urbaine vers les aires protégées**

D'abord, il est important de préciser qu'au sud de la RMSP, la construction des barrages Guarapiranga (1909) et Billings (1927), par l'entreprise privée *Light & Co*, avait comme objectif la production d'hydroélectricité, une ressource fondamentale pour le développement industriel. Dans les années suivantes, la demande pour l'eau potable a augmenté à cause de la croissance urbaine et populationnelle, et les barrages sont devenus sources d'approvisionnement d'eau (le barrage Guarapiranga en 1928 et le barrage Billings en 1958). Depuis les années 1930, l'occupation de la région avait comme caractéristique le loisir, les clubs nautiques et les grandes fermes étaient les résidences des familles riches.

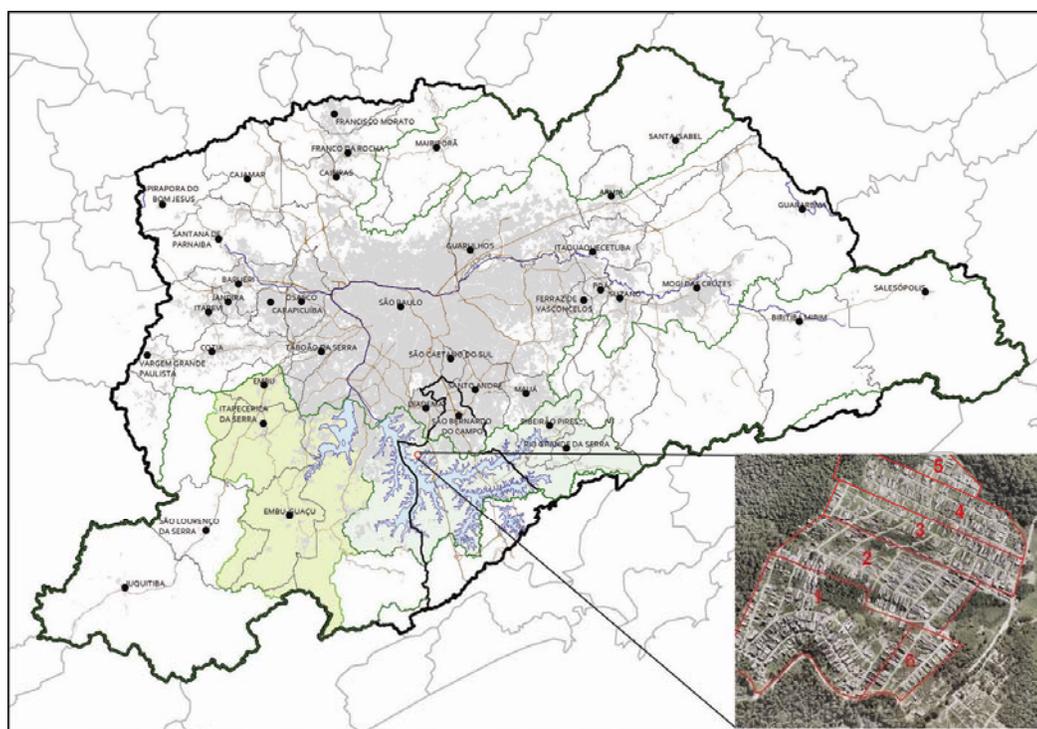
Entre les années 1940 et 1970, la croissance urbaine de la RMSP a été intense, en raison d'un processus d'urbanisation et d'industrialisation accéléré. Ce processus est caractérisé par un haut taux d'urbanisation et une grande augmentation démographique.

---

<sup>32</sup> Les lotissements étudiés sont : Parque dos Químicos, Ouro Verde, Parque Ideal I, Parque Ideal II, Nova América, Novo Horizonte.

L'occupation urbaine vers le sud, jusqu'à la ville de São Bernardo do Campo, s'insère dans le contexte d'un ensemble d'événements mis en œuvre localement comme la construction d'une autoroute (Via Anchieta) qui mène au littoral, et l'installation d'un parc industriel dans les villes voisines (appelé *ABC paulista*) dans les années 1970.

Ainsi, en 1976, sous l'argument de contrôler l'expansion urbaine, la loi provinciale (« estadual ») de protection des bassins d'eau (*Lei Estadual de Proteção aos Mananciais nº 868/75 e nº 1.172/76*) a délimité les bassins hydriques protégés. Elle a donc établi beaucoup de restrictions pour l'occupation du sol, avec par exemple, des grands lots où seulement un bâtiment pourrait être construit, ce qui correspondait à un standard élitiste d'occupation urbaine. Cette loi a interdit aussi l'implantation d'infrastructures dans la région.



LEGENDA:

- ▭ Limite RMSP
- ▭ Limite Municipal
- Sede de município
- ▭ Mancha urbana EMLASA, 2005
- ▭ Sistema Viário

- ▭ Rio
- ▭ Reservatórios
- ▭ Área de Proteção aos Mananciais
- ▭ Bacia Billings
- ▭ Bacia Guarapiranga

- 1 Parque dos Químicos
- 2 Novo Horizonte
- 3 Ouro Verde
- 4 Parque Ideal II
- 5 Parque Ideal I
- 6 Nova América



Fontes do mapa base: - RMSP e mancha urbanizada 2005: EMLASA, 2005

- Bacias Hidrográficas, Rios e Represas: Laboratório de Geoprocessamento do Instituto Socioambiental

## **RMSP et localisation des lotissements recherchés à la Ville de São Bernardo do Campo**

Une conséquence importante de la loi c'est que ces restrictions à la construction ont dévalué les prix des terrains. Les vieilles fermes ont commencé à être divisées en lots, sans respecter les restrictions urbanistiques. C'est pour cette raison qu'ils ont été vendus principalement à la population pauvre. Le « lotissement populaire » et illégal, c'est-à-dire sans l'approbation du projet par la municipalité, est devenu une affaire très lucrative pour les propriétaires. Ces lotissements ont été construits et consolidés sans réseaux de drainage, d'assainissement et d'approvisionnement en eau. Conséquemment, l'objectif initial de protection environnementale n'a pu être atteint.

Dans les années 1980, cette croissance métropolitaine s'est ralentie à cause du déplacement des industries et de la crise économique. Dans les années 1990, la ville de São Paulo (la ville centrale de la RMSP) a été marquée par l'abandon du centre par une partie de ses habitants et par l'augmentation (encore plus forte) du taux de croissance de la population à ses extrémités non équipées et dans les villes voisines, construisant ainsi « l'expansion périphérique ».

Le contrôle et la fiscalisation des occupations illégales, une responsabilité du niveau provincial (« estadual ») et municipal, n'était pas suffisant pour les empêcher. Les lotissements consolidés et les autres formes d'occupation du sol totalisent une population d'environ 1,6 million d'habitants en 2001<sup>33</sup>.

Par contre, cette population qui y réside est souvent tenue coupable de générer la pollution de l'eau. Une simple donnée montre pourtant que le problème d'assainissement est plus grave: seulement 30 % des égouts de la RMSP sont traités, ce qui confirme que ce n'est pas un problème localisé.

Les lois qui ont succédé à la loi n° 1172/76 ont progressivement reconnue l'extension de ces occupations précaires et la nécessité de mettre en œuvre l'infrastructure pour réduire l'impact de la pollution sur les barrages. En 2009, la loi qui a créé l'aire de protection et de récupération du bassin du barrage Billings a été approuvée (Loi n° 13.579 - connue comme *Loi Spécifique du Barrage Billings*) en remplaçant la précédente. La société civile a participé à son élaboration. Cette loi vise à réguler l'occupation ainsi que préserver et récupérer le bassin. Si auparavant l'infrastructure était interdite pour contenir l'expansion urbaine; actuellement, elle est comprise comme un élément fondamental pour améliorer la qualité urbaine et environnementale de la

---

<sup>33</sup> Estimation de la population qui habite autour des barrages Guarapiranga et Billings, calculée à partir des données du recensement 2000 (*Censo IBGE 2000*), par l'Instituto Socioambiental en 2006.

région, tout comme pour la récupérer. Le sujet complexe de la régularisation foncière a été aussi ajouté à la nouvelle loi, mais il n'y a pas encore de cas qui permettent une évaluation de ses résultats.

Cependant, l'argument de la récupération sert à légitimer des interventions publiques qui génèrent d'autres problèmes, par exemple, la nécessité de déplacement des habitants à cause des œuvres d'urbanisation, ce qui souvent entraîne un grand impact social. Ces déplacements sont faits sans bien résoudre le problème de logement, ce qui maintient un cycle d'expansion vers les périphéries plus éloignées.

### **La reconstruction de l'auto-construction**

L'idée de l'auto-construction n'est pas nouvelle dans la bibliographie sur l'espace urbain au Brésil. Quelques auteurs expliquent l'autoconstruction qui a eu lieu à partir des années 1970 comme la seule alternative possible de survie des travailleurs urbains, puisque la maison régulière ne pouvait pas être achetée avec le revenu des ménages plus pauvres. C'était une façon d'augmenter l'exploitation du travailleur urbain par la grande industrie (Maricato, 1982). Selon Oliveira, la critique de l'auto-construction comme mécanisme de rabaissement des coûts de reproduction de la force de travail peut aussi s'appliquer à la compréhension de l'auto-construction de parties de la ville, mais dans ce cas comme un mécanisme de réduction des coûts d'urbanisation de l'État (Oliveira, 1982, p.15) (pas dans la bibliographie en bas).

Le paradigme environnemental nous permet de revoir cette réflexion, en y incorporant une nouvelle dimension critique. En plus du surtravail dominant les différentes sphères de la vie privée de cette population, si l'on considère l'approche de la justice environnementale, ce sont bien ces familles qui souffrent des impacts négatifs relatifs tant au processus général de ségrégation, qu'à la mauvaise qualité urbaine et environnementale des espaces qu'ils habitent.

En considérant cet ensemble de références, nous voulons comprendre les processus de l'auto-construction qui sont encore en cours comme une forme prédominante de construction dans les aires protégées. La méthode de recherche empirique utilisée est l'observation participante. D'abord, des entretiens qualitatifs ont été menés sur le processus d'auto-construction avec quelques familles à l'échelle du lot. Ensuite, pour discuter des questions collectives, les habitants ont construit des cartes pour diagnostiquer des problèmes locaux relatifs à l'infrastructure et aux espaces collectifs ainsi que pour faire des propositions pour améliorer les conditions de vie.



### **Les habitants discutent et font les cartes.**

Photographie : Luciana Ferrara.

Cet exercice de refaire l'histoire des six lotissements à São Bernardo do Campo nous a permis d'identifier différents moments de l'auto-construction. Le premier, c'est l'auto-construction de la maison et des espaces collectifs. Pendant les années suivantes, l'organisation communautaire vise à améliorer leurs conditions de vie, c'est-à-dire, les réseaux officiels d'infrastructures, ce qui n'arrive pas sans une pression auprès du pouvoir public. Nouveaux acteurs, conflits et disputes de pouvoir sont mis en place. L'influence des politiciens peut alors être décisive pour la réalisation des demandes des habitants dans un contexte où les œuvres peuvent signifier plusieurs votes.

L'ouverture et la vente des premiers lots ont eu lieu dans les années 1982 (selon les entretiens), donc, après la loi de protection n°1172/76. Un agent immobilier « informel » faisait la publicité des lotissements en parcourant les villes voisines avec sa voiture. Pour déguiser la responsabilité par la vente illégale, les propriétaires et les autres agents impliqués dans l'affaire ont créé une association d'habitants qui a joué un rôle de « central des ventes ».

Après la vente d'une grande quantité de terrains, la municipalité a interdit sa continuité. Ensuite, le Ministère Public (*Ministério Público*) a ouvert un procès contre les propriétaires des lotissements illégaux. Pour cette raison, les associations communautaires sont demeurées inactives pendant plusieurs années sans la direction d'un groupe responsable.

D'après les habitants plus anciens, le but pour le profit du propriétaire oriente le dessin du lotissement et sa basse qualité urbaine. L'ouverture du lotissement se restreint à la déforestation et à la délimitation des lots. Les rues ne sont pas adaptées à la topographie naturelle, ce qui rend énormément difficile la circulation. De plus, il n'y a pas de pavage, ni d'espaces collectifs. Par contre, pour les habitants, l'achat du lot signifie laisser derrière eux un logement loué ou des conditions encore pires. Malgré la précarité du lotissement, le lot devient la réalisation du rêve de la maison privée, même s'ils sont dans un contexte d'instabilité de la propriété foncière.

Actuellement, les ménages qui habitent les lotissements étudiés sont en majorité défavorisés (le revenu est de 2 à 3 fois le salaire minimum, suivi de 4 à 5 fois le salaire minimum). Ils travaillent (ou ont travaillé) dans différents emplois industriels, au commerce, à la construction civile et aux

services en général. L'ensemble des six lotissements totalise environ 1 400 ménages. La plupart des familles viennent de São Bernardo do Campo ou des villes voisines, ce qui montre que l'occupation de l'aire protégée supplée à la demande de logement localement.

Selon les entretiens, d'abord la construction des maisons doit surmonter plusieurs difficultés comme la distance entre le lotissement et les magasins de matériaux de construction, leur transport ainsi que l'absence d'eau et d'électricité. La construction commence avec une petite pièce en bois, ce qui permet un déménagement rapide de la famille. Au fur et à mesure que la famille réussit à investir de l'argent, la construction se développe avec des matériaux plus solides, comme la maçonnerie et la dalle. On remarque que la famille investit plus à l'intérieur de la maison qu'à l'extérieur. Cette construction en étapes peut se prolonger pendant dix années ou plus. La main d'œuvre peut être embauchée (la majorité des cas) ou peut être constituée des habitants et de la famille. La construction d'un deuxième ou troisième étage est souvent utilisée par les nouvelles générations de la famille, qui habitent dans le même lot; ou ils sont loués et deviennent une source de revenu.

Le lot est petit, normalement il a 125 m<sup>2</sup> et la maison occupe sa surface entière donc, il n'y a pas d'aire libre et perméable. Par contre, il y a la présence de jardins et de potagers sur quelques terrains vides. La qualité constructive des maisons qui ont dix années ou plus est variable, mais il faut spécifier que souvent, on n'y trouve pas de problèmes d'instabilité structurelle toutefois, il y a peu de salubrité et de luminosité.



**Les différentes sortes de maison selon l'étape de construction.**

Photographie : Luciana Ferrara.

Au-delà de l'auto-construction de la maison, nous trouvons aussi l'auto-construction des infrastructures, telles que les stratégies de construction individuelles et collectives pour surmonter l'absence de réseaux publics comme : la construction des puits, des fosses (pour l'égout), des canaux de drainage, l'ouverture des chemins et les escaliers. Pour expliciter les stratégies de l'auto-construction et pour comprendre l'évolution historique de l'arrivée des réseaux publics, la méthode utilisée a été les dessins de cartes par un groupe d'habitants. L'objectif était de comprendre comment toutes les restrictions légales ont été surmontées, d'abord par les habitants, et ensuite par le pouvoir public municipal.

Au début de l'occupation, il n'y avait pas d'approvisionnement d'eau. Les puits étaient l'une des premières constructions. Après quelques années toutefois, l'absence de réseaux d'égouts a contaminé les eaux souterraines et les habitants ont arrêté de les utiliser. Jusqu'à aujourd'hui, l'inexistence de réseaux d'égouts est un problème central selon eux. La fosse est la solution la plus utilisée, mais parfois sa mauvaise maintenance génère le débordement des eaux usées sur la rue aggravant la pollution et les problèmes de santé publique. Nous avons trouvé quelques solutions collectives pour réduire cet impact, comme le montrent les photos suivantes.



**L'infrastructure auto-construit, les solutions collectives.**

Photographie : Luciana Ferrara.

Pendant les premières années d'occupation des lotissements, l'électricité est également obtenue de façon illégale. Les raccordements électriques sont effectués par des résidents qui se soumettent à un degré élevé de risque.

Différemment de la maison construite en étapes, les meilleures conditions urbaines sont souvent le résultat d'une organisation et d'une demande collective auprès du pouvoir public municipal. Un exemple est la mise en œuvre du réseau électrique au lotissement « Parque Ideal I » vers 1991-1992, après une négociation directe avec le maire, qui l'a autorisée. Après ça, le réseau d'électricité est progressivement arrivé aux autres lotissements et il s'est terminé seulement en 2007.

Un processus similaire a eu lieu avec les autres infrastructures. L'approvisionnement public en eau a été fait pendant plusieurs années par un camion d'eau. Cette situation est demeurée jusqu'en 1994, où les associations ont donné un terrain au Département d'eau et d'égouts (DAE – departamento de Água e Esgoto) par la construction d'un puits artésien collectif. Cependant, la qualité de l'eau était toujours mauvaise, et malgré beaucoup de plaintes, c'est seulement en 2007 que le problème a été résolu.

De 1990 jusqu'à aujourd'hui, le traitement des égouts est la demande principale des habitants auprès des institutions publiques (Sabesp et Ville). Il n'y a toutefois pas un projet ou une prévision précise qui montre quand ce sera fait.

## Remarques finales

La trajectoire brièvement racontée montre quelques éléments centraux de la construction d'environnement urbain à la RMSP, dans les bassins d'eau protégés. Elle explicite nettement que la mise en place des infrastructures se produit de façon parcellaire et qu'elle prend beaucoup de temps à se matérialiser. Il faut donc détacher le rôle des organismes communautaires (même s'ils sont inconstants), et aussi comment ils sont en relation avec le pouvoir institutionnel, soit auprès des politiciens locaux, soit en exprimant directement à la mairie leurs besoins. Dans ce contexte, on ne voit pas la planification des interventions à long terme, mais plutôt les avancées qui résultent d'une tension entre divers intérêts.

Ces dernières années, le rôle joué par les organismes communautaires a beaucoup changé en comparaison au début de l'occupation des lotissements. Parmi les six lotissements, quatre ont formé un nouveau statut visant le travail collectif, alors que les autres sont moins organisés, mais participent aux rencontres aux moments plus graves. Ce qui les unit tous dans une même concertation, c'est la menace latente de déplacement à cause de l'illégalité de la propriété, même s'il n'y a pas de projet concret en cours. Par contre, chaque lotissement a un procès d'ouvert par le Ministère Public. Ce dernier vise l'application de la loi et en même temps, la récupération environnementale. Après le changement de la loi provinciale, il est possible maintenant de planifier ces deux objectifs d'une façon commune. Cela dépend néanmoins aussi de la volonté politique et du financement de la municipalité.

L'autre élément central qui nous permet de lier l'environnement à sa production sociale est la propriété privée sous la forme du lot, qui gagne en importance dans la discussion sur les conflits autour de l'utilisation des espaces du lotissement. Il est intéressant de remarquer les différentes manières qu'il est compris et utilisé. Comme nous essayons de le montrer, les lotissements précaires sont produits dans un contexte d'une politique urbaine faible qui finit par favoriser l'obtention du maximum de profit par le propriétaire. La défense de la propriété privée par les habitants sert à garantir le logement, mais leur sert également à eux puisqu'ils sont devenus de petits propriétaires. De plus, d'autres lectures et usages ne sont pas évidents quand nous considérons la production de l'espace dans ses multiples sens et dimensions.

Prenons l'exemple des espaces libres d'utilisation commune, les lots vides utilisés comme rues ou sentier pédestre. Ou plutôt, les petites places, auto-construites sur des lots ou des espaces qui « restent » sans utilisation. Ceux-ci n'ont pas de valeur commerciale, sont résiduels, et à cause de cela justement, prennent une importance encore plus grande, puisqu'ils échappent à la logique de l'espace-marchande, qui s'acquiert seulement par achat, c'est-à-dire qui s'associe plutôt à l'usage et au plaisir. Le besoin de création de ces espaces provoque l'utilisation presque spontanée des lots vacants, transformés en passage de piétons, en rues ou même en petites places.



Actuellement les six lotissements sont consolidés. Dans une perspective de récupération environnementale, les lots vides sont stratégiques et quand nous avons fait la carte de propositions, des opinions divergentes ont surgies. Malgré la défense de la propriété et de la maison, plusieurs habitants ont soulevé diverses idées et possibilités d'utilisation comme garderies, écoles, centre sportif, places, centre de santé, école environnementale et espaces verts. Cet ensemble de besoins nous montre en même temps l'absence de services publics et les possibilités d'intervention dans un nouveau sens de récupération environnemental plus large.

Il faut rendre compte que la technologie et les projets ne sont pas suffisants pour surmonter une question sociale complexe. La question est plutôt politique, mais les multiples échelles du conflit entre le logement et l'environnement dans les régions protégées nous amènent à réfléchir sur les alternatives possibles.

Notre regard sur la question environnementale est intimement lié au contexte social. Il faut comprendre la transformation et l'appropriation de la nature – même si la nature seconde, complètement transformée par l'action humaine – dans le contexte de la production sociale de l'espace capitaliste au moment actuel. Malgré que la rhétorique « verte » tende à être un nouveau paradigme mondial, la réalité sociale urbaine brésilienne exige une analyse critique de cette rhétorique qui ne peut pas la cacher.

D'après Lefebvre (1971), on ne peut pas comprendre la nature en parcelles – comme c'est le cas aujourd'hui – avec la défense et la préservation d'une nature « primitive », intouchable, et inaccessible (un mythe). Dans le capitalisme, l'aliénation de la relation homme-nature arrive à l'extrême, puisque la nature est transformée en marchandise et dépourvue de sa valeur d'usage. Comment considérer la nature d'une autre manière, autrement dit, restituer l'homme à la nature et la nature à l'homme ? Cette grande question nous amène à penser comment la production de l'espace, l'action sur le paysage et sa planification peut être possible dans une nouvelle perspective de citoyenneté écologique ou socio-environnementale.

## Bibliographie

- Acsehrad, Henri (1999). "Discursos da sustentabilidade urbana". *Revista Brasileira de Estudos urbanos e regionais*, I: 1, 79-89. [http://www.anpur.org.br/revistas/ANPUR\\_v1n2.pdf](http://www.anpur.org.br/revistas/ANPUR_v1n2.pdf), acessado em 22/09/2008.
- Harribey, Jean-Marie (2000). "Marxismo Ecológico ou Ecologia Política Marxista". In: BIDEJ J. & Kouvélakis, E. (sob a direção de) *Dictionnaire Marx contemporain*, Paris, PUF, Actuel Marx Confrontation, pp. 183-200. Tradução de Jorge Hajime Oseki e Inês Oseki, versão preliminar.
- Lefebvre, Henri (1971) *El materialismo dialéctico*. Buenos Aires: Ed. La Pleyade.
- \_\_\_\_\_. (1999). *A revolução urbana*. Belo Horizonte: Editora UFMG.
- \_\_\_\_\_. (2000). *La Production de l'Espace*. Paris: Anthropos.
- Maricato, Erminia (1982). *Autoconstrução: arquitetura possível*. In *A produção capitalista da casa (e da cidade) no Brasil industrial*. São Paulo: Editora Alfa-Omega.
- Martins, Maria Lucia Refinetti (2006). *Moradia e Mananciais – tensão e diálogo na Metrópole*. São Paulo: FAUUSP/FAPESP.
- Oseki, Jorge Hajime e Paulo Renato M Pellegrino (2004). *Paisagem, Sociedade e Ambiente*. In *Curso de Gestão Ambiental*, São Paulo: Manole, p. 486 a 516.
- Fotographies: Les Lotissements à la Ville de São Bernardo do Campo*, Luciana Ferrara, 2007-2010.



## 5. LE SECTEUR INFORMEL ET LES MODES D'APPROPRIATION DU TERRITOIRE EN MILIEU URBAIN COMME STRATÉGIE DE SÉCURITÉ ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

**De Pierre Boris N'nde Takukam, sous la direction de Manon Boulianne, Université Laval**

Plus de la moitié de la population camerounaise habite les villes avec un taux d'urbanisation de 52,0 % (RGPH<sup>34</sup>; Bucrep, 2010<sup>35</sup>). En général, les villes camerounaises (et la plupart de l'Afrique subsaharienne) sont toutes plongées dans de vastes programmes socio-politiques, économiques et architecturaux de développement dont le rythme n'est pas toujours ascendant (Mouiche I., 1996; Laurent P.-J. et Peemans J.-P., 1998; Hibou B., 1998; ESMAP, 2007; Rapport Banque Mondiale, 2008, 2009). Devant la lenteur d'une amélioration significative, les politiques actuelles de l'État sont très contestées tant du point de vue de l'emploi, que de l'aménagement urbain, du logement et de la sécurité. Devant le flux constant de migrants en provenance des villes secondaires ou des campagnes pour s'établir en ville et le taux de chômage élevé qui y prévaut (30 % selon index mundi, 2005), les activités informelles prolifèrent. « *Dans de telles conditions, la ville apparaît comme un mirage, donnant l'espoir d'une vie meilleure : c'est un des éléments qui explique la migration interne. Mais de fait, pour de grands secteurs de population, cela revient à passer d'un état de pauvreté rurale à un état de pauvreté urbaine* » (Bell Lara J., 1997: 23). De plus, « *pour les pauvres, c'est avant tout le secteur informel qui donne des perspectives d'emploi, d'où une intégration massive à sa dynamique* » (op.cit.: 33). Le secteur informel renvoie aux activités caractéristiques de la débrouille (Kengne Fodouop F., 1991). Paradoxalement, près de 125 000 emplois ont été générés en moyenne par le secteur informel dans la capitale camerounaise (Roubaud F., Berthelie P., 1993). « *Ce secteur englobe une large gamme d'activités qui sont aussi bien de la production, que du commerce ou des services. On y trouve des travailleurs indépendants, des artisans, des petites boutiques familiales, des petits commerces de réparation et de services - la plupart du temps unipersonnels -, des vendeurs ambulants, de petits ateliers de production (micro-usine), des vendeurs à la sauvette, en fin de compte, les mille et une activités des pauvres...* » (Bell Lara J., 1997: 28).

Développée depuis les années 1970 par Keith Hart, l'expression « secteur informel » a pris de l'ampleur notamment dans les sciences sociales. En la rapportant à notre cadre géographique, Yaoundé au Cameroun, nous la considérons comme un élément non négligeable pour la compréhension de la dynamique urbaine, surtout dans sa sphère économique et sociale. Cette dynamique à travers le secteur informel offre une nouvelle expression de la dépendance des

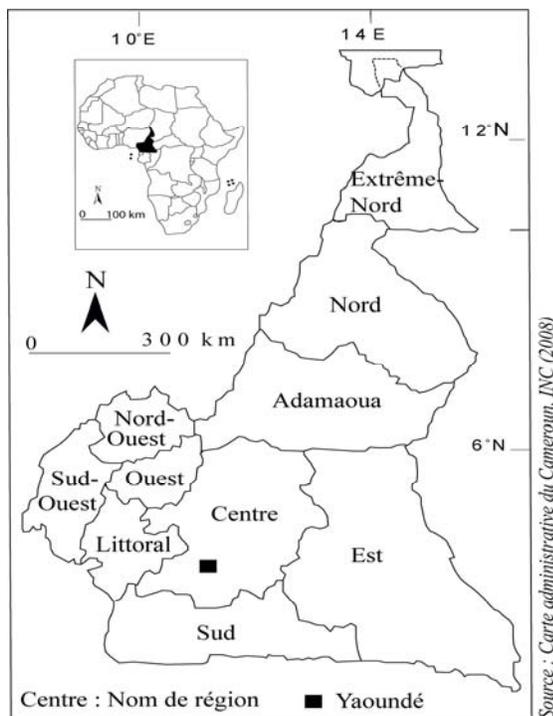
<sup>34</sup> Recensement Général de la population et de l'Habitat, 2010.

<sup>35</sup> Bureau Central des recensements et des études de populations. Il s'agit ici d'une institution qui opère par ses propres agents des collectes de données sur le terrain. Elle est par conséquent productrice des données que nous utilisons.

économies périphériques vis -à-vis du centre (Bell Lara J., 1997). Par son hétérogénéité (en effet, il se compose d'une large gamme d'activités), il intègre très bien la chaîne de production et contribue à l'informalisation de la société. Parler de dynamique urbaine en Afrique et dans la plupart des pays du Sud, suppose un éventail de réalités sociales, telles que les fortes migrations (exode rural), une densité considérable de la population, qui créent des frictions sociales, une ségrégation spatiale, une instabilité sociale et l'insécurité (Alsayyad N., 2003). Les personnes étrangères à la ville, considérées comme marginales, créent une nouvelle forme d'adaptation qui se développe - dans un contexte de précarité de l'emploi - dans le secteur informel. Ce que Nezar Alsayyad (à partir de l'idée de Keith Hart) nomme l'informalité.

De ce fait, l'informalité serait le paradigme par excellence et la clé de compréhension du développement de l'urbanisation tel que nous l'observons. Il s'agit de voir l'informalité comme une stratégie de survie ("survival strategy" selon l'expression de Hernando De Soto).

Nous nous intéressons donc aux stratégies que les individus mettent en avant pour tenter de saisir le quotidien ou produire des revenus. L'espace qu'offrent les grandes artères de la ville ou



les rues ne sont pas toujours favorables aux occupations spontanées pour le développement du petit commerce. Pourtant, il s'agit d'un espace prisé et convoité. Cet espace est très souvent stratégique, et combine deux soucis majeurs: le positionnement pour des activités informelles créatrices de revenus et les préoccupations de type sécuritaire. L'environnement ou l'espace urbain est le cadre par excellence, où ces phénomènes s'observent, se pratiquent et se recourent.

Yaoundé, Capitale du Cameroun est une ville cosmopolite où, non seulement se pose un problème de sécurité pour sa propre personne (la sécurité est de plus en plus problématique depuis que l'action des unités officielles de sécurité est remise en question), mais aussi, les espaces particuliers au sein de l'urbain se trouvent

recomposés à la faveur des activités informelles pour la lutte contre la pauvreté.

Nous partons de la notion de l'informalité pour montrer sa reconfiguration à travers les pratiques d'activités informelles et dire finalement sa pertinence dans l'émergence des « réseaux » de contrôle des quartiers pour la sécurité des habitants (montrer finalement qu'à une recrudescence de l'insécurité due notamment aux dynamiques migratoires, peut correspondre

une volonté émergente de sécurité informelle). Nous proposons de réfléchir sur l'informalité des activités économiques, notamment la tôlerie automobile, pour dégager les grandes articulations du développement de l'activité et de son lien inextricable avec la sécurité dans la ville. La question structurante de ce travail est de savoir comment une activité de survie qu'est la tôlerie automobile, qui s'exerce la plupart du temps aux abords des trottoirs et qui a une dynamique interne fortement structurée est un gage et un paramètre de construction de pratiques vernaculaires de sécurité qui peuvent être vues comme une innovation sociale non instituée issue des quartiers populaires. Nous examinerons quelques méandres de la tôlerie automobile, ainsi que les modes d'occupation de l'espace avant de montrer leur rapport à la sécurité. L'objectif est de voir que la tôlerie automobile débouche sur une sécurité informelle. L'intérêt de cette logique se situe dans le processus *d'informalisation* urbaine qui met en scène une nouvelle trajectoire selon les repères populaires. En somme, le but c'est de comprendre que le secteur informel se manifeste dans un espace qui peut devenir insécurisé avec le temps. Et la lutte pour sécuriser ce secteur (de façon prosaïque) entraîne également une lutte pour la sécurisation du quartier dans lequel il s'établit.

### **1. Secteur informel, environnement urbain et le sentiment de sécurité**

Plusieurs villes africaines ont connu au cours des trente dernières années une croissance démographique galopante. À la fin des années 1980, Yaoundé au Cameroun est passée à 700 000 habitants et de nos jours à approximativement 1 817 524 d'individus<sup>36</sup>. Cette forte progression de la population urbaine s'explique non seulement par l'accroissement annuel moyen (5,7 en 2010), mais surtout par l'afflux de gens venus de toutes les campagnes camerounaises (pour la grande majorité) et aussi de l'étranger (en proportion plus faible).

Cette croissance significative de la population citadine a un lien avec la situation de l'emploi qui reste précaire<sup>37</sup>. Le développement ou la prolifération des activités informelles a longtemps été étudié comme une approche stratégique de contournement pour les populations pauvres, au chômage ou sans emploi, et aussi dans le but de produire des revenus (Hart K., Alsayyad N., Bell Lara J., A. Bayat...). Il est cependant important de décrire le secteur informel dans ses manifestations.

On peut à partir de plusieurs approches définir le secteur informel comme un regroupement d'unités individuelles ou collectives de production, qui exercent des activités variées dans les divers domaines de production et de vente des services ; allant du simple commerçant en bordure de route à l'entrepreneur localisé dans un établissement fixe, ceci sans statut juridique légalement reconnu. De plus, elles s'excluent généralement du système de repérage fiscal et

---

<sup>36</sup> RGPH, 2010

<sup>37</sup> En effet, d'après les données du recensement publiées en 2010, la plus grande partie de la population qui migre vers la ville est jeune, avec un taux d'alphabétisation relativement faible. Considérant la situation économique qui y prévaut, il n'est pas aisé de trouver un emploi.

administratif de l'État ; ce qui amène à penser, dans le sens commun, qu'il s'agit d'un secteur « souterrain » ou « travail au noir » (Kengne Fodouop F., 1991 ; Beaud S., 2003 ; Simo D. T., 1996). On a donc un critère décisif qui est une absence de statut juridique, ensuite des caractéristiques économiques telles que la prédominance des microstructures de l'auto-emploi et de faibles salaires<sup>38</sup>. C'est le cas de : « la casse de pierre », « les ventes à la sauvette », « le lavage de voitures », « l'artisanat », « la mécanique automobile » (motos, vélos), la tôlerie automobile (qui nous intéresse ici) entre autres. Et des caractéristiques socio-anthropologiques liées aux comportements des acteurs et à leurs rapports au territoire urbain.

La tôlerie automobile a des manifestations singulières. Il s'agit d'une activité organisatrice du lien social et génératrice d'une micro société à l'intérieur de laquelle les rapports sociaux mettent en lien les territoires urbains et les individus généralement liés par le travail, la familiarité et la parenté. La tôlerie automobile fait partie des activités qui non seulement sont vouées à une certaine pérennité, mais qui ne se pratiquent pas pour la simple raison du chômage. Elle est davantage sollicitée par des personnes curieuses d'intégrer le processus de transformation des carrosseries des véhicules, des personnes pour la plupart qui ne considèrent pas l'activité comme une simple étape socioéconomique, mais comme un projet de vie. Il s'agit en quelque sorte d'un art de modeler et de remettre les véhicules en bon état, leur donner un aspect neuf ou leur forme originelle.

Les spécialistes dans le domaine tiennent leur formation soit des structures spécialisées en la matière, soit des structures informelles. La réappropriation des espaces urbains nous semble à même de pouvoir étayer davantage le rapport du comportement des tôliers à la reconfiguration urbaine.

Avec Pierre Mbouombouo (2005), on voyait déjà que les trottoirs dans la ville de Yaoundé sont le lieu d'activités informelles caractéristiques de la débrouille. Ces trottoirs perdent leur sens premier attribué à la circulation piétonne pour devenir le lieu par excellence d'usages culturels, sociaux et de sociabilités. Ces trottoirs sont à la fois des espaces de marginalité, de violence, d'insalubrité et d'insécurité. En plus, les trottoirs sont les marqueurs des dynamiques socio-spatiales urbaines. Qu'ils soient recomposés, et qu'ils perdent leurs sens premier, on peut comprendre que les trottoirs échappent à une maîtrise durable des pouvoirs publics. Les jeux de va-et-vient opérés entre les occupants et les agents de la force publique sont ici le symbole d'une incertitude non seulement de la légitimité de l'autorité publique, mais aussi de son application d'une part. Et d'autre part, la légitimité de l'occupation des trottoirs. Les déguerpissements et le processus d'urbanisation faisant perdre les possessions et les patrimoines des individus, les occupations des trottoirs deviennent l'expression légitime d'une révolte muette. Il est possible de dire que la dynamique qui s'instaure en termes d'insuffisance du contrôle des occupants des

---

<sup>38</sup> D'après une publication de la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale et du Bureau du Développement des investigations sur l'Ajustement à Long Terme qui a présenté les résultats de ses travaux de recherche sur le secteur informel à Yaoundé en 1993.

trottoirs par les pouvoirs publics, dénote une certaine incapacité ou alors une incertitude quant à l'image urbaine et l'esthétique que les autorités veulent véhiculer.

La tôlerie automobile fait partie de ces activités qui investissent les trottoirs. Elle est également une activité qui nécessite une installation prolongée et une certaine stabilité sur les lieux d'occupation. Cette stabilité se rapproche de la régularité des tôliers qui ont par conséquent, non seulement connaissance de l'environnement, mais aussi une maîtrise des phénomènes qui animent le quartier. Même si elle est non structurée, elle constitue en soi une logique d'auto-détermination, de débrouille, pour les individus en quête d'autonomie. La multitude de garages dans les quartiers et aux abords des trottoirs ne milite pas en faveur de la beauté du paysage urbain. Ces garages sont généralement encombrés de véhicules délabrés, de tas de ferraille rouillée et de quelques immondices métalliques. Ce qui nous renvoie à une image du sentiment d'insécurité associé à l'environnement urbain et à tout ce qui pourrait avoir un aspect répugnant (Moser G., Livan P., 1991). Il s'agit en effet d'une représentation spatiale de l'insécurité. En réalité, l'insécurité dont on parle ne correspond pas toujours avec celle que l'on vit. Un lieu peut inspirer un sentiment de rejet dans lequel il est difficile de distinguer ce qui est proprement insécurité<sup>39</sup>, de ce qui est sentiment affectif ou esthétique. Plusieurs endroits peuvent être craints ou redoutés sans que l'insécurité soit explicitement mise en cause. C'est dire finalement que cette insécurité se manifeste sur le plan subjectif. Les gens peuvent employer des termes comme: sinistre, décor, agressif, bruyant, oppressant<sup>40</sup>. Le rapport de l'habitant à son quartier peut être entaché de notes d'anxiété sans pour autant qu'il songe à utiliser le terme d'insécurité. Pourtant, ce malaise face à un environnement auquel on attribue un caractère hostile correspond bel et bien à une forme particulière d'insécurité (Chaguiboff J., 1991 : 69). Devant un tel décor, il apparaît que les tôliers dans leurs activités et surtout à travers leurs installations n'offrent pas toujours aux passants ou aux habitants une image admirable de leur cadre de travail. Pourtant, les discussions des tôliers avec leurs clients, les activités d'apprentissage des jeunes qui s'initient à l'activité, la familiarité avec les habitants voisins sont susceptibles de faire de ces agents, des acteurs visibles de la sécurité.

## **2. Occupation des espaces et production de la sécurité**

Un quartier de la ville de Yaoundé nous interpelle particulièrement, *Biyem-Assi*. Il est hétérogène<sup>41</sup>, très peuplé<sup>42</sup> et riche en activités<sup>43</sup>. Sa position n'est pas loin du centre de la ville.

---

<sup>39</sup> Nous entendons, par insécurité, l'état dans lequel se trouve une personne qui se sent en danger ou qui craint pour sa personne, qui a peur d'être victime des viols, de violence, d'agression ou de tout acte immoral et affligeant.

<sup>40</sup> Il est possible de recourir aux théories spatiales de l'École de Chicago pour expliquer cela, mais on saurait leur accorder le monopole de l'explication. Car, cette causalité ne peut être toujours opérante, il n'y a pas que l'environnement qui influence les schèmes sentimentaux des individus.

<sup>41</sup> En effet, le quartier abrite une population très variée par ses ethnies, ses classes sociales et ses origines. On peut y retrouver des populations venues des zones rurales périphériques, celles venues du Nord-ouest du pays, celles originaires de l'Ouest et du Nord, pour ne citer que ceux là. On parle aussi d'un quartier hétérogène pour qualifier les différentes formes bâties qui coexistent. L'hétérogénéité de cette population peut s'observer à travers les types d'activités formelles (entendons par là, des entreprises enregistrées, qui tiennent une comptabilité et sont associées au régime fiscal) et informelles caractéristiques de la débrouillardise.

Les activités (ventes d'aliments à la sauvette, vente de pièces détachées sur les trottoirs, laveries en bordures des routes, ventes de livres ou de chaussures de seconde main, services de cordonnerie, box téléphoniques, vente au détail, tôlerie ou mécanique automobile, etc.) sont également proches des habitations. La position des garages dans le temps devient un repère pour des brigands. Ou bien au contraire un lieu de rencontres. Les actes de vandalisme ont favorisé l'instauration de la surveillance des garages.

Ainsi, à une sécurité de l'activité peut correspondre une sécurité du quartier. Généralement, les tôleurs n'ont pas leurs habitations dans le quartier où ils pratiquent leurs activités. Dans les quartiers à forte insécurité<sup>44</sup>, il arrive que les tôleurs financent des groupes de vigilance ou d'autodéfense pour veiller sur les garages et les véhicules laissés en réparation. En effet, suite aux plaintes régulières et persistantes (sans suite favorable) de l'ensemble de la population de la ville<sup>45</sup> adressées aux autorités quant à l'inefficacité des organes officiels de sécurité (police, gendarmerie ou organes spécialisés dans contre banditisme), des pratiques vernaculaires de sécurité ont vu le jour dans les quartiers. Il s'agit d'un type de sécurité qui vient d'une organisation populaire pour combler les déficits ou les manques d'intervention de la police en général (Pérouse de Montclos M-A., 2008).

En instaurant donc des agents volontaires<sup>46</sup> pour le contrôle du quartier à travers les contrôles des allées et venues des individus à des heures indues, cela ne vaut plus seulement pour les garages, mais aussi pour les habitations qui sont tout autour. Il en va de même pour les boutiques, ou ateliers de menuiserie qui sont aussi localisés dans ces quartiers. Il est très courant que les véhicules soient volés, dépouillés de leurs roues, ou alors que le matériel de travail des tôleurs disparaisse. Dans ce cas, *les services de sécurité informels* redoublent de vigilance (il s'agit d'une part des comités de vigilance, composés de personnes qui habitent et vivent dans le quartier et peuvent patrouiller jusqu'à une heure relativement tardive). Les suspects sont appréhendés, interrogés et livrés à la police. D'autre part, on parle de groupes d'autodéfense, composés d'habitants du quartier qui veillent toute la nuit pour surveiller les ruelles et les habitations. Les suspects sont saisis et remis le lendemain à la police. Très souvent ces groupes sont légitimés par les autorités administratives et traditionnelles (les chefs de quartier, les sous-préfets...). La position du garage dans le quartier est un indicateur de la disposition des individus, membres du comité de surveillance. Elle permet de quadriller le secteur par les grands axes qui

---

<sup>42</sup> Avec une densité d'environ 32 habitants au km<sup>2</sup> selon le Rapport des Nations Unies sur le Développement Humain (2003)

<sup>43</sup> C'est-à-dire qu'on y trouve une panoplie d'activités qui définissent le secteur informel.

<sup>44</sup> Nous parlons d'une forte récurrence d'actes de violences, de vols, ou d'agressions.

<sup>45</sup> Le phénomène est observable dans plusieurs autres villes du Cameroun.

<sup>46</sup> Il est clair que la réciproque est vraie. C'est-à-dire que les comités de vigilance et les groupes d'autodéfense favorisent aussi dans leurs tâches une surveillance des activités économiques, informelles ou non qui se déroulent dans le quartier considéré. Seulement, nous choisissons d'aborder la question par la surveillance des garages comme objectif premier, pour montrer qu'au départ il n'est pas une initiative populaire de l'ensemble du quartier, mais des seuls propriétaires des garages.

peuvent mener aux garages. Les tôliers sont ceux là qui passent la plus grande partie de leur temps dans le quartier et en connaissent presque toute l'histoire.

En général, on considère que ce sont les acteurs du secteur informel qui sont à l'origine du délabrement et des actes de vandalisme sur les monuments publics (Mbouombouo P., 2005). Mais ceux-ci peuvent aussi être considérés sous l'angle de la sécurité, quant aux renseignements qu'ils procurent. Beaucoup servent d'indics et travaillent pour le compte de la police ou de la gendarmerie. Leurs activités, en plus d'être en elles-mêmes productrices de revenus et de favoriser l'auto-emploi, fournissent un cadre nécessaire à l'observation des pratiques illicites et sont créatrices - par la surveillance - d'un environnement sécurisé. Finalement, on peut dire que l'informel produit l'informel dans le sens où la tôlerie automobile est une activité informelle, qui donne heureusement ou malheureusement aux tôliers, par le fait même de leur travail, l'occasion d'œuvrer pour la sécurité, d'une façon informelle.

La proximité avec la population locale et les échanges opérés permettent aux tôliers de recueillir des informations et d'en savoir toujours un peu plus sur la dynamique du quartier. L'activité que pratiquent les tôliers apparaît comme une routine quotidienne. Voilà comment ils arrivent à renseigner au plus haut niveau les organes officiels de sécurité, mais aussi les groupes de vigilance qui opèrent pour pallier aux déficits ou aux insuffisances de la police.

### **3. Sécurité et innovation informelle**

Il est tout à fait remarquable de voir qu'à partir des activités informelles, il peut naître d'autres activités, tout aussi informelles, mais non moins importantes, surtout du point de vue d'une population citadine qui a un besoin grandissant à la fois de stabilité et de sécurité. Il semble être plus facile et astucieux pour les tôliers de l'informel de gérer la sécurité du quartier à partir de leurs connaissances spontanées du milieu, que pour les groupes d'autodéfense de s'organiser pour surveiller le quartier en tenant tout le monde pour potentiel suspect.

Cette informalité sécuritaire qui émerge dans un cadre vernaculaire est originale et devient très importante pour une population qui est sans cesse sur le qui-vive. L'originalité se révèle aussi quand on considère qu'à partir d'un ensemble banal et sous sa variante informelle, une forme sociale structurée arrive à naître et s'établir prenant un sens et une utilité nouvelle. Les populations ne décrivent pas ce phénomène comme quelque chose qui a toujours été. Mais comme une forme tout à fait récente et qui s'est intensifiée avec la recrudescence du banditisme et de l'insécurité en général. On a relevé une volonté manifeste des organes officiels de sécurité de collaborer avec quelques personnes locales, liant ainsi formel et informel. C'est dans ce sens que Alssayad N., reprenant Keith Hart observe que "*the informal often engage in petty [formal] to which they were denied access*" (Alssayad N., 2003: 10).

Biyem-Assi dans lequel nous observons la pratique de la tôlerie automobile est un quartier qui rassemble une grande quantité de garages de tôlerie automobile. Cette forme entrepreneuriale est très répandue. Mais en même temps, le quartier est très souvent troublé par des actes de vols, de violence ou de banditisme. Ce banditisme s'attaque aussi aux biens de ces garages là. Voilà comment une volonté de la part des tôliers ou propriétaires de sécuriser leurs garages émerge. À la suite d'une activité informelle et d'une conjoncture sociale, apparaît une autre activité informelle, la sécurisation. Une sécurisation qui va désormais plus loin que les simples garages de tôlerie, pour toucher l'ensemble du quartier.

## Conclusion

L'idée de départ était de comprendre comment le secteur informel dans ses manifestations propres arrive à participer aux activités sécuritaires. L'intérêt étant tout d'abord de saisir les logiques qui impliquent des acteurs variés dans la résolution des problèmes auxquels ils font face au quotidien; ensuite de voir comment un même type d'acteurs peut s'intéresser et résoudre deux problèmes différents; enfin de dire aussi que le secteur informel - que d'aucuns considèrent comme une *problème* - a lui même des difficultés qui menacent son bon fonctionnement et celui des personnes qui y travaillent. On a vu que créer des activités économiques est un défi pour les populations. Cette informalité économique constitue un réseau d'expressions sociales. Mais assurer la pérennité des activités économiques créées reste un gage. Voilà pourquoi sécuriser ces activités est un aspect important à relever. Néanmoins, il apparaît qu'au fur et à mesure que des initiatives sont prises pour sécuriser les activités économiques qui se créent, le quartier dans son ensemble bénéficie de cette même sécurité, non plus seulement au niveau des activités économiques, mais au niveau individuel et des habitations. Ce qui constitue une stratégie innovatrice dans le domaine des mobilisations vernaculaires pour ces populations qui sont la proie de nombreux maux (non seulement au niveau de la relative pauvreté, mais aussi de l'insécurité). À la place de la marginalité sociale que vivent les acteurs de l'informel, comme l'ont stipulé de nombreux théoriciens de l'informalité, se posent de véritables stratégies entrepreneuriales. D'un point de vue théorique, ce discours vient corroborer les travaux sur l'informalité en général et ses capacités à produire des effets originaux.

## Bibliographie

- Alsayyad N. (2003). Urban Informality as a "New" Way of Life: 7-32, in A.Roy, N. AlSayyad (dir.), *Urban Informality: Transnational Perspectives from the Middle East, Latin America, and South Asia*, Lanham, Lexington Books.
- Bell Lara J. (1997). « Informalisation et nouveaux agents économiques : le cas de l'Amérique latine » : 19-39, dans Centre Tricontinental Louvain-la-Neuve (dir.), *Les nouveaux agents économiques dans le Sud*. Paris/Montréal, L'Harmattan.
- Chaguiboff J. (1991). « La représentation spatiale de l'insécurité » : 67-73, dans Y. Bernard et M. Segaud (dir.), *La ville inquiète : habitat et sentiment d'insécurité*. La garenne-colombes, Editions de l'espace européen.

- Hibou B. (1998). Économie politique du discours de la Banque mondiale en Afrique subsaharienne. Du catéchisme économique au fait (et méfait) missionnaire. Les Études du CERI n° 39. Économie.
- Kengne Fodouop F. (1991). Les petits métiers de la rue, emploi : le cas de Yaoundé, Sopecam.
- Laurent P.J. et J-P. Peemans (1998). « Les dimensions sociales et économiques du développement local et la décentralisation en Afrique au Sud du Sahara », *Bulletin de l'APAD*, 15.
- Mbouombou P. (2005). « Détournements des trottoirs à Yaoundé : entre logiques économico-sociales et marginalité urbaine » : pp. 247-2259, in Nicolas Hossard et Magdalena Jarvin (dir.) « *C'est ma ville !* » *De l'appropriation et du détournement de l'espace public*. Paris, l'Harmattan.
- Moser G., Lidvan P. (1991). « Environnement et sentiment d'insécurité » : 53-66, in Y. Bernard et M. Segaud (dir.), *La ville inquiète : habitat et sentiment d'insécurité*. La garenne-colombes, Éditions de l'espace européen.
- Penouil M. et J. M. Lachaut (1985). Le développement spontané : les activités informelles en Afrique, Paris, Pedone.
- Perouse de Montclos M-A. (2008). États faibles et sécurité privée en Afrique noire, De l'ordre dans les coulisses de la périphérie mondiale, Paris, L'Harmattan.
- Roubaud F. et P. Berthelie (1993). Conditions d'activités de la population de Yaoundé : premier, Paris, Dial.
- Rum Musan P. (2003). Émergence de l'économie informelle et crise socioéconomique à Kinshasa : l'exemple des garagistes N'djilois, Yaoundé, UCAC.
- Simo D.T. (1996). L'activité informelle au Cameroun : les fondements de l'expansion du petit Commerce de rue autour des marchés à Yaoundé, Yaoundé, UCAC.
- Vernieres M. (1991). Économie des tiers mondes, Paris, economica.

### **Rapport et références électroniques**

- Recensement Général de la population et de l'Habitat au Cameroun (2010).
- Le Secteur informel principaux résultats (1993). Enquête 1-2-3, phase 2, Paris, DIAL.
- Bureau Central des recensements et des études de populations (Rapport) (2010). Cameroun.
- Energy Sector Management Assistance Program (ESMAP) Technical Paper (2007). Cameroun : Plan d'Action National Energie pour la Réduction de la Pauvreté, The World Bank Group, Washington, D.C.
- Bureau International du Travail (Rapport) (2005).
- [Http://donnees.banquemondiale.org/pays/cameroun](http://donnees.banquemondiale.org/pays/cameroun), consulté le 04 avril 2011 à 11h25.
- [Http://www.indexmundi.com/fr/cameroun/taux\\_de\\_chomage.html](http://www.indexmundi.com/fr/cameroun/taux_de_chomage.html), consulté le 03 avril 2011 à 17h53.



## 6. LA CONNAISSANCE COMME ACTION ET LA PROBLÉMATISATION DE L'ENGAGEMENT DU CHERCHEUR EN SCIENCES SOCIALES SELON JOHN DEWEY

**De Jérôme Cormier, sous la direction de Jean-Marc Fontan, Université du Québec à Montréal**

La présente recherche fait suite à une recension d'écrits sur la philosophie du courant pragmatique, effectuée dans le cadre du chantier épistémologique sur la recherche encadrée de l'Incubateur universitaire *Parole d'excluEs* (IUPE)<sup>47</sup>. L'IUPE a un mandat d'accompagnement universitaire visant la production conjointe de nouvelles connaissances avec les acteurs de divers milieux ; dans l'objectif de lutter contre la pauvreté et l'exclusion. Cette démarche exige d'utiliser de façon adéquate et légitime la méthode scientifique en cours d'accompagnement. Toutefois, une telle implication révèle une tension entre les préoccupations pratiques relevant de l'utilité sociale des sciences sociales, et celles inhérentes aux dispositifs méthodologiques de production de connaissances scientifiques. Cette tension mobilise, par conséquent, la notion d'*engagement*, comprise comme cohérence dans la trajectoire d'action (Becker, 2006). Cette cohérence est fragilisée par l'évidente contradiction entre l'hétéronomie de l'implication sociale et l'autonomie déclarée de la science normale (Elias, 1993). Une telle opposition soulève la question de la relation paradoxale de la connaissance à la pratique dans les sciences sociales. Jusqu'où peut-on soutenir une distinction entre acteur et chercheur (Heinich, 2004), alors même que la rupture épistémologique est constituée par une prescription pratique, méthodologique, de « neutralité axiologique » (Bourdieu, 2001 ; Corcuff, 2002 ; Heinich, 2002 ; Lahire, 2002 ; Weber, 1917) ? La pratique scientifique portant sur un objet social peut-elle produire une connaissance sur cet objet, tout en demeurant étrangère à sa conduite ? Ces questions, éthiques et épistémologiques, sont d'autant plus problématiques que l'on admet la dimension expérimentale de la science (Lahire, *op. cit.*).

Confronté d'emblée à cette problématique, l'objectif de la recherche est donc d'examiner les problèmes épistémologiques et éthiques qui se posent en contexte de recherche-action, à la lumière de ses fondations philosophiques (Anàdon et Savoie-Zajc, 2007). Ce qui nous conduit à nous intéresser au philosophe pragmatiste John Dewey (1859-1952), qui a attaqué de front la question de la relation de la connaissance à la pratique. Celui-ci a développé une philosophie de la connaissance qui intègre cette double question, à la fois épistémologique et éthique, en situant dans l'*expérience* l'origine de toute connaissance nécessaire à l'existence. Les paragraphes qui suivent tenteront donc de dégager une problématisation de l'engagement du chercheur en

---

<sup>47</sup> Sous la direction de M. Jean-Marc Fontan, professeur au département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal et directeur de l'IUPE. J'aimerais aussi remercier mon collègue Julien Mauduit (chantier historique) pour ses observations judicieuses et son soutien dans cette recherche. Remerciements aussi aux participants réguliers des séminaires du CEPS-IUPE, Denis Bussièrès, Mathieu Charbonneau, Catrina-Oana Gheorghiu et Vincent van Schendel, au cours desquels les enjeux éthiques et épistémologiques ont été régulièrement débattus.

sciences sociales; à partir de la conception *instrumentale* de la connaissance proposée par Dewey, selon laquelle « [les choses sont] ce qu'elles peuvent faire et ce que l'on peut en faire » (2003, p. 110). Il ne s'agit évidemment pas d'une analyse systématique de l'intégralité de l'œuvre du philosophe, mais plutôt d'une synthèse procédant par agglomération autour de la conception expérimentale de la connaissance développée par Dewey. Dans le but de nous réapproprier sa pensée et estimer ses conséquences pour les sciences sociales.

Dans un premier temps, nous nous intéresserons à la relation intrinsèque de la connaissance à l'acte ; et à la théorie de l'*enquête* qui en résulte. Nous verrons ensuite comment l'*enquête* qualifie la science comme méthode de contrôle expérimental. Cette conception instrumentale de l'enquête scientifique détermine à la fois le rôle et le statut de la science ; ce qui nous permettra d'attaquer la question de l'engagement à partir du problème de la rupture épistémologique et de l'autonomie conséquente de la science. Nous terminerons par un regard sur les considérations sociales et méthodologiques de l'*enquête sociale* selon Dewey.

### **Une théorie de la connaissance comme action**

La connaissance *comme* action implique la transaction de deux niveaux de relation de l'acte avec la connaissance. Un premier niveau correspond à l'action de production de la connaissance. Et un second niveau à l'intervention de la connaissance dans la conduite de l'action. Dewey parvient à saisir simultanément ces deux niveaux de la relation de l'action à la connaissance en développant une théorie de la connaissance portant sur l'acte de juger. Le jugement est intrinsèquement relié à l'acte par deux dimensions. (1) D'une part, le jugement dirige l'action. (2) D'autre part, le jugement évalue les conséquences de l'action. Selon cette logique, le jugement se situe à la fois en amont *et* en conséquence de l'action. Le jugement est ainsi consubstantiel de l'acte. Il y a donc une nécessaire continuité entre la dimension théorique, qui permet de comprendre une situation, et la dimension pratique, qui permet de manipuler un objet (matériel ou conceptuel).

Cette continuité de la théorie et de la pratique est qualifiée par les pragmatistes d'*expérience*. L'expérience constitue un moment de friction entre l'idéal et le factuel (Dewey, 1916, p. 140). À ce moment, l'idée que le sujet se fait d'un objet est éprouvée factuellement, ce qui a pour effet de reconstruire l'idée de départ. Cette idée reconstruite constitue alors (momentanément) la connaissance. Dewey nomme ce savoir momentanément stabilisé l'*habitude* (1967). Cette habitude constitue désormais la base, l'idée de départ de la prochaine expérience. L'expérience apparaît donc comme un processus vital déterminant l'interaction d'un individu avec son environnement. Dewey qualifie ce caractère existentiel de l'expérience de *continuum expérimental* - où s'enchaînent perpétuellement les situations problématiques dans lesquelles le jugement opère continuellement des ajustements sur les habitudes acquises (*id.*).

La connaissance n'est donc pas quelque chose de « déjà là », qu'il s'agirait de découvrir. Celle-ci devient ici quelque chose qui se construit *dans* l'expérience. L'importance est donc attribuée à la dynamique du procès de construction de connaissances, plutôt qu'à un savoir statique (1930).

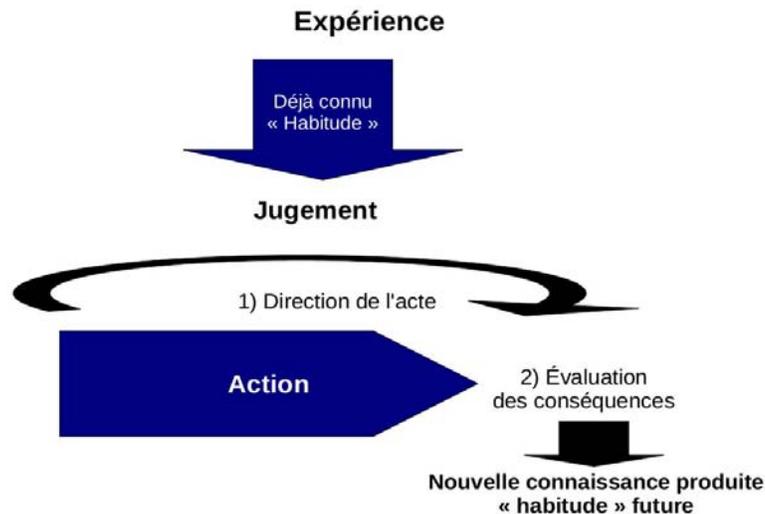


Illustration 1. Cycle de l'expérience : le continuum expérimental

Le savoir, ce qui est déjà connu, n'entre ainsi en jeu que pour révéler une nouveauté, faisant saillance à l'intérieur d'un horizon d'intelligibilité que Dewey nomme la *situation*. Autrement dit, « dans l'expérience réelle, il n'existe pas de ces objets ou événements *singuliers* et isolés ; un objet ou événement est toujours une portion, une phase ou un aspect particulier d'un monde environnant expérimenté - d'une situation » (Dewey, 1967, p. 128). L'habitude, ce savoir-déjà-connu, détermine ainsi la situation, en permettant de sélectionner les faits. Ces faits, relevant à la fois du (re)connu et de l'inconnu, construiront la problématique et les procédures expérimentales adaptées à sa résolution. Dewey nomme ces faits sélectionnés afin de rendre intelligible une situation, construire un problème et le résoudre : les *obstacles-ressources* (1967).

Une telle conception s'oppose à une notion absolue de la connaissance. Elle y substitue une conception expérimentale, relative et contingente du savoir. Cette conception transforme la connaissance en un terme abstrait, qui désigne à la fois la croyance préalable (laquelle permet de construire une situation problématique intelligible) et le résultat de l'action spécifique de la pensée, ajustée à une situation contingente. Ainsi, la connaissance est constituée par l'action adaptée aux objectifs. La valeur de la connaissance réside alors dans sa capacité relative et momentanée à contrôler efficacement un changement existentiel (1967).

Il y a donc production de connaissance lorsque les moyens qui dirigent l'action sont adaptés aux conséquences anticipées. Autrement dit, que la conséquence de l'action se conforme à l'idée que l'on se fait des choses. Dewey soutient ainsi une théorie de la connaissance *instrumentale*, qui vise l'ajustement des moyens aux conséquences, dans un acte de construction de la connaissance permettant à l'individu de s'adapter à son environnement (1916, p. 77).

La faculté d'accéder à la vérité de la raison est alors réduite à la capacité de *penser*, laquelle se présente comme une *activité* d'adaptation (*id.*). Devant une situation inconnue, la pensée opère une reconstruction de la situation pour la transformer en une situation connue. Afin de désigner ce procès fondamental de construction de connaissance, Dewey développe le concept d'*enquête*, qu'il définit de la façon suivante :

L'enquête est la transformation contrôlée ou dirigée d'une situation indéterminée en une situation si déterminée en ses distinctions et relations constitutives qu'elle convertit les éléments de la situation originelle en un tout unifié. (1967, p. 169).

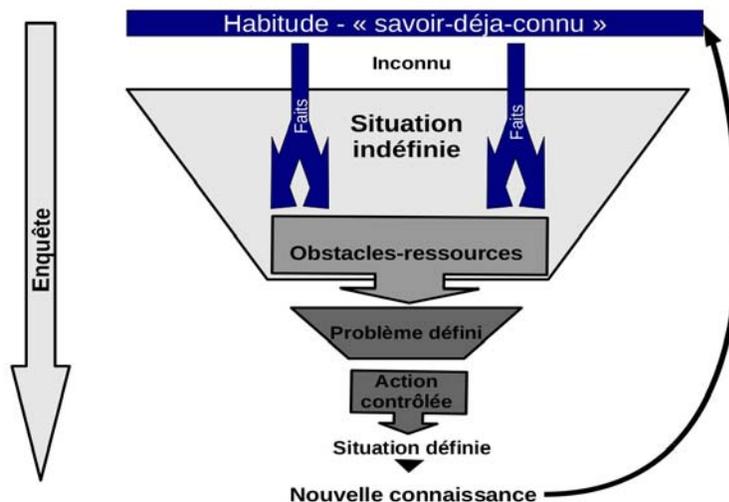


Illustration 2. **Schéma de l'enquête**

L'enquête constitue donc la connaissance en procès, la connaissance en tant qu'acte. La pratique n'y est pas subordonnée à la théorie. Les deux niveaux de relation de la connaissance à l'acte, que constituent la production de connaissance et la direction de l'action, sont placés sur un même plan.

Cette définition instrumentale de la connaissance implique une conception adéquate de la science. La science y constitue une technique de contrôle de l'enquête. Sa puissance réside spécifiquement dans sa dimension expérimentale. L'expérience scientifique réunit la théorie et la

pratique dans un projet *contrôlé* de production de connaissance (1931[a], 1931[b]). L'enquête scientifique est essentiellement une méthodologie opérationnelle de l'expérience (1967).

La science constitue donc un outil (1931[b]). Ce n'est toutefois pas un instrument de production de « vérité » - laquelle serait validée par la méthodologie et la communauté scientifique. La science a plutôt comme conséquence de modifier l'état des connaissances collectives et ainsi transformer les modalités d'action (1967, p. 591). L'enquête scientifique produit, à l'échelle collective, l'effet qu'a l'enquête à l'échelle subjective. Elle brise des croyances constituées en habitudes et développe de nouvelles connaissances qui fournissent de nouvelles modalités d'interaction avec le milieu. Il y a ainsi continuité entre l'enquête sous sa forme subjective et l'enquête collective et scientifique (supra).

La dimension expérimentale de la science implique aussi qu'il est impossible de connaître avant l'expérience. Dewey affirme, par conséquent, que l'objet des sciences sociales n'est pas de découvrir les lois qui gouvernent le social, mais bien au contraire de fournir les outils pour contrôler le procès continu d'interaction dans lequel tout le monde est plongé (1931[c]).

Par conséquent, alors que l'idée prévaut que la recherche en science sociale « n'est authentiquement scientifique que si elle s'abstient délibérément et systématiquement de tout ce qui concerne la pratique sociale [...] la logique de la méthode de l'enquête [...] implique la nécessité d'opérations qui modifient existentiellement les conditions réelles » (1967, p. 595). Cette conception soulève par conséquent la question de l'engagement du chercheur en sciences sociales.

### **Problématisation de l'engagement**

La principale difficulté soulevée par l'engagement du chercheur est celle de l'autonomie de la science (Elias, *op. cit.* ; Corcuff, *op. cit.* ; Lahire, *op. cit.*). Cette autonomie procède d'une rupture épistémologique essentielle, qui permet de distinguer la connaissance savante de la connaissance ordinaire (Bachelard, 1957). Et dans le cas des sciences sociales, une séparation entre jugement de fait et jugement de valeur (Durkheim, 1911 ; Weber, 1917).

Le fondement existentiel de l'enquête a pour conséquence d'atténuer la distinction entre connaissance savante et connaissance ordinaire. L'enquête, en tant que processus expérimental de base, implique qu'il existe un lien fondamental entre l'enquête de sens commun et l'enquête scientifique. Ce lien réside justement dans la notion de connaissance comme acte. Dewey affirme ainsi : *[d]oing and knowing are both involved in common sense and science - involved so intimately as to be necessary conditions of their existence* (1948, p. 205). En effet, le jugement de sens commun, comme le jugement scientifique, ont pour finalité de diriger l'action et de juger du sens des conséquences de l'action. La différence déterminante se situe alors au niveau de leur objet.

Une situation traitée par l'enquête de sens commun cherchera à déterminer comment ajuster les moyens aux conséquences, en fonction de données provenant d'une réalité sociale préexistante. Cette réalité préexistante est constituée par la *culture*. Dewey conçoit ainsi la culture comme un accord dans l'action, s'appuyant sur des jugements préprogrammés. Ce sont ces jugements préprogrammés qui constituent le *sens commun*. Celui-ci est alors du même ordre que l'habitude, c'est-à-dire celui du « déjà connu ». Par conséquent, la connaissance constituée par la coutume et les usages courants intervient dans le jugement de sens commun selon les deux modalités de l'acte de jugement: de diriger l'action et d'évaluer ses conséquences. Dewey affirme alors que la culture « détermine ce que les individus du groupe peuvent et ne peuvent pas faire en relation avec les objets physiques et en relation les uns avec les autres. » (1967, p. 180).

L'enquête scientifique vise quant à elle à déconnecter momentanément l'objet de sa signification usuelle. Elle sépare l'objet de son contenu culturel, afin de reformuler la structure de ces éléments constitutifs de façon à pouvoir l'éprouver. Les jugements scientifiques ont ainsi pour conséquence de déconstruire et reconstruire les croyances du sens commun. Plutôt qu'une séparation, Dewey affirme la continuité entre le jugement de sens commun et le jugement scientifique. D'abord parce que les interrogations de la science proviennent de problèmes du sens commun. Ensuite, parce que les découvertes scientifiques transforment radicalement la culture. Dewey affirme donc : « (a) L'objet et les procédés scientifiques naissent des problèmes et des méthodes directs du sens commun, des utilisations et jouissances pratiques et (b) réagissent sur ces derniers d'une façon qui affine, étend et libère [...] le contenu et les moyens dont dispose le sens commun » (1967, p. 127). Autrement dit, la finalité des sciences sociales (comme celle des sciences naturelles par ailleurs) est alors de libérer et d'étendre les possibles des savoirs du sens commun.

L'affirmation de Dewey, selon laquelle « l'objet de la science entretient une relation génétique et fonctionnelle avec l'objet du sens commun » (1967, p. 127), rapproche par conséquent les jugements de fait des jugements de valeur. Selon la posture pragmatique adoptée par Dewey, l'action détermine simultanément les faits et les valeurs. En effet, la substance pratique de l'enquête, constituant une théorie instrumentale de la connaissance, unifie éthique et connaissance (1930, p. 23). Puisque la connaissance dirige l'action, celle-ci se réalise, en définitive, nécessairement par la pratique. La connaissance est synonyme de capacité d'action. Elle constitue par conséquent un pouvoir. Et ce pouvoir d'action s'actualise par les sciences, lesquelles sont les principaux facteurs de changement sociaux (Dewey, 1967). Ce pouvoir effectif de la science constitue ainsi, *de facto*, un jugement normatif.

Dewey déplace donc le problème de l'autonomie de la science, d'un enjeu épistémologique à une question pratique. Le problème de la rupture épistémologique, qui sépare soigneusement la vérité des croyances, lui apparaît comme une posture spectatorielle devant une réalité préexistante. Celle-ci adopte une conception de la connaissance comme accès au savoir. Dewey associe cette pratique philosophique à une attitude de résignation (*acceptance*) devant un réel

préexistant qu'elle doit expliquer. Il qualifie cette conception de la connaissance d'*absolutiste*, puisqu'elle porte sur le « statut » de la connaissance (2003). À l'opposé, la conception *instrumentale* de la connaissance conduit à une posture expérimentaliste, où le savoir cesse d'être un objet valable en lui-même. Cette posture expérimentale détermine la pratique elle-même, et est motivée par la construction active d'un savoir provisoire. La notion de rupture épistémologique est ainsi remplacée par une *attitude* scientifique, qui se traduit par une éthique d'ouverture au changement. Dewey affirme ainsi : "*The scientific attitude is experimental as well as intrinsically communicative [...] The scientific attitude demands faithfulness to whatever is discovered and steadfastness in adhering to new truth.*" (1939, p. 460).

La connaissance scientifique, constituée par la méthodologie d'expérimentation scientifique, est donc principalement un postulat éthique s'opposant à la formulation arrêtée d'un *savoir* définitif. Dewey retourne ainsi la question de la neutralité du chercheur vers un enjeu de *responsabilité* dans l'utilisation de l'instrument scientifique (1931[a], p. 54).

### **L'enquête sociale**

Cette conception de l'expérience scientifique renverse le postulat de l'autonomie de la science. Le problème, lorsqu'on le pose dans les termes de la connaissance comme acte, implique que la science, « en action », produit inévitablement des conséquences sociales. On se retrouve de nouveau confronté à l'enjeu de guider l'action et de juger des conséquences. Ce que Dewey identifie comme un problème de *contrôle social* des conséquences des découvertes scientifiques (1931[a], p. 50 ; 1931[b], p. 55).

La théorie de l'enquête sociale implique donc une méthode adaptée au contrôle d'un plan expérimental, orienté par les objectifs et désirs d'une communauté, en vue de la transformation de ses conditions d'existence. Dewey énumère trois conditions de l'enquête portant sur un objet social. (1) D'abord, naître de tensions ou de besoins sociaux réels. C'est-à-dire être issue d'une situation de controverse manifeste. (2) Ensuite, avoir son objet déterminé par les conditions mêmes de la situation problématique. Et, finalement, (3) être structurée par une hypothèse, qui soit un plan, une ligne de conduite, pour la résolution de la situation sociale conflictuelle (1967, p. 602). Ces trois conditions impliquent que la mise en œuvre de l'expérience découle de l'identification, en contexte, des conditions de sa réalisation. L'hypothèse qui préside l'expérience provient donc des *obstacles-ressources* identifiés par les parties prenantes. En effet, puisque les conditions proviennent du problème lui-même, l'adoption d'une des nombreuses conceptions du problème indique les moyens pour transformer la situation. L'exécution des opérations adéquates est alors le seul moyen permettant de juger de l'efficacité de l'hypothèse, pour résoudre le problème ainsi conçu. Dewey précise ailleurs :

*[I]t is a complete error to suppose that efforts at social control depend upon the prior existence of a social science. The reverse is the case. The building up of social science, that is,*

*of a body of knowledge in which facts are ascertained in their significant relations, is dependant upon putting social planning into effect. (1931[c], p. 65-66).*

L'enquête sociale s'oppose donc au postulat d'autonomie de la science. En effet, la scientificité de l'enquête sociale dépend directement de son ancrage dans la problématique. Celle-ci n'ayant d'objet logique qu'à la condition expresse de provenir d'une situation concrète, qui la fait exister. L'expérience ne peut donc être contrôlée qu'à travers des opérations et des procédures, dont les conséquences fournissent la teneur de la connaissance. L'engagement nécessaire du chercheur doit donc être encadré par une subordination totale à son objet en contexte. Par conséquent, l'engagement du chercheur dans le procès de l'enquête est nécessaire et non problématique, en lui-même. Toutefois, un engagement en vue d'un idéal social abstrait et hors d'atteinte d'une expérience contrôlée contreviendrait à une éthique scientifique d'ouverture au changement. Dewey affirme justement :

L'enquête sociale, pour remplir les conditions de la méthode scientifique, doit juger certaines conséquences objectives comme étant la fin qui vaut la peine d'être atteinte dans les conditions données. Mais encore une fois, cette affirmation ne signifie pas qu'on peut assumer les fins et les valeurs en dehors de l'enquête scientifique, de sorte que cette dernière en est alors réduite à déterminer les moyens les mieux calculés pour arriver à la réalisation de ces valeurs. Tout au contraire, elle signifie que les fins dans leur capacité de valeurs ne peuvent être validement déterminées que sur la base des tensions, des obstacles et des potentialités positives dont on découvre par observation contrôlée, qu'elles existent dans la situation réelle. (1967, p. 606).

## **Conclusion**

La connaissance comme acte conduit à une conception de l'engagement comme objet de l'enquête. Cette idée correspond à la notion d'*obstacle-ressource* en tant qu'objet et contexte de controverse sociale (ou problématique sociale réelle). La situation problématique provient alors nécessairement d'une controverse sur la qualification ou la définition d'une réalité vécue. Par conséquent, on peut affirmer qu'il n'y a rien de problématique au-delà des qualifications du réel par les parties prenantes - ce qui inclut le chercheur. Toutefois, comme le remarque Corcuff : « Il n'y a pas *que* de la connaissance ordinaire dans la connaissance sociologique savante ; penser des proximités, ce n'est pas rabattre un univers pratique et cognitif sur un autre. » (Corcuff, 2002, p.188). L'enquête sociale, telle que conçue par Dewey, vise précisément à reconstruire scientifiquement la situation, à partir de ses moyens et matériaux, selon un plan visant la résolution d'une problématique unifiée. La cohérence dans la trajectoire d'action devient ainsi l'enjeu, l'objet de la recherche. Le travail de purification et de distanciation de la science permet alors de dégager un ordre d'une situation problématique, parce qu'hétéronome.

La notion d'*obstacle-ressource* permet alors de considérer les difficultés épistémologiques engendrées par la dimension politique et éthique, comme des ressources pour repenser l'utilité

des sciences sociales. Du point de vue de la production de connaissance, cette notion « engage » le chercheur à assumer de façon « responsable » le pouvoir effectif de l'instrument scientifique à transformer les modalités d'interactions collectives. Du point de vue du jugement sur la valeur de la connaissance, la logique de l'enquête propose de décloisonner savoir savant et savoir commun, dans un procès collectif de définition et de contrôle des découvertes scientifiques.

La connaissance comme acte problématise donc la question de l'engagement du chercheur dans une perspective de médiation. Ainsi, l'objet de la science est intermédiaire : il n'est pas une fin en soi (1967, p. 127). La science est évidemment une fin pour le chercheur, dans son action de recherche, mais du point de vue extérieur, c'est un moyen, un intermédiaire pour résoudre un problème émergeant de la réalité sociale vécue.

### Bibliographie

- Anadòn, Marta et Lorraine Savoie-Zajc (2007). « La recherche-action dans certains pays anglo-saxons et latino-américains », dans, Marta Anadòn (sous la dir.), *La recherche participative*, Montréal, Presse de l'Université du Québec, p. 240.
- Bachelard, Gaston (1957). *La formation de l'esprit scientifique*, Paris, Vrin, p. 256.
- Bourdieu, Pierre (2001). « Sciences sociales, désengagement épistémologique et engagement politique », pp. 33-40, dans Pierre Bourdieu, 2001, *Contre-feux 2*, Paris, Liber, p. 128.
- Corcuff, Philippe (2002). « Sociologie et engagement : nouvelles pistes épistémologiques dans l'après-1995 », dans Lahire, Bernard (sous la dir.), *À quoi sert la sociologie ?*, Paris, La découverte, p. 193.
- Dewey, John (1916). *Essays in Experimental Logic*, New-York, Dover Publications, p. 444.
- (2003) [1920]. *Reconstruction en philosophie*, Pau, Publication de l'Université de Pau, p. 173.
- (1930). "From Absolutism to Experimentalism", pp. 13-27, dans George P. Adams et Wm. Pepperell Montague (éditeurs). *Contemporary American Philosophy: Personal Statements*, Russell and Russell; En ligne : [http://www.brocku.ca/MeadProject/Dewey/Dewey\\_1930.html](http://www.brocku.ca/MeadProject/Dewey/Dewey_1930.html) (consulté le 28/03/2011).
- (1931[a]). "Science and Society [Address]", pp. 48-52, dans 1985, édité par Jo Ann Boydston, John Dewey, *The Later Works, 1925-1953*, vol. 6 : 1931-1932, Carbondale and Edwardsville, Southern Illinois University Press, p. 616.
- (1931[b]), "Science and Society [Philosophy and Civilization]", pp. 52-63, dans, édité par Jo Ann Boydston, *op. cit.*
- (1931[c]). "Social Science and Social Control", pp. 65-68, édité par Jo Ann Boydston, *op. cit.*
- (1967) [1938]. *Logique : la théorie de l'enquête*, Paris, PUF, p. 693.
- (1939). *Intelligence in the Modern World*, New-York, Random House, p. 1077.
- (1948). "Common Sense and science. Their Respective Frames of Reference", *The Journal of Philosophy*, vol. 45, n° 8, pp. 197-208.

- Durkheim, Émile (2002) [1911]. « Jugement de valeur et jugement de réalité », p. 13 ; En ligne : [http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim\\_emile/Socio\\_et\\_philo/ch\\_4\\_jugements/jugements.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/Socio_et_philo/ch_4_jugements/jugements.pdf) (consulté le 28/03/2011).
- Elias, Norbert (1993) [1983], « Engagement et distanciation », pp. 9-68, dans, Norbert Elias, Engagement et distanciation. Contributions à la sociologie de la connaissance, Paris, Fayard, p. 258.
- Heinich, Nathalie (2002). « Pour une neutralité engagée », Questions de communication, n° 2, p. 117-127.
- (2004) « Pour en finir avec l'engagement des intellectuels », Questions de communication, n° 5, p. 149-160.
- Lahire, Bernard (sous la dir.) (2002). À quoi sert la sociologie ?, Paris, La Découverte, p. 193.
- (2002). « Utilité : entre sociologie expérimentale et sociologie sociale », dans Lahire, op. cit.
- Weber, Max (1917). « Essai sur le sens de la "neutralité axiologique" dans les sciences sociologiques et économiques », pp. 399-477, dans 1965, Weber, Max, Essais sur la théorie de la science, Paris, Plon, p. 537.

## 7. L'INNOVATION SOCIALE DU MILIEU UNIVERSITAIRE : LE UNIVERSITY SETTLEMENT DE MCGILL (1891-1951)

**De Julien Maudit, sous la direction de Jean-Marie Fecteau et Allan Greer, Université du Québec à Montréal**

Plus qu'un simple lieu d'accès au savoir académique, l'utopie des *university settlements* réside dans la volonté de créer de nouveaux rapports humains, "*a neighborly relation*", de générer une nouvelle forme de création et d'utilisation du savoir, et d'œuvrer pour une réforme « coopérative » vers une démocratie sociale. En partant de la philosophie initiale d'Arnold Toynbee, ce texte retracera la mise en application à l'Université McGill du principe de "*university settlement*".

La rencontre fraternelle entre universitaires et populations industrielles, dans un espace habité dédié à cette expérience, doit, selon Toynbee, encourager un apprentissage mutuel des relations démocratiques. La capacité réformatrice de la « *co-operation* » des *settlements* reposera sur l'engagement individuel de chacun, en particulier sur la responsabilisation civique des universitaires et des *settlers*, à qui l'on demande de sacrifier un certain confort matériel et intellectuel. Le philosophe John Dewey considère ainsi que le *settlement* de son amie Jane Addams, le Hull House de Chicago, « n'est pas une chose mais un mode de vie » (Jackson, 2000 : 15).

Terry Copp a brossé un tableau très noir de la transition industrielle montréalaise et de la situation sociale au tournant du XX<sup>ème</sup> siècle, « la ville la plus sale et la plus mal gouvernée d'Amérique du Nord » étant alors caractérisée par des taux de pauvreté et de mortalité bien supérieurs à ceux de New York, Londres et Paris (Copp, 1974 ; CIL, 1910). Cette dure réalité avait été exposée publiquement au cours des années 1890 par le philanthrope Herbert Brown Ames qui, tout comme Jane Addams à Chicago, a mené une étude inspirée par celle de Charles Booth au Toynbee Hall de Londres (Ames, 1972 [1897]).

C'est dans ce contexte que se crée la première forme de *university settlement* à Montréal, par les étudiantes de McGill, à partir de 1889. Ce projet se révèle être, à la lumière de nos connaissances, le premier pas vers la sécularisation scientifique de l'action sociale au Canada. Il est repris par l'Université McGill en 1910, sous une forme différente nous le verrons, et se développe jusqu'à sa disparition dans les années 1970. La précocité, l'avant-gardisme pourrions nous affirmer, ainsi que la pérennité du projet mis sur pied par les jeunes diplômées de McGill, constitue une innovation sociale importante et mal connue dans l'histoire de la ville de Montréal. Les *university settlements* de McGill demeurent très secondaires dans l'historiographie. Or, ces expériences représentent une des clés pour comprendre la rupture avec le traitement charitable et privé de la

misère sociale, et le passage vers une forme de sécularisation scientifique qui infléchira les politiques publiques.

Cette recherche a été réalisée à partir d'une subvention obtenue du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, dans le cadre des activités de recherche intervention de l'Incubateur universitaire *Parole d'excluEs* (IUPE). Le principal objectif de cette étude a été de mettre à jour une forme particulière, montréalaise, d'intervention sociale en relation avec une université de la Ville. Étudier le passé pour alimenter en nouvelles connaissances un projet scientifique, social et communautaire, tel celui porté par l'IUPE, m'a éloigné de l'environnement académique et des méthodes historiographiques classiques. Notre démarche pose en effet la question, encore largement irrésolue, de l'utilité pratique du savoir historique. Les *university settlements* de McGill sont en quelque sorte passés du statut d'objet de recherche à celui d'objet de réflexion et de référence pour l'expérience de l'IUPE ; *comment* pouvons-nous utiliser ce genre d'enquête sur le passé pour construire un projet d'avenir ?

Trouver des archives reliées aux *university settlements* de Montréal a été une tâche délicate car aucun fonds important n'a été constitué. À la différence du Hull House, les projets gravitant autour de McGill ont généré très peu de documents publics. La démarche de recherche s'est apparentée à un lent glanage des traces éparses léguées aux historiens, le fonds « Susan Cameron » conservé à McGill ayant été l'unique source majeure nous permettant de saisir la subjectivité des acteurs de ces expériences.

Avant d'élargir, en conclusion, notre réflexion sur la question de l'utilité sociale de nos connaissances sur le passé, nous retracerons l'histoire des *university settlements* de McGill sous une forme monographique. La première partie reviendra sur le cadre intellectuel proposé par Toynbee. Les projets de l'Alumnae Society (le Girls' Club entre 1889 et 1905) puis de l'Université McGill (le University Settlement of Montreal à partir de 1910) seront ensuite exposés séparément, et comparés, afin de faire ressortir l'évolution de la traduction du principe de "*university settlement*" par les universitaires de McGill.

### **La philosophie d'Arnold Toynbee**

Le mouvement des *university settlements* s'est structuré autour de la réflexion d'Arnold Toynbee, professeur d'économie politique au Balliol College d'Oxford, en Angleterre – qu'il ne faut pas confondre avec son neveu, le célèbre historien des civilisations, Arnold Joseph Toynbee. À notre connaissance, la réflexion du père des *university settlements* n'a jamais été étudiée en profondeur. Il a souvent été mis au second plan du mouvement derrière Jane Addams de Chicago et le Toynbee Hall de Londres. Son décès prématuré en 1883, à l'âge de 31 ans, l'a empêché d'étayer sa réflexion, ce qui pourrait expliquer le peu d'intérêt qu'il a suscité auprès de la communauté scientifique. Seuls des fragments de sa pensée nous sont en effet parvenus grâce à la publication, en 1884, d'une édition posthume de ses archives, *Lectures on Industrial Revolution in England*.

Pour concevoir le cheminement dans la traduction de son héritage philosophique, il est donc déterminant de noter que ce n'est pas Toynbee lui-même qui a fondé le premier *university settlement* en cette même année 1884, le Toynbee Hall dans le quartier de Whitechapel, mais ceux avec qui il travaillait, sans legs théorique écrit.

Le phénomène, puis le mouvement, des *university settlements* de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle doit être compris à travers l'esprit du discours quasi-révolutionnaire que Toynbee énonce entre science, religion et politique. Son philanthropisme est plus qu'un simple engagement démocratique, il est également moral et aspire à réformer la religion dans l'espoir de revenir vers le message humaniste de la chrétienté. Il souhaite ainsi retrouver "*a form of Christianity in harmony with progress, liberty and knowledge*" (Toynbee, 1884 : xxvi). Il est fortement inspiré par les réflexions du révolutionnaire italien Giuseppe Mazzini, membre des Carbonari et acteur central du mouvement Jeune Europe. Mazzini s'est exilé à Londres, où il s'est lié d'amitié avec le père de Toynbee, Joseph, lui-même engagé dans le mouvement coopératif de John Ruskin. Le théoricien italien, auteur du remarquable *The Duties of Man* (1860) où la morale religieuse surplombe le politique, est considéré par le jeune Toynbee être « le vrai professeur de notre âge » (Toynbee, 1884 : 200). L'idée même d'une implantation physique en milieu industriel est par ailleurs fortement inspirée des missions religieuses. L'illustration de cette prégnance chrétienne réside dans la personnalité des fondateurs du Toynbee Hall, un révérend anglican et sa femme, Samuel (Canon) et Henrietta Barnett.

Toynbee et les socialistes chrétiens de Londres, comme la Société Fabienne à laquelle appartient le couple Barnett, veulent renouveler cette pratique des missions urbaines du spirituel vers le temporel, afin d'inventer une nouvelle forme d'organisation politique locale. Le socialisme « coopératif » se développe en parallèle à une profonde réflexion sur l'utilité du savoir universitaire. Toynbee a voulu faire de ce savoir le moteur de la réforme démocratique : la science de l'économie politique se doit de soutenir l'établissement des principes et des préceptes politiques. Les universitaires ne deviennent pas pour autant les guides de la réforme. L'économie politique devrait être mise à la disposition de la population industrielle, devenue un public actif, pour qu'elle puisse participer aux réflexions et aux décisions scientifiques, donc politiques. Les professeurs et les étudiants ont toutefois une position privilégiée, que Toynbee qualifie sans doute hâtivement de « neutre », puisque leurs savoirs scientifiques les situent entre les législateurs et les citoyens. Selon le jeune théoricien anglais, la science ne prendra ainsi toute sa valeur que si elle est partagée avec les citoyens et si elle est mise au service de la réforme démocratique.

La réflexion de Toynbee est ouvertement opposée à la révolution socialiste et prolétarienne personnifiée par deux autres résidents de Londres, Karl Marx et Frederick Engels. Cela ne l'empêche pas de mettre lui aussi à plat, dans la radicalité dont il se réclame, certains des éléments structurels qui minent la société industrielle, comme les inégalités abyssales : "*I do not hesitate to say that this question of the distribution of wealth is the greatest question of our time*"

(Toynbee, 1884 : 156). Influencé par Robert Owen, c'est toutefois le principe de « coopération » entre les hommes qui sera le moteur de la réforme. Selon lui, seule la rencontre entre les « classes » peut construire une convergence d'intérêt, donc une « coopération » pour le mieux-être commun. Dans cette conception des relations sociales, le rapport de pouvoir tend à s'équilibrer, mais le pas initial est attendu des universitaires et des *settlers*. Leur demander un engagement quotidien et un sacrifice personnel en allant vivre dans les quartiers industriels, afin de comprendre la société industrielle et de diffuser le savoir scientifique, conditionne à ses yeux la « coopération » et la réforme démocratique.

De sa visite au Toynbee Hall en 1888, Jane Addams a perçu comme essentiels ce dévouement et cette fraternité pour la réalisation de la démocratie. À l'image de la jeune américaine, le principe puis le mouvement des *university settlements* a séduit de très nombreux universitaires en Grande-Bretagne, avant de s'étendre rapidement en Amérique du Nord, à New York dès 1886 et à Montréal en 1889.

### **Les pionnières à Montréal (1889-1910)**

Malgré quelques monographies d'étudiants et de travailleurs sociaux, peu problématisées, l'histoire des *university settlements* de Montréal, et même du Canada, reste à être analysée. Quelques recherches ont cependant partiellement débroussaillé le champ par le biais de différentes conceptualisations : le philanthropisme dans la développement de la démocratie sociale à Montréal (Cohen, 2010 ; Chénier, 2009), le rapport des réformateurs canadiens avec le *social gospel* (Cook, 1987), la nature du développement de la sociologie à McGill (Shore, 1987) et la féminisation de la professionnalisation du travail social à McGill (Montour-Perras, 1988).

L'idée du *university settlement* est reprise à Montréal par la première promotion de femmes diplômées de McGill. Au lendemain de leur graduation, elles créent l'Alumnae Society en 1889, l'année où Addams fonde le Hull House. La Société a pour vocation de prolonger les discussions érudites au-delà de l'obtention du diplôme universitaire, sur des sujets littéraires, historiques et sociaux. Loin d'être cantonnées aux discussions de salon, elles s'organisent également pour se rapprocher des ouvrières. Après une étude rapide de la ville, en concertation avec les propriétaires d'usines, elles fondent en 1891 le Girls' Club et le Lunch Room dans le quartier industriel de Dufferin, au sud-est de l'Université. Elles louent une maison sur la rue Jurors, y proposent des repas à un prix très modeste ainsi que des réunions formelles et informelles dans le salon du Club. Parmi les pionnières les plus influentes de ce projet, nous pouvons isoler Carrie Derick qui poursuit parallèlement ses études en botanique et qui deviendra la première professeure de l'Université, rapidement honorée d'une renommée internationale.

Il n'y a pas encore à proprement parler de *settlement* où les volontaires vivent sur place avant le déménagement, trois ans plus tard, au 84 de la rue Bleury. Dans les nouveaux locaux se côtoient alors des *settlers*, une *head worker* rémunérée et des ouvrières logées dans des chambres louées

à bas prix. Des clubs et des classes sont proposés : dans un premier temps, études bibliques, chant, cuisine, botanique, couture et anglais. Ces cours sont initiés par les volontaires, mais face à la difficulté de réunir suffisamment de femmes après leurs journées laborieuses, elles décident de changer le mode de fonctionnement pour n'organiser que les activités qui sont demandées. Elles installent une bibliothèque dans la salle commune, où trône aussi un piano qui agrmente les soirées. Des événements sociaux ouverts aux amies des membres sont régulièrement tenus au Settlement, comme des concerts et des danses, ce qui soude toutes ces montréalaises issues de divers milieux sociaux et culturels. Enfin, des conférences sont organisées avec des invités, des universitaires et des acteurs du mouvement des *settlements* principalement, les discussions tournant régulièrement autour de la fonction sociale des universités.

Le budget est autonome dans les années 1890, les maigres bénéfices tirés des repas et des locations de chambres financent le projet. Les Alumnae créent également une forme d'entraide mutualisée ; 1 % des prix des repas est mis de côté afin de créer un fond destiné aux membres malades ou au chômage. Dans cette première décennie, le projet se développe sans encombre majeur et connaît de nombreux succès, ce qui crée, selon un rapport interne, « un sentiment plaisant de coopération et d'aides mutuelles ».

La situation financière se dégrade cependant au tournant du XX<sup>ème</sup> siècle. En 1901, elles ne peuvent continuer leur projet qu'avec l'aide d'un grand philanthrope de McGill, lord Stratchona. Les rapports de l'Alumnae Society et les archives personnelles de Susan Cameron relatent, et déplorent, la « mauvaise gestion » à l'origine de ces difficultés matérielles plus que l'irréalisme du projet. Malgré un déménagement, elles ne réussissent pas à redresser la situation financière et sont contraintes de fermer le Settlement en 1905.

Cette première expérience montréalaise incarnant le principe de *university settlement* reprend plusieurs des principaux points exposés par Toynbee. Les volontaires vivent aux côtés des ouvrières, ce qui a favorisé leur fraternisation malgré les distances liées à l'immigration – phénomène qui n'avait pas été théorisé par Toynbee mais qui le sera par Addams. Les Alumnae ont également œuvré en faveur de l'acquisition de savoirs, pratiques et ludiques le plus souvent (anglais, cuisine, danse etc.), mais également culturels (littérature, études bibliques) – nous ne savons pas, par contre, si les ouvrières assistaient aux conférences. La population ciblée, les femmes, demeure toutefois plus confinée que ce que Toynbee avait imaginé. Néanmoins, à la lumière de l'historiographie, le Girls' Club des Alumnae se révèle être une nouvelle forme de philanthropie sociale au Canada, où le cadre universitaire occupe une place dominante, caractérisée par une sécularisation du savoir et une démocratisation des rapports sociaux.

Les difficultés financières ne font pas oublier aux jeunes femmes les espoirs nés de leur projet. Elles cherchent dès les mois suivants à remonter un *settlement* sur des bases plus solides et plus larges, et se rapprochent de leurs homologues masculins – dans une société patriarcale, cela signifiant mécaniquement un accès facilité aux lieux de pouvoir. Afin de sensibiliser les

Montréalais, des conférences publiques sont organisées. Celle organisée en janvier 1910 avec Sadie American, une grande figure du mouvement féministe juif aux États-Unis, est l'étape déterminante pour la fondation du nouveau *settlement* car elle rapproche définitivement cette communauté importante de la ville du projet en construction.

### **Le *University Settlement of Montreal* de McGill (1910-1951)**

L'ampleur du nouveau Settlement tranche avec les faibles moyens de l'Alumnae Society. Le University Settlement of Montreal (USM) ouvre ses portes en mai 1910 et s'établit en 1912, après quelques déménagements, au 257 de la rue Dorchester ouest (devenue aujourd'hui le boulevard René-Levesque). Le bâtiment choisi est une ancienne usine réhabilitée grâce à l'aide d'un professeur d'architecture de l'Université. La direction est confiée au professeur de littérature John Dale, ancien résident du Toynbee Hall et pionnier du mouvement à Birmingham, en Angleterre. Susan Cameron, en sa qualité de présidente de l'Alumnae Society, est nommée vice-présidente du Settlement. À partir de 1913, et au moins jusqu'au déménagement sur la rue Saint-Urbain en 1951, le parrain officiel du Settlement est le Gouverneur général du Canada, ce qui pose un certain nombre de questions sur la nature du projet. Le Settlement bénéficie rapidement de la philanthropie des communautés juives et protestantes de la ville. Ce rapprochement entre confessions dans le travail social contraste avec les pratiques contemporaines à Montréal, comme la YWCA, la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste et le National Council of Jewish Women (Cohen, 2010). Cette forme d'universalisme se réalise cependant dans un but de « canadianisation », autrement dit de diffusion des droits et des devoirs accordés et exigés envers les citoyens de l'Empire britannique.

En plus des différences de moyens, deux grands points distinguent le travail du USM de celui du premier *settlement* : la focalisation sur les enfants et le souci sanitaire. Entre 1900 et 1910, les futurs acteurs du Settlement ont animé les débats à Montréal sur la question de l'éducation, à l'image de la conférence tenue en 1908 sur la philosophie de Montessori. À l'heure où Addams publie *The Spirit of Youth and City Streets* (1909), les enfants deviennent le cœur du nouveau projet à Montréal. Dans un document publicitaire de 1912, l'objectif du Settlement est défini en ces termes : « établir un centre d'activités sociales et de rencontres de voisinage, où les citoyens de toutes races et confessions peuvent échanger des idées et travailler de concert pour le bien commun; améliorer les conditions de vie domestique, ainsi que la responsabilité civique, en particulier dans tous les domaines affectant le bien-être des enfants ». Le Settlement proposera un vaste choix de clubs, d'activités et de classes pour les enfants du quartier, notamment des activités ludiques et des pratiques sportives.

Parallèlement à cette focalisation sur les enfants, se réalise un virage vers les questions de l'hygiène et de la santé. Le USM abrite dès ses premiers mois des centres de soins médicaux et dentaires, grâce aux ressources de l'Université McGill et à l'engagement de plusieurs professeurs et praticiens. Un service ambulancier parcourt un vaste territoire puisqu'il se rend jusqu'à Pointe

Saint-Charles, avec deux infirmières à son bord. En 1913, des bains publics sont ouverts dans les locaux du Settlement. Pour s'attaquer à la forte mortalité infantile, du lait et de la nourriture sont offerts quotidiennement. Les statistiques de l'époque, reprises dans les rapports internes, font rapidement ressortir une forte chute de la mortalité dans les quartiers pris en charge par le Settlement, les vies sauvées étant estimées à plusieurs centaines pour le seul été accablant de 1916. Dans les années 1910, plus de 2 000 enfants en moyenne sont accueillis, presque gratuitement, par les services du Settlement. Pour accompagner cette intervention sanitaire à vaste échelle, plusieurs clubs sensibilisent les parents sur les questions d'hygiène et de santé, diffusant informations, avertissements et remèdes.

Il est possible de souligner l'évolution rapide entre les idées fondatrices de Toynbee, reprises en grande partie par les Alumnae, et le projet de McGill. L'essence de la philosophie originale semble même disparaître dès 1916, lorsque les travailleurs et les volontaires sont installés dans un bâtiment distinct, sur la rue Saint George. Le patriotisme qui règne au sein du Settlement lors de la Première guerre mondiale se révèle également être aux antipodes du pacifisme du principe coopératif, à l'image de l'activité de Jane Addams aux États-Unis, future prix Nobel de la paix. Par ailleurs, au lendemain de la guerre, les départements de science sociale et de travail social sont ouverts à l'Université McGill, ce qui vide le Settlement de la vitalité scientifique souhaitée initialement. Tout cela pousse plusieurs volontaires à se rapprocher d'autres projets réformistes de la ville, comme le Labor College d'inspiration marxiste pour Carrie Derick et Bella Hall.

En 1922, le Settlement s'affilie à une vaste structure qui centralise les dons et répartit les volontaires à l'échelle de la ville : le Montreal Council of Social Agencies, couplé à la Financial Federation (qui deviendra la Red Feather). Dans l'organigramme de cette fédération d'agences sociales, le Settlement de McGill est confiné au département « loisirs et éducation ». Cette affiliation règle la délicate tâche du financement, mais elle devient un lourd handicap dès les années 1930 lorsque les réseaux privés contractent leurs dons. Dans cette période de crise économique structurelle, les volontaires, et les Alumnae en particulier, dénoncent vivement la paralysie qui fige le Settlement et l'empêche de s'adapter aux nouveaux besoins de leurs voisins. Cette situation tend sensiblement les relations entre l'Université, qui ferme alors son école de service social, et son Settlement.

Malgré ses principes initiaux, le Settlement des années 1930-1950 s'apparente plus à une agence de gestion de la pauvreté qu'à un haut-lieu de réflexions et de réformes espéré initialement. Son importance dans la vie sociale de Montréal est remarquable et son ampleur est aisément mesurable. Cependant, il s'est progressivement transformé en une forme de « laboratoire » pour McGill, à l'opposé du principe philosophique coopératif. Il ne s'agit plus de réduire la distance entre populations industrielles et universitaires, mais pour les étudiants de compléter leur formation, et pour les bénéficiaires d'y trouver nourriture, soins et divertissements. Nous y retrouvons toujours l'esprit fraternel certes, mais il s'exprime à nouveau dans une relation de pouvoir du « haut » vers le « bas ».

Le projet a donc progressivement délaissé plusieurs points essentiels exposés par Toynbee, comme le partage des conditions de vie, la diffusion du savoir universitaire et le réformisme démocratique. Une nette distinction se dessine ainsi avec le premier projet des années 1890 marqué par l'avant-gardisme de jeunes étudiantes, dont le sens du dévouement et de l'engagement politique, en particulier, ne se retrouvent plus que de manière subalterne dans le USM.

## Conclusion

Pour conclure ce rapide survol historique des *university settlements* de McGill, j'aimerais revenir sur la question de l'utilité du savoir historique pour les projets de type recherche-action. Le cas des *university settlements* à Montréal peut représenter une source d'inspiration, ou d'avertissement, sous de très nombreux aspects, pour les projets qui aspirent à l'extension de l'université et/ou de la démocratie. Par exemple, nous avons vu que les réponses apportées par les *settlers* et les universitaires aux problématiques pratiques des populations, comme le logement, les soins et la nutrition, ont favorisé le rapprochement et le dialogue entre milieux sociaux. Cette rencontre a créé de nouvelles relations humaines, puis a influé, à plus long terme, sur le développement de l'État social. Inversement, l'affiliation à de vastes structures dans un but matériel, comme l'Université McGill et le Montreal Council of Social Agencies, a certes permis d'apporter une aide déterminante et quotidienne aux populations industrielles, mais cela a semble-t-il paralysé l'essence innovatrice de la philosophie originale.

L'évolution de la traduction des principes de Toynbee à Montréal nous pousse à suggérer, en matière d'innovation sociale, que ce ne sont pas les moyens matériels des projets qui conditionnent l'ampleur de leur réussite et de leur pouvoir de transformation, mais plutôt l'esprit qui y est appliqué par les acteurs. Cette recherche a permis de dégager une dialectique importante pour les projets d'intervention sociale : les exigences morales et scientifiques d'une « philosophie » pratique de la démocratie (une « éthique » diraient les philosophes pragmatistes) s'accommodent mal des travers qui peuvent rapidement accompagner un projet philanthropique. Les rapports de force qui se dessinent entre le réformisme démocratique, radical ou coopératif, et le philanthropisme charitable, conditionnent ainsi la réussite d'une action sociale. Toynbee n'a pas eu le temps de mener sa recherche sur la place de « l'argent » dans la société industrielle ; envisageait-il la « *co-operation* » comme une antithèse à la financiarisation des rapports humains, au-delà du seul cas de la philanthropie ?

Il me semble enfin que le souhait de Toynbee d'utiliser la connaissance de l'histoire à des fins sociales et démocratiques, en lui accordant une place déterminante dans la science de l'économie politique, rejoint l'idée de « futurité » des sciences sociales développée par la philosophie pragmatiste (Bazzoli, 2000). Cette même idée est exprimée par Walter Benjamin à propos de l'utopie, lorsqu'il propose de faire un détour dans le passé pour avancer vers l'avenir. Le travail de Jane Addams, qui remet en cause de son côté l'autorité sociale du savoir des « vieilles »

universités, nous offre également plusieurs pistes de réflexion en matière d'orientation du savoir scientifique vers un public actif (Addams, 1917). Un autre philosophe de l'histoire, Paul Ricoeur, fait de son côté écho à cette idée lorsqu'il voit dans l'intervention des citoyens un renouvellement déterminant pour la pratique de l'historiographie (Ricoeur, 2000).

Plutôt que de poser la question de *comment* utiliser le savoir historique, c'est-à-dire *comment* établir des méthodes d'enquêtes sur le passé propres à aider la construction de l'avenir, ne devrions-nous donc pas réfléchir au préalable, voire parallèlement, sur la question du *pourquoi* ? Autrement dit, et suggéré grossièrement, quel est l'horizon philosophique ou le principe éthique de nos recherches ? Si nous souhaitons rapprocher l'université des besoins sociaux et citoyens, comme l'ont fait par exemple les *university settlements*, ne devient-il pas finalement inévitable d'accorder un certain pouvoir décisionnel au premier public concerné, à savoir l'ensemble des membres d'une société que nous souhaitons démocratique ? L'avenir seul nous dira si une telle démarche porte en elle les germes d'une transformation sociale profonde, même si les expériences des *settlements*, comme bien d'autres, nous encouragent fortement dans cette direction. Elle aurait néanmoins le mérite de situer au présent les universitaires parmi les acteurs de la réforme démocratique.

## Bibliographie

- Addams, Jane (1917). *Twenty Years at Hull House*, New York, McMillan Co.
- \_\_\_\_ (1899). "A Function of the Social Settlement", *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 13, pp. 33-55.
- Ames, Herbert Brown (1972). *The City Below the Hill*, [1897], University of Toronto Press.
- Bazzoli, Laure (2000). *L'économie politique de John R. Commons*, Paris, L'Harmattan.
- Chénier, Élise (2009). "Class, Gender, and the Social Standard: The Montreal Junior League, 1912-1939", *The Canadian Historical Review*, 90, 4, pp. 671-710.
- City Improvement League [CIL] (1910). *For a Better Montreal*, Montréal, The League.
- Cohen, Yolande (2010). *Femmes philanthropes. Catholiques, protestantes et juives dans les organisations caritatives du Québec, 1880-1945*, Montréal, Presse de l'Université de Montréal.
- Cook, Ramsay (1987). *The Regenerators, Social Criticism in Late Victorian English Canada*, Toronto, University of Toronto Press.
- Copp, Terry (1974). *The Anatomy of Poverty: The Condition of the Working Class in Montreal, 1897-1929*, Toronto, McClelland and Stewart.
- Frost, Stanley (1979). *The History of McGill in Relation to the Social, Economic and Cultural Aspects of Montreal and Quebec*, Montréal, Commission d'Études sur les Universités.
- Jackson, Shannon (2000). *Lines of Activity*, Ann Arbor, The University of Michigan Press.
- Jennison, Mary (1970). *Study of the Canadian Settlement Movement*, Springfield, MacLean Foundation of Toronto.

- Lasch, Christopher (éd.) (1965). *The Social Thought of Jane Addams*, Indianapolis, Bobbs-Merrill.
- Leclair, Micheline (2000). *Les Settlement Houses montréalais et les Anglo-protestants, un écho de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, une lumière sur le XX<sup>ème</sup> siècle*, mémoire de maîtrise, UQAM.
- Madoo Langermann, Patricia et Jill Niebrugge-Brantley (2002). "Back to the Future: Settlement Sociology, 1885-1930", *The American Sociologist*, 33, 3, pp.5-20.
- Montour-Perras, Diane (1988). *La charité professionnelle : l'énergie de la carrière de travailleuse sociale à McGill (1913-1948)*, mémoire de maîtrise, UQAM.
- Mortin, Irving (1953). *Program Development at the University Settlement of Montreal*, mémoire de Maîtrise, McGill.
- Ricoeur, Paul (2000). *La mémoire, l'histoire et l'oubli*, Paris, Seuil.
- Shore, Marlene (1987). *The Science of Social Redemption: McGill, the Chicago School and the Origins of Social Research in Canada*, Toronto, University of Toronto Press.
- Toynbee, Arnold (1884). *Lectures on the Industrial Revolution in England. Popular addresses, notes and other fragments*, Londres, Rivingstons.
- Valverde, Mariana (1991). *The Age of Light, Soap and Water: Moral Reform in English Canada, 1885-1925*, Toronto, McClelland & Stewart.

### **Sites Internet**

- Paroles d'excluEs* : <http://paroledexclues.site11.com/>.
- IUPE : <http://iupe.wordpress.com/>.

## **8. LA MIGRATION MEXICAINE À MONTRÉAL : LE SURGISSEMENT D'UN ESPACE TRANSNATIONAL ?**

**De Mauricio Aranzazu Ospina, sous la direction de Juan-Luis Klein, Université du Québec à Montréal**

### **Introduction**

L'étude des communautés transnationales a pris une grande importance depuis les années 1980 dans le cadre de la mondialisation (Faret, 2003). Parmi toutes les communautés considérées comme transnationales, la communauté mexicaine occupe une place importante par sa capacité d'association dans les territoires d'accueil et par l'apport au développement local des municipalités d'origine des immigrants. À cet égard, les expériences des clubs d'immigrants de Zacatecas, Guanajuato et Michoacán installés aux États-Unis sont révélatrices (Pintor, 2006; Monctezuma 2002). Cependant, on ne connaît pas beaucoup de formes d'association et d'intégration des immigrants mexicains dans le territoire canadien. Ce fait nous a amené à entreprendre cette recherche qui essaie de répondre essentiellement aux questions suivantes : 1) Quelles sont les pratiques d'association et d'intégration du groupe de Mexicains résidants dans la région de Montréal ? et 2) Quel est l'apport de celui-ci au développement local des communautés d'origine des membres ?

L'étude part de l'hypothèse de travail que les Mexicains résidants à Montréal développent une culture entrepreneuriale qui met en œuvre de nouveaux patrons ainsi que des modèles d'organisation orientés vers l'appui à leurs communautés d'origine et soutenus par des formes d'entraide développées dans le milieu d'accueil. Les premières observations montrent que ces formes d'entraide sont fonction des caractéristiques socioéconomiques des immigrants et de leur période d'immigration. Notre communication portera sur les résultats partiels d'une série d'interviews réalisées auprès d'immigrants mexicains. Ces résultats ont montré le besoin d'élargir notre cadre d'analyse en intégrant les notions d'« espace transnational » (Bruneau, 2004) et de « transnationalisme » (Glick-Schiller, Basch et Szanton-Blanc 2006).

### **Méthodologie**

Le point de départ de notre étude a été l'identification des associations et de leaders de la communauté mexicaine installée à Montréal. Pour le faire, on a eu un premier contact avec le Consulat général du Mexique à Montréal qui a permis de construire une liste d'organisations et d'entrepreneurs. L'hypothèse que dans beaucoup de cas la solidarité parmi les immigrants s'exprime selon leurs caractéristiques socioéconomiques nous a suggéré de regrouper les personnes à interviewer en catégories : entrepreneurs et professionnels qui ont réussi leur

intégration dans le marché du travail ainsi que réfugiées et demandeurs d'asile. Une autre catégorie a regroupé les répondants des organisations<sup>48</sup>.

Le guide d'entrevue s'est structuré en trois sections: la première a inclus des questions concernant le processus migratoire des Mexicains vers Montréal ; la deuxième s'est occupée des éléments propres d'une communauté transnationale tels que la solidarité entre les immigrants, l'appui aux communautés d'origine et l'intégration des immigrants à la société d'accueil; la troisième a abordé le sujet de l'espace transnational Mexique - Montréal dans leurs dimensions sociales, familiales, économiques, politiques et culturelles. Une section additionnelle s'est adressée au groupe d'entrepreneurs contenant des éléments de l'activité économique ainsi que la relation commerciale avec les communautés d'origine au Mexique.

### **L'approche théorique**

Notre étude s'inspire de l'approche des communautés transnationales et du transnationalisme travaillés à partir des années 1990 pour les auteurs Glick-Schiller, Basch, Szanton-Blanc, Pries, Faist, Kastoriano, Postes et Guarnizo entre autres. Dans ce sens, nous retenons la définition de communauté transnationale de Kastoriano (2000) comme « ... une communauté composée d'individus ou de groupes établis au sein de différentes sociétés nationales, qui agissent à partir des intérêts et des références communs (territoriales, religieuses, linguistiques), et qui s'appuient sur des réseaux transnationaux pour renforcer leur solidarité par-delà les frontières nationales » (R. Kastoriano, 2000, citée par Bruneau 2004). Selon Faret (2003), dans leur processus migratoire, les relations entre les membres de ce type de communauté se recomposent dans les nouveaux espaces. Ainsi, il émerge un espace transnational qui soutient les pratiques (sociales, économiques, politiques et d'identité) qui mettent en contact les mondes des immigrants et de ceux qui demeurent dans le pays d'origine (Faist 2000, cité par Narváez, 2007).

### **Les Mexicains à Montréal: trois périodes migratoires d'intensité et caractéristiques différentes**

Les premières familles mexicaines au Québec se sont installées il y a 40 ans (Burgueño, 2005). Selon cette auteure, le flux migratoire mexicain vers la province francophone canadienne a augmenté à la fin des années 1980, période où les nouveaux arrivants se caractérisaient par un haut niveau de scolarité.

Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec, pour sa part, montre dans ses statistiques une croissance considérable du nombre d'immigrants mexicains admis dans la période 2000 - 2007 (387 et 1 301 respectivement). En 2008 le nombre d'admis a chuté à

---

<sup>48</sup> 18 entrevues ont été réalisées, dont quatre entrepreneurs, trois réfugiés, trois professionnels et huit représentants des organisations (gouvernementales, religieuses et organisations d'aide aux immigrants).

1019 et cette décroissance pourrait être plus significative à partir de 2010 comme résultat de l'exigence du visa aux mexicains.

Dans le cas de Montréal, on ne connaît pas le nombre de mexicains installés dans la métropole, mais García López (2003) estime qu'à peu près 88 % de l'ensemble des immigrants latino-américains demeurent à Montréal.

À partir de l'information fournie par les personnes passées en entrevue, notre étude a dégagé trois périodes migratoires de caractéristiques diverses :

- a. Entre 1967 et la fin des années 1980 : cette période se caractérise en premier lieu, par la migration d'un groupe de femmes mexicaines qui sont venues pour se marier avec des canadiens et en deuxième lieu, par un petit groupe d'hommes d'affaires. Il existait déjà à cette période un flux de travailleurs agricoles saisonniers qui ne demeuraient pas à Montréal.
- b. Entre la fin des années 1980 et la décennie de 1990 : la migration mexicaine vers Montréal dans cette période a été composée en grande partie de professionnels de haute formation académique. À la fin des années 1980, se présente aussi la migration de premiers réfugiés politiques.
- c. De l'an 2000 à nos jours : c'est une période caractérisée par l'augmentation du nombre de réfugiés et demandeurs d'asile. La migration de professionnels se maintient dans cette période.

Bien que le Consulat du Mexique à Montréal n'ait pas réalisé un recensement spécifique, il a estimé en 2010 une population de 25 000 mexicains dans sa circonscription (Québec et les Provinces Maritimes), dont la plupart avait immigré dans la dernière décennie<sup>49</sup>. Cet aspect ainsi que les opinions et renseignements donnés par les interviewés nous amènent à affirmer que la migration mexicaine à Montréal est récente.

En ce qui concerne l'origine des immigrants mexicains, ceux qui ont migré jusqu'aux années 1990 provenaient principalement de Mexico DF et des États de Puebla et Veracruz. Dès l'année 2000, les lieux de départ correspondent à des communautés de plusieurs États, surtout dans les cas de réfugiés.

« Quand ils sont arrivés, les réfugiés, ils venaient de tous côtés, mais ils devaient aller jusqu'au District fédéral pour prendre l'avion,... ils venaient de Reinosá parce qu'il y a un grand aéroport là-bas, mais ceux qui venaient d'une province, de Puerto Escondido ou venaient de je ne sais pas où, d'un lieu à Veracruz, étaient allés au District Fédéral ou aux lieux où il y a un grand aéroport, mais les statistiques que nous avons des Mexicains, de ceux avec lesquels nous travaillons, indiquent qu'ils venaient de tous, tous, tous côtés... »  
*Représentant d'une organisation*

---

<sup>49</sup> Entrevue réalisée en juillet 2010.

« Il y a plusieurs États où se concentre la migration [de réfugiés] par exemple le District fédéral, la côte, le golfe du Mexique; ils viennent de Nuevo León... beaucoup de gens de Hidalgo, Michoacán, Puebla. Moi, je me suis heurtée avec des gens de tous les coins de la république... et San Luis Potosí. » *Réfugié*

Quant à leur distribution dans le territoire montréalais, les immigrants mexicains ne présentent pas une tendance à la concentration, cependant la majorité des interviewés ont mentionné les secteurs de Jean-Talon et de Saint-Michel comme des points importants de résidence. D'autres endroits rapportés dans les entrevues sont des secteurs de Villeray, Petite-Patrie, Verdun, Richelieu, Laval, Longueuil et dans les environs de la station de Métro Pie-IX.

### **Les pratiques d'association et d'intégration du groupe de Mexicains résidents à Montréal**

Notre étude des pratiques d'association et d'intégration du groupe de Mexicains résidents à Montréal a commencé par la connaissance des associations et groupes existants et de sa visibilité à l'intérieur de la communauté mexicaine. On a pu connaître Le Centre d'aide aux familles immigrantes CASA CAFI, la Comunidad mexicana de Quebec COMEXQC (Communauté mexicaine du Québec) et l'Asociación de egresados del Instituto Tecnológico de Monterrey EXATEC (Association de diplômés de l'Institut technologique de Monterrey). Il existe aussi des réseaux sociaux sur Internet tel que « Aquí decidimos vivir ». Toutes ces organisations ont été contactées.

Notre formulaire d'interview a incorporé des questions sur : 1) La connaissance de l'existence et de l'objet des associations de Mexicains à Montréal et 2) la perception de la solidarité pratiquée par les Mexicains à l'intérieur du groupe et dans l'intégration à la société québécoise. Huit personnes ont répondu n'avoir aucune connaissance de l'existence d'associations mexicaines à Montréal et deux ont manifesté avoir entendu parler au moins d'une sans se rappeler d'un nom en particulier. Trois ont fait référence à CASA CAFI<sup>50</sup>.

Les pratiques d'association sont principalement motivées par l'intérêt d'offrir aux nouveaux immigrants de l'information concernant leur processus d'arrivée et d'installation. Les pratiques d'intégration, de leur part, essaient de faciliter la création d'espaces de partage à travers la commémoration de fêtes traditionnelles de la culture mexicaine tel que « Le jour de l'indépendance » célébré le 15 septembre fréquemment au parc Jean Drapeau.

Le tableau suivant montre les objets poursuivis par chacun de ces groupes ainsi que la population à laquelle s'adressent leurs activités.

---

<sup>50</sup> CASA CAFI se situe à Verdun. Elle a été fondée en 1989 comme le *Centro de Desarrollo Social y Cultural Mexicano* (Centre de développement social et culturel mexicain). Bien qu'en 1995 le Conseil d'administration ait décidé d'élargir son champ à d'autres communautés d'immigrants, il est reconnu cependant comme un centre d'appui aux mexicains, notamment aux demandeurs d'asile.

Tableau 1. Associations et groupes mexicains à Montréal

Groupe/association	Année de fondation	Activités adressées aux	Objectifs
CASA CAFI Centre d'aide aux familles immigrantes	1995	Nouveaux arrivants (notamment les demandeurs d'asile)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégration des nouveaux arrivants à la société d'accueil</li> </ul>
COMEX QC Comunidad mexicana de Quebec	1976 - 1989 (Au début Asociación mexicana de Canadá. Réouverture en 2005 comme COMEXQC)	Immigrants mexicains en général	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffuser la culture mexicaine</li> <li>• Fournir l'orientation nécessaire pour favoriser l'intégration des immigrants mexicains à la société québécoise</li> </ul>
EXATEC – Asociación de exalumnos del Instituto Tecnológico de Monterrey	2005	Diplômés de l'Institut technologique de Monterrey résidents à Montréal	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui dans l'intégration à la vie professionnelle</li> <li>• Échange d'information</li> </ul>
Aquí decidimos vivir (réseau social sur Internet)	Créé en 2003 au Mexique. Au début Foro México - Québec	Aux personnes qui ont choisi le Québec comme le territoire de migration	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offrir de l'information sur le processus d'immigration vers le Québec</li> <li>• Partage d'information et d'expériences d'arrivée et d'installation</li> </ul>

### La solidarité et l'apport des Mexicains au développement local de leurs communautés d'origine

Les répondants ont une perception défavorable concernant la solidarité pratiquée par des Mexicains résidents à Montréal. La cause principale selon eux est le manque de leadership à l'intérieur de la communauté et les préjugés de classe sociale que les Mexicains essaient de reproduire dans le territoire d'arrivée.

Le fait que la migration mexicaine à Montréal corresponde à une migration récente ainsi que le problème du manque de cohésion à l'intérieur du groupe semblent être les causes qui empêchent d'établir des réseaux d'aide avec les communautés d'origine au Mexique. À ce sujet, le groupe d'entrepreneurs à travers son activité économique apporte d'une manière plus directe au développement de petites communautés dans différents États de la république mexicaine (Voir la section 5). Cependant, son impact n'est pas encore significatif. Dans le cas des professionnels, il n'existe pas d'activités qui visent le développement de ses communautés d'origine. En ce qui concerne le groupe de réfugiés et des demandeurs d'asile, ceux-ci se trouvent dans une situation économique précaire qui limite leur participation dans le développement local de leurs municipalités, malgré cela il existe dans le Consulat du Mexique à Montréal deux demandes de

conformation de clubs *d'oriundez*<sup>51</sup> afin d'établir des mécanismes d'entraide avec leurs communautés d'origine.

Le tableau suivant présente par groupe d'interviewé, la perception de la solidarité pratiquée par les Mexicains résidents à Montréal ainsi que leurs apports au développement de leurs communautés d'origine au Mexique.

Tableau 2. **Perception de la solidarité pratiquée par les Mexicains établis à Montréal et leurs apports au développement de leurs municipalités d'origine**

Groupe	Solidarité chez les immigrants mexicains résidents à Montréal		Apport au développement local des communautés d'origine
	Perception	Causes	
Entrepreneurs	Faible solidarité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de leadership</li> <li>• Faible présence institutionnelle</li> <li>• Absence d'esprit de coopération</li> <li>• Manque d'organisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Achat de produits aux communautés d'origine (un bas impact)</li> </ul>
Professionnels	Le Mexicain est peu solidaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préjugés de classes sociales</li> <li>• Rivalité</li> <li>• Méfiance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible capacité associative dans la conformation de réseaux d'entraide</li> </ul>
Réfugiés et demandeurs d'asile	Solidarité en construction	<ul style="list-style-type: none"> <li>• C'est une migration récente</li> <li>• La peur d'être découverts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limité par une situation économique précaire</li> <li>• Essai de conformation des clubs <i>d'oriundez</i></li> </ul>
Organisations	Manque de cohésion entre les Mexicains	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de leadership</li> <li>• Préjugé de classes sociales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ils stimulent la mise en place de programmes d'aide à travers du Secrétariat de Développement Social</li> </ul>

### L'espace transnational Mexique – Montréal : un espace en construction

#### • *La vie sociale et familiale*

Les interviewés maintiennent des liens étroits avec leurs familles au Mexique. Sauf lorsque la sécurité personnelle est en danger dans certains cas de réfugiés, les migrants ont un contact permanent avec les membres de leur famille.

« Il est inévitable, si tu as une famille tu reviens, tu communique. » *Représentant d'une organisation*

<sup>51</sup> Un club *d'oriundez* ou club de *paisanos*, est une association d'origine mexicaine qui renforce les liens identitaires des immigrants. Ces associations engendrent une sorte d'entrepreneuriat qui donne naissance à des projets de développement des communautés d'origine à partir de l'envoi de fonds collectifs (Roldán, 2009). Le modèle de club *d'oriundez* a été développé initialement aux États-Unis avec l'appui du gouvernement mexicain.

La fréquence de communication varie d'une fois par jour à une fois par mois. Le téléphone continue d'être le moyen préféré. Parmi les répondants les plus jeunes, les messages par courrier électronique ainsi que le réseau social Facebook constituent des moyens aussi importants.

Le contact avec des amis s'estompe avec le temps et pour ceux qui dépassent les 20 ans de migration, il est presque disparu.

Douze des 18 répondants disent être au courant de l'actualité politique et sociale mexicaine. Pour se maintenir informés, ils lisent sur l'Internet les journaux La Reforma, Excelsior, El Universal et La Jornada.

La majorité des interviewés ont manifesté ne pas développer d'activités quotidiennes dans un milieu mexicain. À la question sur la connaissance de l'existence à Montréal d'endroits de réunion et partage de Mexicains, la totalité de répondants ont déclaré que ceux-ci n'existent pas, mais ils ont mentionné les restaurants comme les lieux les plus visités, suivis des paroisses catholiques de Notre-Dame-de-Guadalupe (2020 rue De Bordeaux) et Saint-Arsène (Bélanger et Christophe Colomb).

- ***L'espace économique***

La ville de Monterrey au Mexique, l'État de Texas et Chicago, aux États-Unis, et Toronto au Canada jouent un rôle très important dans la construction de l'espace économique transnational Mexique – Montréal. Ce sont des centres commerciaux et de distribution de produits mexicains qui se consomment à Montréal.

« ... plusieurs produits ne viennent pas directement du Mexique, ils viennent du Texas, principalement de Laredo parce que là il y a de grandes caves de distribution. Ce sont normalement des entreprises colombiennes et argentines. Les produits de Maxi et SuperC entrent presque tous par l'Ontario... Trois entreprises commercialisent la majorité de produits: TIFCO Latinoamerican Foods Inc.; les autres sont Candesa et Les Aliments Morales, elles n'appartiennent pas à des Mexicains. Le Nopal vient normalement de Chicago. » *Entrepreneur*

Les répondants qui dépassent quinze ans de vie à Montréal pensent que l'offre de produits mexicains a augmenté considérablement depuis les dix dernières années.

« ... je me souviens qu'en 1978 il y avait un monsieur péruvien, Mani, qui avait un magasin ici à Saint-Laurent, un magasin. Il n'existe plus, il s'appelait Casa Latina... il mettait une table au coin de Rachel près de Sain-Laurent quand la ville le permettait... Il vendait le *chile* et je courrais le chercher. Il n'y avait pas d'avocats, quand j'ai ouvert le premier restaurant en 1987, je venais jusqu'à la rue Saint-Laurent où existaient deux lieux qui ont commencé à

apporter des avocats et de la coriandre... il n'y avait rien, maintenant il y a déjà tous les produits, jusqu'aux chiles poblanos... » *Représentant d'une organisation*

Les produits mexicains sont acquis à Montréal principalement dans les supermarchés Maxi, SuperC et Loblaws et dans les magasins latins. Selon les répondants, ces magasins ne sont pas des Mexicains (Salvadoriens, Colombiens, Arabes et Indiens).

Les propriétaires de quatre petites entreprises interviewés ont des contacts directs avec les producteurs au Mexique. L'entreprise Tequilart bénéficie de petites communautés dans les États de Jalisco, Nayarit, Guanajuato, Durango et Chihuahua. L'entreprise « Orígenes de México » concentre ses activités avec des producteurs des États du Mexique, Veracruz, Chiapas, Yucatán et Oaxaca. Artisanats Saint-Antoine acquiert ses produits directement des artisans de Guanajuato, Michoacán, l'État du Mexique, Puebla et d'une communauté indigène de la région Teotitlán dans l'État d'Oaxaca.

- ***La vie politique***

Les répondants qui ont la citoyenneté canadienne (6) votent aux élections provinciales et fédérales au Canada. La majorité expriment être éloignés du panorama politique mexicain et ne pas participer aux élections présidentielles.

### **Ni d'ici, ni de là-bas : une identité partagée entre le Mexique et le Québec**

La plupart des immigrants interviewés sont fiers d'être mexicains, mais leur expérience migratoire les a amené à expérimenter une sensation de ne pas être « ni d'ici ni de là-bas ».

« Je suis 100 % mexicaine, bien qu'aujourd'hui je ne suis plus de là-bas. » *Enseignante*

« Je n'ai pas un lieu là-bas. Tu ne te sens ni d'ici ni de là-bas. » *Représentant d'une organisation*

Concernant la question : envers quel territoire (Mexique ou Montréal) le sens d'appartenance est plus fort, la majorité d'entre eux ont manifesté avoir un fort sens d'appartenance envers le Mexique, en reconnaissant que leur processus d'intégration à la société québécoise leur donne une sensation d'identité partagée.

« ... je ne me sens pas canadien, je ne me sens pas québécois, je ne me sens pas mexicain... tout ce que j'ai c'est le Mexique... ma cuisine, ma langue, mon identité et il y a beaucoup de choses culturelles qui sont très très fortes ; mais aussi je me suis adapté, je me suis aussi intégré à beaucoup de choses d'ici qui sont pour moi normales et lesquelles au Mexique sont catastrophiques... dans mon intérieur je peux te dire que je suis 100 % mexicain, et à l'extérieur, ici, je me sens canadien parce que je participe, parce que je fais ce que la société me demande... » *Entrepreneur*

« C'est très difficile, c'est très difficile parce que quand je vais au Mexique, je me sens étrangère... Je vais être mexicaine toujours, c'est sûr, mais je me suis intégrée ici. »  
*Représentant d'une organisation*

« Je suis mexicaine dans tous les aspects... je n'ai pas de problème à parler en français, mais j'ai un accent et je vais l'avoir toute la vie. Toute la vie je serai ici une immigrante, une immigrante mexicaine... Je suis une mexicaine qui habite dans mon territoire québécois ou avec des québécois. » *Entrepreneur*

## Conclusion

Les pratiques d'association et d'intégration des Mexicains à Montréal sont encore naissantes. Cela peut obéir au fait qu'il y ait une migration récente qui reste dans un processus de consolidation de ces liens de solidarité. Évidemment, les liens de solidarité tissés jusqu'à présent sont principalement basés sur des circonstances ou des caractéristiques similaires à un groupe (le fait d'être réfugié, demandeur d'asile, entrepreneur, etc.) plus que dans le fait d'être mexicain. Le faible niveau d'association et d'intégration des Mexicains résidents à Montréal ne favorise pas pour le moment l'apport significatif au développement local de ses communautés d'origine au Mexique.

Les Mexicains expriment de la fierté concernant leur origine et leurs racines culturelles, mais ils admettent en même temps avoir incorporé dans leur quotidienneté les éléments de la société québécoise qui leur donnent un sens d'appartenance partagé entre les deux territoires.

## Bibliographie

- Bruneau, Michel (2004). *Diasporas et espaces transnationaux*. Anthropos, Paris, 249 pages.
- Burgueño, Karla (2005). *La migración latinoamericana en Québec*. Revista Mexicana de Estudios Canadienses. Asociación mexicana de estudios sobre Canadá. Culiacán México, n° 9, 95-113. <http://redalyc.uaemex.mx/redalyc/pdf/739/73900906.pdf> (page consultée le 11 février 2010).
- Faret, Laurent (2003). *Les territoires de la mobilité. Migration et communautés transnationales entre le Mexique et les États-Unis*. Éditions CNRS. Paris, 351 pages.
- García, Magda (2003). *L'insertion urbaine des immigrants Latino-américains à Montréal. Trajectoires résidentielles, fréquentation des commerces et lieux de culte ethniques et définition identitaire*. Université du Québec, INRS Urbanisation, Culture et Société, thèse de doctorat, 347 pages.
- Glick-Schiller, Nina, Linda Basch et Cristina Szanton-Blanc (2006). *Towards a Definition of Transnationalism. Introductory Remarks and Research Questions*. [http://virtuose.uqam.ca/primo\\_library/libweb/action/getItAction.do?indx=1&ct=getit&doc=dedupmrg20453683&frbg=&dum=true&vid=UQAM&vl\(2412283U11\)=all\\_items&srt=rank&in](http://virtuose.uqam.ca/primo_library/libweb/action/getItAction.do?indx=1&ct=getit&doc=dedupmrg20453683&frbg=&dum=true&vid=UQAM&vl(2412283U11)=all_items&srt=rank&in)

dx=1&vl(81477421UI0)=creator&dsmtp=1290015380936&tab=default\_tab&ct=search&scps.cps=scope%3A(%22UQAM%22)&vl(freeText0)=LindaBasch&fn=search&mode=Basic&dscnt=0 (page consultée le 17 novembre 2010).

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (2009). Présence en 2009 des immigrants admis au Québec de 1998 à 2007. Direction de la recherche et de l'analyse prospective, <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Presence-Quebec-2009-immigrants-admis1998-2007.pdf> (page consultée le 4 février 2010).

Montezuma, Miguel (2002). « Los inmigrantes mexicanos en los Estados Unidos y la inversión productiva en México ». *Migraciones Internacionales - Colegio de la Frontera Norte*. Juillet-décembre, 149-162.

Narváez, Juan Carlos (2005). *Ruta transnacional a San Salvador por los Ángeles. Espacios de interacción juvenil*. Colección Universidad Autónoma de Zacatecas, Instituto Mexicano de la Juventud. Mexique, 168 pages.

Pintor, Renato (2006). *Mitos y realidades de los programas migrantes en su lugar de origen*, [http://www.puec.unam.mx/PONENCIAS\\_IGLOM/III\\_migracion\\_internacional\\_y\\_regiones\\_transfronterizas/mesaIII\\_ponencia6.pdf](http://www.puec.unam.mx/PONENCIAS_IGLOM/III_migracion_internacional_y_regiones_transfronterizas/mesaIII_ponencia6.pdf) (page consultée le 2 mars 2010).

Roldán, Ana Isabel (2009). *Migración juvenil en Latinoamérica y el Caribe*. Organización de los Estados Americanos OEA, Comisión Especial de Asuntos Migratorios. [http://scm.oas.org/doc\\_public/SPANISH/HIST\\_09/CP23079S04.doc](http://scm.oas.org/doc_public/SPANISH/HIST_09/CP23079S04.doc) (page consultée le 25 janvier 2010).

## **9. L'ÉTABLISSEMENT ET L'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS À BROSSARD : UNE PETITE CHINE EN BANLIEUE MONTRÉALAISE**

**De Dominique Lambert, sous la direction de Juan-Luis Klein, Université du Québec à Montréal**

### **Introduction**

Lorsque l'on songe aux lieux d'établissement des immigrants internationaux, on réfère souvent au centre des régions métropolitaines. Or, qu'en est-il de leurs régions périphériques, que l'on qualifie de banlieues ? Est-ce que ces endroits réussissent aussi à attirer leur part de nouveaux arrivants ? C'est justement sur cette question que va porter le travail d'investigation entamé. Il s'agira de réaliser une étude de cas de l'établissement d'une communauté culturelle, ainsi que du comportement spatial de ses membres : la communauté chinoise de Brossard. En amont de cette investigation, l'objectif sera de répondre à la question de recherche suivante : par ses caractéristiques, en quoi la municipalité de Brossard réunit-elle les facteurs qui constituent un pôle attractif auprès de la population immigrante chinoise ? Pour y répondre, il faudra vérifier l'hypothèse générale suivante : au cours de son développement, la municipalité de Brossard aura réuni sur son territoire les éléments qui peuvent être attractifs auprès des membres de la communauté chinoise. Afin de vérifier cette hypothèse, le texte de présentation se séparera en quatre sections. La première sera une description de l'objet de recherche; la seconde section comportera une présentation de la méthodologie; la troisième un coup d'œil sur les résultats préliminaires et la dernière de ces sections présentera une analyse sommaire des résultats.

### **L'objet de la recherche : une approche géographique de l'étude de l'immigration à Brossard**

Cette localité de banlieue constitue une des pièces qui forment la première couronne-sud ceinturant l'île de Montréal (COLLECTIF : 2001, 418-419). À vocation principalement résidentielle et commerciale, sa population actuelle est d'environ 76 000 habitants. La municipalité de Brossard, qui sera le centre d'intérêt pour ce travail de recherche à la maîtrise, a de particulier le fait qu'elle soit devenue rapidement un pôle attractif d'importance pour l'immigration internationale au niveau de la région métropolitaine, et ce, hors de l'île de Montréal (PRATT : 2008, 163). Deux éléments confèrent une nature géographique à ce travail d'investigation : dans un premier lieu, nous étudierons un phénomène social, soit l'établissement et l'organisation d'une communauté chinoise à l'intérieur des limites territoriales de la municipalité de Brossard; dans un second lieu, nous effectuerons l'analyse de la problématique, qui sera réalisée selon une perspective multiscale. Cette perspective permettra de combiner trois échelles d'analyse : au niveau local à Brossard; au niveau régional, comprenant la

communauté métropolitaine de Montréal; ainsi que dans une échelle globale, en lien avec la Chine (MAROIS : 2000, 23-25).

## **La méthodologie**

### **Le cadre théorique et la problématique d'un phénomène territorial**

L'analyse des données permettant la vérification des hypothèses se fera à la lumière du cadre théorique du modèle de l'Écologie Urbaine de l'École de Chicago. Ce modèle sous-tend la situation où une région métropolitaine est divisée en cercles concentriques ; le cercle central étant le centre des affaires. Par conséquent, la qualité des habitations et du milieu de vie, ainsi que le niveau de vie des habitants augmentent à mesure que l'on traverse ces cercles concentriques vers l'extérieur. Concernant la répartition spatiale des immigrants de première génération, le modèle de l'École de Chicago stipule que ceux-ci s'établissent en premier lieu sur les pourtours des centres-villes. En effet, les immigrants disposant de revenus et d'un réseau social souvent limité, ce choix est motivé par la recherche d'un lieu où le coût de la vie est moins élevé. De plus, étant à la recherche d'une certaine solidarité, les immigrants de première génération cherchent à se retrouver parmi des gens vivant une situation similaire à la leur. Par la suite, de génération en génération, les revenus augmentant et le réseau social se développant, les immigrants auront tendance à s'établir de plus en plus vers l'extérieur de cet espace métropolitain, étant à la recherche d'un milieu de vie de qualité (COULON : 2007, 47-50). Cependant, le cas de la municipalité de Brossard semble diverger de ce modèle théorique. En effet, il appert que les membres de la communauté chinoise de Brossard s'y établissent directement, dès leur arrivée. Ainsi, au cours de leur migration, ils n'effectueront aucun passage dans un lieu transitoire entre la Chine et la ville de Brossard. Or, selon le modèle théorique de base, les immigrants devraient transiter vers les quartiers ouvriers de Montréal avant de s'établir en banlieue. De plus, on observe qu'ils s'y établiraient dès la première génération d'immigration, ce qui est en opposition avec le modèle de l'École de Chicago, qui mentionne que cette migration spatiale à l'intérieur de l'espace métropolitain se réaliserait plutôt sur plusieurs générations. L'objectif de ce présent travail d'investigation est donc de comprendre et d'analyser les facteurs qui peuvent expliquer cette dynamique spatiale (Séguin, Bernèche, Garcia : 2002, 120-122).

### **Questions et hypothèses**

L'exploration de la problématique nous amènera à répondre à la question de recherche posée en introduction et à vérifier l'hypothèse qui tente d'y répondre. De cette dernière découlent deux hypothèses secondaires. La première étant que la présence de services et d'infrastructures divers, déjà établis à l'intérieur de la municipalité de Brossard ou sur son pourtour, en fait un lieu qui soit attractif pour s'y établir, et ce, en particulier auprès des immigrants de première génération. Dans ce cas-ci, le concept de cohésion sociale permettra d'opérationnaliser cet aspect de la recherche sur le terrain. La seconde hypothèse étant que la présence d'une population composée des gens d'origine diverse déjà établie dans la municipalité de Brossard est un élément

attractif et rassurant auprès de gens issus d'une première génération d'immigration au moment de faire le choix d'un lieu pour s'établir. De plus, les différents facteurs en place à Brossard ont conduit cette intégration à tendre vers une convergence culturelle facilitant l'insertion de tout nouvel arrivant à la société d'accueil, tout en lui permettant de conserver son identité face à sa culture d'origine. En l'occurrence, c'est le concept de convergence culturelle qui permettra l'arrimage de l'immigrant sur le terrain.

### **Le cadre conceptuel : vers la cohésion sociale et la convergence culturelle**

Le premier concept, la cohésion sociale, permet de constater le degré d'harmonie et d'unité dans une société quelconque (Baud, Bourgeat, Bras : 1997, 374). En d'autres mots, il est possible de constater une solidarité ainsi que de forts liens sociaux entre les différents membres et instances d'une collectivité. Cette situation encourage l'intégration et la participation des individus à la vie de leur collectivité. Par exemple, la présence d'institutions, d'organismes et d'une discussion entamée entre les divers participants locaux favorisera cette cohésion et donnera son identité propre à ce milieu social (BRISES : 2011). C'est Émile Durkheim qui a mentionné pour la première fois ce terme en 1893 à l'intérieur de son ouvrage « *De la division du travail social* ». Le second concept, celui de la convergence culturelle dans un contexte québécois, découle d'un débat relié à un clivage idéologique en matière d'intégration des immigrants. Ce débat oppose le gouvernement fédéral du Canada, prônant le multiculturalisme où toute culture est l'égal de l'autre (Andrew : 1999, 102) à l'interculturalisme à la québécoise permettant de tenir compte de l'identité culturelle des immigrants, tout en affirmant le fait français en matière d'intégration au Québec (Collectif : 2007, 8). La convergence culturelle apparaît donc en réponse à ce débat comme concept intermédiaire en matière d'intégration des immigrants. Le premier à l'avoir formulé est le sociologue américain Robert Maciver en 1933 (Collectif, 1996, 127); Fernand Dumont l'a par la suite formulé dans un contexte québécois en proposition d'un modèle alternatif permettant une affirmation du fait français au Québec, tout en prônant un respect de la diversité culturelle. Chaque culture amènerait un enrichissement de la culture francophone déjà présente. (Laurin : 1995)

### **La présentation des résultats : trois vagues d'immigration**

La collecte des données est réalisée à l'aide d'une exploration de la littérature, de la constitution d'un dossier de presse, ainsi que de la rencontre d'acteurs locaux et des membres de la communauté chinoise. À la lumière des données, il est possible de constater que la migration s'est réalisée en trois vagues.

Il faut d'abord savoir que la ville de Brossard a été fondée en 1958, dans le but de développer une municipalité de banlieue offrant un milieu de vie paisible. Le contexte économique de croissance soutenue des trente glorieuses, les années 1945-1973, fut donc favorable à la création ainsi qu'à l'expansion de la ville de Brossard, sans compter que la construction du pont Champlain en 1962 a donné un essor considérable à cette localité, assurant un lien direct avec le centre-ville de

Montréal. Le succès de croissance fut tel que la population brossardoise, comptant 3 500 habitants au début des années 1960, est passée à 55 000 au milieu des années 1980 et se chiffrait à 72 000 en 2010 (Pratt : 2008, 163-164).

La première vague d'immigration : les premiers Chinois se sont établis à Brossard dès le milieu des années 1960, issus du quartier chinois de Montréal. Ils étaient généralement de petits entrepreneurs désirant y fonder leur commerce et posséder une maison avec un terrain gazonné. Le contexte de développement de la jeune ville leur convenait : le prix des maisons était plutôt bas car le développement s'effectuait sur d'anciennes terres agricoles inondables exemptes de construction, le tout combiné à une gestion municipale bien planifiée.

La seconde vague d'immigration, qui attire particulièrement notre attention, consiste en l'arrivée massive de Chinois de Hong-Kong (PRATT : 2008, 164) entre les années 1990 et 1999. En effet, ces immigrants quittaient leur patrie car ils appréhendaient les répercussions économiques de la rétrocession de Hong-Kong à la Chine, passant d'un régime capitaliste à communiste. Grâce à cette vague migratoire plus imposante que la première, la communauté chinoise de Brossard a pris de l'importance et compte désormais jusqu'à 12 % de la population totale. Quatre facteurs majeurs expliquent cette migration de population vers ce lieu précis. D'abord, l'action d'immigrants-entrepreneurs hongkongais, devenus agents immobiliers. Ceux-ci ont délibérément choisi le site de Brossard, qui était encore largement libre de toute construction et desservait aisément le centre-ville de Montréal et le Chinatown par transport en commun. Ces agents immobiliers avaient des contacts d'affaires hongkongais qui désiraient quitter leur pays avant la rétrocession. Le second facteur étant le prix abordable des maisons de Brossard, par opposition au prix élevé des habitations de Hong-Kong. Les nouveaux arrivants chinois recherchaient de belles villas neuves à proximité d'écoles réputées pour leurs enfants et le milieu d'accueil choisi offrait ces possibilités. Ensuite, le troisième facteur est l'esprit d'ouverture dont la municipalité de Brossard faisait preuve à l'égard des immigrants. Enfin, le quatrième facteur expliquant la migration chinoise est la présence d'organismes et d'institutions déjà en place sur les lieux afin de répondre aux besoins des immigrants de toute origine (Berthet, Poirier : 2000, 204-206).

La troisième vague d'immigration s'effectue elle à partir du moment où les Chinois ont été en mesure de créer leurs propres institutions et services dans la perspective de répondre à leurs besoins particuliers. La combinaison de la présence de ces spécificités avec le travail des agents immobiliers permet de créer un certain attrait auprès des immigrants d'origine chinoise et d'observer l'arrivée continue d'individus provenant de Taiwan, de l'Île Maurice et de la Chine continentale encore jusqu'à ce jour. Ce mouvement migratoire récent aura permis de contrebalancer l'exode des Hongkongais, ceux-ci ayant quitté Brossard après qu'ils eurent constaté que la crise appréhendée suite à la rétrocession n'avait pas eu lieu. Pour certaines familles, seuls les parents y sont retournés; pour d'autres, le mari travaille à Hong-Kong, la famille et les enfants habitent à Brossard. Il faut noter qu'avec ce développement de services et

d'institutions chinoises à Brossard, la localité tend à prendre une portée régionale au sein de la communauté chinoise métropolitaine. En effet, les services et commerces aussi spécialisés dans le Chinatown, combinés aux facilités d'accès et de stationnement amèneront les Chinois de Montréal à venir commercer à Brossard. L'inverse vers Montréal est moins observable : les membres de la communauté chinoise de Brossard n'effectuent leurs déplacements vers l'île que pour des raisons de pratiques religieuses ou pour des services que l'on ne retrouve qu'à Montréal. Nous y reviendrons plus en détails dans la prochaine section.

### **Les avantages comparatifs que comporte la municipalité de Brossard auprès des immigrants chinois**

La présentation de ces avantages comparatifs a d'abord pour but de mettre en évidence les facteurs qui ont amené ces immigrants chinois issus de diverses régions à converger vers Brossard; puis de constituer une charnière entre la présentation brute des résultats et de l'analyse primaire de ceux-ci.

De ces avantages comparatifs, quatre grands concepts sont ressortis : la proximité entre Brossard et le Chinatown montréalais, l'espace, l'ouverture et la concentration culturelle, et enfin, le travail des promoteurs au sein de la communauté.

Premièrement, la proximité entre les deux rives : la ville de Montréal constituant un très bon bassin d'emploi, cette situation peut éventuellement faciliter l'insertion économique des immigrants chinois ; sans compter qu'en cas de besoin, l'accès au Chinatown s'effectue directement à partir de Brossard. Parallèlement, ces immigrants étant habitués de faire usage des transports en commun, ils recherchent un lieu où l'on retrouve un réseau qui soit efficace. La municipalité de Brossard offre un service de transports en commun permettant des déplacements en autobus sur l'ensemble de son territoire, certains circuits desservant également le centre-ville de Montréal, accessible en quinze minutes. Incidemment, les immigrants cherchent à éviter les problèmes de circulation routière dans leurs déplacements quotidiens. La banlieue leur offre de larges axes routiers ainsi que de nombreux et vastes stationnements, ce qui facilite grandement les déplacements par automobile. Les membres de la communauté chinoise vont même préférer faire leurs emplettes à Brossard plutôt qu'au Chinatown ; également, les Chinois de Montréal affluent de plus en plus à Brossard pour les mêmes raisons.

Deuxième concept : l'espace. Ayant vécu au sein de territoires très densément peuplés dans leur pays d'origine, les Chinois sont à la recherche de grands espaces. Or, le territoire de la municipalité de Brossard est recouvert en grande majorité de maisons unifamiliales comportant un terrain, de plus on y dénombre une très grande quantité de parcs et d'espaces verts, répartis dans la ville. Les immigrants Chinois ayant été habitués à vivre avec un train de vie plutôt élevé, ils investissent naturellement dans l'achat de luxueuses maisons neuves. Étant en croissance

constante depuis 1958, Brossard est en mesure de leur offrir ce type de résidences à un prix que les futurs acheteurs considèrent abordable.

Troisièmement, l'ouverture et la concentration culturelle constituent un concept clé pour les immigrants chinois. Depuis sa création, la municipalité de Brossard a toujours été ouverte à accueillir les nouveaux arrivants internationaux, ce qui en fait l'une des villes les plus riches de cultures multiples au niveau mondial. Elle s'est même proclamée ville multiculturelle et tient compte de cette diversité dans ses offres de services. Ainsi, on retrouve sur la rive-sud de Montréal des écoles privées et d'éducation internationale publiques, ce qui constitue un autre fort avantage car les immigrants chinois se déplacent pour offrir à leurs enfants un milieu de vie qui leur permette d'avoir de meilleures chances de réussite dans le futur.

Cependant, bien que l'ouverture culturelle de Brossard soit plus qu'évidente, il reste du travail à accomplir afin de mieux répondre aux besoins des Chinois, dont certains éprouvent quelques difficultés lors de l'apprentissage des langues officielles de leur pays d'accueil. Cette barrière linguistique va amener les Chinois à converger vers les lieux où il est possible de recevoir des services dans leur langue maternelle. La Ville de Brossard contient sur son territoire des restaurants, écoles, services d'accueil et d'écoute, services financiers, soins de santé et commerces en tous genres, le tout offert dans la langue d'origine des immigrants. De plus, au fil des décennies, une importante population d'origine chinoise s'est établie à Brossard, jusqu'à constituer environ 12 % de la population de la municipalité. Cette unité culturelle concentrée permet d'outrepasser la barrière linguistique à une échelle très locale. La disponibilité des services dans la langue d'origine et la forte concentration de Chinois constituent donc deux facteurs très rassurants pour les nouveaux immigrants.

Finalement, il faut mentionner que cette situation serait tout à fait différente n'eût été du travail des agents immobiliers chinois. Ces derniers cherchant à fuir la rétrocession de Hong-Kong, ils ont choisi le Canada comme terre d'accueil, entre autres pour sa bonne réputation. Certains agents immobiliers ayant déjà exploré la région de Montréal, ils ont très rapidement porté leur choix vers la municipalité de Brossard puis en ont fait la promotion à travers leurs réseaux de contacts d'affaires, familiaux et sociaux, dans le but d'amener leurs compatriotes à s'y établir. Ces promoteurs ont délibérément choisi Brossard pour ses immenses terrains libres de toute construction, pour son essor indéniable, pour le prix raisonnable des terrains disponibles, ainsi que pour l'ensemble des avantages comparatifs énumérés précédemment. À la lumière du cadre conceptuel qui fut établi plus tôt, nous analyserons maintenant les résultats de la collecte de données.

### **L'analyse des résultats**

Dès le départ, il n'était pas possible de confirmer la présence de cohésion sociale, puisque des gens de toute origine s'établissaient à Brossard à la recherche d'une propriété en banlieue. C'est en réponse aux besoins des immigrants que des associations, organismes communautaires, services municipaux et gouvernementaux se sont organisés sur place. Leur présence et leur réseautage ont permis de mettre en branle un processus d'intégration des nouveaux arrivants.

Malgré cela, concernant la communauté chinoise, on ne peut pas se prononcer aussi clairement. Est-ce réellement la cohésion sociale qui a favorisé l'intégration sociale et économique des Hongkongais et des immigrants chinois les ayant suivis ? Dans leur cas, il semblerait plutôt que la combinaison de l'action de leur réseau de contacts avec le travail d'agents immobiliers chinois a permis aux immigrants d'être introduits et intégrés au milieu. Par contre, à la suite des ces événements, les immigrants ont été poussés à créer leurs propres organismes et services spécialisés afin de répondre à leurs besoins. De là, un réseautage s'est créé à l'intérieur même de la communauté, ce qui constitue une forme de cohésion. À partir de ces éléments, il sera possible de confirmer la première hypothèse : il y a bien une cohésion sociale au niveau de localité de Brossard, ainsi qu'à l'intérieur de sa communauté chinoise. Quant à la convergence culturelle, il n'était pas possible de l'observer au moment de la création de la municipalité. Des immigrants de toute origine y étaient surtout à la recherche d'une propriété en banlieue. Par contre, au fil des ans, Brossard a acquis la réputation d'un lieu où l'on y retrouve des gens d'origines diverses; ce qui en a fait un endroit de plus en plus prisé auprès des nouveaux arrivants de classes aisées désirant s'y établir. Face à cette poussée démographique, les services sociaux locaux ont dû s'adapter et leur réseautage s'en est suivi. L'objectif était d'intégrer rapidement les nouveaux immigrants à cette collectivité dans une perspective éventuelle de les voir y apporter leur contribution au projet collectif local, avec leur spécificité culturelle. Dans ce cas, il est possible d'affirmer que la municipalité de Brossard soit devenue un lieu de convergence culturelle; il faut néanmoins modérer nos propos lorsque nous jetons un regard spécifique à sa communauté chinoise. En effet, la venue des membres de la communauté chinoise n'a pas été causée par la présence d'autres communautés culturelles, mais plutôt par le travail d'agents immobiliers chinois, ainsi que par l'ouvrage des réseaux internes, qui ont amené les immigrants à converger vers Brossard. De plus, l'intégration des immigrants chinois aux activités collectives et à la langue française est plutôt mitigée. Ainsi, le fait qu'ils s'établissent vers cet endroit à cause de la présence de leur communauté culturelle uniquement permet d'invalider le phénomène de convergence culturelle à l'égard de la communauté chinoise.

### **La conclusion**

En synthèse, deux hypothèses secondaires permettaient de vérifier des phénomènes spécifiques quant à cette attractivité. La première hypothèse, rattachée à la cohésion sociale, est validée : la municipalité de Brossard comporte diverses organisations et dispositions qui favorisent une harmonie dans son projet collectif et facilitent l'intégration des nouveaux arrivants. Toutefois, bien qu'il soit possible de valider l'hypothèse de la convergence culturelle par rapport à l'ensemble des communautés culturelles de Brossard, cette hypothèse n'est pas appropriée pour la communauté chinoise spécifiquement. En effet, la migration des Chinois à Brossard est plutôt le résultat du travail d'agents immobiliers chinois et de leur réseau de contacts; l'attrait de la diversité culturelle brossardoise n'est donc pas un facteur déterminant pour les immigrants chinois. À la lumière de ces résultats préliminaires, il est possible de confirmer que l'hypothèse générale soit validée : au cours de son développement, la municipalité de Brossard aura réuni les facteurs qui constituent un pôle attractif auprès de la population immigrante chinoise. Ces éléments spécifiques ont permis de démontrer que l'étude du cas de la communauté chinoise ressort du cadre théorique de l'Écologie Urbaine de l'École de Chicago. En effet, l'établissement

des immigrants dans la municipalité brossardoise a plutôt été influencé par la présence des différents avantages comparatifs. Ces avantages ont entre autres permis d'accélérer le processus d'arrivée, d'enrichissement, ainsi que le déplacement vers l'extérieur, dans la trame urbaine montréalaise et ce, en une seule génération d'immigrants. À la suite de ces observations, dans une certaine éventualité, il serait intéressant d'explorer si ce genre de phénomène se manifeste ailleurs sous la même forme.

### **Bibliographie**

- Andrew C. (1999). *Dislocation et permanence*, Les Presses de l'Université d'Ottawa, Ottawa, 560 p.
- Baud, P., S. Bourgeat et C. Bras (1997). *Dictionnaire de géographie*, Hatier, Paris, 511p.
- Berthet, T. et C. Poirier (2000). « Politiques locales d'intégration et immigrants aisés : une comparaison France-Québec », dans *Politique et société*, vol. 19, n° 2-3, Érudit, Montréal, pp 181-213.
- Collectif (2001). *Histoire du Richelieu-Yamaska-Rive-Sud*, PUL, Sainte-Foy, 564 p.
- Collectif (1996). *Les convergences culturelles dans les sociétés pluriethniques*, PUQ, Sainte-Foy, 374 p.
- Collectif (2007). *Le concept d'interculturalisme en contexte québécois : Généalogie d'un Néologisme*, CRIEC-UQAM, Montréal, 64 p.
- Coulon, A. (2007). *L'École de Chicago*, PUF, Paris, 128 p.
- Gumuchian, H. et C. Marois (2000). *Initiation à la recherche en géographie. Aménagement, développement territorial, environnement*, PUM, Montréal, 426 p.
- Pratt, M. (2008). *Brossard 1958-2008. Un pont entre hier et aujourd'hui*, Éditions Histoire Québec, Montréal, 212 p.
- Séguin, A-M., F. Bernèche et M. Garcia (2002). « L'insertion résidentielle des immigrants internationaux au Québec, dans Bruneau, P. (dir.), *Le Québec en changement*, PUQ, Sainte-Foy, pp 107-137.

### **Sources électroniques**

- Banque de ressources interactives en sciences économiques et sociales (2011). Portail d'une banque d'information réalisé par le CRDP de l'Académie de Lyon, BRISES [En ligne] [www.brises.org](http://www.brises.org) Page consultée le 13 mars 2011.
- Laurin, C. (1995). *L'horizon de la culture : Hommage à Fernand Dumont*, PUL, Sainte-Foy, Copie électronique d'un texte déposé à la bibliothèque de l'Université Laval [En ligne] <http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/pul/dumont/fdchap34.html> Page consultée le 13 mars 2011.

## 10. POUR MIEUX COMPRENDRE LE PROCESSUS D'INTÉGRATION : REGARDS SUR LA RÉALITÉ QUOTIDIENNE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

De Catherine Côté-Giguère, sous la direction de Manon Boulianne, Université Laval

### Introduction

Ces dernières années, les enjeux reliés aux questions de l'immigration et de l'intégration ont alimenté de nombreux débats de société au Québec. La sélection d'immigrants sur le territoire national et provincial répond principalement à des impératifs économiques et démographiques. Afin d'y satisfaire, l'État et l'opinion publique attendent de l'immigrant une adaptation sans heurts jumelée à l'atteinte rapide d'un niveau fonctionnel en société. Mais est-ce vraiment réaliste ? Qu'arrive-t-il concrètement aux nouveaux arrivants une fois en sol québécois ? Dans le cadre de ma maîtrise en anthropologie, je m'intéresse au vécu des personnes immigrantes en matière d'intégration. Je cherche à comprendre comment la perception de l'intégration par les personnes immigrantes influence le développement de leurs réseaux sociaux. Ma recherche se décline en deux axes précis. En premier lieu, j'élabore à partir des propos des personnes immigrantes interrogées des définitions empiriques de l'intégration. En second lieu, je me penche sur l'importance des réseaux sociaux, à savoir « l'ensemble des relations sociales qu'un individu peut établir avec son entourage » (Renaud *et al.*, 2001a: 151), dans le processus d'intégration.

Toutefois, pour cette communication, j'aborde un aspect bien précis de la réalité des nouveaux arrivants. Mon objectif est de présenter les difficultés rencontrées par douze femmes immigrantes dans leur processus quotidien d'intégration ainsi que les solutions envisagées par ces dernières pour y faire face. La migration et l'installation dans un nouveau milieu renvoient à une renégociation des identités et des rapports sociaux familiaux. Ainsi, comme point de départ, je propose de m'inspirer de Vatz Laaroussi qui souligne que « c'est ce même exil qui rapproche les couples et resserre les liens, mais qui aussi provoque des écarts et des difficultés, voir des séparations » (Vatz Laaroussi, 2009: 176). Je souhaite démontrer que malgré une situation migratoire pouvant sembler « avantageuse » au départ (migration en famille, statut d'immigrant économique, formation universitaire préalable, etc.), les nouvelles arrivantes de mon échantillon se heurtent à un processus d'intégration laborieux autant du côté personnel, professionnel que familial dans lequel le risque d'isolement social est très élevé.

Afin de mieux situer cette recherche, quelques appuis conceptuels seront présentés. Puis, le contexte ainsi que la méthode de collecte de données seront abordés succinctement. Je dépeindrai ensuite un portrait des nouvelles arrivantes qui constituent l'échantillon de la

recherche. Enfin, par le biais des propos des participantes, j'aborderai les difficultés rencontrées dans leur processus d'intégration et les stratégies mises en place pour y faire face.

### **Appuis conceptuels**

Brièvement, les appuis conceptuels de cette recherche sont l'intégration ainsi que les réseaux sociaux, deux éléments avancés antérieurement, ainsi que les stratégies. L'idée de stratégies pour surmonter les difficultés rencontrées lors du processus d'intégration met en lumière ma conception des immigrants comme des sujets actifs. Je considère qu'ils sont les acteurs de leur propre intégration par le biais de leur participation. Dans cette optique, l'immigrant peut être perçu à titre d'agent; il est un sujet actif dépositaire d'une capacité d'agir qui s'inscrit dans la structure des rapports sociaux (Ortner, 2006: 130). Le nouvel arrivant peut se fixer des buts intimement liés à son intégration, et ce, peu importe la précarité de la situation. Les stratégies peuvent être individuelles, mais surtout familiales dans le cas des participantes de la recherche. Elles prennent donc en compte mari et enfants (Vatz Laaroussi, 2001 et 2009). L'usage de stratégies influence l'individu qui les choisit, mais aussi ceux qui l'entourent et, réciproquement, la famille vient imprégner les stratégies et les choix des stratégies : l'équation des décisions se doit de prendre en compte ceux qui seront influencés par celles-ci. (Normand et Tremblay 2005) Ainsi, les réseaux sociaux peuvent être abordés comme étant des stratégies mises en place par les immigrants afin d'appuyer leur processus d'intégration. Dans cette perspective, il est nécessaire de comprendre comment s'insèrent les immigrants dans des réseaux sociaux, d'identifier ceux qui les composent et les liens qui les unissent et aussi de saisir comment et à quelles fins sont utilisés les réseaux sociaux lors du processus d'intégration par les immigrants.

### **Contexte du milieu : Le quartier Sainte-Ursule**

Les données ont été recueillies dans le cadre d'une recherche terrain relevant de l'ethnographie. J'ai choisi de travailler dans un quartier déterminé : l'intérêt d'utiliser une unité d'observation spatiale résidait notamment dans la possibilité de vérifier si la proximité physique jouait un rôle dans la création des réseaux sociaux. (Cette proposition trouve écho dans les recherches d'Annick Germain (2000 et 2004). Selon un document qui a été produit en 2009 et titré *Portrait de la population immigrante de la ville de Québec*, selon les chiffres du recensement de 2006, l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery est celui qui possède la plus grande part de cette population immigrante, avec un ratio de 8,17 % (Lessard et Echraf, 2009: 42). De plus, cet « arrondissement demeure le premier choix d'établissement des immigrants récents de tous les continents » (Lessard et Echraf, 2009: 52) ce qui le rend très intéressant comme endroit pour observer les processus d'intégration en cours.

À cet effet, j'ai développé des liens avec un organisme œuvrant dans l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery. Solidarité Sainte-Ursule est un petit organisme de milieu situé dans la paroisse Sainte-Ursule. Par son entremise, j'ai abordé la réalité des gens du quartier, notamment grâce

aux activités et rencontres diverses auxquelles il collabore, comme le projet *Femmes en Marche*<sup>52</sup>, le Café-Rencontre, la distribution alimentaire et des fêtes diverses. C'est donc dans ce cadre que j'ai fait de l'observation participante, ce qui m'a permis de rencontrer des femmes et celles intéressées ont constitué mon échantillon de facto. J'ai aussi utilisé la technique boule-de-neige pour recruter de nouvelles participantes. Des entrevues de type semi-dirigées individuelles ont été réalisées et la notion des réseaux sociaux a été engagée grâce à une grille que j'ai développée, ce qui me permettait d'aborder avec elles leurs rapports interpersonnels dans une unité référentielle hebdomadaire. En quelques mots, Sainte-Ursule est une collectivité locale caractérisée, notamment, par la concentration d'un parc immobilier locatif important datant des années 1970 (offre de logements souvent plus spacieux) ainsi que par une école primaire dynamique, sensibilisée et ouverte à la diversité culturelle de sa clientèle. Selon le CSSS de la Vieille Capitale, les résidents du quartier sont considérés comme étant en situation de défavorisation sociale et économique (CSSS 2008).

### **Portrait de ces femmes qui ont décidé de migrer vers Sainte-Foy<sup>53</sup>**

Les douze femmes qui ont participé à cette recherche ont certaines caractéristiques communes. Au début de la trentaine, elles ont décidé de quitter leur pays d'origine pour le Québec selon des raisons migratoires semblables, soient d'offrir un nouveau milieu de vie plus sécuritaire à leurs enfants ainsi que de meilleures perspectives d'avenir. La composition de leur ménage au moment de la migration est très analogue : elles sont pratiquement toutes mariées et ont environ deux enfants en bas âge (moins de 10 ans). Elles sont d'origine nationale variée; l'échantillon comprend trois Colombiennes (F1, F3 et F7), trois femmes du Maghreb, à savoir deux de la Tunisie (F2 et F5) et une de l'Algérie (F6), quatre Brésiliennes (F8, F9, F10 et F11), une Française (F4) et une Camerounaise (F12)<sup>54</sup>. Toutes les femmes sauf deux ont la même origine que leur mari. Au niveau du statut migratoire, une seule participante (F2) est arrivée au Québec grâce à un visa étudiant, sa migration devant être temporaire; les autres appartiennent à la catégorie d'immigration économique<sup>55</sup>. La majorité des ménages est installée au Québec depuis 2008 ou 2009, leur immigration est donc encore récente. Finalement, l'existence de réseaux, préalables à la migration, avec la société d'accueil est plutôt ténue. La moitié des femmes avaient quelques contacts avec la province (parenté sur place, références par le milieu de travail ou ami résidant à proximité), mais ceux-ci étaient assez limités.

---

<sup>52</sup> Le projet *Femmes en Marche* est l'une des initiatives soutenues par Solidarité Sainte-Ursule. Il s'agit d'activités offertes aux résidents du quartier et « ayant pour objectif de rejoindre les femmes, tout particulièrement les femmes immigrantes et des communautés culturelles, dans une dynamique d'échange, d'intégration et de partage d'une culture égalitaire » (*Femmes en Marche* 2010).

<sup>53</sup> Sur les douze femmes rencontrées, au moment des entrevues, dix d'entre elles résidaient dans les limites géographiques de Sainte-Ursule et deux autres habitaient dans Saint-Mathieu, la paroisse adjacente.

<sup>54</sup> Les informatrices seront identifiées, entre parenthèses, à l'aide d'un code alphanumérique simple.

<sup>55</sup> L'immigration au Canada est majoritairement régie au niveau fédéral. Cependant, le Québec effectue sa propre sélection pour le volet économique. Ce volet regroupe notamment les travailleurs qualifiés ; ceux-ci sont soumis à une sélection par un système de pointage axé sur les compétences professionnelles et les caractéristiques personnelles.

## Réalités quotidiennes : les difficultés des ménages nouvellement installés

Peut-on dire nouveau pays, nouvelle vie? Immigrer, c'est un peu repartir à zéro. La perte des repères est souvent vécue comme le deuil d'une vie qu'on laisse derrière soi. Cependant, ce deuil n'est pas facile à faire, surtout lorsqu'il faut simultanément se rebâtir une vie. Lors de leurs processus d'intégration au Québec, certaines difficultés semblent être communes aux femmes de l'échantillon. Selon leurs propos, les principaux défis à surmonter sont la perte de statut et la dépendance économique, le délai du premier emploi, la maîtrise du français, la nécessité de composer avec des objectifs de vie divergents dans le couple ainsi que le risque d'une trajectoire de vie menant vers l'isolement social.

### La perte d'un statut socio-économico-professionnel

Les femmes de l'échantillon sont scolarisées : avant leur migration, elles évoluaient toutes dans un milieu professionnel en lien avec leurs compétences, à savoir des formations universitaires de premier ou de deuxième cycle. Toutefois, ces dernières se sont heurtées aux difficultés liées à la reconnaissance des diplômes. La majorité des femmes ont décidé d'effectuer un retour aux études (F1, F2, F3, F6, F7, F8, F10, F11 et F12), incluant quelques mois de francisation pour celles dont la langue maternelle est l'espagnol ou le portugais. Une seule femme a décidé de travailler dès son arrivée (F9) ; elle prévoit néanmoins un retour aux études sous peu. Les deux autres femmes (F4 et F5) sont des mères au foyer et celles-ci souhaitent fortement poursuivre une formation au Québec. Cependant, la présence d'enfants d'âge préscolaire, la difficulté de trouver une place en garderie ainsi que les coûts associés autant à la garderie qu'à la future formation de la mère font que ces femmes restent à la maison. Elles évaluent que l'entrée à l'école des plus jeunes sera aussi le moment pour elles de faire la même chose.

L'ensemble de ces situations peut correspondre à la perte d'un certain statut pour ces femmes qui étaient médecin, professeure ou avocate, donc relativement indépendantes économiquement auparavant. D'autant plus que la situation économique des ménages est actuellement précaire : pour quatre des familles (F1, F7, F8, F10), on vit grâce au soutien gouvernemental lié aux études, et pour quatre autres (F2, F4, F5 et F9) on compose avec un seul salaire. L'apport gouvernemental pour les enfants semble être une source de revenus sur laquelle la majorité des familles peut compter. Aussi, certaines ont déjà bénéficié du support de l'aide alimentaire (F1, F2, F3, F7, F9, F11 et F12). Cependant, le recours à ce service se fait aux dépens d'une certaine fierté; il faut savoir composer avec le malaise de devoir demander de l'aide et de recevoir des denrées parfois en mauvais état ou périmées... (F7) Un emploi d'appoint pourrait aussi aider la famille, mais encore faut-il avoir le « courage » nécessaire pour aller occuper des petits boulots (F8).

### Le report du premier emploi

On peut aussi se questionner sur l'importance de l'emploi dans le processus d'intégration : est-ce que le délai d'obtention d'un premier emploi vient jouer dans l'intégration ? Premièrement, il

faut opérer une distinction entre un emploi de type « alimentaire » (occupés par F3, F9 et F12) et un emploi spécialisé qui fait appel à des compétences plus spécifiques. D'autre part, compte tenu d'un statut étudiant pour certaines (F1, F2, F7, F8, F10 et F11) ou de mère à la maison pour d'autres (F4 et F5), je me questionne sur l'employabilité de ces femmes puisqu'une période prolongée d'inactivité sur le marché du travail peut nuire à leurs chances de décrocher un emploi, mais également limiter la valeur des expériences antérieures. La décision d'entreprendre ou non une nouvelle formation est une stratégie qui doit être étudiée à l'échelle familiale. Quelle décision sera la plus profitable ? Prévoit-on à court, moyen ou long terme ? Quels sont les objectifs de carrière des parents ? En outre, ne pas avoir accès à un milieu professionnel ou scolaire<sup>56</sup> pour socialiser réduit de façon importante les contacts sociaux des femmes. En effet, certaines des répondantes (F5 et F6) ont indiqué que les collègues de travail sont des acteurs importants dans le développement du réseau social d'un nouvel arrivant.

#### La maîtrise d'une nouvelle langue ou comment se faire comprendre

Pour accéder à un milieu professionnel stimulant, il faut, entre autres, être en mesure de s'exprimer convenablement en français (oral et écrit). Les femmes qui ne maîtrisent pas le français considèrent son apprentissage comme primordial. Comme le souligne l'une d'entre elles (F5), si un nouvel arrivant ne connaît pas le français, il ne sera même pas en mesure de demander de l'eau ou de l'aide en situation d'urgence. Avant tout, il faut tenter de surmonter la peur de ne pas être comprise et d'oublier les tentatives qui ont été infructueuses, tel que de commander « du » café et recevoir « deux » cafés (F7). Pourtant, cette crainte de ne pas communiquer aisément est présente chez la majorité des femmes interrogées. À cet égard, le français québécois est évidemment différent du français de la France ou de la Tunisie ; des efforts d'adaptation sont nécessaires. Ainsi, pour l'ensemble des répondantes, la maîtrise de la langue « locale » et le temps qui doit y être consacré sont des facteurs importants à ne pas prendre à la légère.

#### La nécessité de composer avec des objectifs de vie antagonistes

Il existe de nombreuses divergences entre les attentes prémigratoires des gens, notamment liées aux promesses des bureaux de recrutement, et la réalité dans laquelle ils se retrouvent. L'adaptation au Québec ne se fait pas au même rythme pour tous et le changement de milieu a une influence importante sur les ambitions des individus. Tous ces bouleversements modifient les rapports entre les conjoints et peuvent les mener à des mésententes ou des disputes. Certaines des femmes rencontrées ont souligné des écarts importants entre leurs perspectives d'avenir ici et celles de leurs conjoints, par exemple sur la valeur relative du bien-être familial

---

<sup>56</sup> Le milieu scolaire, en faisant référence surtout à une formation universitaire spécifique, plutôt que la francisation, n'est pas nécessairement un endroit de rencontre pour les répondantes. La compétition entre les étudiants, la différence d'âge ainsi que la perception de leur « identité immigrante » (dont le français n'est pas la langue maternelle) sont des éléments qui ont été relevés par les femmes comme des facteurs rendant difficile leur intégration sociale au milieu universitaire.

par rapport aux aspirations individuelles. Les frictions encourues peuvent même mener parfois à une séparation, tel que le propose la recherche de Renaud et de ses collaborateurs où le taux de monoparentalité dans l'échantillon a augmenté de 2 % à 6 % pendant les dix années de l'étude (Renaud *et al.*, 2001b: 34).

### Une trajectoire vers l'isolement social ?

Le réseau social est peu développé chez beaucoup de femmes, principalement pour celles qui ne sont pas retournées à l'école. Néanmoins, la moitié des femmes de l'échantillon peut vraisemblablement considérer son réseau social local sur les doigts d'une main. Les femmes présentes au Québec depuis plus longtemps possèdent un réseau élargi et varié.

L'absence de réseau social, et donc une situation d'isolement social, crée un fossé qui s'accroît avec les années (comme une perte de la maîtrise du français chez F5). La femme qui s'habitue à vivre seule, à communiquer presque uniquement avec ses enfants et son mari, au-delà des risques de dépression, perd aussi les connaissances liées à son milieu professionnel. On peut se demander après combien de temps le fossé devient impossible à franchir. Évidemment, comme relevé par les principales intéressées, plus on attend, plus cela sera difficile. Ainsi, Dorais et Richard disaient que « [p]lus on possède de capital social, plus on peut se mettre en réseau et, par un mouvement de retour, plus on se met en réseau, plus on augmente son capital social » (Dorais et Richard, 2007: 70). On peut postuler que compte tenu des liens entre les réseaux sociaux et le capital social, si une personne a de la difficulté à développer un réseau social, celle-ci subira une perte de capital social, et ainsi de suite. Les conséquences de ce cercle vicieux peuvent alors la mener vers un isolement social.

### **Stratégies et solutions**

Les difficultés quotidiennes liées au processus d'intégration des femmes immigrantes qui ont été interrogées sont variées. Qu'il s'agisse de la perte d'un certain statut social et professionnel, du développement d'une dépendance économique envers son mari ou le gouvernement, du délai avant l'obtention d'un premier emploi, des problèmes de maîtrise de la langue ou encore d'objectifs de vie divergents de ceux du conjoint, tous ces éléments sont susceptibles de mener les nouvelles arrivantes à une situation d'isolement social. En effet, on peut globalement dire qu'il s'agit du risque central d'un processus d'intégration ardu pour les immigrantes. L'importance de briser l'isolement des nouvelles arrivantes afin de faciliter leur intégration est donc incontournable. Par conséquent, quelles sont les stratégies envisagées ou mises en place par les femmes ?

L'implication sociale est un moyen de sortir de chez soi et d'entrer en contact avec de nouvelles personnes. Toutes les femmes interrogées ont souligné un lien entre leur participation sociale et leur intégration. Chacune est impliquée à sa manière, selon un niveau d'assiduité variable, dans des activités sociales et communautaires dans le quartier. Cette constatation trouve écho dans la

littérature déjà existante qui expose que « [o]n remarque également que les plus scolarisés s'impliquent davantage dans des associations regroupant surtout des Québécois et des Canadiens d'origine » comme c'est le cas pour les activités de Solidarité Ste-Ursule ou celles organisées par l'église du quartier (Renaud *et al.*, 2001b: 36). Cependant, certains regroupements sont aussi développés sur une base d'origine commune, telle qu'une association brésilienne où certaines femmes se retrouvent (F8, F9, F10 et F11). En outre, d'autres moments ou lieux ont été identifiés comme charnières pour la rencontre de gens et le développement des liens sociaux : le parc où s'amuse les enfants, l'école des enfants, le retour à l'école des parents et le milieu de travail.

L'intégration et le développement de liens avec la société d'accueil peuvent se passer aussi à un niveau culturel. Toutes ont relevé la prépondérance de comprendre les codes culturels, les expressions langagières, le non verbal et les expressions faciales et d'être capable de les appliquer si nécessaire. Il est intéressant de noter que certaines femmes soulignent l'importance de célébrer les mêmes fêtes que la société d'accueil même si elles ne correspondent pas à leur religion. Deux femmes musulmanes (F2 et F5) présentent l'exemple de Noël pour apprendre à leurs enfants à être « des bons Québécois ». La nourriture est aussi un aspect important : de goûter et d'explorer la gastronomie québécoise ainsi que de pouvoir cuisiner des mets québécois sont des éléments qui ont été mentionnés (F5 et F7). Évidemment, pour l'incorporation à la vie quotidienne de ces éléments du volet culturel, il faut un lien primordial avec la société : des amis québécois. Cet aspect est mentionné explicitement par certaines femmes comme un élément constitutif de leur vision de l'intégration (F4, F5, F7, F8, F9 et F10). Ainsi, si l'on peut se permettre de dire que l'appropriation adéquate des codes culturels et sociaux doit se faire par contact direct (d'un Québécois à un immigrant), on pourrait proposer que le développement d'un réseau social avec des Québécois soit une stratégie d'intégration.

## Conclusion

Tel qu'illustré à partir du quotidien de douze femmes immigrantes dans Sainte-Foy, le processus d'intégration est un parcours jonché de différents obstacles. Les ménages décrits étant majoritairement arrivés depuis 2008 ou 2009, ceux-ci sont clairement au cœur de ce processus d'installation, d'adaptation et d'implantation en sol québécois. Toutefois, l'intégration ne repose pas que sur l'implication des immigrants : les membres de la société d'accueil ont, eux aussi, un effort à fournir. En fait, il me semble que l'implication doit être de part et d'autre, chacun doit faire preuve d'ouverture.

Aussi, il faut être conscient de la dimension temporelle du processus d'intégration. L'enquête longitudinale menée par Renaud et ses collaborateurs porte le titre « Ils sont maintenant d'ici! Les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989 » et l'on souligne que « 10 ans après, c'est aussi la fin du périple en tant qu'immigrant. Le processus d'établissement est, sinon complètement terminé, en voie de l'être, et ce, non sans péripéties et ajustements... » (Renaud *et al.*, 2001b: 29) Cela correspond à une période de temps considérable dans l'existence des milliers de familles immigrantes du Québec. Ainsi, même si l'on sait que les choses s'améliorent avec le temps, rien n'empêche de s'efforcer à diminuer l'occurrence et la durée des

divers achoppements rencontrés par les nouveaux arrivants afin qu'ils puissent rapidement développer un sentiment d'appartenance québécois. Assurément, il me semble important de s'arrêter aux différents aspects de l'intégration relevés dans cette présentation afin que les institutions étatiques et les organisations du milieu communautaire intervenant auprès des nouveaux arrivants disposent d'informations supplémentaires. Celles-ci pourront contribuer à des innovations adaptées et profitables aussi bien aux immigrants qu'à la société d'accueil.

## Bibliographie

- Dorais L.-J. et É. Richard (2007). *Les Vietnamiens de Montréal*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Fecteau R., A. Gauthier et J. Laverdière (2008). *Portrait de la défavorisation des quartiers et des arrondissements du territoire du Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale*. CSSS de la Vieille-Capitale, Québec.
- Femmes en Marche (2010). Dépliant explicatif, Solidarité Sainte-Ursule.
- Germain A. (2004). « Capital social et vie associative de quartier en contexte multiethnique: Quelques réflexions à partir de recherches montréalaises », *Journal of International Migration and Integration / Revue de l'Intégration et de la Migration Internationale*, 5, 2: 191-206.
- (2000). "Immigrants and Cities : Does neighborhood matter?", présenté lors du *Transatlantic Learning Committee special meeting*, à Montréal le 23 mai 2000.
- Lessard J.-P. et A. Echraf (dir.) (2009). *Portrait de la population immigrante de la ville de Québec*. Québec, Ville de Québec.
- Normand N. et D.-G. Tremblay (2005). *Conciliation emploi-famille et intégration professionnelle ; le cas des femmes immigrées au Québec*. Chaire de recherche sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir.
- Ortner S. B. (2006). *Anthropology and Social Theory: Culture, Power, and the Acting Subject*. Durham, Duke University Press.
- Renaud J., L. Gingras, S. Vachon et al. (2001a). *Ils sont maintenant d'ici! Les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989*. Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Québec.
- (2001b). « Ils sont maintenant d'ici ! Les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989 », *Les Cahiers du Gres*, 2, 1 : 29-40.
- Solidarité Sainte-Ursule (2011). *Sainte-Ursule, un milieu de vie!* Consulté sur Internet (solidaritesainteursule.com), le 15 février 2011.
- Vatz Laaroussi M. (2009). *Mobilité, Réseaux et Résilience. Le cas des familles immigrantes et réfugiées au Québec*. Québec, Presses de l'Université du Québec.
- (2001). *Le familial au cœur de l'immigration : les stratégies de citoyenneté des familles immigrantes au Québec et en France*. Paris et Montréal, L'Harmattan.

## **11. L'ÉCONOMIE SOCIALE ET L'INSERTION DES IMMIGRANTS : LE CAS DU CENTRE N A RIVE À MONTRÉAL, UN EXEMPLE D'ENTREPRENEURIAT SOCIAL DANS LE MILIEU IMMIGRANT**

**De Reina Victoria Vega, sous la direction de Juan-Luis Klein, Université du Québec à Montréal**

### **Introduction**

Cette recherche prétend analyser les contributions de l'économie sociale dans l'insertion de la population immigrante menacée par l'exclusion sociale et la pauvreté à partir de l'analyse du cas du Centre N A Rive, un organisme d'insertion sociale à Montréal. Un des faits saillants de l'histoire de la fin du 20<sup>ème</sup> siècle est la croissance spectaculaire des flux migratoires, dont l'intégration d'une masse aussi grande et diversifiée de personnes. Ceci représente en soi un grand défi pour n'importe quelle ville. Défi qui se voit intensifier par le fait que la globalisation économique a entraîné des changements profonds sur la structuration des sociétés, ce qui rend moins efficaces les dispositifs qui, autrefois, assuraient l'intégration sociale des immigrants. Le Centre N A Rive constitue une réponse à un problème d'exclusion vécu par des immigrants haïtiens arrivés à Montréal depuis les années 1970. Pour surmonter ces difficultés, le Centre a mobilisé des ressources au niveau humain, financier et partenarial, ainsi qu'au niveau de la solidarité à une échelle locale. L'étude nous a permis d'identifier clairement les apports de l'économie sociale à la lutte contre l'exclusion. D'autre part, elle nous a permis de constater que l'apparition d'un entrepreneuriat social d'origine immigrante est un atout pour la société d'accueil, puisqu'il contribue à trouver des solutions aux problèmes sociaux de sa communauté.

Pour débiter, nous ferons la revue de la littérature concernant les aspects reliés à notre étude. Ensuite, nous dresserons un portrait général des flux migratoires globaux afin d'identifier leur impact au Canada, en tant que pays d'accueil. Ensuite, nous nous pencherons sur les difficultés éprouvées par les immigrants dans leur processus d'insertion sociale dans la société hôte. Nous poursuivrons en présentant l'approche du développement par l'initiative locale. Pour continuer, nous nous occuperons d'analyser l'enjeu de l'entrepreneuriat social dans les milieux immigrants et la façon dont l'économie sociale contribue, à partir des organismes agissant dans le domaine de l'insertion sociale, à l'intégration des populations immigrantes exclues ou menacées par le fléau de l'exclusion sociale. L'analyse se fera à partir du cas du Centre N A Rive, un organisme d'économie sociale, basé dans le quartier La Petite-Patrie à Montréal, spécialisé dans l'insertion des immigrants. Finalement, nous présenterons les résultats de la recherche et les conclusions.

## **Flux migratoires dans la société globale : un aperçu en vue de comprendre l'enjeu de l'intégration des immigrants**

Les flux migratoires sont l'un des faits saillants de l'histoire contemporaine de l'humanité (Hoerder, 1996 ; Williamson, 2006). Ils sont devenus, à côté des transferts de capitaux, de la délocalisation des entreprises des pays industrialisés vers les pays à faible industrialisation et de la circulation de marchandise, l'un des traits identitaires de la globalisation. Le flux migratoire transatlantique du XIX<sup>ème</sup> siècle, impliquant davantage les pays de l'Europe (des pays sources et ceux des Amériques), est un fait laissant un trait profond dans l'histoire des pays comme l'Argentine, le Brésil, les États-Unis et le Canada (Ramirez, 1991 ; Nugent, 1995 ; Poussu, 1997 ; Rygiel, 2007). Depuis la Seconde Guerre mondiale, le phénomène est devenu un enjeu global, dynamisé par plusieurs flux migratoires. Parmi ceux-ci, on dénote le flux Sud-Nord qui comprend le flux migratoire reliant les pays de l'Amérique et des Caraïbes à ceux de l'Amérique du Nord (Hoerder, 1996 ; Rygiel, 2007) et, conséquemment, la migration haïtienne vers le Canada, phénomène sur lequel nous reviendrons plus loin.

Les études historiques des migrations nous permettent de connaître les facteurs qui ont stimulé les gens à quitter leurs pays d'origine. Parmi eux, il y en a trois qui ont contribué davantage à l'essor des migrations dans la dernière décennie : 1) l'interdépendance croissante du monde contemporain, phénomène qui a pris son élan définitif grâce à la facilité des déplacements ; 2) les profondes différences sur les plans du revenu et de la démographie, qui existent entre les pays développés et les pays en développement et 3) l'instabilité politique et les guerres civiles touchant un nombre assez élevé de pays sur la planète. Stimulées davantage par ces trois facteurs, les migrations se sont développées d'une manière sans précédent dans l'histoire planétaire depuis les années 1950 (Hoerder, 1996; Black *et al.*, 2006).

En ce qui concerne le Canada, le recensement de 1901 nous montre qu'à l'époque, le nombre de groupes ethniques habitant le pays était d'environ 25, mais en 2006, le nombre de communautés ethniques présentes sur le territoire canadien s'approchait des 200 (Statistique Canada, 2006). Les modifications aux politiques migratoires et l'ouverture montrée par le Canada vis-à-vis de la question ethnique, depuis ces années-là, se sont traduites par des changements importants quant aux lieux d'origine et aux caractéristiques ethniques des immigrants. Le recensement de 2001 a permis d'identifier 34 groupes ethniques ayant une population supérieure à 100 000 membres au Canada. Le nombre de Canadiens nés à l'étranger était de 5,4 millions de personnes, ce qui représentait 18,4 % de l'ensemble de la population du pays. À l'heure du recensement de 2006, la population du pays appartenant à des minorités visibles représentait 5 068 100 individus. De plus, 11 groupes ethniques avaient franchi la barre du million de personnes (Statistique Canada, 2006). Alors, la diversité ethnique et culturelle est un trait marquant de la population canadienne actuelle.

### **L'immigration et le processus d'insertion sociale**

Concernant la définition de l'insertion, la revue de la littérature nous montre qu'il est difficile pour les chercheurs et les décideurs publics d'établir une définition précise et acceptable de cette notion, car le terme est fort et ambigu. En fait, il doit être défini par rapport à la notion d'exclusion. Selon Autès (1992), cette ambiguïté se reflète souvent dans les programmes d'insertion sociale des États où la notion d'exclusion est assimilée fréquemment à celle de la pauvreté. Or, ce que les chercheurs intéressés par l'analyse de l'insertion doivent savoir est que même si la manière « de se représenter les pauvres peut être une clef de lecture » pour comprendre l'exclusion, le vocabulaire qui a trait à celle-ci « ne véhicule pas les mêmes représentations, ni ne s'étaye sur les mêmes pratiques, que le vocabulaire de la précarité, de la pauvreté, voire de la misère » (Autès, 1992, p. 102). Une autre différence qu'il faut préciser est celle qui existe entre insertion professionnelle et insertion sociale, car l'insertion sociale dépasse largement la frontière de l'insertion par l'emploi, caractérisant davantage l'insertion professionnelle (Autès, 1992).

Concernant l'insertion sociale, elle contribue à l'insertion dans la *vie normale de la société* des personnes affectées par un cumul de handicaps sociaux (Damon, 1994 et Vicent, 2001). Étant donné que notre travail porte sur un organisme voué à l'insertion par le travail de personnes menacées d'exclusion ou exclues, il est important de faire valoir ici que, parfois, il est nécessaire de travailler à l'insertion sociale d'un individu afin de faciliter son insertion ou sa réinsertion professionnelle. Cela obéit au fait que l'insertion sociale comprend plusieurs dimensions. À cause de cela, on peut parler notamment d'insertion par le logement, d'insertion par la culture, d'insertion par l'engagement dans la vie citoyenne et politique, d'insertion par l'éducation et d'insertion par le travail (Danvers, 2009), car la plupart des personnes menacées d'exclusion sont touchées par des problèmes sociaux lourds, qui les empêchent de trouver ou de retrouver un emploi et de s'insérer dans la société (Bonniel et Lahire, 1994 ; Adjerad et Ballet, 2004).

Notre étude s'intéresse au cas du centre N A Rive, un organisme d'économie sociale consacré à la lutte contre l'exclusion qui fait ressortir l'importance de l'entreprenariat sociale d'origine ethnique en regard de la lutte contre l'exclusion des immigrants. Le but initial de cette entreprise était d'offrir aux membres de la communauté haïtienne l'alphabétisation en créole, puis la francisation et l'expérience de l'économie sociale. Nous cherchons à 1) comprendre comment les stratégies mises sur pied par cet organisme contribuent à l'amélioration des conditions de vie de personnes bénéficiaires de ces programmes et à 2) connaître les stratégies développées pour les insérer sur le marché du travail d'une manière valorisante.

### **Les enjeux de l'économie sociale et le développement local**

Le rôle que peuvent jouer les stratégies de développement local à l'heure de chercher des solutions aux problèmes des régions ou des villes est abordé par Pecqueur (2000). Pour lui, les

théories apparues en vertu des débats déclenchés autour de ce concept, qu'il considère comme un concept novateur, sont devenues la clef de voûte dans la recherche des solutions aux problèmes économiques et sociaux au niveau local. Dans cette logique, l'auteur considère le développement local comme une dynamique où tous les acteurs sociaux coordonnent leurs actions pour mener des projets de développement social favorisant l'intérêt commun. De leur côté, Klein et Fontan (2003) considèrent que le contact entre les acteurs locaux contribue à la génération de dynamiques novatrices qui permet de réactiver les relations entre les acteurs sociaux qui habitent un territoire. Les collectivités immigrantes comptent parmi les acteurs en question, car elles font partie du capital créatif d'une région, d'une collectivité (Florida, 2005). En effet, comme le font valoir Rifaat (2004) et l'IOM (2005), les immigrants se trouvent souvent parmi les membres les plus dynamiques et entreprenants de leur pays d'origine, qu'ils quittent dans l'espoir d'améliorer leur sort, à la recherche de meilleures conditions économiques ou en quête d'une plus grande liberté

### **Les contributions des initiatives d'économie sociale à la lutte contre l'exclusion : le cas du Centre N A Rive à Montréal et l'intégration des immigrants originaires d'Haïti**

Le Centre N A Rive est localisé dans le quartier La Petite-Patrie, dans l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie. Cet arrondissement est habité par 133 618 habitants, dont 2 545 personnes d'origine haïtienne. Les Haïtiens y sont le deuxième groupe d'origine immigrante (Centraide du Grand-Montréal, 2006). Notre étude s'intéresse à cet organisme à partir de la perspective de l'économie sociale. Notre but est d'analyser les contributions du Centre N A Rive à la lutte contre l'exclusion. Nous partons de l'hypothèse que le Centre N A Rive, grâce à l'implication d'un entrepreneuriat social d'origine immigrante, a contribué à l'innovation des stratégies d'intégration sociale à la société d'accueil des personnes d'origines immigrantes menacées par l'exclusion sociale, parce qu'il a développé une approche novatrice pour favoriser l'insertion de ces personnes au marché du travail et à leur collectivité.

Le Centre N A Rive est apparu pour contribuer à l'intégration sociale des immigrants d'origine haïtienne menacés par l'exclusion étant donné leur condition d'analphabètes (Icart, 2004). Cet organisme, que l'on peut définir techniquement comme une entreprise d'économie sociale, a évolué au fil des années, devenant alors une entreprise vouée à l'insertion sociale des immigrants haïtiens peu scolarisés par le biais de programmes d'alphabétisation en créole et de francisation des immigrants en général ainsi que de l'insertion par le travail.

Une personne connaissant bien l'histoire de cet organisme nous a raconté dans une interview que « *le Centre N A Rive a été une des activités du Bureau de la Communauté Chrétienne des Haïtiens de Montréal (BCCHM)* »<sup>57</sup>. Ce centre, créé en 1973, a été mis sur pied « *pour aider les nouveaux arrivants haïtiens à faire face à l'immigration* »<sup>58</sup>. « *En principe nous sommes partis de*

---

<sup>57</sup> Interview n° 1 et 2.

<sup>58</sup> Interview n° 2.

*l'alphabétisation en créole pour et par des Haïtiens qui sont venus au Québec »<sup>59</sup>. L'un de nos interviewés a affirmé aussi que parmi « le groupe de personnes ayant eu l'idée de créer le Centre, il y avait des professeurs. Ils se sont organisés et lui ont donné le nom de N A Rive »<sup>60</sup>. « C'était 1970, l'époque des boat people haïtiens qui débarquaient sur les plages de la Floride en quête d'espoir et de liberté. C'était l'injustice, l'insécurité et la pauvreté entres autres facteurs qui forçaient un grand nombre d'entre eux à venir s'établir au Québec »<sup>61</sup>. La documentation consultée et plusieurs des interviewés nous apprennent que leurs fondateurs ont conçu N A Rive comme un organisme à caractère éducatif pour les personnes non scolarisées, et même non alphabétisées. Ils visaient aussi l'insertion sociale des Haïtiens menacés par l'exclusion, car le but du centre a été, depuis sa fondation, celui de donner « l'opportunité aux gens de prendre leur place, et de gagner sa vie »<sup>62</sup>.*

La recomposition de l'immigration haïtienne dans les années 1980, l'arrivée permanente de nouveaux immigrants haïtiens et les difficultés éprouvées par des jeunes nés ici ou en Haïti ont été des facteurs qui ont incité certains leaders à se consacrer davantage sur l'intégration immédiate des immigrants et des réfugiés, à partir de l'alphabétisation des jeunes et des adultes, l'apprentissage linguistique, la formation professionnelle, l'aide sociale, l'aide aux familles et la défense des droits des travailleurs (Labelle, 1992). À ce moment-là, la société québécoise s'aperçoit qu'un grand pourcentage de ces immigrants était complètement analphabètes, semi-fonctionnels ou fonctionnels et qu'ils s'exprimaient difficilement en français. À l'époque, un grand nombre d'immigrants haïtiens n'avait pas le statut de résident permanent. Étant donné que l'attente pour avoir les papiers accréditant leur statut de résident permanent était longue, ils se tournent vers les centres communautaires desservant la communauté haïtienne de Montréal, lesquels avaient été créés pour répondre à ce type de besoins immédiats. Cependant, les responsables d'un des deux centres communautaires haïtiens de Montréal, le Bureau de la Communauté Chrétienne des Haïtiens, s'est efforcé d'obtenir l'aval de la Commission Scolaire pour alphabétiser les personnes peu ou pas scolarisées de leur communauté. Finalement, on a accordé le droit à cet organisme d'offrir des cours de perfectionnement du français aux travailleurs haïtiens peu ou pas scolarisés. L'obtention de ce droit a été le résultat d'une négociation avec la commission des Écoles Catholiques de Montréal.

À partir de 1986, les choses ont changé pour la population haïtienne habitant autant au pays qu'à l'extérieur. Le peuple haïtien met fin à 30 ans de dictature et plusieurs d'entre eux décident de rentrer dans leur pays. Les organismes se réorganisent et adaptent leurs services vis-à-vis des problèmes en matière d'emploi touchant la population qu'ils desservent. Parmi les Haïtiens de Montréal, les problèmes les plus sensibles sont ceux du logement et du chômage. La nouvelle philosophie du travail communautaire adoptée par les deux centres de la communauté haïtienne existants à ce moment à Montréal a orienté les activités à offrir vers des services d'adaptation et

---

<sup>59</sup> Interview n°3.

<sup>60</sup> Interview n° 6.

<sup>61</sup> Idem.

<sup>62</sup> Interview n° 10.

d'intégration, pour ceux qui décident de rester à Montréal. C'est dans ce contexte que le Centre N A Rive acquiert son autonomie vis-à-vis du Bureau de la Communauté chrétienne des Haïtiens. Le 13 mai 1986, le Centre reçoit ses lettres patentes (Centre N A Rive, 1995).

En trente-sept ans d'histoire, qui se divise en deux moments (avant et après 1986), le Centre N A Rive est un organisme consolidé qui développe des activités de formation vouées à l'insertion des personnes menacées d'exclusion au marché du travail, ainsi que des activités dédiées au développement intégral des personnes participant aux programmes de formation offerts par le centre.

Pour mener de l'avant sa mission, le Centre N A Rive a signé des ententes avec une série d'organismes publics et privés lui permettant d'obtenir les ressources financières dont il a besoin pour fonctionner. Dans ce sens, le système de partenariat est devenu une stratégie efficace pour apporter des solutions à des problèmes concrets au niveau local et communautaire. Le cas du Centre N A Rive valide la perception de Klein (1992: 503) sur le partenariat et le développement local selon laquelle « *les dynamiques partenariales contribuent à donner un sens plus opérationnel à la notion de développement local* », car « *le développement local peut ainsi être vu comme le développement des collectivités locales et non pas seulement comme celui des entreprises privées sises localement* ».

C'est à partir du partenariat que cette entreprise d'insertion sociale a pu répondre aux besoins d'une communauté locale touchée par un problème concret : la menace d'exclusion sociale d'une communauté immigrante, dérivée de sa carence d'outillages socioculturels, ainsi que de la formation technique nécessaire pour s'intégrer à la société d'accueil autant dans le sens économique que socioculturel. En privilégiant des valeurs comme celles de la *primauté et de l'intégrité de la personne, du respect et de la valorisation de l'être et des principes comme l'entraide, la solidarité, l'engagement, la coopération, la rigueur et l'excellence*, le Centre N A Rive est arrivé à se hisser comme une référence en matière d'insertion sociale des immigrants (Centre N A Rive, 2010:3). Les résultats obtenus pour le centre dans son parcours comme organisme d'insertion sociale obéissent au développement de sa mission, qui est celle de faire du Centre N A Rive « *un lieu privilégié d'apprentissage, de développement des capacités et des compétences, d'expression linguistique, culturelle et artistique ; la référence en insertion sociale et professionnelle des personnes faiblement scolarisées pour les organismes communautaires des milieux ethnoculturels ; un lieu d'épanouissement de l'être sans considération de sa provenance et de son grand âge ; une communauté de pratique* » (Ibid.).

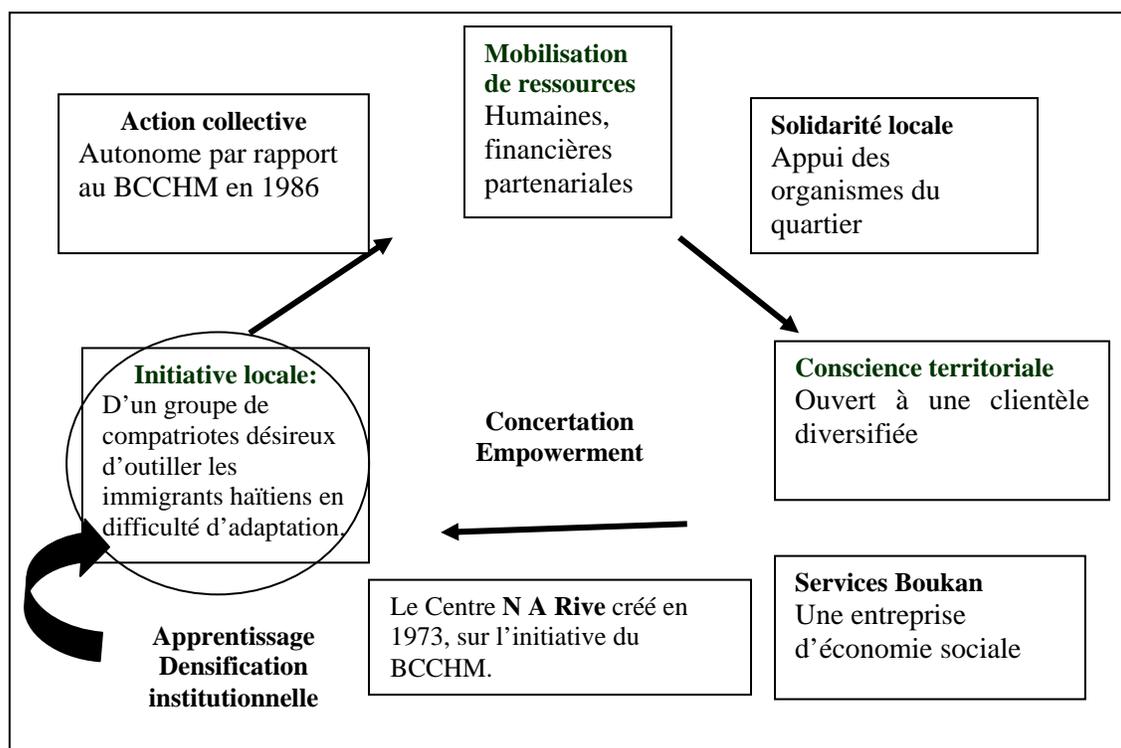
Concernant les stratégies développées par le Centre N A Rive pour mener de l'avant l'insertion sociale des personnes d'origine immigrante menacées d'exclusion, elles reposent sur cinq programmes de formation visant à développer l'"*empowerment*" individuel et collectif des participants. Ces programmes cherchent à inciter les personnes participantes à découvrir leurs

talents ou à aller à la rencontre de l'autre pour une meilleure compréhension et un rapprochement harmonieux entre les êtres humains.

Avec le temps, le Centre N A Rive a diversifié ses fonctions. Actuellement, il offre un éventail d'activités conçu pour favoriser le développement de la confiance sociale des personnes participantes, dont les activités et ateliers d'alphabétisation, de francisation, d'insertion sociale, de formation culturelle, de développement de l'employabilité, d'économie sociale et solidaire, de soutien à la réussite scolaire, de loisir et de culture, de formation en langue créole et culture haïtienne, de formation personnelle et rapprochement interculturel ainsi que des sorties éducatives et culturelles.

Pour analyser le parcours historique du Centre N A Rive, c'est-à-dire sa création et son évolution, nous avons utilisé le modèle théorique *d'initiatives locales*, formulé par Klein (2008). Le Centre N A Rive est créé par une initiative d'un groupe de leaders d'origine haïtienne avec l'idée d'aider leurs compatriotes en difficulté d'intégration à la communauté d'accueil.

Figure 1. L'effet structurant de l'initiative locale



Source : D'après le modèle *d'initiatives locales* formulé par Klein, 2008.

Pour bien réussir sa mission, le Centre N A Rive a évolué au fil des années, ce qui lui a permis de connaître différentes phases. La première phase a débuté en 1973, moment où le Centre est créé sur l'initiative du Bureau de la Communauté Chrétienne Haïtienne de Montréal (BCCHM) pour

alphabétiser les Haïtiens ayant une faible scolarisation. Cela met en évidence une initiative locale, surgie d'un groupe d'immigrants ayant en commun une même origine nationale, qui veut aider l'intégration de leurs compatriotes ayant de la difficulté à s'intégrer à la société d'accueil. À la mobilisation de ressources humaines dans le milieu communautaire, s'ajoutent les ressources didactiques, procurées au Centre par le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ) et les ressources financières affectées par le Ministère de l'Éducation du Québec et par la communauté haïtienne de Montréal, qui sont devenus partenaires de cette initiative.

La deuxième phase a débuté en 1986, année où le Centre acquiert son autonomie par rapport au BCCHM. En profitant de la crise économique vécue à Montréal à ce moment, le centre a mis en place un volet de développement socioprofessionnel et de l'employabilité. Aussi, « *le Centre N A Rive décide de réussir son implication dans La Petite-Patrie, afin de faire face à un besoin local partagé par les différentes communautés immigrantes du quartier où le Centre N A Rive est implanté* »<sup>63</sup>. C'est à ce moment que « *de nouveaux partenaires se sont ajoutés, dont le Centre local d'emploi, le Carrefour Jeunesse Emploi, Emploi-Québec et la Commission scolaire de Montréal* »<sup>64</sup>. Le centre ouvre alors ses portes à la population en général, peu importe leur origine. Le centre bénéficie d'une mobilisation de ressources diverses au niveau humain, financier et de partenariats, ainsi que de la solidarité au niveau local. Ces facteurs lui permettent de développer un sentiment d'appartenance au quartier où il est basé, le quartier Rosemont-La Petite-Patrie, et de bâtir une conscience territoriale au sein des participants des programmes de formation qu'il offre. Le développement de cette conscience territoriale permet aussi au Centre N A Rive de s'ancrer dans le territoire et de s'intégrer aux différents réseaux locaux, aux tables de concertation et à la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) de Rosemont-La Petite-Patrie.

En 1997 commence un troisième moment pour le Centre N A Rive. Un projet d'économie sociale et solidaire prend corps au centre. Les Services alimentaires Boukan est une réponse à la demande des femmes faiblement scolarisées, pour avoir une certaine autonomie financière et améliorer leurs conditions de vie. Cela fait d'elle une stratégie de lutte à l'exclusion et à la pauvreté. Dans cette nouvelle étape, de nouveaux partenaires se sont ajoutés, dont ATTAK, BCCHM et GAP-Vies. Dans le but d'encourager l'"empowerment" des femmes menacées d'exclusion et de contribuer à leur autonomie financière, le Centre a organisé le Service Boukan, un service conçu dans la perspective de l'économie sociale et solidaire, qui contribua à approfondir le processus de diversification de cet organisme d'économie sociale (Centre N A Rive, 2007).

Sur le plan régional, le centre participe activement à des rencontres du comité d'économie sociale de l'île de Montréal, des réunions du conseil d'administration du Réseau d'entreprises

---

<sup>63</sup> Interview n° 2.

<sup>64</sup> Interview n° 3.

d'économie sociale et solidaire et des activités organisées par la Fondation Alpha sur l'insertion des personnes sous-scolarisées par le biais de l'emploi. Au plan national, le Centre N A Rive est partenaire du RGPAQ, de la Fondation Alpha et du TCRI. Pour favoriser le développement intégral des personnes qui participent à des programmes de formation, le centre organise une série d'activités de nature socioculturelle. «*Au niveau culturel, diverses activités sont implémentées, dont les soirées littéraires, la journée du livre haïtien, la première campagne de financement grand public du Centre : ROSANAM, etc.*»<sup>65</sup>. Plusieurs de ces activités sont devenues des outils permettant de consolider les finances du Centre.

## Conclusion

L'analyse du cas du Centre N A Rive nous a permis d'identifier clairement les apports de l'économie sociale dans l'insertion de la population immigrante menacée par l'exclusion sociale et la pauvreté, notre objectif de départ. Concernant l'apparition d'un entrepreneuriat social immigrant, l'expérience du Centre N A Rive nous montre aussi que la formation de ce type d'entrepreneuriat est un atout pour la société d'accueil, puisqu'il contribue à trouver des solutions à des problèmes sociaux qui dépassent la frontière communautaire. L'émergence de cet entrepreneuriat, dans le cas de la communauté haïtienne, a favorisé l'intégration de cette communauté à la société d'accueil en luttant contre la menace d'exclusion des membres de leur communauté.

## Bibliographie

- Adjerad, Saïd et Jérôme, Ballet (2004). *L'insertion dans tous ses états*. Paris : L'Harmattan, 174 p.
- Autes, Michel (1992). « Les paradoxes de l'insertion » Dans *Le revenu minimum d'insertion*, sous la dir. de Robert Castel et Jean François Laé. Paris : l'Harmattan, p. 93-117.
- Black, Richard, Biao Xiang, Collyer Michael, Engbersen Godfried, Liesbeth Heering and Eugenia Markova (2006). "Migration and Development: Causes and Consequences" in K. Kraal *et al.* (eds.): *The Dynamics of International Migration and Settlement in Europe*, (Amsterdam University Press), pp. 45-48.
- Bonniel, Jacques et Bernard Lahire (1994). « Remarques sociologiques sur la notion d'insertion », dans Guth, Zuzie, *L'insertion sociale*, Paris, L'Harmattan, coll. « Mutation et complexité », p. 21-31.
- Centraide du Grand Montréal (2006). *L'arrondissement Rosemont – Petite-Patrie. Portrait de territoire*. [En ligne] : consulté le 22 mars 2011, [http://www.arrondissement.com/rosemont\\_petite\\_patrie-get-document/u4026](http://www.arrondissement.com/rosemont_petite_patrie-get-document/u4026).
- Centre N A Rive (2010). *Rapport d'activités 2009-2010*, Montréal.
- Centre N A Rive (2007). *Rapport d'activités 2006-2007*, Montréal.

---

<sup>65</sup> Ident.

- Centre N A Rive (1995). « Album Souvenir 1973-1995 » MacroFormat inc. 123 pages.
- Champagne, Christine, Juan-Luis Klein et Diane-Gabrielle Tremblay (2011). « L'ancrage territorial d'une expérience ethnique : N A Rive à Rosemont-La Petite-Patrie », dans J.-L. Klein et C. Champagne (dir.), *Initiatives locales et lutte contre la pauvreté et l'exclusion*, Presses de l'Université du Québec, p. 125-146.
- Danvers, Francis (2009). *S'orienter dans la vie : une valeur suprême ? : Essai d'anthropologie de la formation*. Villeneuve d'Ascq : Presses Univ. Septentrion, 656 p.
- Damon, Julian (1994). « La citoyenneté du SDF ». Mémoire de D.E.A, Paris, Université de Paris, 94 p.
- Florida, Richard (2005). *Cities and the Creative Class*, New York, Routledge. "Cities and the Creative Class", chapitre 2, p. 27-45.
- Hoerder, Dirk (1996). "Migration in the atlantic Economies: Regional European Origins and Worldwide Expansion", In Dirk HOERDER et Leslie PAGE MOCH (dir.), *European Migrants, Global and Local Perspective*, Boston University Press, p. 21-21.
- Icart, Jean-Claude (2004). Spécial Communauté haïtienne du Canada : La communauté haïtienne de Montréal. Tribune du 18 novembre au 01 décembre 2004, n° 10. Tribune Diaspora.
- International organization for migration (IOM) (2005). *Too Many Myths and not Enough Reality on Migration Issues: World Migration 2005*. Washington D.C.: IOM <http://www.hispanicprwire.com/generarnews.php?l=in&id=4391&cha=11> [En ligne] : consulté le 3 avril 2010.
- Klein, Juan-Luis (2008). Territoire et développement. Du local à la solidarité interterritoriale. Dans Massicotte, G. (dir.) *Sciences du territoire : perspectives québécoises*. Sainte-Foy, Qc. Presses de l'Université du Québec, pp : 315-333
- Klein, Juan-Luis et Jean-Marc Fontan (2003). « Syndicats et collectivités dans la gouvernance locale : une recherche exploratoire à Montréal », dans : *Recherches sociographiques*, XLIV: 2, p. 239-266.
- Klein, Juan-Luis (1992). « Le partenariat : vers une planification flexible du développement local ? ». *Canadian Journal of Regional Science Revue canadienne des sciences régionales*, XV: 3 (Automne, 1992) p. 491-505.
- Labelle, Micheline et Marthe Therrien (1992). Le mouvement associatif haïtien au Québec et le discours des leaders, *nouvelles pratiques sociales*, vol. 5, n° 2, 1992, p. 65-83.
- Nugent, Walter (1995). *Crossings: the great transatlantic migrations, 1870-1914*. Bloomington: of Indiana University, 234 p.
- Pecqueur, Bernard (2000). « *Le développement local*. » Syros, 2<sup>ème</sup> édition.
- Poussou, Jean-Pierre (1997). « Migration et mobilité de la population en Europe à l'époque de la révolution industrielle » dans Jean-Pierre Bardet et Jackes Duvâpier (dir.), *Histoire des populations en Europe. II La révolution démographique, 1750-1974*, Paris, Fayard, p. 231-285.
- Ramirez, Bruno (1991). « Par monts et par vaux. Migrats canadiens-français et italiens dans l'économie nord-atlantique, 1860-1914 », *Boreal*, 204 p.

- Rifaat, Cherif (2004). *Immigrants Adapt, Countries Adopt... Or Not: Fitting Into the Cultural Mosaic*, Montréal, New Canadians Press, 2004.
- Rygiel, Philippe (2007). *Les temps des migrations blanches, migrer en occident (1840-1940)*. Montreuil : Aux lieux d'être, 227 p.
- Statistique Canada (2006). « Le visage multiculturel des grands centres urbains », Statistique Canada, [http://www41.statcan.gc.ca/2006/3867/ceb3867\\_003-fra.htm](http://www41.statcan.gc.ca/2006/3867/ceb3867_003-fra.htm)[En ligne] : Consulté le 1<sup>er</sup> mars 2011.
- Vicent, Issele (2001). « Élaboration d'un projet d'établissement en F.J.T. : une réponse à l'exclusion de jeunes ».Mémoire de l'école nationale de la santé publique, Paris, 81 p.
- Willianson, Jeffri (2006). Migrations mondiales, dans *Finances & Développement, Revue du Fond Monétaire Internationale*, p. 23-27.



## 12. EN MOUVEMENT VERS LE DROIT AU LOGEMENT ET LE DROIT À LA VILLE: L'EXPÉRIENCE DES FEMMES DE L'OCCUPATION MANOEL CONGO, RIO DE JANEIRO, BRÉSIL

De Marianne Carle-Marsan, sous la direction d'Anne Latendresse, Université du  
Québec à Montréal

*« Eu só quero é ser feliz,  
Viver tranquilamente num lugar que escolhi  
E poder me orgulhar  
E ter a consciência que a cidade é meu lugar »<sup>66</sup>*

Notre étude s'intéresse aux rapports de genre<sup>67</sup> dans la ville et plus spécifiquement aux expériences des femmes. Nous partons du constat que, ayant des rôles sociaux sexués différents, donc des expériences différentes, les hommes et les femmes ne vivent pas la ville de la même façon (Coutras, 1996 ; Wekerle, 2000 ; Hainard et Verschuur, 2004 ; Latendresse, 2007). Dans cette communication, nous présenterons les premières analyses que nous avons réalisées à partir d'une observation participante et d'entrevues menées auprès de femmes qui luttent au sein du Mouvement national de lutte pour le logement<sup>68</sup> et qui occupent depuis trois ans un édifice public désaffecté du centre-ville de Rio de Janeiro au Brésil. Notre recherche nous permet de démontrer la portée d'une telle expérience en matière d'*empowerment* individuel et collectif, qui a permis à des femmes habituées à être marginalisées socialement, politiquement et économiquement de conquérir leur dignité et, par là, le potentiel d'une citoyenneté locale. Dans un premier temps, nous présenterons le contexte dans lequel se campe la problématique. Dans un deuxième temps, nous exposerons la question de recherche, la démarche méthodologique et quelques éléments théoriques. Puis, suivront les observations préliminaires de notre étude de cas.

### Rio de Janeiro : « *Cidade maravilhosa* » ?

Avec son paysage urbain unique de beautés naturelles, Rio de Janeiro se présente comme l'une des plus belles villes du monde. Or, la mégapole est aussi caractérisée par de profondes fractures sociospatiales. La concentration de ressources au centre de la ville et la périphérisation de la population défavorisée représentent un problème social historique (Abreu, 1987). Aujourd'hui, les inégalités, toujours criantes, expriment l'exclusion à la fois territoriale, sociale et politique

<sup>66</sup> Traduction libre : « Je veux seulement être heureux, vivre tranquillement dans un lieu que j'ai choisi et pouvoir être fier et avoir la conscience que la ville m'appartient ». Refrain chanté en cœur lors des manifestations publiques faites par les femmes de l'occupation sur l'air d'une chanson « funk » de Cidinho e Doca.

<sup>67</sup> Le genre : « fait appel à des distinctions sociales et culturelles, par opposition au sexe qui se réfère aux différences purement biologiques entre femmes et hommes » (Verschuur et Hainard 2004 : 22). Le genre renvoie à des catégories sociales s'inscrivant à un moment donné, dans un lieu donné et dans une culture donnée.

<sup>68</sup> *Movimento Nacional da Luta pela Moradia* (MNLN).

d'une partie de la population (Santos et Ribeiro, 2005 ; Souza, 2010 : 499-451). Comme l'indiquent plusieurs travaux scientifiques, Rio de Janeiro possède un territoire fragmenté et divisé; des espaces informels, précaires et détériorés, privés d'infrastructures et de services essentiels de base. Les *favelas* représentent des quartiers d'insécurité stigmatisés et contrôlés par les narcotrafiquants (Santos et Ribeiro, 2005 ; Souza, 2010).

Au Brésil, en 2008, on estimait qu'il manquait environ 5,6 millions de logements décents pour la population (Ministère des Villes, 2010). Bien que la Constitution brésilienne de 1988 proclame le droit au logement comme droit humain fondamental, qu'elle évoque la fonction sociale de la ville soit la fonction sociale de la propriété et, qu'elle introduit un chapitre sur la gestion urbaine proposant des politiques de démocratisation de la gestion des villes, de régularisation foncière et de redistribution des ressources, il faut attendre, plus de dix ans, le Statut de la Ville (*Estatuto da Cidade*) pour voir se concrétiser ces principes. Le Statut de la Ville propose des instruments pour rendre réelle la régularisation foncière des territoires informels, précaires et irréguliers (Rolnik, 2011 : 241). Malgré cette avancée prometteuse pour une ville plus égalitaire, l'ambiguïté de la loi et son application en pratique représentent des défis de taille pour les pouvoirs publics (Manima *et al.*, 2010). Dans ce contexte, les mouvements sociaux urbains réclament toujours une démocratisation de la ville et revendiquent, notamment des logements sociaux décents dans les espaces centraux pour combler le déficit de logements. Comme ancienne capitale du Brésil, Rio de Janeiro regorge d'immeubles qui ont été abandonnés à partir des années 1960 au profit de la croissance économique de la ville São Paulo et de la nouvelle capitale, Brasília (Abreu, 1987 :16). Dans l'esprit de réhabiliter leur fonction sociale, l'occupation d'immeubles publics ou privés désaffectés constitue une stratégie politique et spatiale qui se multiplie, depuis les dernières décennies, par les mouvements sociaux des « sans-toits »<sup>69</sup> (Souza, 2006 ; Levy, 2010).

### **Pour une lecture de la ville en termes de genre : présentation de la question de recherche et de la méthodologie**

Au premier plan de ces mouvements pour le droit au logement, on retrouve en majorité des femmes, mères et chefs de familles provenant des *favelas*<sup>70</sup> qui aspirent à un logement pour leur famille et qui réclament le droit d'être en sécurité et d'avoir accès à des services de base à proximité. Ce qui rappelle qu'en Amérique latine, dans un contexte de pauvreté urbaine, pour assurer le bien-être de la famille, ce sont généralement les femmes qui mettent en place des stratégies de survie collectives pour améliorer le quotidien (Lind, 1997).

Il existe peu de travaux scientifiques au sujet des occupations d'immeubles désaffectés à Rio de Janeiro et encore moins, sur le rôle des femmes dans celles-ci, bien qu'elles soient souvent nombreuses dans ces pratiques collectives. Par ailleurs, il est étonnant de constater qu'encore

<sup>69</sup> Au Brésil, la loi permet de prendre possession d'une propriété privée après 5 ans d'occupation de celui-ci. Si l'immeuble est une propriété publique, il peut être concédé, à condition qu'il garantisse une fonction sociale et qu'il soit occupé pour des fins de logements (Article 183 de la Constitution brésilienne, 1988, modifié par le principe de *Concessão de Uso Especial para Fins de Moradia* (Concession usage spécial pour des fins de logement) Statut de la Ville, 2001).

<sup>70</sup> Les femmes engagées dans la lutte proviennent généralement d'Achieta, Caju et du *Morro de Cantagalo*, *favelas* où le mouvement a réalisé un travail de mobilisation.

aujourd'hui, la lecture de la réalité urbaine porte rarement son attention aux différentes expériences des hommes et des femmes (Moser, 1995 ; Hainard et Verschuur, 2004). Or, nous savons que les femmes ont été « doublement marginalisées » dans la ville (Tardy 2002, Simard, 2005 et Heinen 2004 dans Latendresse, 2007 : 71). L'espace urbain a été planifié par et en faveur des hommes (Moser, 1995 ; Hainard et Verschuur, 2004) tandis que les femmes sont toujours sous-représentées dans les instances électives formelles. Ce constat laisse croire que leurs besoins ne sont pas représentés à l'échelle de la ville. De plus, leurs contributions dans la ville néolibérale demeurent encore largement négligées dans les débats théoriques (Wekerle, 2004). Or, nous soutenons que l'échelle locale se présente comme un lieu d'opportunités à partir duquel les femmes peuvent s'imposer comme actrices du territoire (Wekerle, 2004).

Dans cet esprit, cette recherche, de nature empirique, vise à saisir la portée de la participation des femmes à des pratiques collectives en matière d'*empowerment* et de citoyenneté locale. A partir du cas de l'occupation Manoel Congo, nous nous demandons en quoi les pratiques collectives menées par ces femmes permettent l'*empowerment* et l'affirmation d'une citoyenneté locale. En quoi permettent-elles aux femmes de conquérir leur droit à la ville ? Sont-elles un tremplin vers des espaces publics formels ou encore des lieux de participation citoyenne informelle ? Créent-elles un espace où les femmes peuvent articuler leurs intérêts et prendre confiance en elle, comme citoyenne et actrice du territoire ?

Pour répondre à nos questionnements, nous avons privilégié une observation participante qui s'est déroulée de septembre 2010 à fin janvier 2011 au sein même de l'occupation. Nous avons pris part aux assemblées de l'occupation, aux fêtes, aux réunions, aux formations et aux manifestations publiques. Ainsi, cette méthode nous a permis non seulement de vivre le quotidien de ces femmes, mais aussi de nous immerger culturellement dans le milieu étudié. Même si le succès de l'observation participante dépend largement de la sensibilité du chercheur, le souhait d'observer le processus de ces pratiques collectives en termes de genre justifie le choix de notre démarche méthodologique. Nous avons également réalisé vingt entretiens semi-dirigés avec les occupantes ainsi que trois, avec les membres de la coordination locale du mouvement.

### **Quelques éléments conceptuels : la citoyenneté locale et l'*empowerment***

Longtemps, la citoyenneté telle que proposée par Marshall faisait référence à une communauté nationale (Isin, 2000). Aujourd'hui, la citoyenneté se vit à plusieurs échelles, notamment à l'échelle locale (Yuval-Davis, 2000). Par citoyenneté locale, nous entendons la participation publique permettant aux citoyens, à partir d'enjeux du quotidien, de prendre part à la parole publique et, par conséquent, de peser dans l'espace public (Bacqué et Sintomer, 1999). Plus qu'un statut, la citoyenneté est un processus social à partir duquel des groupes réclament des droits (Isin, 2000). La citoyenneté urbaine et locale rejoint donc l'idée du droit à la ville tel que proposé par Henri Lefebvre soit le droit, dans la pratique quotidienne, de participer à la ville et de se l'approprier (Lefebvre, 1968).

Nous avons également choisi l'*empowerment* comme angle d'analyse bien que la surutilisation, l'imprécision et l'instrumentalisation du concept lui ont valu certaines critiques (Oxaal et Baden,

1997 ; Mestrum, 2001; Hainard et Verschuur, 2004: 34 ; Ninacs, 2008: 4). Cela dit, il demeure que c'est l'idée de pouvoir qui lui donne sa force (Mestrum, 2001). Or, l'*empowerment* vise à redonner du pouvoir au plan individuel et collectif dans les domaines politique, social, économique et sous-entend une transformation sociale et une amélioration des conditions de vie (Oxaal et Saden, 1997:1 ; Charlier, 2005:7). Dans une perspective des rapports de genre, l'*empowerment* permet de revoir les rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes (Hainard et Verschuur, 2004).

### L'occupation Manoel Congo<sup>71</sup>

En 2006, l'État de Rio de Janeiro comptait près d'une cinquantaine d'occupations organisées (Mamari, 2008 dans Lima, 2010: 215). Les mouvements sociaux urbains qui organisent les actions collectives liées à l'occupation d'immeubles désaffectés inscrivent leurs actions dans une perspective de changement radicale et contestatrice des rapports sociospatiaux existants (Souza, 2006: 333). Dans ce sens, ces mouvements mettent en place un cadre politique pour mobiliser et convaincre la population de la légitimité de l'acte d'occuper des immeubles publics désaffectés (Levy, 2010: 45). Parmi celles qui sont organisées, certaines sont gérées dans un esprit collectif suivant des pratiques d'autogestion plus ou moins horizontales (Almeia *et al.*, 2009). Autrement dit, les décisions sont prises dans des espaces politiques démocratiques où les habitants sont au premier plan<sup>72</sup>.

L'occupation Manoel Congo est coordonnée par le Mouvement national de lutte pour le logement<sup>73</sup>. Située en plein cœur du centre-ville de Rio de Janeiro, l'occupation Manoel Congo est l'une des occupations les plus organisées. Elle compte 42 familles c'est-à-dire environ 114 personnes. La majorité des occupants sont des femmes, chefs de famille<sup>74</sup> ce qui met en évidence leur rôle prépondérant dans l'organisation collective de l'occupation. Depuis 2007, les familles occupent l'ancien édifice public de l'*Instituto Nacional de Segurança Social* abandonné depuis dix ans. Or, déjà à cette époque, le mouvement avait entamé des négociations avec l'État afin qu'il achète, avec l'aide du Fond national d'habitation d'intérêt social relevant du ministère des Villes, la propriété et la concède aux habitants. Le 14 novembre dernier, cette entente s'est officialisée et l'immeuble a été concédé au Mouvement national de lutte pour le logement. Pour les prochaines années, l'occupation Manoel Congo sera réformée et un projet d'économie sociale

---

<sup>71</sup> Manoel Congo est un leader d'esclaves Quilombos qui a mené une rébellion au XIX<sup>ème</sup> siècle. Il a amené les esclaves jusqu'à l'État de Rio de Janeiro.

<sup>72</sup> L'occupation Manoel Congo possède une carte de principes qui correspond à un code de vie à suivre au sein de l'occupation. Le « collectif » se réunit toutes les deux semaines sous forme d'assemblée. Cette assemblée permet de voter les décisions prises par les membres de la coordination de l'occupation. La coordination de l'occupation est élue en assemblée. Dans l'occupation, chaque habitant est responsable d'allouer trois heures de son temps à la surveillance de « l'entrée » tout comme il doit s'impliquer dans différentes corvées au sein de l'occupation.

<sup>73</sup> Le « Movimento nacional da luta pela moradia » (MNLN) existe depuis le début des années 1990 et est présent dans 18 états du Brésil. Ce mouvement contribue à la lutte contre l'oppression des classes défavorisées urbaines et dénonce l'exclusion territoriale des populations marginalisées. Il défend la régularisation foncière des immeubles abandonnés, revendique l'accès aux logements dans les quartiers centraux et propose aussi un modèle alternatif de génération de revenus pour les habitants.

<sup>74</sup> Selon le diagnostic participatif réalisé le 24 mars 2010 par le *Núcleo de Assessoria, Planejamento e Pesquisa*, l'occupation Manoel Congo compte 114 personnes, dont 63 femmes et 51 hommes. De ces personnes, 41 sont des enfants. Il y a 36 femmes, chefs de famille et 6 hommes.

sera mis sur pied en vue de générer des revenus qui permettront aux occupants de payer les coûts résidentiels liés à l'électricité, au gaz et à l'eau<sup>75</sup>.

### **Le début d'une lutte : les facteurs de mobilisation**

Nous savons que la mobilisation des femmes dans les luttes urbaines est étroitement liée à leurs responsabilités familiales et à leur rôle social de mère (Marques-Pereira, 1996 ; Wekerle, 2000 ; Verschuur, 2007). Comme chefs de famille occupant bien souvent un emploi informel, les femmes rencontrées sont des femmes défavorisées, sujettes à des conditions de vie qui augmentent leur vulnérabilité et par conséquent celle de leur famille. Si le manque de logements touche tous les citadins pauvres, la construction des rôles sociaux assignant encore ces femmes à une fonction de reproduction sociale explique toute la signification que prend le logement pour celles-ci et justifie leur volonté à s'engager dans le processus d'occupation<sup>76</sup>. Parmi les facteurs de mobilisation, la difficulté à payer un loyer de façon régulière et mensuelle et l'espérance d'une vie meilleure pour elle et leurs enfants s'avèrent des éléments déterminants de leur engagement dans la lutte. De façon générale, elles parlent également du climat de violence et d'insécurité à la fois psychologique et physique qui menaçait la famille régulièrement dans la *favela*.

Avant même de s'impliquer dans l'expérience collective, la plupart des femmes racontent qu'elles ont dû s'opposer et résister à leur mari ou encore à leur famille. Ce désir d'avoir un espace qui leur appartient est si grand qu'elles ont participé aux processus de formation politique et à l'acte d'occuper, seule avec leurs enfants, sans leur mari qui s'est présenté une fois l'occupation stabilisée. Cette révélation rappelle l'importance du logement pour ces femmes et que celui-ci est perçu de façon différente selon le genre. Ainsi, à partir de notre analyse, nous constatons que le logement représente un espace espéré qui symbolise un lieu d'« enracinement » et de sécurité pour elles et leur famille (Alves Caliό et José Messias Mendes, 2005: 116). L'importance du logement montre aussi la difficulté et le défi pour ces femmes, mères et chefs de famille, de se considérer comme sujet distinct tant que les besoins familiaux de base ne sont pas satisfaits (Errazuiz, 1993 dans Marques-Pereira, 1996: 20). Le fait de se reconnaître à travers leur « essence » de mère freine la reconnaissance des femmes comme « sujets politiques » soit, comme sujet distinct d'une catégorie sociale ou d'une identité sexuée (Lamoureux, 1989 dans Pereira-Marques, 1996: 28). Enfin, cette tension constitue toujours un enjeu dans une société où les pratiques machistes sont encore fortement ancrées dans la culture (Soares, 2009: 177).

### **L'empowerment individuel et collectif**

De façon manifeste, l'acte d'occuper et l'activisme politique qui en découle, a transformé la vie de ces femmes qui, en majorité, n'avaient jamais été impliquées dans la vie communautaire ou politique. D'abord, la résistance de ces femmes dans leur foyer, par rapport à leur mari, nous parle d'une première forme de pouvoir où elles s'imposent comme actrice de leur vie. Autrement

---

<sup>75</sup> Un projet de coopérative de travail autour d'un restaurant communautaire et d'une « *casa de samba* » est en élaboration.

<sup>76</sup> Avant l'acte d'occuper, les femmes ont assisté à des réunions hebdomadaires où elles ont suivi une formation politique pour se préparer au processus d'occupation.

dit, leur entrée dans cette lutte politique ébranle les rapports de genre dans leur foyer et, par extension, insinue le début de la transformation des rapports de genre dans l'espace privé.

Si l'idée de changement est présente dans le discours de toutes les femmes interrogées, l'expérience d'empowerment varie d'une femme à l'autre. Pour la plupart, cette expérience collective leur permet d'acquérir plus de « pouvoir intérieur ». Le « pouvoir intérieur » parle d'estime de soi et de confiance en soi permettant de transformer sa vie (Oxaal et Baden, 1997 ; Charlier, 2005). Par exemple, pour certaines, la participation à cette lutte les valorise. Elle leur a permis de construire leur estime de soi ou encore de changer leur façon de s'exprimer et de penser. Pour d'autres, habiter le centre-ville leur a permis d'accéder à un travail stable et d'ainsi améliorer leurs conditions socioéconomiques. Quelques femmes ont pris conscience de l'importance des études et planifient un retour. Enfin, de façon générale, depuis qu'elles font partie du processus, la représentation qu'elles ont d'elles-mêmes s'est transformée.

Le vivre-ensemble représente un des éléments clés de l'apprentissage collectif des habitants de l'occupation Manoel Congo tandis que le sentiment de solidarité qui unit, hommes et femmes, motive leur implication dans l'expérience collective. En effet, le fait de partager un espace de vie restreint représente un « espace local » créateur de liens sociaux et de solidarité (Klein, 2008). Pour ces familles, l'occupation Manoel Congo évoque une victoire : celle d'habiter un espace de vie digne à proximité des services de base et des lieux de travail malgré leur défavorisation, ce qui rappelle les tensions sociospatiales qui composent l'espace urbain de Rio de Janeiro. Les femmes interrogées éprouvent une fierté de faire partie d'un espace organisé et l'expriment en opposition à la précarité de l'environnement des favelas. Elles voient aussi le projet d'économie sociale comme une initiative stimulante. Enfin, certaines sentent aussi une solidarité face aux autres personnes qui vivent toujours dans des conditions de logement difficiles et souhaitent désormais aider à reproduire le modèle.

Se voyant comme partie prenante d'une lutte collective, ces femmes ont, non seulement, acquis du pouvoir dans leur vie, mais ont revendiqué haut et fort auprès des pouvoirs publics le droit d'habiter les espaces centraux et d'avoir un logement et une vie digne. En d'autres termes, de façon plus ou moins consciente, elles ont réussi à imposer une alternative au problème du manque de logements. C'est en ce sens que les pratiques collectives nous parle d'un empowerment individuel et collectif dans l'esprit où ces femmes se sont transformées et ont aussi transformé, par conséquent, leur société.

### **L'articulation de droits : un premier pas vers une « citoyenneté émergente »<sup>77</sup>**

Depuis que les femmes participent au mouvement, notre recherche montre qu'elles ont pris conscience de leurs droits. Or, l'apprentissage d'une citoyenneté passe avant tout par la prise de conscience du sujet d'avoir des droits soit, « le droit d'avoir des droits » (Jelin, 1995 dans Marques-Pereira, 1996: 21 ; Souboza-Lobo, 1991: 77 dans Bisillat, 1997: 93). Par ailleurs, elles possèdent une meilleure connaissance des enjeux urbains en lien avec le droit au logement et le

---

<sup>77</sup> Idée empruntée à Holston, 1998 dans Wekerle, 2000: 203.

droit à la ville. Si quelques-unes avaient déjà été engagées dans une lutte politique, la majorité n'avait pas conscience de leurs droits et n'avait jamais réfléchi aux questions d'inégalités urbaines. Les femmes interrogées articulent leur discours surtout autour de questions qui touchent de près leur quotidien. Elles dénoncent le manque de crèches, d'écoles et de postes de santé dans les favelas. Elles protestent contre l'éloignement des services et se prononcent sur les problèmes de transport, ce qui rappelle l'enjeu de la mobilité urbaine qui touche particulièrement les femmes (Latendresse, 2005: 71 ; Rosi, 2006: 31). Pour d'autres, la lutte leur a permis d'articuler leur droit à la ville, c'est-à-dire le droit de, non seulement travailler dans cette ville, mais de l'habiter, d'y participer et de jouir des services et des loisirs de celle-ci.

Manifester publiquement ces droits représente aussi un premier pas vers la sphère publique. C'est dans cet esprit que leurs revendications s'inscrivant dans leur quotidien sont porteuses d'une citoyenneté locale « émergente » (Holston, 1998 dans Wekerle, 2000). En se prononçant autour de besoins spécifiques pour améliorer leurs conditions de vie et celles de leur famille, ces femmes investissent, à leur façon, la sphère publique et la ville.

### **L'occupation Manoel Congo : une école de citoyenneté locale**

Comme pratique sociospatiale et politique, l'occupation collective d'immeubles publics ou privés désaffectés apparaît comme des alternatives locales créatives en matière de gestion urbaine sur un territoire fragmenté (Souza, 2006). Occuper un immeuble public abandonné représente une stratégie politique et territoriale radicale où, par le biais de leurs pratiques démocratiques et d'autogestion, s'imposent des « territoires dissidents » qui se gèrent collectivement (Souza, 2006a dans Almeida *et al.*, 2009: 91).

La gestion et l'organisation collective de l'occupation et les apprentissages citoyens qui y sont faits, révèlent un potentiel formateur inestimable pour des hommes et des femmes marginalisés au plan politique et social. Tout comme l'ont aussi observé Almeida *et al.*, au sein de l'occupation Quilombo Das Guerreiras, autre occupation de Rio de Janeiro, les assemblées des habitants de l'occupation correspondent à des espaces publics de délibération qui engagent les habitants dans un processus pédagogique de formation politique (Almeida *et al.*, 2009). Les différents comités de gestion nous apparaissent comme des lieux de participation citoyenne où chaque habitant, hommes et femmes, est amené à participer et à se prononcer. Pour ces femmes, ces espaces délibératifs mixtes deviennent des lieux où elles peuvent se projeter dans l'espace public, espace où elles sont encore marginalisées. À travers cette expérience collective, elles renforcent, à degrés variables bien entendu, leurs habiletés citoyennes, c'est-à-dire leur capacité à prendre la parole et à articuler des enjeux et des idées vers l'intérêt collectif. En d'autres mots, l'occupation Manoel Congo nous apparaît comme lieu d'apprentissage et d'exercice de la citoyenneté où la constitution de soi comme sujet, citoyenne et actrice du territoire devient possible.

### **Remise en question des rapports de genre ?**

C'est donc à l'échelle locale que les femmes se projettent dans l'espace public c'est-à-dire qu'elles sont sensibles à la construction d'un espace politique et que l'on peut miser sur la construction

d'une citoyenneté. Cependant, une citoyenneté uniquement locale et informelle pourrait malencontreusement créer « une citoyenneté de seconde zone » pour les femmes (Marques-Pereira, 2003: 145). En effet, les expériences passées ont montré que la participation locale des femmes peut être vue comme un prolongement naturel de leur rôle de mère dans l'espace communautaire (Marques-Pereira, 1996: 20, 29 ; Molyneux, 2005: 391). L'enjeu est donc de reconnaître les femmes, non comme « objet » des politiques urbaines, mais comme actrice du territoire capable de participer aux débats publics et d'en construire les politiques (Marques Pereira, 1996 ; Molyneux, 2005).

Par ailleurs, les mobilisations des femmes autour d'enjeux du quotidien n'impliquent pas à tout coup leur émancipation et une transformation des rapports sociaux entre les sexes (Molyneux, 1985). Parmi les femmes rencontrées, peu s'affichent comme féministe bien qu'elles reconnaissent leur engagement plus grand dans la lutte. Certaines femmes se présentent comme militante tandis que d'autres expriment qu'elles ne font qu'aider. Bien que ces femmes soient majoritaires dans la lutte, elles restent encore dans l'ombre dans les espaces décisionnels du mouvement.<sup>78</sup> Malgré une volonté du mouvement de favoriser l'*empowerment* politique des femmes, en pratique, l'occupation tend à reproduire les inégalités sociales entre les sexes. Avec des objectifs de réforme urbaine et de justice sociale, le mouvement aurait intérêt à poursuivre une réflexion sur la place des femmes dans la ville et à saisir le potentiel transformateur des pratiques collectives pour celles-ci. Enfin, malgré les obstacles que suppose la transformation des rapports sociaux de genre, notre recherche montre qu'au sein du mouvement, parmi ces femmes, se forment quelques leaders locaux femmes capables de négocier avec les pouvoirs publics à l'échelle de la ville.

### **Considérations finales**

Dans une mégapole marquée par de fortes inégalités sociospatiales, l'expérience de l'occupation Manoel Congo se présente comme un modèle novateur d'habitations sociales des quartiers centraux. En effet, l'occupation Manoel Congo représente une victoire sociale et politique pour les classes défavorisées et propose une façon créative de repenser un espace urbain fragmenté. Si la mobilisation future des habitants une fois l'occupation régularisée représente certainement un défi, nous croyons que le projet d'économie sociale en construction en collaboration avec les pouvoirs publics montrera la capacité collective des habitants à créer un modèle de développement différent pour une population marginalisée.

Cela dit, l'expérience Manoel Congo représente une pratique collective et politique d'appropriation spatiale innovante. Ainsi, notre recherche démontre le potentiel transformateur des pratiques collectives pour ces femmes. Du droit à un logement décent et à une vie digne passant par le droit d'étudier ou encore le droit de s'exprimer dans leur foyer, cette expérience leur a permis de transformer leur propre vie. Leurs revendications apparaissent comme un premier pas vers l'affirmation d'une citoyenneté locale et urbaine. Or, ces transformations parlent de la construction de soi comme sujet qui a du pouvoir dans sa vie et sa société. Comme

---

<sup>78</sup> Parmi les dix-huit coordonnateurs étatiques du mouvement, seulement deux sont représentées par des femmes.

l'ont aussi observé Lemos Marques et Carla Magni, certains habitants de l'occupation Manoel Congo se perçoivent comme des sujets « historiques capables d'entendre et de transformer le monde » (Carla Magni et Lemos Marques, 2010: 15). Nous affirmons aussi que l'occupation représente une école de citoyenneté locale pour ces habitants, et ce, spécialement pour les femmes qui, en raison de leurs rôles sociaux, ont longtemps été écartées des espaces de pouvoir. Ces pratiques collectives constituent donc un tremplin pour se construire comme citoyenne et actrice du territoire.

Enfin, par ces pratiques collectives, ces femmes ont conquis leur droit à la ville et contribuent, encore aujourd'hui, à l'avancement d'une ville plus juste. À partir de leurs préoccupations quotidiennes, elles ont participé à la ville, elles l'ont réinventée d'où l'importance de se prononcer pour une lecture de la réalité urbaine qui tienne compte des rapports de genre et de proposer de nouvelles lectures du territoire.

## Bibliographie

- Abreu, Mauricio De A. (1987). *Evolução urbana do Rio de Janeiro*. Rio de Janeiro : Instituto Pereira Passos, IPP (4<sup>e</sup> éd.). 155 p.
- Aguirre, Rosario (1996). « Les femmes en Amérique latine : actions collectives et quête d'une représentation politique ». Dans *La citoyenneté sociale des femmes au Brésil. Action collective, reproduction, informalité et domesticité*, sous la dir. de Bérengère Marques-Pereira et d'Alain Carrier, p. 35-47. Paris : Montréal : L'Harmattan ; Bruxelles : GELA-IS.
- Almeida, Rafael Gonçalves, Matheus da Silveira Grandi et Marianna Pernandes Moreira (2009). « *Oikos, Ágora e ekklesia : uma introdução às fronteiras, pontes et « áreas de sombra » de um espaço ocupado por sem-teto (ocupação quilombo das guerreiras-Rio de Janeiro)* ». *Revista Cidade*, vol. 6, n° 9, p. 30-66.
- Bacqué Marie-Hélène et Yves Sintomer (1999). « L'espace public dans les quartiers populaires d'habitat social ». Dans *Espace public et engagement politique. Enjeux et logiques de la citoyenneté locale*, sous la dir. de Catherine Neveu, p. 117-148, Paris : L'Harmattan.
- Bissiliat, Jeanne (1997). « La participation des femmes aux politiques publiques. Un exemple contemporain au Brésil ». *Recherches féministes*, vol. 10, n° 2, p. 91-111.
- Calió, Sonia Alves et Mendes et Iranilde José Messias (2005). « Droit au logement : le mouvement des femmes au Brésil et l'expérience dans la favela Gamboa de Santo André, São Paulo, Brésil ». En ligne : [http://graduateinstitute.ch/webdav/site/genre/shared/Genre\\_docs/2864\\_Actes2005/2005\\_07\\_alves.pdf](http://graduateinstitute.ch/webdav/site/genre/shared/Genre_docs/2864_Actes2005/2005_07_alves.pdf). Page consultée le 2 mars 2011.
- Coutras, Jacqueline (1996). *Crise urbaine et espaces sexués*. Paris: Armand Colin, 155 p.
- Charlier, Sophie (2005). « L'économie solidaire au féminin, quel apport spécifique pour l'empoderamiento des femmes et la lutte contre la vulnérabilité? » En ligne. [http://graduateinstitute.ch/webdav/site/genre/shared/Genre\\_docs/2342\\_TRavauxEtRecherches/Charlier\\_Sophie.pdf](http://graduateinstitute.ch/webdav/site/genre/shared/Genre_docs/2342_TRavauxEtRecherches/Charlier_Sophie.pdf). Page consultée le 15 juillet 2010.

- Hainard François et Christine Verschuur (2004). *Femmes dans les crises urbaines. Ruses, luttes et stratégies*. Paris : Éditions Karthala, 103 p.
- Isin, Engin F. (2000). "Democracy, Citizenship and the City". In *Democracy, Citizenship and the Global City*, Engin F. Isin (dir. publ.), p. 1-21. London; New York: Routledge
- Klein, Juan-Luis (2008). « Territoire et régulation : l'effet instituant de l'initiative locale ». *Cahiers de recherche sociologique*. n° 45, p. 41-57.
- Latendresse, Anne (2005). « La ville, un espace investi par les femmes et les groupes de femmes ? ». Dans *Les femmes entre la ville et la cité*, sous la dir. de Marie-Blanche Tahon et de Céline Widmer, p.69-86. Montréal : Éditions du remue-ménage.
- Lefebvre, Henri (1968). *Le droit à la ville*. Paris : Anthropos (3<sup>ème</sup> éd). 135 p.
- Levy, Charmain (2010). "Brazilian urban popular movements: the 1997 mobilization of the inner-city slum movement in Sao Paulo". *Studies in Political Economy*, n° 85, p. 35-68.
- Lind, Amy (1997). "Gender development and urban social change: Women's community action in global cities". *World Development*, vol. 25, n° 8, p. 1205-1223.
- Magni, Ana Clara et Marques Lemos, Guillerme (2010). « Luta por moradia e direitos humanos: Crianças e adolescentes em uma ocupação urbana no Rio de Janeiro » Article présenté au Séminaire International de Droits humains, Violence et pauvreté : la situation des enfants et enfants en Amérique Latine aujourd'hui. Université de la République d'Uruguay, Montevideo (24-26 novembre de 2010).
- Manima, B., G. Icasuriaga Lema, J. Aloisio dos Santos Junior et L. Chauvet Eduardo (2010). « Carências habitacionais e ociosidade imobiliária. As ocupação de imóveis vazios no Centro do Rio de Janeiro : organização e resistência ». In *Cidade e Sustentabilidade. Mecanismos de controle e Resistência*, sous la dir. Maria de Fatima Cabral Marques Gomes et de Maria José de Souza Barbosa. p. 227-242, Rio de Janeiro : Edition Terra Vermelha.
- Marques-Pereira, Bérengère (1996). « Diversité des sens et perspectives de la citoyenneté sociale des femmes en Amérique latine et au Brésil ». Dans *La citoyenneté sociale des femmes au Brésil. Action collective, reproduction, informalité et domesticité*, sous la dir. de Bérengère Marques-Pereira et Alain Carrier, p. 9-32 Paris : L'Harmattan ; Bruxelles : GELA-IS.
- \_\_\_\_\_ (2003). *La citoyenneté politique des femmes*. Bruxelles : Armand Collin, 215 p.
- Massey, Doreen Barbara. 1994. *Space, place and gender*. Cambridge (England): Polity Press, 280 p.
- Mestrum, Francine (2001). « L'"empowerment", le pouvoir et la capacité d'action ». Dans *La représentation politique des femmes en Amérique Latine*, sous la dir. de Marques-Pereira et Patricio Nolasco, p. 17-25. Paris : L'Harmattan ; Bruxelles : GELA-IS.
- Ministério das Cidades (Ministère des Villes) (2010). Déficit de logement. En ligne : [http://www.cidades.gov.br/ministerio-das-cidades/arquivos-e-imagens/oculto/NOTA\\_DEFICIT2008\\_FJP\\_jul2010.pdf](http://www.cidades.gov.br/ministerio-das-cidades/arquivos-e-imagens/oculto/NOTA_DEFICIT2008_FJP_jul2010.pdf) Page consultée en septembre 2010.
- Molyneux, Maxime (1985). Mobilisation without emancipation. *Women's Interests, the State and Revolution in Nicaragua*. *Feminism Studies*, vol. 11, n° 2 p.227-235.

- \_\_\_\_\_ (2005). « Organisations populaires et réseaux de solidarité de femmes : la redécouverte d'une ressource pour les politiques ». Dans *Genre, mouvements populaires et environnement. Cahiers Genre et développement*, sous la dir. de Christine Verschuur, p. 385-403. Paris : L'Harmattan.
- Moser, Caroline (1995). « Les femmes, les distinctions hommes et femmes et la politique de développement urbain ». Dans *Genre, mouvements populaires et environnement. Cahiers Genre et développement*, sous la dir. de Christine Verschuur, p. 69-87. Paris : L'Harmattan.
- Ninacs A. Bill (2008). *Empowerment et Intervention : développement de la capacité d'agir et de la solidarité*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 140 p.
- Oxaal Zoe et Sally Badden (1997). "Gender and empowerment definitions, approaches and implications for policy". *Brigde development-gender*. En ligne : <http://www.bridge.ids.ac.uk/reports/re40c.pdf>. Page consultée le 12 mai 2010.
- Rio de Janeiro (2010). *Diagnostico participativo. Sistematização e análise das informações*. Núcleo de Assessoria, Planejamento e Pesquisa NAPP. 18 p.
- Rolnik, Rachel (2011). "Democracy on the Edge: Limits and Possibilities in the Implementation of an Urban reform Agenda in Brazil". *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 35, n° 2, p. 239-255.
- Rossi, Angela María Gabriella (2006). « Género, vivienda urban y uso de la ciudad » In *Rompiendo Barreras. Género y espacio en el campo y la ciudad*. sous la dir. d'Irene Molina, p. 25-39. Santiago De Chile : Ediciones El Tercer Actor.
- Santos, Orlando Alves dos et Ribeiro, Luiz César de Queiroz (2005). « Democracia e cidade : divisão social da cidade e cidadania na sociedade brasileira » *Análise Social*, vol. 174, p. 87-109.
- Soares, Vera (2009). « O feminismo e o machismo na percepção das mulheres brasileiras » In *A mulher brasileira, nos espaço público e privado*. Sous la dir. Gustavo Venturi, Marisol Recamán e Suely de Oliveira, p. 161-182. São Paulo : Editora Fundação Perseu Abramo.
- Souza, Marcelo Lopes de (2006). "Together with the state, despite the state, against the state. Social movements as "critical urban agents"" *City*, vol.10, n° 3, p. 327-342.
- \_\_\_\_\_ (2010). *Mudar a cidade. Uma Introdução Crítica ao Planejamento e à Gestão Urbanos*. (6 éd.). Rio de Janeiro : Bertrand Brasil. 556 p.
- Wekerle, Gerda R. (2000). "Women's Rights to the City". In *Democracy, Citizenship and the Global City*. sous la dir. d'Engin F. Isin, p. 203-217. London; New York: Routledge.
- \_\_\_\_\_ (2004). "Framing Feminist Claims for Urban Citizenship", In *Mapping Gender, Making Politics: Feminist Perspectives on Political Geography*, sous la dir. L. Staeheli, M. Kofman and L. Peake, p. 245-260. New York: Routledge
- Yuval-Davis, Nira (2000). "Citizenship, Territoriality and the Gendered Construction of Difference". In *Democracy, Citizenship and the Global City*, Engin F. Isin (dir. publ.), p. 171-188. London; New York: Routledge.

## Photos



**Assemblée collective des habitants de l'occupation Manoel Congo**



**Porte d'entrée de l'occupation Manoel Congo**



**Manifestation publique à la Caixa Econômica pour la concession de l'immeuble aux habitants.  
28 Octobre 2010**



**Formation politique**

### **13. LES INTERVENTIONS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, ENTRE ÉMANCIPATION ET ASSUJETTISSEMENT : L'EXEMPLE D'UN PROJET DE REVENU CITOYEN GARANTI EN NAMIBIE**

**De Julie Chalifour, sous la direction de Christian Jetté, Université de Montréal**

Cette communication constitue l'amorce d'une réflexion sur l'écart entre l'idéal de participation populaire mis de l'avant dans la grande majorité des projets de développement et de lutte contre la pauvreté, et la réalité de son application sur le terrain. Pour appuyer cette réflexion, nous présenterons le *Basic Income Grant* (BIG), projet-pilote de revenu citoyen garanti ayant été mis sur pied en Namibie entre 2007 et 2009.

Nous situerons d'abord le où, la Namibie, et le quoi, le revenu citoyen garanti, afin de placer le contexte avant de poursuivre en décrivant brièvement le projet BIG. En seconde partie, nous introduiront le cadre théorique à travers lequel nous avons cherché à comprendre en quoi ce projet aura permis ou non à la communauté concernée d'acquérir un plus grand pouvoir d'agir. N'ayant pas, à ce jour, complété notre analyse, nous ferons état des premiers constats qui émergent de notre expérience terrain, avant de conclure sur les implications potentielles d'un tel projet sur la recherche dans le champ du développement des communautés.

#### **La Namibie**

La Namibie est un pays africain qui borde l'Atlantique et qui partage une frontière au nord avec l'Angola, au sud avec l'Afrique du Sud et à l'est avec le Botswana. Elle porte le poids d'une histoire très chargée, ayant vécu entre autres, le colonialisme allemand ainsi que la tutelle de l'Afrique du Sud et l'apartheid. C'est aussi un tout jeune pays, un des derniers du continent à acquérir son indépendance, en 1990.

Le fait que la Namibie soit aujourd'hui désignée par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) comme étant la nation la plus inégalitaire au monde constitue probablement l'un des impacts les plus significatifs de ces bouleversements. Le coefficient de Gini, utilisé pour rendre compte de ces inégalités, y est d'environ 0,7. À titre indicatif, le Danemark se trouve en tête de liste avec un coefficient de 0,25. Des pays comme la France et le Canada tournent autour de 0,3 et l'Afrique du Sud, 0,5 (Human development report, 2009). Ces chiffres ne parlent que très peu, directement de la pauvreté au niveau des avoirs, des savoirs et des pouvoirs, mais nous indiquent à tout le moins que beaucoup de richesses sont concentrées dans les mains d'un cercle restreint de personnes. Ce fossé des inégalités est à ce point profond qu'on en voit presque le tracé à travers les rues de Windhoek, la capitale. D'un côté, des grands centres de consommation manifestement destinés aux classes aisées (blanches) possédant des

maisons -cachées derrière de hautes clôtures de fer forgé et des barbelés électrifiés- dans les quartiers chics. De l'autre, un quartier très pauvre où s'entassent 200 000 personnes (noires), soit un peu moins de 10 pourcent de la population totale du pays, et dont le nom, Katutura, signifie « lieu où l'on ne veut pas vivre » (Diener & Graefe, 1999).

Les secteurs minier, agricole et touristique constituent ses principales sources de revenu. Malgré toutes ces ressources et malgré une grande stabilité économique et politique depuis l'accession au pouvoir de la *South-West African People's Organisation* (SWAPO) en 1990, le pays reste en lutte constante contre le chômage -qui avait officiellement atteint, en septembre dernier, les 51 % (Duddy, 2010)- la pauvreté et les inégalités. La prévalence de personnes atteintes du VIH/Sida constitue aussi un grand défi pour le pays : 20 à 40 % de la population en est atteinte, dépendant des régions (Programme alimentaire mondial, 2009). Cela alors que la Namibie est définie par le PNUD comme étant un pays à revenu moyen, donc plus riche que beaucoup d'autres nations africaines.

### **Le revenu citoyen garanti**

Le concept central du projet namibien dont il est question ici est le revenu citoyen garanti<sup>79</sup> (RCG). Il désigne le versement d'un revenu unique à tous les citoyens (ou résidents) d'un pays (ou d'une région), quels que soient leurs revenus, leur patrimoine et leur statut professionnel et familial (Ferry, J-M., 1995; Aubry, 1999). Pour certains, cette approche vient appuyer l'individualisme croissant de nos sociétés en faisant la promotion des choix individuels plutôt que collectifs. Elle serait dans ce cas beaucoup moins une alternative qu'un appui à la pensée capitaliste actuellement dominante sur à peu près toute la planète, qui enferme l'individu dans la recherche constante de la satisfaction de son intérêt personnel. D'autres considèrent que l'allocation ne se résume pas à des prestations, des actions correctrices pour donner à chacun individuellement les moyens, les capacités de s'intégrer. Que c'est un concept qui s'imbrique dans une philosophie plus globale, qui considère que le développement « ne peut s'opérer que sur la base d'une redistribution des capacités et des ressources productives vers la masse de la population » (Lewis, D., 1992), comme ce groupe d'économistes soutenant que la transition entre le contexte post-apartheid et une société démocratique et multiraciale, passe non seulement par des réformes politiques, mais aussi par une restructuration fondamentale de l'économie.

---

<sup>79</sup> Il est généralement reconnu dans la littérature que le revenu minimum garanti et l'allocation universelle/revenu citoyen sont des concepts qui se distinguent par leur degré d'universalité. Le premier ciblerait principalement les personnes dont le revenu se situe en dessous d'un certain seuil alors que les seconds ne feraient aucune distinction en ce sens. Nous avons au départ choisi de traduire le terme utilisé par les acteurs namibiens, "Basic income grant", par « allocation universelle ». Puis, nous nous sommes ravisés, interrogeant l'idée que le mot « allocation » induisait qu'il y ait d'une part un demandeur, et de l'autre, un généreux donateur. Hors, il nous semblait que ce concept, si il pouvait être associée à un droit fondamental, se devait de ramener plutôt à une évidence, un fait qui n'implique pas ce rapport de force qui s'installe souvent entre celui qui donne et celui qui reçoit mais un rapport entre citoyens, d'égal à égal.

La revendication pour un revenu citoyen garanti est aussi souvent abordée sous l'angle d'une politique sociale qui serait en mesure d'assurer un filet de sécurité plus fiable et moins stigmatisant que les aides actuelles du système de *welfare* issues de la crise des années trente pour les pays occidentaux et en formation dans certains pays africains. Il permettrait alors de troquer la stratification dualiste typique du modèle anglo-saxon, divisant les personnes aptes à s'occuper d'elles-mêmes versus celles qui dépendent de l'État, et la stratification en fonction du statut socio-professionnel typique des modèles corporatistes (Esping-Andersen, 1999), pour l'universalisme. Basé sur la question des droits humains fondamentaux, le RCG proposerait ainsi une façon de redéfinir l'espace public en s'appuyant sur la conviction commune que les hommes ont une égale dignité morale et devraient tous avoir accès au minimum vital (nourriture, habillement, logement, soins de santé et éducation), et ce sans conditions.

### Contexte

En 2002, le gouvernement namibien forme une commission nommée NAMTAX, pour étudier les moyens de rétablir l'équilibre en suggérant de regarder particulièrement les possibles changements à apporter au système fiscal. En conclusion de ce rapport, les commissaires suggèrent entre autres d'instaurer un programme de revenu universel et inconditionnel, le RCG. Cette idée doit être replacée dans le contexte très particulier d'une crise du salariat, qui s'est aggravée avec l'austérité des ajustements successifs depuis le début de la décennie 80 : « moindres embauches dans la fonction publique, difficultés économiques de certaines industries traditionnelles, et surtout, révélation brutale, en raison de la levée des contrôles migratoires, de l'inadéquation entre marché du travail salarié et croissance urbaine » (Peyroux, E., 2004). À cela s'ajoutent les forces internationales qui font pression sur le développement de ces pays : mondialisation, libéralisation des marchés et concurrence exacerbée, prégnance de la pensée néo-libérale.

Plus largement, le projet s'inscrit donc aussi comme une démarche originale, qui se démarque de la traditionnelle aide au développement imposée du Nord vers le Sud, aide indissociable des conditions qui y sont rattachées et des dettes qui s'accumulent. Basée sur l'idée d'un retard sur les pratiques économiques des pays occidentaux, cette aide internationale implique comme solution l'endossement par les premiers des mêmes pratiques économiques, politiques et sociales adoptées dans la modernisation des seconds (Charlier, S., Nyssens, M., Peemans, J-P & Yopez Del Castillo, I., 2004). Pour Stiglitz, ce système contribue dans les faits à maintenir les inégalités entre les deux hémisphères (Stiglitz, 2002). Certains comme le FMI, dresseront un bilan positif des nombreuses démarches de développement élaborées depuis les années 1960. D'autres en dresseront plutôt un constat décevant et diront du développement, tel que conçu par les grandes puissances occidentales, qu'il constitue depuis ses premières phases et encore aujourd'hui, un outil impérialiste de domination qui au final, appauvri les populations (Robert, A-C, 2004). Il est intéressant de noter que dans plusieurs sociétés, le concept de développement et tout l'imaginaire qui l'entoure ne possèdent aucun équivalent dans la langue locale (Latouche,

2004 ; p. 74). À ce sujet, Gilbert Rist, nous apprend que « (...) les Rwandais construisent le développement à partir d'un verbe qui signifie marcher, se déplacer, sans qu'aucune directionnalité particulière ne soit incluse dans la notion ». Il ajoute qu'en wolof, il signifie « la voix du chef » et au Cameroun, « le rêve du blanc », tandis qu'en quéchua, il est traduit par l'expression « travailler joli pour le prochain lever du soleil » (Rist, G., 2003; p. 13).

Des alternatives pourraient-elles être prises en compte autant au niveau local que national et penser de nouveaux modes de gouvernance, des dispositifs de régulation économique et politique redéfinis en fonction des besoins socioculturels locaux, et une mobilisation des ressources à l'intérieur même des États (Favreau, L., Larose, G. & Fall A., 2004) ? Serait-il possible de sortir du modèle de transformation et d'industrialisation calqués sur ceux des pays dits « développés » ? Et cela malgré le fait que les gouvernements africains aient été, et soient toujours, constamment soumis à la nécessité d'obtenir l'approbation des bailleurs de fonds et que conséquemment, l'importance qui peut être accordée à l'assentiment des populations s'en trouve proportionnellement réduite ? L'avantage de la Namibie est justement d'avoir été relativement mise à l'écart de ce cercle vicieux de par son statut de pays à revenu moyen. Elle pourrait ainsi contenir un terreau particulièrement fertile pour les initiatives alternatives pensées localement. Et ouvrir la porte à une reconstruction en marge des conceptions économiques dominantes, à un projet de société fondé sur les aspirations réelles, à une réhabilitation de l'« imaginaire violé »<sup>80</sup> des populations concernées ? Fannon, déjà aux premiers jours des mouvements de décolonisation africains, affirmait la possibilité d'une troisième voie de développement qui ne soit ni socialiste, ni capitaliste, et qui soit indépendante, donc, de celles développées par les nations industrialisées (Fannon, 1961).

### **Le projet Basic Income Grant**

Tel que mentionné précédemment, c'est dans un rapport de la NAMTAX que l'idée d'un revenu citoyen est formulée pour la première fois. La proposition, restée lettre morte, est reprise un an plus tard par un groupe émergent de la société civile namibienne, composé d'Églises, d'organismes non-gouvernementaux (ONG), d'unions syndicales, d'unions de jeunes et d'individus, qui, après que le gouvernement ait officiellement annoncé son intention de ne pas donner suite aux recommandations, ont décidé de militer pour en faire la promotion. Après une période de levée de fonds, le groupe, nommé *Basic Income Grant (BIG) coalition* a mis en place la distribution d'un revenu universel et inconditionnel à chaque membre de la communauté rurale d'Otjivero-Omitara, où vivent environ 1 000 personnes en situation d'extrême pauvreté. Le projet-pilote s'étendait de décembre 2007 à décembre 2009.

---

<sup>80</sup> Terme utilisé par Aminata Traoré tout au long de son livre « Le viol de l'imaginaire », pour illustrer la dépossession par les institutions occidentales et par les élites locales (ayant souvent été mises en place et supportées par les régimes colonisateurs) que subissent les africains de leur histoire, de leur fierté, de leurs valeurs et de leur imaginaire propre. Cette vision du mythe du développement en tant qu'outil de domination est largement reprise en France par Serge Latouche, qui la traduit en action par la nécessaire « décolonisation de l'imaginaire ».

Les rapports de la coalition BIG concernant la mise en place du projet et son déroulement, accordent une place prépondérante à des notions comme la participation, la mobilisation, la conscientisation et le "self-empowerment". Sur sa propre initiative, le village aurait élu un comité consultatif de 18 résidents composé de divers acteurs représentatifs de plusieurs fonctions comme un professeur, une infirmière et un policier, de tranches d'âges et de langues dans la population, dont les réalisations comprendraient entre autres l'ouverture d'un bureau de poste et de comptes d'épargne, et la fermeture de "shebeens" (débits informels d'alcool) le jour de la distribution mensuelle du revenu. Ils auraient aussi formé des groupes d'information sur les façons d'améliorer leur qualité de vie avec l'argent reçu (Jauch, 2009). Tous les acteurs semblaient s'entendre sur le fait que la réussite du projet tenait en chacun d'eux et qu'il devait y avoir un espace de discussions ouvertes, pour qu'ils puissent établir un bon niveau de confiance et de collaboration (Haarmann, C; Haarmann, D; Jauch, H & Mote, H., 2009). Les résultats qui ont été rapportés, à travers une recherche menée par la coalition et supervisée par un groupe de chercheurs indépendants, sont spectaculaires sur tous les plans: taux de malnutrition et de décrochage scolaire qui diminuent drastiquement, rapports hommes-femmes qui deviennent plus égalitaires, niveaux d'hygiène et salubrité qui augmentent, activités économiques (micro-entreprises) qui se développent, santé physique et mentale qui s'améliorent, etc. Depuis la fin officielle du projet-pilote, en décembre 2009, les citoyens et les membres de la coalition mettent sur pied des activités de mobilisation et dialoguent avec les représentants étatiques pour tenter d'étendre le projet à l'ensemble de la nation namibienne.

Les résultats du pilote sont donc éloquentes : son instauration aura considérablement changé le paysage social et économique du village d'Otjivero-Omitara. Toutefois, nous nous devons de sortir de l'espace des statistiques afin de comprendre les mécanismes qui prétendent permettre la reconquête d'une parole autonome, relativement libérée des impératifs de développement historiquement imposés aux communautés africaines et surtout, reconnue par les autres membres de la population namibienne.

### **L'*empowerment* comme cadre d'analyse**

Pour plusieurs, le revenu citoyen garanti constitue une des meilleures façons de promouvoir l'égalité, d'éviter la stigmatisation et surtout, de préserver la dignité humaine en assurant le minimum vital à tous. Par contre, ce type de revenu à lui seul ne peut être garant du bien-être subjectif d'une population ; pour faire sens, il doit impérativement être accompagné d'une démarche d'*empowerment* collectif. Mettre en place un revenu universel sans soutenir la démarche par un accompagnement des services publics et des politiques sociales, permettant aux populations de développer leur pouvoir d'agir et de s'outiller pour l'utiliser, ne signifie pas plus lutter contre la pauvreté que le fait de mettre en place un scrutin universel pour l'élection de représentants politiques alors qu'une majorité de la population survit péniblement en marge dans les villages éloignés, sans accès aux services publics, à l'information, la délibération et l'éducation, ne signifie entrer en démocratie. Le scrutin universel et le revenu universel peuvent

être considérés, dans les deux cas, comme des étapes essentielles, mais ils peuvent aussi provoquer des effets contraires à ceux qui sont anticipés s'ils ne font pas partie d'un ensemble de mesures à portée plus large.

Les philosophies guidant les pratiques d'*empowerment* peuvent prendre différentes formes. Cette idée d'appropriation du pouvoir d'agir, à la base, accompagnait les luttes sociales de mouvements progressistes en renvoyant à des revendications visant à mettre un terme à l'oppression des démunis par les nantis. Au Sud, Paolo Freire aura été à partir des années 1970 d'une inspiration certaine pour les acteurs du développement par l'appropriation du pouvoir d'agir puisque, bien que n'ayant jamais utilisé précisément le terme d'*empowerment*, ce dernier a cultivé une approche y correspondant tout à fait (Freire, 1974). Chercheurs et intervenants en service social ne tardent pas, quelques années plus tard, et surtout à la suite de la parution de *Black empowerment: social work in oppressed community*, à utiliser la notion d'empowerment (Calvès, 2009). Pour certains, il faut même dépasser le terme empowerment et identifier plus largement la justice sociale comme but explicitement poursuivi afin de reconnaître le processus de conscientisation comme un acte de libération (Ninacs, 2003). Au fil du temps, toutefois, la notion s'est généralisée à toute délégation de pouvoir, quelle que soit la situation d'origine de celui qui la vit. Ce glissement permet de rendre relatif l'objectif de changement social qui est à la base de cette expression (Le Bossé, 1996). Le thème fait par exemple indubitablement consensus dans le champ du développement international : on insiste depuis la première vague des indépendances africaines sur le « rôle de la base », la démarche « à partir du bas » ou "*bottum up*", le soutien à la « société civile » (Olivier de Sardan, Bierschenk, Chauveau, 2000). L'importance du rôle des organisations de la société civile et de la nécessité d'associer les populations à toutes les étapes d'une démarche de développement sont des préceptes qui noircissent depuis des dizaines d'années les pages des documents stratégiques des institutions internationales de développement. Au fil du temps, ces modèles seront pourtant décriés pour leur caractère technocratique et dominateur, allant à l'encontre des formules prônées puisqu'en échange de cette autonomie (ou de cet argent), on place des conditions qui obligent les gouvernements et les populations à adopter des principes qui vont à l'encontre de leurs intérêts propres (Stiglitz, 2002). Le concept est en outre beaucoup utilisé en entreprise, dans le domaine des ressources humaines, où il est très peu associé au rééquilibrage des forces en présence mais, plutôt paradoxalement, à la fidélisation des employés envers l'entreprise et à une augmentation de leur productivité (Lashley, 2001).

Dans un article proposant une conceptualisation de l'*empowerment* féministe, Sardenberg propose deux types d'*empowerment* qui reflètent bien cette évolution à travers l'historique que nous venons d'exposer (Sardenberg, 2008). Le concept qui, développé dans les années 70, avait pour ambition d'arriver à une transformation des structures productrices d'inégalités, devient pour elle synonyme d'un *empowerment* libérateur. On y trouve des réflexions et des interventions volontairement contestataires, visant une émancipation collective. Il s'inscrit dans un processus politique prenant racine dans une mobilisation de la société civile sur des enjeux

locaux, se transformant éventuellement en une lutte politique nationale et même idéalement, en une lutte contre l'oppression au niveau international. Cela sous-entend que ce n'est que lorsque l'on passe du social au politique, du local au global, qu'on peut entrevoir un véritable changement structurel. L'*empowerment* libéral, pour sa part, est plutôt associé à la version plus institutionnalisée du concept, développé vers la fin du siècle. Il représente un type beaucoup plus consensuel, qui cherche l'inclusion du plus grand nombre dans le système dominant. C'est entre autres pourquoi il est possible de l'intégrer dans la rhétorique de lutte contre la pauvreté des grandes institutions financières, ou encore, par exemple, dans les départements de gestion des ressources humaines de grandes entreprises.

Nous avons choisi d'utiliser la notion d'*empowerment* afin de permettre de prendre en considération non seulement l'augmentation des ressources et des pouvoirs, mais aussi le sentiment que les gens ont effectivement de les posséder et d'être outillés pour s'en servir. Bien que l'un soit indissociable de l'autre, nous avons cherché à mettre ici l'emphase sur l'*empowerment* communautaire plutôt qu'individuel, l'*empowerment* libérateur plutôt que libéral, cela afin de refléter la nécessité d'un effort collectif dans l'accès et le contrôle des ressources et des pouvoirs. Comme Serrano-Garcia (1984), nous constatons aussi que les groupes désavantagés (ou exploités, selon les perspectives) sont le plus souvent géographiquement localisés, ce qui rend l'action collective d'autant plus pertinente. Aussi, en prenant pour point de départ une vision holiste du phénomène de pauvreté, la notion d'*empowerment* s'est naturellement imposée comme perspective de choix pour analyser le projet BIG. Si nous considérons la pauvreté et l'exclusion sociale comme des dimensions entrelacées d'un même processus de perte d'autonomie qui s'articulent simultanément sur les plans économiques, politiques et sociaux (Ninacs, 2008), ou comme une forme de « désempowerment », c'est évidemment par un mouvement qui s'y oppose qu'il est possible de lutter pour son éradication.

Toutefois, les moyens précis et systématiques d'évaluation des pratiques d'*empowerment* et de leur impact réel sont encore peu structurés, dû en grande partie à la diversité des changements visés par la pratique et au fait que le phénomène se manifeste de manière différente en fonction des contextes (Le Bossé, Dufort et Vandette, 2004). Aussi, le cadre d'analyse que nous avons décidé d'utiliser ne prétend pas être une opérationnalisation systématique des impacts de ces pratiques, mais plutôt servir de lunette pour comprendre l'expérience des acteurs impliqués dans un projet spécifique, de leur pouvoir d'agir. Nous avons décidé d'adopter le cadre conceptuel développé par Ninacs (2002, 2008) justement parce qu'il permet d'aborder les actions sociales et les politiques sociales concernant la pauvreté dans une perspective d'acteur, par opposition à celle de sujet ou d'objet. Nous nous sommes appuyés sur sa théorisation de l'*empowerment* communautaire pour faire ressortir quatre grandes composantes à observer : la participation, les compétences, le capital communautaire et les ressources matérielle (Ninacs, 2008)

## **Le travail de recherche**

Alors qu'en est-il de ce processus d'appropriation du pouvoir d'agir de la communauté dans le projet Basic Income Grant ? Les acteurs de la population, de la coalition et de l'État perçoivent-il une évolution dans les rapports de pouvoir avant, pendant et après le projet et ce, autant sur le plan matériel (revenu citoyen garanti) que symbolique et statutaire (participation, compétences et capital communautaire) ? C'est dans la perspective d'une approche compréhensive plutôt qu'évaluative, que nous nous sommes rendus en Namibie, plus spécifiquement à Windhoek et à Otjivero-Omitara, recueillir des données empiriques provenant d'observations, de sources documentaires et d'entretiens. Les entrevues, semi-structurées, ont été menées auprès de trois types d'acteurs : les représentants de l'État, les membres de la coalition, et les citoyens. 15 personnes ont ainsi été formellement rencontrées, pour des entrevues d'une durée moyenne d'une heure. Notre canevas d'entretien comprend une douzaine de questions ouvertes, qui ont été posées en tout ou en partie, en fonction du déroulement des rencontres. Plusieurs autres personnes ont aussi été rencontrées de manière plus informelle dans le but de compléter le tableau.

## **Premiers constats**

Nous en sommes aujourd'hui à compléter une première analyse des données recueillies, mais déjà, quelques constats préliminaires émergent.

Au niveau de la participation, bien que la communauté d'Otjivero-Omitara possède déjà, traditionnellement, cet avantage d'être un lieu facilitant les échanges, la communication et la participation, dans le cadre précis du projet-pilote, elle pourrait s'être avérée davantage apparentée à une politique de l'image qu'à un fondement réel. Par exemple, les décisions sont souvent prises de manière unilatérale et le calendrier est fixé sans consultation (Palomäki, 2010). Aussi, on recherche l'adhésion des participants à des objectifs et des méthodes qui sont prédéfinies plutôt que résultant de compromis négociés entre les intérêts divers des acteurs. Le sentiment d'inclusion dans le projet est partagé par une majorité de la population, ce qui est tout naturel puisque le revenu est distribué à tous. Par contre, ce sentiment devient beaucoup plus diffus lorsqu'on aborde les questions d'accès à l'information, de délibération et de prise de décision. La participation est ainsi bel et bien mise de l'avant, mais ses objectifs pourraient être plus utilitaires, instrumentalisés au dépend de sa portée politique, sa visée de changement des rapports de pouvoir et de production.

Ces constats ont bien sûr un impact au niveau du capital communautaire, qui englobe le sentiment d'appartenance à la communauté et à l'environnement plus large, la conscience de la citoyenneté et le sens critique. Les petits villages ruraux dont les habitants vivent dans des conditions d'extrême précarité, sans revenus ni services, sont souvent les grands oubliés des discours politiques et médiatiques. La reconnaissance de l'existence et des conditions de vie des

habitants d'Otjivero-Omitara, apportée par la diffusion du projet et de ses impacts, ainsi que par le débat national qui en découle, stimule la fierté de sa population. Un lien d'appartenance encore plus fort donc, mais aussi un envers à la médaille en ce sens que de l'attention des habitants du pays, maintenant dirigée vers la petite communauté, mais cela sans autre forme de sensibilisation sur les valeurs portées par le projet, se dégagent certaines formes d'hostilité. L'aspect d'éducation populaire, de conscientisation, possède pourtant ce caractère de faciliter le passage d'un *empowerment* libéral à un *empowerment* libérateur. Mais le sentiment général d'un projet dirigé dans un esprit caritatif, alors qu'il était plutôt question, au départ, de justice sociale et de droits humains, y est certes pour beaucoup dans la polarisation des réactions face au projet. « La charité humilie, la solidarité donne du courage », formule très justement Edouardo Galeano (2007).

Au niveau des ressources matérielles, nous avons déjà mentionné la création de petites entreprises au sein même du village. Pour plusieurs, c'est grâce à l'universalité et l'inconditionnalité du revenu qu'il est possible de devenir entrepreneur, puisque non seulement les gens ont-ils besoin d'un peu d'argent pour entre autres acheter le matériel et adapter les infrastructures, mais encore faut-il que d'autres puissent acheter les produits. Aussi, comme le village se trouve enclavé au milieu de terres de propriétaires fermiers et relativement éloigné des grands centres, il est impossible d'espérer que le plus grand nombre puisse accéder à l'emploi sans voyager à l'extérieur. Le revenu distribué permet d'utiliser ces transports, en plus d'avoir un effet certain sur le pouvoir de négociation entre employé et employeur. Dans la communauté, une dame exprimait : "*Now I'm looking for another job, because I don't want to work under these conditions anymore*". Un membre de la coalition a ajouté : "*It enables them not to work, but to say no to the very worst kinds of exploitation*". Certains ont aussi mentionné une diminution importante du niveau d'anxiété lié à l'instabilité, au fait de ne jamais être certain de trouver assez, chaque jour, pour se nourrir et nourrir la famille.

### **Pistes de réflexion**

Ces constats préliminaires permettent de broser un tableau autrement plus nuancé que le bilan dressé par la coalition BIG. Il est essentiel de souligner que dans le cas d'un projet local, piloté et financé par un groupe de la société civile, tout un pan de la philosophie portée par le revenu citoyen reste dans l'ombre. C'est seulement une fois institutionnalisé et soutenu par une fiscalité qui permet la redistribution que le RCG peut se poser en rupture avec l'esprit d'assistance temporaire ou de charité. C'est une fois devenu politique sociale qu'il peut faire opposition à la vision néolibérale d'un État minimaliste et d'un droit de propriété qui sous-tend que ceux qui ont acquis des biens en respectant le droit de propriété privée ne doivent rien à personne, qu'il peut lier la poursuite de l'égalité face aux biens premiers avec l'action volontaire de l'État. Et au final, dessiner un système non plus défini en termes de carence personnelle mais en termes de conditions sociales dont la société- et non l'individu seul- à la responsabilité (Groulx, 2005).

Reste que l'emphase mise presque exclusivement sur la question économique (distribuer un revenu) plutôt que son intégration aux dimensions sociales et politiques (par la promotion d'une participation réelle, d'une construction du capital communautaire et des compétences), fait en sorte que le projet, qui se voulait émancipateur à la base, ait plutôt renforcé pour certains le sentiment d'impuissance. C'est parce que les questions de la défense des droits, de la compréhension des fondements des inégalités et de l'ouverture des possibles quant à la redistribution des pouvoirs et des ressources à l'échelle globale ont été évacuées des activités, que le projet BIG prend cette tangente très caritative. Hors, comme Freire (1974), nous croyons que la compréhension des impacts de l'histoire des mécanismes d'oppression et la connaissance des outils d'émancipation constituent une richesse fondamentale, une base sans laquelle il est presque impossible de penser le changement social. Alors que l'idée du RCG est d'atténuer, voir d'éliminer la traditionnelle et presque universelle distinction entre « bons » pauvres et « mauvais » pauvres, entre méritants et non-méritants, on en revient peut-être encore, dans ce cas-ci, à stigmatiser un groupe en donnant l'image de personnes inaptes qui dépendent uniquement du bon vouloir des autres.

## **Conclusion**

Bien que l'approfondissement des connaissances soit incontestablement nécessaire quant aux impacts de l'occidentalisation du monde, du colonialisme toujours actuel, du pillage des ressources, des impacts des plans d'action des institutions financières internationales sur les populations, ainsi que sur la reproduction de ce modèle de domination à l'intérieur même de certains États africains, nous croyons qu'il est tout aussi pertinent, à l'inverse, de s'attarder sur les modèles développés localement et leur influence possible sur les politiques économiques et sociales développées par les États. Si l'idée d'un revenu minimum garanti est séduisante, il est dans les faits très délicat de tenter de prévoir exactement comment réagiraient les marchés financiers, le marché du travail et les individus suite à une réforme systémique aussi radicale. Il est donc d'autant plus essentiel de procéder étape par étape, de considérer ce débat sur la pertinence de ce système, sur le choix du montant qui pourrait être distribué, sur la consolidation des services publics en parallèle et plus généralement, sur tout ce qui concerne la redistribution des richesses sociales et économiques, dans l'espace public.

Le *Basic Income Grant*, initié en Namibie par une coalition formée d'acteurs locaux, est un projet qui apparaît riche en éléments alternatifs aux modèles actuellement dominants et qui, si dans l'avenir ne permet pas de développer une politique nationale de revenu citoyen garanti, reste susceptible de maintenir vivant un débat fécond sur le thème de la protection sociale, et plus largement ceux de démocratie, d'égalité et de liberté. La perspective présentée ici, basée sur un référentiel occidental, peut être appréhendé sous l'angle d'une démarche compréhensive d'un phénomène africain d'un point de vue nord-américain, et d'une démarche compréhensive d'un phénomène humain d'un point de vue humain. Elle mériterait sans aucun doute d'être

approfondie et enrichie par des recherches locales. Il sera de fait particulièrement intéressant d'en suivre la progression au cours des prochains mois et années.

### **Bibliographies**

- Aubry, F. (1999). *L'allocation universelle : fondements et enjeux*. Confédération des syndicats nationaux, Québec. 82 p.
- Calvès, A-M. (2009). « Empowerment » généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement, in *Les mots du développement : trajectoires et pouvoirs. Revue Tiers-monde*, n° 200, 2009/4, pp.735-749.
- Charlier, S., M. Nyssens, J.-P. Peemans et I. Yopez Del Castillo (2004). *Une solidarité en actes : gouvernance locale, économie sociale, pratiques populaires face à la globalisation*. UCL, Louvain-La-Neuve, p. 45, cité par Simard, G. (2008). *La participation au développement local. Le cas du Niger*. Mémoire présenté à l'Université du Québec à Montréal.
- Diener, I. et O. Graefe (1999). *La Namibie contemporaine. Les premiers jalons d'une société post-apartheid*. Karthala-Éditions UNESCO-IFRA.
- Duddy, J-M. (2010). It's official: 51,2% of workforce jobless. *The Namibian*, 28 septembre 2010.
- Esping-Andersen, G. (1999). *Les trois mondes de l'État-providence*. Presses Universitaires de France. 310 p.
- Fannon, F. (1961). *Damnés de la terre*. Maspero, Paris.
- Favreau, L., G. Larose et A. Fall (2004). *Altermondialisation, économie et coopération internationale*. Collection *Pratiques et politiques sociales et économiques*. Presses de l'Université du Québec. 404 p.
- Ferry, J.-M. (1995). *L'allocation universelle : pour un revenu de citoyenneté*. Cerf.
- Freire, P. (1974). *Pédagogie des opprimés: suivi de conscientisation et révolution*. Maspero, Paris. 202 p.
- Galeano, E. (2007). *La planète des murs*. *Alternatives internationales*. Mai 2007.
- Groulx, L-H. (2005). *Revenu minimum garanti. Comparaison internationale, analyses et débats*. Presses de l'Université du Québec. 380 p.
- Haarmann, C, D. Haarmann, H. Jauch et H. Mote (2009). *Making the difference! BIG in Namibia. Assesment report*, April 2009. 103 p.
- Jauch, H. (2009). *BIG, les résultats*. *Alternatives*, vol. 15, n° 9.
- Lashley, C. (2001). *Empowerment: HR strategies for service excellence*. Elsevier Science & Technology. 300 p.
- Latouche, S. (2004). *Survivre au développement - De la décolonisation de l'imaginaire économique à la construction d'une société alternative*, Paris.
- Le Bossé, Y. (1996). *Empowerment et pratiques sociales : illustration du potentiel d'une utopie prise au sérieux*. *Nouvelles pratiques sociales*. vol. 9, n° 1, pp. 127-145.

- Le Bossé, Y., F. Dufort et L. Vandette (2004). L'évaluation de l'empowerment des personnes : développement d'une mesure d'indices psychosociologiques du pouvoir d'agir (MIPPA). *Revue Canadienne de santé mentale communautaire*. vol. 23, n° 1, printemps 2004, pp. 91-114.
- Lewis, D. (1992). La croissance par la redistribution. *Le CRDI Explore*, juillet 1992.
- Ninacs, W.A. (2003). L'empowerment et l'intervention sociale. Document d'accompagnement du Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine, Montréal. 46 p.
- Ninacs, W.A. (2008). Empowerment et intervention. Presses de l'Université Laval.
- Olivier de Sardan, J.-P., T. Bierschenk et J-P. Chauveau (2000). Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets. Karthala, Paris. p. 150.
- Palomäki, A. (2010). Basic income grant in Namibia. A view point on the proposal and on the work of the BIG coalition. Thèse déposée au département d'études politiques et économiques de l'Université d'Helsinki. 121 p.
- Peyroux, E. (2004). Windhoek, capitale de la Namibie : changement politique et recomposition des périphéries. Karthala. 376 p.
- Rist, G. (2003). The history of development: From western origins to global faith. Zed books.
- Robert, A-C. (2004). L'Afrique au secours de l'occident. L'atelier, Ivry-sur-Seine.
- Sardenberg, C. (2008). Liberal vs. liberating empowerment: A latin american feminist perspective on conceptualising women's empowerment. *Institute of development studies Bulletin*. vol. 39, n° 6. pp. 18-26.
- Serrano-Garcia, I. (1984). The illusion of empowerment. *Prevention in human services*, vol.3, n° 2, pp. 173-200.
- Sintomer, Y. (2009). La démocratie participative : Avant-propos. *Problèmes politiques et sociaux*. n° 959, pp. 5-10.
- Stiglitz, J.E. (2002). La grande désillusion. Fayard. 330 p.
- Traoré, A. (2002). Le viol de l'imaginaire. Fayard/Actes Sud, Paris.

### **Pages internet**

- Programme alimentaire mondial (2009) : <http://www.wfp.org/countries/namibia>. Page consultée le 30/07/2010.
- UNDP (2009). Human development report-Country fact sheets-Namibia: [http://hdrstats.undp.org/fr/countries/country\\_fact\\_sheets/cty\\_fs\\_NAM.html](http://hdrstats.undp.org/fr/countries/country_fact_sheets/cty_fs_NAM.html). Page consultée le 03/08/2010.

## 14. LE MOUVEMENT PAYSAN DE CORDÓBA OU LES GERMES DE L'INNOVATION SOCIALE

De Mathieu Lacombe, sous la direction de Juan-Luis Klein, HEC Montréal

« *Nous sommes ce que nous faisons, pour changer ce que nous sommes* »

Edouardo Galeano

### Introduction

L'espace rural argentin est bien structuré, organisé, modernisé et, de plus en plus, globalisé. Or, il existe aujourd'hui encore des zones marginalisées socialement et économiquement. Cependant, pour plusieurs raisons que nous aborderons dans le cadre de cette réflexion, l'éthos communautaire que l'on y observe devient source de nouvelles formes de mobilisations sociales. Au centre du pays, dans la province de Córdoba, un mouvement social novateur émerge dans les départements du nord et de l'ouest. En une dizaine d'années seulement et bien ancré dans les constructions idéologiques et pratiques des organisations paysannes des provinces voisines, le Mouvement paysan de Córdoba innove au cœur de sa lutte pour une *reterritorialisation*. Cette volonté et cette capacité d'introduire des pratiques socioterritoriales nouvelles s'inscrivent dans un contexte territorial, social et environnemental déterminant, où l'action citoyenne matérialise les changements en cours au sein de la paysannerie argentine.

Enracinée dans un pays où montagnes, vastes plaines, océans et glaciers se « dissolvent », la province de Córdoba est le cœur de ce territoire. Sa vaste zone de plaines, la Pampa, permet une agriculture intensive et industrielle. Plus au nord et à l'ouest, des forêts primaires et des sols plus pauvres n'avaient pas jusqu'ici été convoités par l'agro-industrie. Ces zones où cohabitent, depuis plusieurs générations, des petits paysans présentent une gestion communale du territoire. La structuration culturelle et sociale y est propre.

La fin du XX<sup>ème</sup> siècle instaura un nouvel ordre territorial inspiré du modèle global néolibéral en Argentine. La dynamique de reproduction paysanne, dispersée et invisible jusque-là, allait être exposée. Ainsi, sort de l'ombre un réservoir de traditions et d'histoires aux fondations archaïques.

Or, la mondialisation, imposant des transformations substantielles au territoire, à diverses échelles et entre ceux-ci (Herniaux-Nicolas, 2001), perturbe la logique sociale des paysanneries de la planète. Et ce fait est d'autant plus vrai en Argentine où l'expansion de la frontière agricole applique une pression considérable, non seulement sur le mode de vie de petits paysans, mais également sur l'environnement. Le territoire ayant toujours été un enjeu de taille dans l'histoire

du pays, il devient aujourd'hui marchandise et source de conflits. Le défi est imposant, mais devient un formidable stimulant à la libération de la créativité humaine (Touraine, 1984).

La communication qui suit vise à saisir et analyser les impacts de l'action collective des mouvements sociaux et de l'innovation sociale sur la force de l'autodétermination paysanne, sur leur structuration sociale et leur attachement territorial. Nous verrons que ce contexte permet une meilleure intégration sociale des communautés paysannes, l'apparition d'une certaine capacité d'agir et d'innover et la naissance d'un tout nouveau rapport au territoire.

Tout d'abord, nous aborderons les nouveaux mouvements sociaux comme concept clé de notre approche et en tant qu'émetteur au sein des enjeux des paysans de la province de Córdoba. Outre cette indispensable entrée en matière théorique, nous discuterons des transformations déterminantes, autant sociales qu'environnementales qui y ont lieu en Argentine. Ultimement, nous analyserons en détail l'action du Mouvement paysan de Córdoba et ses effets sur la place qu'occupe la paysannerie dans la province aujourd'hui. Le présent travail s'appuie sur une approche empirique effectuée sur le terrain sous la forme d'entretiens dynamiques - au nombre de vingt, autant formels qu'informels - et s'apparentant aux récits de vie.

### **Les nouveaux mouvements sociaux**

Les nouveaux mouvements sociaux tels qu'on les retrouve en Argentine, se caractérisent par la production de la situation sociale des acteurs communautaires, en opposition à la consommation de celle-ci (Touraine, 1984). On constate, chez les paysans, une transformation de la conscience, des valeurs et du rôle qu'ils se doivent d'occuper. De cette mutation sociale, émergent des projets collectifs mobilisateurs. Comme le mentionne Klein *et al.* (1997: 3), « en portant des valeurs comme l'équité, la solidarité et l'autonomie, les mouvements sociaux contribuent à construire une alternative qui cherche à rétablir des liens entre la prise de décision et la société civile, entre les instances de pouvoir et les acteurs, entre l'individu et le collectif ».

Cela dit, ces changements s'opèrent par une reconstruction des liens sociaux. À travers ceux-ci, on assiste à une « structuration d'un niveau local de pouvoir » (Klein *et al.*, 1997: 33). De là, un transit s'opère d'une « vision hiérarchique » vers une « vision hybride de différentes structures de pouvoir » (Baron, 2003: 333 dans Quintal, 2010: 84). Cette prise de conscience ouvre de nouveaux horizons de lutte aux paysans que l'on peut maintenant qualifier d'acteurs. Tout ce déplacement idéologique s'opère au sein même des communautés déstructurées de la province de Córdoba où le contrôle étatique a longtemps été faible ou inexistant.

Tout cela procure au paysan une identité nouvelle. Il est donc désormais perçu comme « un paysan combatif, déterminé, socialisé et davantage conscient des enjeux dans lesquels il se trouve engagé » (Martin, 2001: 157). Cela incite à une conduite différente des mouvements

sociaux paysans vis-à-vis de l'État. On bascule d'une relation de confrontation-revendication à une approche consensuelle et participative (Giddens, 1994).

Cette nouvelle attitude vis-à-vis du pouvoir est facilitée, en Argentine, par les processus de décentralisation de l'appareil étatique qui ont débuté dans les années 1990. Ainsi, par leur organisation socioterritoriale et la constitution de réseaux qui sont importants à tout mouvement social, les acteurs territoriaux se sont greffés aux nouveaux espaces de gouvernance. Cela a eu pour effet de redonner de la vigueur à l'échelle locale. Cette dernière redevient ainsi le point d'ancrage et de construction sociale de communautés exclues des processus globalisants et un espace d'expression pour l'initiative redéfinissant les rapports de l'individu au global.

À l'échelle mondiale, les nouveaux mouvements sociaux ont trois points en commun. Ils misent sur un réseau d'interactions informelles, ils ont une identité commune appelant à une solidarité territoriale accrue et font face à des situations conflictuelles auxquelles ils proposent des innovations sociales afin de contrebalancer les grands intérêts économiques (Diani, 1992). Tout cela dans un contexte où la nature des changements politiques, économiques et sociaux en cours sur le globe profite aux territoires locaux. L'échelon local se trouvant ainsi le plus facilement mobilisable (Theys, 2003).

### **L'Argentine rurale, d'hier à aujourd'hui**

L'histoire de l'Argentine est étroitement liée à l'exploitation des ressources naturelles en général, principalement à la production agricole. La structure économique sur laquelle les fondations et la charpente du pays ont été mises en place correspond au modèle agro-exportateur (1880-1930). Deux régimes économiques ont alors émergé favorisant la surexploitation de la terre et des travailleurs, ainsi que la recherche du profit à court terme. D'un côté, il s'agit de l'*arrendamiento*, un système permettant de louer la terre à ses propriétaires contre de l'argent ou une partie de la récolte. Ensuite, l'*aparceria*, qui est un système de travail rural où le revenu est partagé entre celui qui travaille la terre (*aparcerero*) et le propriétaire. Ce modèle économique allait devenir un modèle culturel soutenu par la valorisation du capital et le refus de diversifier le système productif. Cette culture est encore aujourd'hui bien ancrée dans ce pays du cône sud latino-américain, ce qui fait du secteur agricole une des bases de l'État argentin moderne et une des raisons de son immobilisme. De plus, cela accentue le sentiment de l'agriculteur comme « prince » du pays.

Cette tendance agraire s'est poursuivie lors de la dictature militaire et civile (1976 à 1982) et approfondie pendant la période néo-libérale conservatrice des années 1990 avec la déréglementation et la réforme de l'État. Le processus dit d'« agriculturisation »<sup>81</sup> a débuté dans

---

<sup>81</sup> « Modèle d'utilisation agricole du sol basé sur une forte croissance de l'agriculture dans les agro-systèmes. Il est caractérisé par la réalisation de pratiques intenses de labourage comme conséquences de la modernisation productive. » (Coccaro et Maldonado, 2009: 3).

les années 1970 et s'est accéléré depuis 1996 grâce au soja génétiquement modifié (GM). « La sojisation est la matérialisation d'une manière de penser le territoire aujourd'hui » (Coccaro et Maldonado, 2009: 3). Le phénomène du soja a pris de l'ampleur après la crise de 2001. En effet, les données issues du recensement de 1998 à 2002 confirment que le nombre d'exploitations agricoles a diminué de 25 % pendant cette période. Parallèlement, la superficie moyenne a augmenté progressivement et la valeur marchande a montré une remarquable augmentation. En 2002, un hectare (ha) valait environ 12 000 \$; un prix dépassant celui des meilleures terres productives aux États-Unis (Cufre, 2008: 2).

Des chiffres plus récents nous permettent de voir que la culture du soja est passée de 5 millions d'ha en 1991-1992 à plus de 16 millions d'ha en 2006-2007. La récolte pour cette dernière année a été de 43 millions de tonnes de soja (journal Clarin, 2007). En quinze ans, la production a donc augmenté de 241 %, et la superficie de 319 %. Ce système de monoculture, où le soja agit tel le représentant du territoire devenu marchandise, n'est pas en soi un problème. La vraie problématique réside dans les effets que sa généralisation a sur les cultivateurs locaux, mais aussi sur la structure sociale même de l'Argentine (concentration de la terre, agriculture sans agriculteurs, etc.).

Cela explique la réaction sociale et le mouvement social qui en découlent. Avant le soja, les coupures financières initiées par Menem au sein du Comité national pour les grains (JRG), du Comité national pour la viande (JNC) et de l'Institut national de technologies agraires (INTA) allaient d'ores et déjà confronter petits et grands producteurs (Coccaro et Maldonado, 2009).

Ainsi, dans la province de Córdoba, paysans et multinationales se disputent l'accès à la terre et aux réserves d'eau. L'expansion territoriale du soja a obligé les *gauchos*, ces éleveurs de bétail, à quitter les terres du sud-est de la province qui étaient traditionnellement utilisées pour l'élevage pour permettre leur conversion en culture de soja. Souvent, ces terres étaient occupées sans droits de propriété par le minifundiaire, mais il y exploitait l'espace depuis des générations. Or, le conflit naît quand les « propriétaires » réclament ces terres.

Selon le Code civil argentin, celui qui peut prouver l'usufruit public, pacifique et ininterrompu d'une terre pendant plus de vingt ans est considéré comme propriétaire. Cependant, les coûts rattachés à l'application du jugement d'usucapion permettent à une faible minorité seulement de bénéficier de cette loi. De plus, le jugement rendu dépend trop souvent de la subjectivité du juge et du clientélisme (Segura, 2006).

Mais que représente l'agriculture familiale en Argentine? Le Centre de recherche et développement pour la petite agriculture familiale (CIPAF) affirme que les exploitations agricoles familiales représentent plus de 66 % des exploitations à l'échelle du pays et génèrent 53 % de l'emploi rural (journal *La Nacion*, 2007).

De plus, il est important de mentionner que l'Argentine n'a pas eu de réforme agraire comme la plupart des autres pays de l'Amérique du Sud. Cette réforme est revendiquée, mais les acteurs sociaux demandent qu'elle prenne en considération les transformations économiques, sociales et culturelles imposées par le modèle d'agriculture du soja. Et c'est par eux que la mobilisation sociale nécessaire doit débiter.

Une nouvelle dynamique est en place comme le souligne Mohammed Bajeddi (2007: 2), expert international en développement rural. Il mentionne que « le retrait de l'État ouvre donc un espace pour le déploiement des actions des autres acteurs du développement rural ». Les nouvelles constructions identitaires deviennent dès lors des assises sur lesquelles se fonde le développement local ce qui permettra peut-être, éventuellement, aux paysans argentins d'obtenir la réforme agraire qu'ils souhaitent tant.

### **Le mouvement paysan de Córdoba et ses actions**

Si les préoccupations rurales ont longtemps été celles d'un ordre centralisé, aujourd'hui des brèches s'ouvrent permettant aux mobilisations sociales d'y semer l'innovation sociale. Depuis les années 1990, des changements d'orientations politiques d'apparences contradictoires aux logiques du marché émergent, par exemple les programmes nationaux à vocation sociale destinés aux zones rurales marginales – paysans, petits producteurs, travailleurs ruraux, etc. <sup>-82</sup>. Ces changements sont orientés sous trois axes : contenir la migration rurale-urbaine (Soverna, 2004), améliorer les conditions d'emplois et de revenus (Aparicio, 2004), et diminuer les niveaux de pauvreté rurale (SAGyP, 2003).

Ce qui est significatif dans cette récente présence de l'État national, c'est qu'elle est à peine perceptible. Cela s'explique par des programmes de développement rural encadrés dans une structure de gouvernance décentralisée, ce qui a pour effet immédiat de voiler la présence étatique, dans la mesure où son action est la plupart du temps médiatisée par d'autres acteurs sociaux (Gigena, 2008).

Les premières associations ont d'abord et avant tout investi ces espaces nouveaux de participation citoyenne. À ce moment, elles ne disposent pas encore de statut légal, ni de forme administrative quelconque. Certains acteurs agissent comme responsables d'un projet au sein de la communauté. Des rencontres informelles ont lieu dans le but d'organiser le travail. Mais assez vite, les nouveaux besoins, comme l'approvisionnement en eau potable par exemple, demandent une meilleure logistique et des compétences accrues et qui dépassent le savoir-faire des paysans peu éduqués du Nord-ouest de la province de Córdoba.

---

<sup>82</sup> Les principes visés par cette nouvelle intervention étatique proposent un déplacement d'une logique sélective et purement « agraire » vers un objectif à prédominance « sociale » y destiné à contrecarrer les effets des plans d'ajustements structurels en milieu rural. Des programmes tels que : Inta Pro-Huerta (projets de jardins communautaires), Programme Social Agraire (PSA), Projets de Développement des Petits Producteurs (PROINDER) (Gigena, 2008).

Porteurs d'un projet social émancipateur plus vaste que les programmes gouvernementaux, de nouveaux acteurs entrent en scène : ingénieurs, médecins, professeurs, étudiants, travailleurs sociaux, agronomes et autres, interviennent auprès des paysans. Les objectifs préliminaires sont tous liés aux difficultés qu'impose l'expansion de la frontière agricole. En amont, on veut avant tout apporter des solutions aux problèmes liés à la déforestation, à la fermeture des espaces de vie et à l'absence de politiques actives qui promeuvent la sécurité et l'accessibilité territoriale par les familles paysannes (MCC, 2010). En aval, il s'agit de redonner des opportunités aux jeunes en milieu rural, d'éviter les expropriations et de revaloriser le territoire.

C'est donc en vertu de ce canevas que naît en 1999 la première centrale du Mouvement paysan de Córdoba (MCC), l'APENOC (Association des petits producteurs du Nord-ouest de la province de Córdoba). Un mouvement social ayant un statut légal avec un président, un vice-président et un trésorier. Or, il faut comprendre qu'au sein du MCC, la prise de décision s'effectue à l'intérieur d'une structure horizontale et qu'il n'y a pas d'individu au dessus d'un autre. Les postes décrits précédemment n'ont qu'une fonction utilitaire tout en demeurant dans le domaine de l'imaginaire.

Par la suite, d'autres centrales avec des problématiques similaires et toujours soutenues par des professionnels émergent dans la province. Elles sont aujourd'hui au nombre de sept. Elles intègrent toutes le MCC à l'échelle provinciale qui se greffe au Mouvement national paysan et autochtone (MNCI) à l'échelle nationale.

Les activités du MCC incluent plusieurs formes de protestation et d'interpellation en lien avec les pouvoirs publics et citoyens, notamment de grandes marches pacifiques, l'occupation de terres, la représentation juridique, l'action politique, les programmes de développement local, etc. Le MCC offre des services aux paysans relativement à l'absence de politiques étatiques.

Le mouvement est confronté à plusieurs défis, dont celui de soutenir des processus organisationnels tout en proposant des améliorations aux conditions de vie paysanne. Afin d'opérationnaliser ces tâches et de se développer, le MCC a développé différentes alliances avec des mouvements paysans nationaux (de l'Argentine et du Brésil), des organisations non gouvernementales (ONG) de pays occidentaux (qui fournissent des ressources techniques et du financement); ils ont également une certaine participation (ponctuelle et limitée) au sein de quelques programmes étatiques destinés à soutenir les communautés paysannes. Il est important de mentionner ici que le MCC ne tourne pas le dos aux programmes publics. Il fait plutôt preuve de créativité dans l'utilisation de ces derniers.

Comme on le voit, l'action collective s'ordonne de mieux en mieux tout en mobilisant des ressources humaines et financières et éventuellement techniques et administratives. Aussi, ces faits et gestes associatifs revendicateurs d'un certain mode de vie se connectent à un mouvement plus large qui transperce les frontières nationales. Par exemple, dans le cas du MCC intégré au

MNCI, ils se joignent ensuite, à l'échelle continentale, à la Coordinadora latino-americana de las organizaciones del campo (CLOC) et à l'échelle mondiale à Via Campesina. Cette mise en réseau laisse transparaître une volonté, bien ancrée localement, d'investir par une initiative *bottom-up* les espaces de décisions quant aux changements structurels imposés par l'avancée du capital sur la région et l'amplitude du détachement du contrôle étatique. Tout cela visant à permettre une reterritorialisation et une *démarginalisation* en investissant les circuits économiques mondiaux sous des thèmes tels que l'économie, l'environnement et la culture.

## Conclusion

L'empreinte territoriale des paysans de la province de Córdoba est tributaire d'une soif de justice sociale apaisée par les nombreuses initiatives à caractère social, économique et environnemental. Ces dernières s'inscrivent au sein de problématiques telles que le droit à la terre, l'accès à l'eau, l'éducation, la dégradation du milieu naturel et l'exclusion. Le MCC, par des actions toujours plus nombreuses, une visibilité accrue, une structure réticulaire améliorée et des projets mobilisateurs et innovateurs, devient un acteur territorial important et maître de sa propre reproduction subjective et ce, avant tout, par son encastrement à l'échelle locale. Cette dernière devient ainsi le fer de lance de l'innovation sociale. Un terrain fertile pour les nouveaux mouvements sociaux.

L'évolution politique des années 1990 a ouvert d'inédits espaces de revendications à la société civile et permet aujourd'hui un désenclavement territorial, social et économique des petits paysans argentin. Attendu que tous les projets ne sont pas des réussites, ils insufflent tout de même l'énergie nécessaire pour relever les nombreux défis sur la route de la pérennité territoriale des acteurs paysans.

Cette mutation spatio-temporelle, aussi belle que l'on peut la dépeindre, n'est pas exempte de problèmes. Le manque de participation de certains membres du mouvement paysan, des problèmes de financement, la corruption, le clientélisme, la gestion horizontale parfois longue et douloureuse, sont tous des mises en garde rappelant que la lutte pour la justice sociale est longue et ardue.

L'esprit de famille fort qui émane du MCC nous laisse croire que la fibre identitaire permettra de tisser un avenir meilleur pour les petits paysans de la province de Córdoba. Or, parce qu'ils ne participent pas à la production de capital au sein de la société argentine, les minifundiaires sont rejetés, exclus de la société urbaine et du reste du monde rural. De plus, le secteur paysan n'a toujours pas la reconnaissance du droit au territoire communautaire bien qu'il interagisse selon des valeurs productives allant en ce sens. L'objectif serait de développer une perception différente du territoire. Vu aujourd'hui davantage comme une marchandise, de nouveaux horizons s'ouvriraient s'il était perçu légalement comme un patrimoine social commun. Bref, cela permettrait d'élargir la conscience citoyenne par rapport aux problématiques interpellant le

territoire et ses ressources tout en favorisant une gouvernance territoriale intégrant « à la fois les savoirs traditionnels et modernes tout en inscrivant les initiatives citoyennes dans une démarche de durabilité » (Quintal, 2010: 88).

## Bibliographie

- Aparicio, S. (2003). *Proyectos productivos y empleo agrario*. In *II Congreso Nacional de Políticas Sociales : « Política social y política económica : tensiones en busca de equidad »*. Mendoza : Association Argentine de Politiques Sociales (AAPS).
- Bajeddi, Mohammed (2007). *La décentralisation et la mise en œuvre de stratégies participatives de développement rural au Maroc*. Les notes d'analyse du CIHEAM, n°27 – Novembre 2007. <http://news.reseau-concept.net/images/ciheam/client/NAN27.pdf> (page consultée le 28 mars 2011).
- Baron, Catherine (2003). « La gouvernance : débats autour d'un concept polysémique ». *Droit et société*, 2003/2 – n°54, 329-349.
- Coccaro, José Maria et Gabriela Inés Maldonado (2009). « Réflexion critique pour penser le territoire argentin aujourd'hui. Le prétexte du soja ». *Norois [En ligne] 2010 | 2009/1*, <http://norois.revues.org/index2774.html>. Page consultée le 16 mars 2011.
- Cufre, David (2008). *Los sintomas del bienestar*, Journal *Pagina 12*, 6 avril 2008, p. 2.
- Diani, M. (1992). "The concept of social movement", *The Sociological Review*, 40:1-25. Green Networks. A Structural Analysis of The Italian Environmental Movement. Edinbrough, Presses de l'université d'Edinbrough.
- Giddens, A. (1994). *Beyond left and right. The future of radical politics*. Cambridge: Polity Press. viii + 276 pp.
- Gigena Ivanna, A. (2008). « La inconmensurabilidad del sufrimiento : resistencia y luchas biopolíticas de los campesinos en el noroeste de Cordoba », in M. Alejandra Ciuffolini *En el llano todo quema: movimientos y luchas urbanas y campesinas en la Córdoba de hoy*, Cordoba, EDUCC, p. 155-198.
- Journal La Nación (2007). « La agricultura familiar produce más del 50% del empleo rural », Rubrique *Campo*, 24 mars 2007.
- Hiernaux-Nicolas, D. (2001). « La mondialisation et le territoire : la vision du géographe ». Dans *Géographie et société*. Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 43-59.
- Klein, Juan-Luis, Pierre-André Tremblay et Hugues Dionne (1997). « Au-delà du néolibéralisme », Québec : Presses de l'Université du Québec, 218 p.
- Martin, J.-Y. (2001). *Les sans-terre du Brésil : Géographie d'un Mouvement socio-territorial*. Paris : L'Harmattan, 174 p.
- Mouvement paysan de Córdoba (2009). *Intervenciones integrales en la formalizacion de la legitima tenencia de la tierra*, Córdoba.

- Mouvement paysan de Córdoba (2010). *Sobernanía alimentaria y reforma agraria*. Diaporama numérique. Cruz del Eje, MCC.
- Secretaria de agricultura, ganadería, pesca y alimentos (2003). *Los programas de desarrollo rural ejecutados en el ámbito de la SAGyP*. Série d'études et recherches, n° 1. Buenos Aires : Ministère de l'économie. SAGyP. Direction de développement agricole. PROINDER.
- Quintal, M. (2010). *Des ressources hydrologiques à l'innovation sociale : le cas de la vallée du Ziz* (Québec, 25-26 mars 2010). Québec, Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES).
- Segura, Maria Soledad (2006). « Mouvements paysans argentins : travail, terre et justice », Blog, <http://risal.collectifs.net/spip.php?article1665>. Page consultée le 28 mars 2011.
- Soverna, S. (2004). *Proyectos productivos y empleo agrario*. In *II Congreso Nacional de Políticas Sociales : « Política social y política económica : tensiones en busca de equidad »*. Mendoza : Association Argentine de Politiques Sociales (AAPS).
- Theys, Jacques (2003). « La Gouvernance, entre innovation et impuissance », *Développement durable et territoire*. <http://developpementdurable.revues.org/document1523.html>. Page consultée le 27 mars 2011.
- Touraine, A. (1984). *Le retour de l'acteur*, Paris, Fayard.



## **15. L'AUTOGESTION COMME INNOVATION SOCIO-ORGANISATIONNELLE : RICHESSES, LIMITES ET PERSPECTIVES**

**De Suzy Canivenc, sous la direction de Diane-Gabrielle Tremblay, Télé-université UQAM**

Dans un contexte de turbulences qui met cruellement en lumière la fragilité des modèles socio-économiques dominants, l'innovation sociale est au cœur des défis que nous devons présentement relever. Ce concept reste cependant flou, complexe et multiforme tant dans sa nature (technologique, organisationnelle, institutionnelle) que dans sa mise en œuvre (objectifs visés, processus suivis, pratiques et savoir-faire développés, acteurs impliqués).

L'innovation sociale semble cependant jouir d'une définition plus précise dans le domaine du travail et des entreprises, milieux qui connaissent précisément de multiples bouleversements depuis plusieurs décennies. L'innovation sociale renvoie ici principalement à la recherche de nouveaux modes de gouvernance et d'organisation du travail qui passent notamment par la participation et la coopération avec pour visée un dépassement des modèles hiérarchiques, technocratiques et bureaucratiques (Tardif, 2003).

Une définition qui fait pleinement écho à l'« autogestion », terme signifiant littéralement « gestion par soi-même » (Gjidara, 1998, p. 490). Cette définition, si elle paraît à première vue simpliste voire tautologique, a pourtant des implications fortes : elle suppose « la disparition des distinctions entre dirigeants et dirigés, donc la possibilité pour les individus de s'organiser collectivement tant dans la vie sociale que dans l'appareil productif » (Géraud, 1996, p. 5).

L'autogestion se révèle ici comme une incarnation concrète du concept d'innovation sociale, dont l'étude permettrait d'en préciser plus encore les formes. Cet objet de recherche semble cependant quelque peu tombé en désuétude depuis les années 1970. Qui plus est, les chercheurs qui s'y sont intéressés l'ont peu étudiée en pratique. Il nous est ainsi paru pertinent de réactiver cette veine scientifique avec une approche actualisée et empirique, travail que nous avons amorcé en France et que nous poursuivons actuellement au Québec en partenariat avec le CRISES<sup>83</sup>.

Le travail présenté ici s'appuie sur l'étude de quatre organisations autogérées (coopératives de travail et OBNL) officiant dans divers secteurs (imprimerie, communication, informatique, restauration) en France et au Québec. La méthodologie qualitative adoptée pour ces études de cas combine :

---

<sup>83</sup> Stage postdoctoral cofinancé par la *Chaire de Recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir* et réalisé sous la direction de Diane-Gabrielle Tremblay.

- L'analyse des documents organisationnels et communicationnels ;
- L'observation des situations de travail et des instances décisionnelles ;
- Des entretiens semi-directifs menés avec un échantillon large et diversifié de membres.

En nous appuyant sur l'exemple de ces quatre structures, nous montrerons tout d'abord la richesse des pratiques autogestionnaires, porteuses de multiples innovations socio-organisationnelles dont la forme varie toutefois d'un cas à l'autre. Nous soulignerons cependant les nombreuses difficultés qu'elles rencontrent et qui sont autant de limites posées aux processus d'innovation socio-organisationnelle. Loin d'inviter au pessimisme, ces constats parfois déconcertants nous encouragerons au contraire à repenser certains présupposés socio-organisationnels pour faire émerger de nouvelles perspectives tant théoriques que pratiques.

### **Richesses des pratiques autogestionnaires**

Basées sur le partage intégral du pouvoir entre leurs membres, les organisations autogérées sont à l'origine de formes organisationnelles atypiques dont les caractéristiques pourraient se résumer en quelques principes : égalité, collégialité, coopération, partage, échange, solidarité.

Ces principes communs donnent cependant lieu à des pratiques diversifiées qui manifestent toute la richesse de ces expérimentations.

#### Le refus de la hiérarchie

En accord avec les préceptes autogestionnaires, ces organisations refusent tout d'abord toute hiérarchie officielle distinguant des « dirigeants » des « dirigés ». Légalement, elles sont néanmoins tenues de se doter d'un dirigeant, d'un Conseil d'Administration ou au minimum d'un président, d'un vice-président et d'un secrétaire.

Pour éviter toute concentration du pouvoir entre leurs mains, ces organisations développent principalement deux stratégies :

La plus commune consiste à tirer au sort annuellement les personnes qui détiendront ces titres mais auxquelles on ne délègue aucune mission, fonction ou place particulière dans l'organisation.

Une autre méthode, plus protocolaire, consiste à élire ces personnes qui conservent par ailleurs leurs fonctions productives habituelles et dont le rôle se révèle très restreint (il se limite généralement à animer les débats collectifs, sans voix prépondérante).

#### Des instances décisionnelles collégiales

Mais au-delà de la hiérarchie officielle, partager le pouvoir c'est avant tout partager les prises de décisions. Le dispositif privilégié en la matière est celui des réunions. Il peut cependant une

nouvelle fois prendre deux formes différentes, qui sont ici contraintes par la taille de la structure :

En-deçà d'une dizaine de membres, ce dispositif est des plus simples : il consiste en une réunion régulière (souvent hebdomadaire) qui regroupe tous les membres et qui aborde tous les sujets (production, administration, gestion, positionnement stratégique...).

Au-delà de cette taille, somme toute restreinte, il devient difficile de prendre des décisions collégiales sur tout : la longueur des réunions s'allonge au point de devenir « *indigestes* », obligeant finalement à scinder cette instance décisionnelle en plusieurs entités enchevêtrées (réunions de services ou de secteurs, comités thématiques, commissions de travail) où chacun est encouragé à s'impliquer. Ces entités restent par ailleurs centralisées autour d'une instance collégiale (« Collectif », « Comité de Travail » ou « Assemblée Générale ») à laquelle sont déléguées les décisions les plus importantes traitées à l'occasion d'une réunion mensuelle ou trimestrielle.

Les décisions se prennent ici généralement au consensus : on discute jusqu'à trouver une solution qui satisfait tout le monde ou au moins à laquelle personne ne s'oppose. Un processus qui va être facilité par la détention d'une culture commune (assurant une certaine convergence des opinions) et la capacité à « lâcher prise » (attitude qui enjoint à abandonner une position lorsqu'elle n'est pas en accord avec le reste du groupe et bloque l'avancée des discussions). Lorsque le consensus est difficile à trouver, on procède en dernière instance par un vote à main levée.

#### Une organisation coopérative du travail

Parallèlement à la collégialité des décisions, les organisations autogérées cherchent également à favoriser une prise en charge collective de l'activité en privilégiant le travail collaboratif, la polyvalence et la rotation des fonctions.

Les membres de ces structures témoignent ainsi généralement d'une formation riche et très diversifiée : aux multiples facettes de la production, à la gestion et comptabilité, à l'administration, à la vente et aux relations externes... Les apprentissages dont ils bénéficient ne s'arrêtent cependant pas à ces aspects et peuvent également concerner la prise de parole en public, l'affirmation de soi ou encore la culture politique et générale.

#### Le développement de réseaux

Enfin, au-delà de l'organisation interne, ces structures développent également des liens solides avec des structures au fonctionnement ou mandat similaires aux leurs. Une pratique qui leur permet d'élargir leurs pratiques coopératives au-delà de leurs murs et qui peut, une nouvelle fois, prendre diverses formes : groupes de réflexions et d'échanges, réseaux de soutien, relations

d'entraide qui vont parfois jusqu'à la mutualisation de certaines ressources (humaines ou matérielles).

Autant d'alliances qui vont favoriser le transfert et la diffusion des innovations dont sont porteuses chacune de ces organisations.

Ces structures se heurtent cependant à de multiples obstacles qui contraignent leurs formes organisationnelles et limitent la portée de leurs pratiques novatrices.

### **Limites des pratiques autogestionnaires**

#### Les limites contextuelles

Au niveau macro, les organisations autogérées font en premier lieu face à des contraintes contextuelles qui pèsent lourd sur leur maintien et leur développement.

Le contexte socioculturel actuel semble en effet peu propice pour ces expérimentations, victimes d'un certain rejet de la part de la société de plus en plus incrédule envers l'utopie qui les guide.

Une situation qui vaudrait particulièrement pour la France où les représentations culturelles dominantes en matière de pouvoir, de groupe et de débat entraîneraient une forte suspicion à l'encontre de ces expérimentations et seraient même incompatibles avec leur développement (Sainsaulieu *et al.*, 1983). Les organisations autogérées sont en effet difficiles à trouver dans ce pays. Même le mouvement coopératif leur est hostile au regard de l'expérience vécue par les deux coopératives que nous y avons étudiées.

Le contexte économique semble également de plus en plus contraignant pour ces structures.

En faisant désormais du client le nouveau patron de l'entreprise, l'économie de marché contrecarre directement l'utopie autogestionnaire basée sur le rejet de toute hiérarchie instaurant une domination de l'homme sur l'homme. Ainsi, les contraintes viennent aujourd'hui moins de l'intérieur de l'entreprise (de sa hiérarchie et de son patron) que de son environnement (le marché et le client). De nouvelles contraintes contre lesquelles l'autogestion à petite échelle (exclusivement axée sur l'organisation interne de l'entreprise) ne peut pas grand-chose.

En la matière, les réseaux économiques parallèles que certaines organisations tissent dans le monde de l'économie sociale ne sont parfois pas suffisants pour faire face au poids écrasant de l'hyper-concurrence.

Les exigences économiques viennent également limiter la polyvalence qui participe pourtant au partage du travail et du pouvoir. L'impératif de rentabilité incite en effet chacun à se spécialiser sur un nombre restreint de tâches pour être le plus efficace possible.

### Les limites organisationnelles

Au niveau méso, les organisations autogérées font également face à des limites organisationnelles importantes. Ce mode de fonctionnement basé sur un partage total du pouvoir est en effet conditionné par la pleine participation de tous les travailleurs. Ce qui devient difficile au-delà d'une certaine taille.

Certains auteurs ont tenté de déterminer plus précisément cette taille critique au-delà de laquelle la mise en pratique de l'autogestion devient laborieuse.

Daniel Mothé (1980), s'appuyant sur les travaux des psycho-sociologues, fixe la limite à une vingtaine de personnes. Au-delà de cette taille, les communications entre tous les participants lors des réunions deviennent « mathématiquement impossibles », les prises de décisions sont de moins en moins collégiales et efficaces « conduisant souvent les autogestionnaires à rejeter le principe de fonctionnement » (Mothé, 1980, p. 105). Albert Meister (1974), s'appuyant quant à lui sur les travaux issus de la sociométrie, est encore plus drastique puisqu'il fixe la limite à douze.

Les études de cas que nous avons menées confirment cette dernière estimation. Au-delà d'une dizaine de membres, la structure organisationnelle des groupes autogérés semble devoir se scinder en plusieurs instances pour pouvoir poursuivre leurs pratiques participatives. Telle est la trajectoire suivie par trois des quatre organisations que nous avons étudiées (la quatrième ayant « éclaté » après avoir dépassé ce seuil). Cette évolution organisationnelle présente cependant un sérieux risque d'éparpillement et de lourdeur : la structure devient de plus en plus complexe et les membres peinent à identifier où se situe le pouvoir décisionnel.

### Les limites humaines

Au niveau micro enfin, la mise en pratique de l'autogestion se heurte quotidiennement à des limites purement humaines. Les « imperfections » humaines et la complexité des relations interpersonnelles vont en effet introduire des distorsions de taille entre les objectifs visés et les conséquences réelles des expérimentations autogérées. Au point que l'autogestion semble parfois enfanter l'inverse de ce qu'elle prône.

Tout d'abord, si l'autogestion récuse toute forme de hiérarchie et de domination formelles, celles-ci vont ressurgir de manière informelle. Emergent progressivement des « leaders » qui détiennent un plus grand pouvoir d'influence sur les membres et les prises de décisions du fait de certaines caractéristiques : investissement, compétences, charisme et ancienneté. La structure organisationnelle censée être horizontale se scinde alors en deux lignes hiérarchiques mettant au second plan les membres les plus jeunes, timides et inexpérimentés.

Loin de l'idéal égalitaire, la domination ressurgit ainsi sous toutes les formes identifiées par Max Weber (1995) : rationnelle-légale, charismatique et gérontocratique-traditionnelle.

Ces structures sont par ailleurs particulièrement sensibles et sujettes aux conflits, qu'aucune instance de régulation ne vient désamorcer. Loin de l'idéal solidaire, les membres des ces structures évoquent souvent avec amertume les « tensions », les « prises de bec », les « petites guerres », les « vieilles rancunes » qui se sont accumulées avec le temps et qui empoisonnent les discussions collectives. On constate ici la fragilité de ces structures qui, avec la multiplication des différends idéologiques et/ou interpersonnels, risquent à tout moment la paralysie ou l'éclatement.

L'autogestion peut enfin avoir pour effet paradoxal d'entraîner une forme d'auto-exploitation librement consentie car idéologiquement motivée, bien éloignée de l'idéal émancipateur qui guide habituellement ces expérimentations. Leur mode de fonctionnement alternatif recoupe en effet souvent les aspirations individuelles des membres qui vont dès lors s'impliquer corps et âmes dans ces structures qui leur semblent réaliser concrètement leurs idéaux sociopolitiques.

Ils sont ainsi nombreux à témoigner d'un fort surinvestissement physique et émotionnel parfois proche du sacrifice, notamment chez les membres fondateurs dont les heures bénévoles ont servi à constituer le capital fixe de l'entreprise.

Au terme de ces quatre études de terrain, l'autogestion apparaît donc bien comme un modèle organisationnel porteur de multiples innovations sociales, mais qui se heurte à de multiples obstacles contextuels, organisationnels et humains qui en limitent le nombre, la taille et la portée au point de parfois dévier vers des pratiques totalement inverses de celles prônées.

Ces constats rejoignent ici ceux déjà effectués par nombre de chercheurs et notamment ceux du CRISES soulignant l'extrême fragilité des innovations sociales qui « s'effritent en cours de route » (Harrison, Vincent, Rollin, 2008, p. 59) pour finalement produire « des résultats qui sont le plus souvent en décalage avec les résultats souhaités » (Lapointe, Bellemare, 2006, p. 2). Ces constats vaudraient particulièrement pour le monde de l'entreprise (Bellemare, Briand, 2004) où les innovations sociales « ne réussissent pas à mettre en échec la domination au travail » (Harrison, 2009, p. 8).

### **D'un constat d'échec à l'émergence de nouvelles perspectives**

#### Une inéluctable dégénérescence ?

Dès lors, les organisations autogérées sont-elles vouées à dégénérer ? Telle est bien l'hypothèse défendue par Albert Meister à la suite des nombreuses études sociologiques qu'il a menées sur ces formes organisationnelles particulières.

Cet auteur aboutit en effet à la conclusion déconcertante d'une progressive et inéluctable dégénérescence des pratiques autogestionnaires dans le temps passant par « quatre stades caractéristiques de la vie de ces groupes » (Meister, 1974, p. 192-212) :

- celui de « la conquête » où l'enthousiasme et la ferveur autogestionnaire dominant,
- celui de « la consolidation » où la survie économique de l'organisation appelle des aménagements dans les principes et pratiques organisationnels (inégalité salariale, hiérarchisation des postes),
- celle de « la coexistence » qui marque le renoncement définitif aux idéaux originels et la montée de la « démocratie déléguée »,
- enfin, la phase du « pouvoir des administrateurs » où les experts non élus mais compétents règnent en maîtres.

Une évolution dégénérative que nous avons pu nous-même constater au cours de nos études de cas sur les organisations autogérées, dont l'une se situait précisément en plein cœur de la deuxième phase.

Après trente ans d'existence, le projet politique et collectif de cette coopérative de travail s'était largement essoufflé divisant l'organisation en deux clans générationnels et culturels :

- les « militants » de la première heure attachés à la dimension politique de leur coopérative et « crispés » sur ses principes originels,
- les « gestionnaires » plus préoccupés de la santé économique de leur entreprise et désireux d'adapter ces principes au contexte actuel.

Les conflits réguliers et parfois violents qui déchiraient ces deux tribus entraînaient la paralysie de la coopérative, le désinvestissement des membres et l'abandon progressif des principes autogestionnaires au profit d'un modèle organisationnel plus classique.

Une trajectoire malheureuse, bien connue des organisations de l'économie sociale où l'on parle de « banalisation » et plus largement des théories organisationnelles avec le concept d'« isomorphisme institutionnel » (Di Maggio et Powell, 1983).

Malgré sa longévité plus qu'honorable, cette coopérative illustre donc parfaitement la loi dégénérative de Meister. Si elle est parvenue à se pérenniser, c'est précisément au prix des principes autogestionnaires.

Toutefois, et malgré l'intérêt que nous portons aux travaux de cet auteur, nous sommes quelque peu réticents à souscrire totalement à cette hypothèse déterministe et pessimiste voire presque simpliste, soumettant les processus socio-organisationnels à une loi quasi organique qui exclut toute marge de manœuvre.

Loin d'encourager au pessimisme, nos études nous semblent au contraire ouvrir de nouvelles pistes de réflexions tant pour les praticiens de l'autogestion que pour les théoriciens de l'organisation

### La dissolution créatrice

Les autres terrains que nous avons investis nous semblent en effet porteurs de stratégies originales capables de contrecarrer cette loi dégénérative. Ces perspectives nécessitent toutefois de rompre avec certains présupposés socio-organisationnels bien enracinés.

L'une des structures étudiées en France nous offre tout d'abord l'exemple d'une organisation autogérée qui éclate soudainement au cours de la première phase pour donner naissance à de nouvelles structures. Suite à un effritement du projet collectif et un profond conflit entre les deux fondateurs, l'ambiance dégradée et « l'envie d'autre chose » ont poussé les membres à se séparer pour créer de nouvelles coopératives autogérées grâce au partage des actifs et des clients.

La trajectoire de cette coopérative nous montre ainsi que l'éclatement organisationnel ne signifie pas nécessairement l'arrêt de l'expérimentation autogestionnaire. Il peut au contraire en être une des étapes essentielles en permettant précisément aux organisations autogérées d'échapper à la loi dégénérative mise en évidence par Albert Meister.

En miroir de l'exemple précédent, les principes autogestionnaires parviennent ici à perdurer mais au prix de l'organisation. Une évolution troublante qui enjoint paradoxalement à voir dans la non pérennité de ces structures, non pas une condition funeste mais bien plus une planche de salut, une véritable chance pour l'expérimentation et l'innovation sociale.

Une hypothèse que l'on retrouve chez René Lourau (1980, p. 28), pour qui « la brièveté relative, l'obsolescence nécessaire (et non malheureusement fatale), sont des conditions de vitalité de l'expérience » autogestionnaire. Cet auteur ajoute ainsi l'inéluctable dégénérescence des organisations autogérées postulées par Albert Meister, leur inéluctable dissolution.

Cette dissolution peut cependant prendre deux formes comme le remarque René Lourau : la dissolution subie, illustrée précédemment, ou la dissolution choisie. Cette dernière « présente l'avantage considérable d'être un acte conscient, une analyse, donc une base de départ en vue d'autres expériences fondées non sur la spontanéité ou au contraire la généralisation arbitraire, mais sur un savoir cumulatif et opératoire » (Lourau, 1980, p. 31). Telle est la perspective envisagée par l'une des coopératives que nous étudions présentement au Québec depuis quelques mois.

Cette structure autogérée fait actuellement face à une crise organisationnelle profonde suite à une rapide croissance. Confrontés à de multiples dysfonctionnements caractéristiques de la deuxième phase, elle envisage de s'auto-dissoudre en scindant sa structure en deux équipes de

travail appelées à fonder des entités autonomes sous forme de coopératives mais intégrées au sein d'une même OBNL mutualisant des services administratifs et logistiques. A terme, certains imaginent même la création d'une plateforme de support et de formations pour le démarrage de projets à la recherche d'un « modèle » alternatif et innovant.

Ce processus de dissolution créatrice reste cependant difficile à vivre. Emaillé de nombreux conflits et tensions, il implique en outre de faire le deuil d'une organisation à laquelle les membres sont très attachés et dans laquelle certains se sont fortement investis. Ce processus nécessite ainsi de se confronter directement au fantasme d'immortalité que nous projetons sur nos structures. Un mythe précisément porteur d'aliénation pour Cornélius Castoriadis (2009).

### La déconstruction régénératrice

Mais ce processus de régénérescence autogestionnaire implique-t-il nécessairement d'emprunter ce douloureux chemin ? D'autres voies semblent en effet possibles.

Le mouvement de régénération à l'origine du dynamisme et de l'intégrité des organisations autogérées passe alors par leur déconstruction plutôt que leur destruction. Leur pérennisation serait ainsi possible mais uniquement à condition d'un mouvement permanent qui vient bousculer leurs tendances intrinsèques à l'érosion.

L'organisation suit ici une réorganisation perpétuelle qui peut une nouvelle fois revêtir deux formes différentes, plus ou moins constructives selon les facteurs sur lesquels elle s'appuie.

Le premier est parfaitement illustré par la structure que nous évoquions précédemment. En pleine réflexion sur la croissance et la forme organisationnelle de leur structure, les membres interrogent incessamment leurs pratiques dans un doute permanent. Cette autocritique acérée plonge effectivement l'organisation dans un mouvement permanent qui semble cependant plus proche du chaos que de la régénérescence actuellement.

Cette perspective se révèle en effet périlleuse. Dans cette configuration, ce n'est plus la structure organisationnelle qui subit les conséquences de la dégénérescence autogestionnaire mais les membres en place qui doivent en subir les douloureuses contreparties. Elle les oblige à vivre « un chantier permanent » et une incertitude constante, sources de stress et d'usure.

Il existe cependant une voie plus harmonieuse consistant à intégrer la nouveauté, comme l'illustre une autre coopérative que nous étudions actuellement.

Cette coopérative s'est en effet enrichie de plusieurs mandats dont l'intensité varie selon les membres qui s'y investissent. Chacun peut ainsi « mettre sa couleur » en s'appuyant sur la structure pour développer des projets personnels. La coopérative se modifie ainsi au contact de la personnalité de ceux qui y travaillent. « A géométrie variable », elle suit un mouvement

permanent qui stimule sa régénérescence en s'appuyant sur les envies des travailleurs qui s'y impliquent.

## Conclusion

Si elles sont parfois porteuses de désillusions et de contre-révolutions, les organisations autogérées nous paraissent en revanche riches d'enseignements pour la compréhension des processus d'innovation sociale et plus largement pour la connaissance des processus organisationnels.

Les perspectives qu'elles nous offrent nous encouragent tout d'abord à développer une approche complexe, dialogique et processuelle des organisations, comme nous y invite Edgar Morin (1977, 1990), en conciliant indissociablement vie et mort, organisation et désorganisation, stabilité et changement. Un ensemble de couples qui s'opposent, mais qui se complètent également dans un même mouvement toujours instable, sans jamais atteindre un équilibre autre que précaire et qui est pourtant au fondement même de la dynamique sociale.

Elles nous invitent par ailleurs à rompre définitivement avec l'idéal taylorien d'un "*one best way*", c'est-à-dire d'une solution organisationnelle adéquate partout et pour tous, pour au contraire rester ouvert au caractère mouvant et diversifié des phénomènes organisationnels.

## Bibliographie

- Bellemare, Guy et Louise Briand (2004). « Définition structurationniste des innovations et transformations sociales ». *Cahiers du CRISES*, collection études théoriques. En ligne sur : <http://www.crisis.uqam.ca/cahiers/ET0414.pdf>.
- Castoriadis, Cornélius (2009). *Histoire et création, textes philosophiques inédits (1945-1967)*. Paris : Editions du Seuil, 301 p.
- DiMaggio Paul J. et Walter W. Powel (1983). "The Iron Cage Revisted: Institutionnal Isomorphism and Collective Rationality in Organizational Fields". *American Sociological Review*, vol. 48, avril 1983, pp. 147-160.
- Georgi, Franck (2008). « L'autogestion en France, des "années 1968" aux années 1980. Essor et déclin d'une utopie politique ». *La Pensée*, décembre 2008, n°356, pp. 87-101.
- Gjidara, Marc (1998). « Autogestion ». *Encyclopædia Universalis*, pp. 490-494.
- Harrisson, Denis, Valérie Vincent et Joanie Rollin (2008). « Innovations sociales et arrangements institutionnels ». *Hermès* n° 50, avril 2008, pp. 55-60.
- Harrisson, Denis (2009). « Le CRISES, son orientation et ses axes de recherche ». *Cahiers du CRISES*, collection études théoriques, janvier 2009. En ligne sur : <http://www.crisis.uqam.ca/upload/files/publications/etudes-theoriques/ET0901.pdf>.

- Lapointe, Paul-André et Guy Bellemare (2006). « Continuité et développement dans la recherche sur les innovations sociales ». Dans Lapointe, Bellemare (dir.). *Innovations sociales dans le travail et l'emploi, recherches empiriques et aspects théoriques*. Les presses de l'Université de Laval, 327 p.
- Lourau, René (1980). « Autogestion, institutionnalisation, dissolution ». *Autogestions*, n° 1, pp. 23-31.
- Meister, Albert (1974). *La participation dans les associations*. Paris : Les Éditions ouvrières, 276 p.
- Morin, Edgar (1990). *Introduction à la pensée complexe*. Paris : ESF, 158 p.
- Morin, Edgar (1977). *La Méthode I, la nature de la nature*. Paris : Éditions du Seuil, 398 p.
- Mothe, Daniel (1980). *L'autogestion goutte à goutte*. Paris : Le centurion, 190 p.
- Sainsaulieu, Renaud, Pierre-Éric Tixier et Marie-Odile Marty (1983). *La démocratie dans les organisations, vers des fonctionnements collectifs de travail*. Paris : Librairie des Méridiens, 272 p.
- Tardif, Carole (2003). « Complémentarité, convergence et transversalité : la conceptualisation de l'innovation sociale au CRISES ». *Cahiers du CRISES*, collection études théoriques. En ligne sur : <http://www.crisis.uqam.ca/cahiers/ET0513.pdf>.
- Weber, Max (1995). *Économie et société 1, les catégories de la sociologie*. Paris : Pocket, 410 p. [1<sup>ère</sup> édition posthume : 1921].



## **16. DES CHANGEMENTS OPÉRANTS AUPRÈS DE JEUNES À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS À TRAVERS L'ÉDUCATION PAR L'AVENTURE**

**De Sébastien Rojo, sous la direction de Pauline Minier, Université du Québec à Chicoutimi**

L'école est en mutation depuis quelques années et elle fait face à des changements qui s'opèrent avec ceux de notre société. En matière d'éducation, les idées, les attitudes, les structures changent en général lentement. Pourtant, nous sommes à la croisée des chemins et l'avenir de notre société passe sans doute par l'éducation que nous offrons ou que nous offrirons aux prochaines générations. L'éducation est le miroir de la société et elle peut parfois reproduire les différences sociales quand elle ne les amplifie pas (Bourdieu et Passeron, 1964). Pourtant la finalité fondamentale de l'école est de favoriser la réussite de tous les élèves à l'école ordinaire (Garel, 2005). En effet, tous les élèves ont des caractéristiques communes tout en étant différents et le défi est de leur donner la possibilité de se développer et d'apprendre selon la façon qui leur convient le mieux. Cette démarche n'est pas nouvelle, mais force est de constater qu'elle se dilue parfois à travers des façons de faire d'un autre temps. C'est à travers l'innovation sociale que de nouveaux questionnements émergeront.

L'article explore le potentiel qu'offre une approche novatrice qu'est l'éducation par l'aventure (ÉA) laquelle vise le changement auprès des jeunes ayant des besoins éducatifs particuliers. Cette approche s'inscrit sous l'angle de l'innovation sociale. En effet, l'angle choisi permet d'inscrire l'ÉA dans une perspective d'innovation sociale centrée sur l'individu comme dispositif d'accompagnement destiné à provoquer des changements durables chez la personne de façon qu'elle s'approprie le déroulement de sa vie.

### **1. Innovations sociales centrées sur l'individu et éducation par l'aventure**

Parravano et Bretesche (cité dans Lallemand, 2001) soulignent que l'innovation sociale est une pratique qui permet d'apporter une réponse nouvelle à un besoin social existant. Ce besoin est présent en éducation dans la perspective d'être sensible à la pluralité et à la différence afin de favoriser la réussite de tous les élèves. Dans ce sens, l'ÉA s'inscrit dans les visées qui caractérisent le concept d'innovation sociale centrée sur l'individu. En effet, comme l'ÉA, l'innovation sociale s'appuie sur le potentiel des personnes et sur les changements d'attitudes (Lallemand, 2001). Ce même auteur met en relief que l'innovation sociale est un processus qui amène les personnes à résoudre leur problème, dans notre cas, l'école et ses acteurs. Comme le mentionnait Reverzy (1981), l'innovation sociale favorise la réinsertion sociale de certains groupes d'exclus, comme peuvent l'être les jeunes à besoins éducatifs particuliers. Voyons maintenant plus précisément les fondements de l'éducation par l'aventure.

## 1.1 Fondements et défis de l'ÉA

De nombreux chercheurs ont permis l'émergence et la consolidation de bases conceptuelles propres à l'ÉA. À partir d'une revue de littérature exhaustive, il s'avère pertinent de retenir certains critères qui jalonnent l'ÉA, présentés par Priest et Gass en 1997 et par la suite par Guthrie en 1998. Ces auteurs mettent en évidence six critères qui nous semblent importants et qui préservent la spécificité de l'ÉA et plus précisément de la programmation d'aventure. Les voici : des activités d'aventure comportant des risques adaptés aux compétences et aux habiletés des participants ; l'utilisation et la mise en œuvre de cycles d'apprentissage expérientiels ; des participants volontaires et impliqués ; un contexte de groupe en interdépendance et avec un but commun ; un environnement inhabituel qui exige un effort d'adaptation de la part du participant ; et des conséquences observables et résultantes des actes posés.

Le risque est une des notions centrales de l'ÉA. Elle peut être perçue comme non nécessaire dans une société qui prône la sécurité à tout prix. L'apprentissage par essais et erreurs, les échecs pourtant essentiels au devenir, le développement de la persévérance, les traumatismes qui façonnent le caractère sont de moins en moins présents et valorisés socialement. Ungar (2007) explique que s'il y a trop de risques, on place l'enfant en situation de danger. Par contre, trop peu de risques lui enlèverait la possibilité d'obtenir les outils nécessaires à son développement et à son équilibre. Certaines études démontrent de plus en plus clairement que le risque sous-jacent à des activités d'aventure et de plein air ne constitue pas, en soi, une justification des attitudes prudentes adoptées. Il apparaît plutôt comme un moyen permettant l'atteinte d'états (satisfactions sensorielles, sentiments de compétences, etc.) ou de gains de divers ordres (distinctifs, interactionnels, techniques, etc.). Pour sa part, Assailly (1992) précise que ce n'est pas véritablement la confrontation au risque qui permet de se révéler ou de se valoriser, mais que c'est plutôt la mobilisation de ressources particulières et indispensables pour affronter et réduire les dangers provoqués qui devient possiblement porteuse. Ainsi, il semble préférable de s'intéresser aux raisons pour lesquelles le danger est accepté, plutôt qu'aux motifs pour lesquels des risques abstraits seraient pris.

L'éducation par l'aventure par essence non disciplinaire se bute au cloisonnement disciplinaire. D'ailleurs, d'autres disciplines font face à ce même problème, par exemple l'Éducation au développement durable (Stevenson, 2007). L'ÉA exige un changement de mentalité majeur dans les institutions et chez les éducateurs. Il faut dire que les enseignants ne sont pas formés en ce sens. L'ÉA exige souvent un réajustement, voire un nouveau positionnement professionnel, par rapport au métier d'enseignant (Chouinard, Rojo et Tremblay, 2009). Ils soulignent d'ailleurs qu'il faut un certain courage et qu'il faut apprécier le défi pour quitter le confort des disciplines spécialisées et tenter de progresser sur le terrain complexe de l'interdisciplinarité. Il est en effet déstabilisant de se retrouver dans un contexte où notre zone de confort est complètement dépassée. L'interdisciplinarité, qui demande des changements radicaux d'habitudes de travail, est plébiscitée. Pour mener à bien l'ÉA, les enseignants engagés doivent demander des plages

dans les grilles horaires de différents programmes de formation et des moments de concertation avec les facilitateurs pour élaborer des activités selon les principes de l'interdisciplinarité. Tandis que l'idée de partenariats extérieurs à l'école ne fait pas l'unanimité, il est difficile de trouver du temps pour construire et s'approprier, entre facilitateurs et enseignants, la démarche pertinente et significative de la séquence d'aventure. Même si le défi est à relever, il n'en reste pas moins que bon nombre d'enseignants et d'intervenants sont disposés à accorder du temps supplémentaire et agir comme bénévole.

Une autre considération doit être prise en compte quant à la réalisation d'un programme visant l'ÉA. La structure et la gouvernance de l'établissement peuvent être un élément restrictif pour la réalisation de certains programmes d'aventure. En effet, ce médium nécessite un certain investissement humain, économique et logistique que l'on ne peut occulter. Par conséquent, la durée des expéditions et des activités de plein air peuvent en être affectées. Quant à l'atteinte des objectifs des programmes d'ÉA selon la durée, il existe une polémique encore bien manifeste sur ce sujet. Certains auteurs pensent que des expériences de courtes durées peuvent quand même apporter des changements durables (Wagner et Roland, 1992), si le moment choisi est propice à l'intervention et que l'apprenant est bien préparé à l'expérience (Garvey, 1999). En contradiction avec ce point de vue, Puk (1992) appuie le fait qu'un programme basé sur un jour d'expédition n'a pas grand effet si on vise des changements de caractère et de personnalité. De plus, il ajoute que ce type de programme n'est pas propice aux transferts des apprentissages, à la réflexion, à la compréhension conceptuelle. De même, il attire l'attention sur le fait que plus la durée de l'expédition est longue plus les bénéfices se verront à long terme. Nonobstant, il ne faut pas considérer l'activité comme le seul moment où des changements potentiels peuvent s'opérer. Il faut l'inscrire dans un processus d'intervention qui s'inscrit dans une séquence d'aventure, elle-même pensée dans un continuum.

## **2. Les impacts de l'approche**

Le comportement aventureux chez des jeunes trouve sa source dans un besoin naturel, mais aussi dans différentes activités complémentaires et qui relève depuis longtemps aussi bien de l'éducation informelle que de l'éducation formelle. La place de la nature et l'aventure y est constante et assume une fonction éducative à part entière (Broda, 2007). L'objectif est d'acquérir des connaissances et de changer des comportements et des attitudes, tout en s'imprégnant physiquement, sensoriellement et affectivement de notre environnement, source d'épanouissement personnel.

Dans le champ de l'éducation par l'ÉA, on travaille avec des groupes inhomogènes. La philosophie de l'approche est le développement de chaque individu et, ce, avec ses particularités et ses besoins, à travers ces groupes (Rojo, 2009 ; Sugerman, 1999). Plus souvent qu'autrement, la société met plus l'emphase sur les limitations que sur l'identification du potentiel des jeunes (McAvoy et Lais, 1999). L'ÉA offre des possibilités de développement du jeune à besoins

éducatifs particuliers très intéressantes malgré les défis auxquels elle fait face (Neill et Richards, 1998). Cependant, il faut être conscient que peu de recherches probantes peuvent nous informer sur les impacts réels de l'ÉA. Quelques méta-analyses ont été réalisées depuis les années 1990 (Cason et Gillis, 1994 ; Neill *et al.*, 1998 ; Wilson et Lipsey, 2000). Malheureusement, certaines lacunes méthodologiques et de rigueurs scientifiques ne permettent pas de s'appuyer sérieusement sur certaines recherches.

Néanmoins, certains effets font l'unanimité dans les programmes d'ÉA et les résultats semblent tout de même convaincants et statistiquement significatifs. Ces effets positifs ont trait à l'estime de soi, la confiance en soi et le lieu de contrôle (interne et externe), la perception de l'adulte, la maîtrise de soi (Caouette *et al.*, 2002). De plus, les attitudes et les comportements, les performances académiques et l'adaptation au milieu scolaire (assiduité) apparaissent comme des effets positifs de l'ÉA (Priest et Gass, 1997). Toutefois, certains effets positifs sont constatés dans des champs de recherche connexes et le potentiel qu'offre l'approche auprès des jeunes à besoins éducatifs particuliers semblerait intéressant à différents niveaux. De même, certains auteurs en *Éducation au développement durable* promeuvent une démarche collégiale ou collective caractérisée par une coopération pour l'apprentissage, par et pour une coopération dans l'action. Cette approche, qui s'intègre au courant de la critique sociale, inclut une dimension collective de l'apprentissage et de l'action, une implication des élèves. Dans ce cadre, la pédagogie par projet serait bien adaptée à l'éducation à l'aventure, même s'il faut en connaître les difficultés et les limites qu'elle comporte. D'ailleurs, elle comprend d'autres approches éducatives (Fortin-Debart et Girault, 2007).

Plus concrètement, une étude réalisée par l'American Institutes of Research (2005) montre que des élèves de sixième année qui ont assisté à un cours en contexte de nature pendant une semaine avaient fait des gains académiques, mais aussi en termes de coopération, de socialisation, de résolution de conflits, mais surtout en termes de comportement et de motivation scolaire. Certains chercheurs, dont Guertin (2007), soutiennent que plus on bouge plus les rendements scolaires sont meilleurs.

### **3. L'exemple de la polyvalente Arvida**

C'est en 2008 qu'un programme novateur a vu le jour au Saguenay et plus précisément à Jonquière. Trois organismes se sont regroupés pour mettre en place un projet pour des élèves en adaptation scolaire. Le Centre de santé et de services sociaux (CSSS), la Polyvalente Arvida et la Coopérative Intervention par la nature et l'aventure Québec (INAQ) se sont réunis pour mettre en place une démarche innovante qui vise la persévérance scolaire et l'augmentation du sentiment de compétences dans un milieu qui voit une trop grande partie de ses jeunes abandonner l'école. Le souhait de ces organismes est de créer un programme récurrent sur dix ans qui permettrait d'inscrire les jeunes dans une démarche de développement personnel et de prise de pouvoir personnel.

Dans le cadre du projet, chaque adolescent d'une classe d'adaptation devait s'investir dans une démarche éducative et thérapeutique réelle. La mixité des médiums (éducation par l'aventure et approche traditionnelle) rendait l'expérience unique et novatrice (Rojo, 2009). Grâce à une équipe multidisciplinaire, les jeunes étaient impliqués dans le projet tout au long de l'année scolaire. Les différents organismes participants mettaient à disposition de la trame d'intervention une psychologue scolaire de la polyvalente, une travailleuse sociale du CSSS et un facilitateur sénior de la Coopérative INAQ. C'était à ce dernier qu'incombait la tâche de construire la trame d'intervention autour de la séquence d'aventure. Celle-ci était en adéquation avec les objectifs choisis au départ du programme. Ils étaient multiples et variés selon les années. En voici quelques exemples :

- Développer un sentiment d'importance, de fierté et d'accomplissement ;
- Contribuer au développement de l'estime de soi et de ses composantes, en faisant vivre aux participants un sentiment de compétence (dépassement de soi, réussites, etc.), d'importance, de fierté, d'accomplissement au sein d'une communauté ;
- Persévérer dans l'atteinte d'objectifs et fournir les efforts nécessaires ;
- Permettre aux participants d'établir des liens authentiques au sein du groupe (participant/participant, participant/intervenant, participant/famille) tout en leur permettant de prendre leur place parmi les autres ;
- Permettre aux participants de développer certaines aptitudes nécessaires au travail d'équipe, à la vie en groupe ;
- Permettre aux participants de se dépasser physiquement et de vivre des réussites.

Les jeunes de ces classes d'adaptation scolaire devaient s'investir en participant à des ateliers de groupe à raison d'une fois par semaine. Chaque rencontre était d'une durée de 70 minutes ; divers ateliers et médiums furent utilisés (échanges, réflexions, activités expérientielles, etc.). Cette démarche à visée thérapeutique et éducationnelle revêtait ici un caractère bien précis, soit amener l'adolescent à s'investir, à se réaliser, à se dépasser, à se sentir meilleur et à réussir.

### **3.1 Éléments méthodologiques**

Après réflexion, l'ensemble des intervenants tendait vers une approche de collecte des données plus qualitatives. En effet, la parole était donnée aux participants à travers des entretiens semi-dirigés courts qui ont permis de connaître les changements que les participants ont eux-mêmes perçus ainsi que celui des intervenants. Les retombées étaient déjà perceptibles au sein de l'école. La prochaine partie présente la méthodologie employée ainsi que les résultats obtenus.

### **3.1.1 Sentiment de compétence et changement d'attitude au cœur de la méthodologie employée**

Le choix des intervenants quant au type de recherche s'est fait à la lumière des réflexions et des recommandations des différents organismes participants. Le choix d'une approche méthodologique de type qualitatif apparaissait le plus pertinent en regard à notre objet d'étude et plus particulière au médium utilisé. C'est dans cet esprit que nous irons interroger les participants en leur donnant la possibilité de s'exprimer à travers des entrevues. La parole des participants sera croisée avec le compte rendu de l'enseignante responsable de ce groupe. De plus, d'autres artefacts de réflexion ont été utilisés lors de l'expérience pour ainsi permettre le croisement de certaines données et mieux comprendre ce qui se passe *in situ*. La démarche se moule à la réalité des répondants. En effet, la pertinence de cette approche méthodologique repose sur une qualité essentielle et intrinsèque à sa nature, à savoir tenir compte des interactions que les individus établissent entre eux et avec leur environnement (Savoie-Zajc, 2004).

Dans les prochains paragraphes, nous explorerons la méthodologie choisie ainsi que les outils sélectionnés lors de la collecte de données, l'analyse et la discussion qui en découlent.

#### ***La collecte des données***

Tout d'abord, mentionnons que le choix de l'échantillon s'est fait à travers différents critères d'ordre structurel et de faisabilité. Nous avons constitué un échantillon intentionnel, mais nous sommes aussi en présence d'un échantillon formé à partir d'un groupe naturel (Lecompte et Preissle, 1993). Ainsi, le groupe-classe choisi (première secondaire en adaptation scolaire) se constitue d'une enseignante prête à s'engager dans le projet ainsi que de quinze jeunes de 12 à 14 ans). La phase de collecte de données utilise des stratégies souples afin de préserver l'interaction avec les jeunes. L'entrevue semi-dirigée a été choisie. Dans celle-ci, trois questions constituent le canevas d'entrevue : Qu'est-ce que tu as appris sur toi ? En quoi le projet « Destination nature » t'a aidé ? Quelle activité t'a fait réfléchir le plus et pourquoi ?

Le matériel écrit constitue un certain type de données qui regroupe une fiche sur la connaissance de soi en rapport avec les autres : « Moi et les autres » (MeA) (Rojo, 2011). Il se veut un matériel riche de sens et comportant des informations intéressantes dans la sphère de la connaissance de soi : ressenti personnel, l'entraide et la perception de soi. La question sur le ressenti personnel se faisait chaque matin pour évaluer comment se sentaient les jeunes aux différentes étapes du programme. Ils pouvaient se situer sur une échelle de mesure de type Likert en dix points (correspondant à une évaluation un étant le plus bas et dix le plus fort). De plus, ils devaient préciser pourquoi ils se situaient sur cette marque. Les actions d'entraide devaient être notifiées tout au long de l'expérience et plus particulièrement au moment de l'expédition. La perception de soi était abordée à travers la question : « quel est le totem (animal) qui te représente le mieux et pourquoi ? ».

L'observation constitue un mode important de collecte de données (Jacoud et Mayer, 1997). Les observations se sont faites lors des activités, mais aussi lors des moments informels. Le médium utilisé permet cette possibilité d'observation comme dans certains cas en éducation (Savoie-Zajc, 2004). Ce type de collecte a le gros avantage de dépasser le langage pour s'intéresser à leurs comportements. Également, les procès-verbaux des différentes rencontres ont été faits afin de laisser une trace des discussions entre les intervenants. Enfin, les données ont aussi été alimentées par les notes du journal de bord du facilitateur. Certains documents (plans d'intervention, résultats scolaires, etc.) ont complété la collecte des données.

### ***L'analyse des données***

L'analyse des données renvoie aux efforts du chercheur pour découvrir les liens à travers les faits accumulés dans l'étude (Deslauriers, 1991). C'est dans ce sens que nous allons analyser les différentes données collectées tout au long du programme. Les données recueillies au moyen des différents outils ont été comptabilisées à la main. Les données provenant des entrevues semi-dirigées ont été retranscrites puis soumises à une analyse de contenu thématique (Miles et Huberman, 2003). Dans notre cas, nous avons laissé, pour un instant, le cadre théorique de côté afin de laisser émerger les catégories comme le suggère Savoie-Zajc (2004) dans le cas d'une analyse inductive modérée. Relativement aux données collectées, une réduction des données a été faite à travers la codification. En fait, un nom a été attribué à chaque segment des transcriptions. Également, le contenu des notes de terrain rédigées et les procès-verbaux des rencontres ont fait l'objet d'une analyse de contenu thématique et inductive. Le prochain paragraphe présente les résultats obtenus.

### ***Les limites de l'étude***

Bien que certaines stratégies aient été mises en place pour accroître la validité des données recueillies (triangulation des informations et des outils de collecte de données), certaines limites doivent être considérées. Soulignons d'abord le nombre restreint de réponses aux entrevues semi-dirigées et à l'exhaustivité de celles-ci. De plus, le programme n'avait pas pour finalité principale d'être une recherche scientifique, mais la mise en place a tenu compte des étapes clés d'une recherche. En fait, la collecte des données et les analyses qui s'en suivent fournissent plus des résultats cliniques que des résultats de recherche. Par ailleurs, malgré les nombreuses sources d'informations retenues pour la collecte de données et les avis favorables qui font croire au succès du programme, les résultats obtenus, notamment quant aux progrès des élèves, ne peuvent être attribués à la seule utilisation de l'approche employée. Cependant, tout en tenant compte des limites exposées, l'analyse des données colligées au cours de ce programme a permis de mettre en relief des résultats qui confirment l'effet généralement positif de la mise en place de ce programme et de l'utilisation de l'ÉA.

### 3.2 Les résultats

Depuis trois ans, des ajustements ont été apportés au programme pour que les mesures d'accompagnement répondent le mieux possible aux besoins de tous les jeunes à besoins éducatifs particuliers. Le bilan de la première année a permis de poser les bases de la séquence d'aventure entremêlant les interventions dites traditionnelles et celles faisant appel à l'ÉA. Les intervenants des différents organismes mentionnaient, à cette occasion, la nécessité de continuer suite aux différents discours des jeunes et des changements de comportements et d'attitudes observés chez eux. Cependant, les recommandations formulées au terme de cette première année du programme consistaient à consolider l'approche multidisciplinaire et de colliger les données recueillies lors du programme. La deuxième année du programme aura été empreinte par le souci de collecter des données plus précises et de développer une meilleure collaboration entre la psychologue, la travailleuse sociale et le facilitateur. Au terme du dernier programme, plusieurs constats peuvent être tirés des résultats obtenus. Après l'analyse des différentes données collectées, plusieurs éléments nous apparaissent importants. Ces éléments concernent principalement : le sentiment de compétence ; la communication ; la confiance en soi/aux autres et le dépassement de soi ; la coopération et l'entraide.

#### *Le sentiment de compétence*

À cet égard, plusieurs jeunes (7/10) ont mentionné qu'à la fin du programme ils réalisaient qu'ils étaient capables de réaliser des tâches difficiles dans un contexte exigeant pour eux. Ils mentionnaient qu'au départ ils ne se sentaient pas capables de partir en expédition et qu'ils n'auraient sans doute pas la force physique et psychologique pour passer à travers cette expérience. Ces jeunes remarquent qu'ils sont capables de se dépasser et de réussir : « Je sais maintenant que je suis capable de me dépasser et de réussir » (SR).

À travers le MeA et plus précisément sur la question du ressenti, nous avons constaté que les jeunes se trouvaient souvent dans la partie supérieure de l'échelle du ressenti. Plus souvent qu'autrement, ils se situaient entre huit et dix. Ceci nous apprend qu'ils ont su s'adapter facilement à l'environnement et aux difficultés dans lesquels ils se trouvaient. Par contre, il est important de mentionner que la séquence d'aventure prévoyait une pré-expédition de deux jours qui se voulait préparatoire à l'expédition. Les difficultés rencontrées lors de cette pré-expédition (conditions climatiques de -38 degrés Celsius, etc.) leur ont permis de mieux appréhender les difficultés de l'expédition.

#### *La communication*

La communication, parfois difficile en classe, s'est améliorée. En effet, plusieurs jeunes (3/10) disent qu'ils se sentent plus à l'aise pour entrer en relation avec les autres. Ils constatent qu'ils sont moins gênés et qu'ils communiquent avec les autres. D'ailleurs, ils mentionnent qu'ils parlent beaucoup plus à la maison. Ces jeunes paraissent avoir fait de nombreux acquis à ce sujet

durant le programme. L'enseignante remarque qu'au sein de la classe, la communication est bien meilleure et surtout teintée de plus de respect les uns avec les autres. Avant le programme, cet élément était un des points travaillés en salle de classe. Le programme a donné la possibilité aux jeunes d'élaborer eux-mêmes les règles internes au groupe. Deux de ces règles étaient le respect de la parole et une communication appropriée. L'enseignante mentionne que ces règles sont encore respectées au sein de la classe et que le climat a complètement changé, et ce, dû au respect instauré par un mode de communication adapté et respectueux.

### ***La confiance en soi/aux autres et dépassement de soi***

Des changements sur le plan de la confiance en soi, mais aussi aux autres, ont été constatés. Plusieurs jeunes (5/10) disent qu'ils se font beaucoup plus confiance maintenant. Les activités de confiance et de résolution de problèmes auxquelles ils ont été confrontés les ont amenés à se dépasser tant au point de vue physique, mais surtout psychologique. À plusieurs moments, ils ont dû dépasser leur zone de confort seul, mais aussi avec les autres. Ils devaient souvent se livrer aux autres afin de résoudre les problèmes proposés lors des activités. Certains commentaires d'intervenants traduisent cette évolution : « Je ne l'aurais pas cru capable de ça, car il est différent à l'école » (KR). D'ailleurs, les jeunes le mentionnent aussi : « Je fais plus confiance aux autres maintenant » (SR), « On doit vraiment se faire confiance, mais aussi faire confiance aux autres » (BDG), « J'ai réalisé qu'on était tous capables. On peut s'entraider et essayer de travailler avec le groupe afin de se surpasser et de trouver des stratégies » (PR).

### ***Développer des liens***

Développer des liens était un des objectifs du programme, et ce, à un moment de l'année où le climat de classe était jugé comme *explosif*. Cet objectif est en lien avec les problèmes de communications vécus dans la salle de classe. En proposant des activités de communication, de résolution de problèmes, de coopération et d'entraide, des changements importants ont été constatés. De nombreux jeunes (6/10) ont parlé des changements qui se sont produits dans leur interaction avec les autres. Des propos - tels « J'ai développé des liens avec les autres [...] Je me sens bien avec les autres et on arrive à pas se chicaner » (YBQ), « Je suis capable de mieux vivre avec les autres et je me sens plus tolérante » (BDG) - en témoignent. Par ailleurs, l'enseignante souligne un changement notable du climat de classe. Elle mentionne aussi qu'il y a eu une augmentation du respect envers les autres et que de nouvelles amitiés et une certaine solidarité se sont installées. D'après elle, ce dernier participe grandement à un climat de classe favorisant l'apprentissage. Concernant les actions d'entraide (MeA), elles n'ont pas pu être notifiées individuellement. On peut simplement s'appuyer sur les observations faites par les intervenants et sur certains dires des jeunes, mais sans que ces derniers soient écrits. Certains participants n'aidaient pas naturellement tandis que d'autres étaient très à l'écoute des besoins des autres.

#### 4. Conclusion

La finalité de ce programme était de mettre en place une démarche innovante qui visait la persévérance scolaire et l'augmentation du sentiment de compétences dans un milieu qui voit une trop grande partie de ses jeunes abandonner l'école. L'originalité de celui-ci est l'expérimentation de modalités de soutien adaptées aux élèves à risques, en contexte de nature et d'aventure. Ainsi, l'utilisation de l'éducation par l'aventure comme moyen d'intervention complémentaire à une démarche dite plus traditionnelle a permis de constater certains changements d'attitude et de comportement. Il apparaît très intéressant de recourir à ce modèle de l'éducation par l'aventure pour proposer un environnement pédagogique qui, de par sa nature, facilite les changements durables. En regard aux retombées qu'offre cette approche, il serait important d'offrir aux jeunes manifestants des problèmes éducatifs particuliers la possibilité de se réaliser dans un cadre adapté et de développer leur plein potentiel à l'aide d'une approche qui facilite leur développement.

L'éducation par l'aventure rejoint l'innovation sociale à bien des égards. En effet, on peut dire que l'innovation sociale répond aux besoins des personnes, favorise les changements et trouve des solutions alternatives efficaces à des problèmes sociaux complexes (Chambon, David et Devevey, 1982). Tout comme l'éducation par l'aventure, l'innovation sociale est une façon créative de contribuer au mieux-être des personnes (Bouchard *et al.*, 1999). Par contre, il est parfois difficile d'affirmer des façons de faire novatrices quand elles sont en rupture avec les façons de faire existantes.

#### Bibliographie

- American Institutes of Research (2005). Effects of Outdoor Education: Programs for Children in California. Submitted to The California Department of Education, 31 janvier 2005.
- Argyris, C. et D. Schön (1974). *Theory in practice: Increasing professional effectiveness*, San Francisco: Jossey-Bass.
- Assailly, J.-P. (1992). *Les jeunes et le risque : une approche psychologique de l'accident*. Paris : Vigot.
- Bailey, J. (1999). A world of adventure education. Adventure programming, dans *Adventure Programming*, sous la dir. de J. C. Miles et S. Priest. Pennsylvania: Venture Publishing, p. 39-42.
- Bilodeau, M. (2005). La séquence d'aventure. Document PowerPoint non-publié, 19 p.
- Boutin, G., et L. Bessette (2009). *Inclusion ou illusion ?* Éditions nouvelles : Montréal.
- Bourdieu, P. et J.-C. Passeron (1964). *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*. Paris : Minuit.
- Broda, H.W. (2007). *Schoolyard-Enhanced Learning: Using the Outdoors as an Instructional Tool, K-8*. Portland: Stenhouse Publishers.
- Caouette, M., D.Masciotra, H. Bouvier et J.-M. Bérard (2002). *L'autorégulation de l'anxiété au*

- moyen des activités physiques d'aventure en adopsychiatrie. *Revue de psychoéducation et d'orientation*, vol. XXXI, n° 1, p. 35-53.
- Carron, A.V., H.A. Hausenblas et M.A. Eys (2005). *Group Dynamics in Sport* (3<sup>e</sup> éd.). Morgantown, WN: Fitness Information Technology.
- Cason, D. et H.L.L. Gillis (1994). A meta-analysis of outdoor adventure programming with adolescents. *Journal of Experiential Education*, 17(1), p. 40-47.
- Chambon, J-L., A. David et J-M. Devevey (1982). *Les innovations sociales*. Paris : Presses Universitaires de France. Collection Que sais-je.
- Chouinard, E., S. Rojo et M. Tremblay (2009, novembre). L'Interdisciplinarité dans l'Équipe d'Intervention en Aventure Thérapeutique et en Thérapie d'Aventure : Un « catalyseur » à la structuration de l'intervention. Atelier présenté dans le cadre du 37<sup>th</sup> Annual AEE International Conference, Montréal, Québec.
- Coleman, J. S. (1979). Experiential learning and information assimilation: Toward an appropriate mix. *Journal of experiential education*, n° 1, p. 6-9.
- Deslauriers, J.P. (1991). *Recherche qualitative : guide pratique*. Montréal : McGraw-Hill.
- Fortin-Debart, C. et Y. Girault (2007). Pour une approche coopérative de l'environnement à l'école primaire: Recherche exploratoire auprès d'enseignants du primaire. *Éducation relative à l'environnement*, vol. 6, p. 97-117.
- Garel, J.-P. (2005). L'inclusion questionnée par l'enseignement de l'éducation physique et sportive. *Reliance*, n° 16, p. 84-93.
- Garvey, D. (1999). Do one day adventure programming activities, such as challenge courses, provide long lasting Learning, dans *Controversial issues in adventure education: A critical Examination*, sous la dir. de S.D. Wurdinger et T.G. Potter. Dubuque: Kendall/Hunt Publishing, p. 89-96.
- Guertin, M. (2007). An examination of the effect of a comprehensive school health model on academic achievement. The effect of living school on EQAO test scores. University of Toronto.
- Guthrie, S.P. (1999). Outdoor program models: placing cooperative adventure and adventure education on the continuum. Document inédit, Unity College: Maine.
- Jaccoud, M. et R. Mayer (1997). L'observation en situation et la recherche qualitative, dans J. Poupard, J.P. Deslauriers, L.H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A. Pirès (dir.), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Boucherville : Gaëtan Morin, p. 211-250.
- Kimball, R.O. et S.B. Bacon (1993). The wilderness challenge model, dans M. Gass. *Adventure therapy: Therapeutic applications of adventure programming*, sous la dir. de M. Gass. Dubuque: Kendall/Hunt Publishing, p. 11-41
- Kolb, D. (1984). *Experimental Learning expérience as a source of Learning and development*. Englewoods Cliffs, NJ: Prentice Hall.
- Kraft, R.J. (1999). Experiential Learning, dans *Adventure Programming*, sous la dir. de J.C. Miles, et S. Priest (Éds). Pennsylvania: Venture publishing, p. 181-186.

- Le Boterf, G. (2010). Construire les compétences individuelles et collectives (5<sup>ème</sup> éd.). Paris : Éditions d'Organisation.
- Lallemant, D. (2001). Les défis de l'innovation sociale. Issy-les-Moulineaux: ESF Editeur.
- Lecompte, M.D. et J. Preissle (1993). Ethnography and qualitative design in education research. San Diego (CA): Academic Press.
- Luckner, J.L. et R.S. Nadler (1997). Processing the experience. Strategies to enhance and generalize learning. Dubuque: Kendall/Hunt Publishing.
- Mc Avoy, L. et G. Lais (1999). Programs that include persons with disabilities, dans Adventure programming, sous la dir. de J.C. Miles et S. Priest (Éds), Adventure programming. Pennsylvania: Venture publishing, p. 403-414.
- Miles, M. B. et M. A. Huberman (2003). Analyse des données qualitatives. (2<sup>ème</sup> éd.). Paris : De Boeck.
- Moles, J.C. et S. Priest (1999). Adventure programming. Pennsylvania: Venture publishing.
- Miner, J.L. (1999). The creation of Outward Bound, dans Adventure Programming, sous la dir. de J.C. Miles et S. Priest (Éds). Pennsylvania: Venture publishing, p. 55-63.
- Nadler, R.S. (1993). Therapeutic process of change, dans Adventure therapy: therapeutic applications of adventure programming, sous la dir. de M. Gass. Dubuque: Kendall/Hunt Publishing, p. 57-69.
- Neill, J.T. (2004). Trends, change et future in outdoor education, (En ligne), <http://www.wilderdom.com/Trends.html/>, page consultée le 23 janvier 2011.
- Neill, J.T. (2003). Formats of outdoor education programs, (En ligne), <http://www.wilderdom.com/Trends.html/>, page consultée le 24 janvier 2011.
- Neill, J.T. et G.E. Richards (1998). Does outdoor education really work? A summary of recent meta-analyses. Australian Journal of outdoor éducation, 3(1), p. 40-48.
- Priest, S. (2000). An introduction to experientially based training and développement (EBTB), (En ligne), <http://www.wilderdom.com>, page consultée le 23 janvier 2011.
- Priest, S. (1999). The semantics of adventure programming, dans Adventure programming, sous la dir. de J. C. Miles et S. Priest. Dubuque: Kendall/Hunt Publishing: p. 111-114.
- Priest, S. et M. Gass (1997). Effective leadership in Adventure programming. Champaign: Human Kinetics.
- Puk, T. (1999). Do one day adventure programming activities, such as challenge courses, provide long lasting Learning, dans Controversial issues in adventure education: A critical Examination, sous la dir. de S.D. Wurdinger et T.G. Potter. Dubuque: Kendall/Hunt Publishing, p. 97-103.
- Reverzy, J-F. (1981). Les structures intermédiaires: Aspects de l'innovation psychiatrique et sociale, en France. Paris: Centre Georges Pompidou.
- Richards, A. (1999). Kurt Hahn, dans Adventure Programming, sous la dir. de J. C. Miles et S. Priest. Dubuque: Kendall/Hunt Publishing, p. 65-70.

- Rojo, S. (2011). Rapport final – Programme Destination Nature. Document inédit, Coopérative INAQ.
- Rojo, S. (2010). Leadership et dynamique de groupe, mais par où commencer ? Conférence présentée aux étudiants du cours Intervention auprès des groupes en travail social. Université du Québec à Chicoutimi, Québec.
- Rojo, S. (2010). Rapport final - Programme Polyvalente Arvida-CSSS Jonquière-INAQ. Document inédit, Coopérative INAQ.
- Rojo, S. (2009). L'aventure thérapeutique auprès des adolescents dysphasiques. Conférence présentée dans le cadre du 77<sup>ème</sup> Congrès de l'ACFAS. Ottawa, Ontario.
- Russell, K. (2003). A national survey of outdoor behavioral healthcare programs for adolescents with behavior problems. *Journal of Experiential Education*, vol. XXV, n° 3.
- Savoie-Zajc, L. (2004). La recherche qualitative/interprétative en éducation, dans T. Karsenti et L. Savoie-Zajc (dir.), *La recherche en éducation : étapes et approches*, Sherbrooke, Éditions CRP, p. 123-151.
- Shaw, M.E. (1981). *Groups dynamics: the psychology of Small behavior*. Montréal: Mc Graw-Hill.
- Stevenson, R.B. (2007). Schooling and environmental education: Contradictions in purpose and practice. *Environmental Education Research*, vol. 13, n° 2, p. 139-153.
- Sugerman, D. (1999). The ultimate goal of adventure éducation should be the improvement of the individual, not the group within which the individual resides, dans *Controversial issues in adventure education: A critical Examination*, sous la dir. de S.D. Wurdinger et T.G. Potter. Dubuque: Kendall/Hunt Publishing, p. 139-144.
- Tuckman, B.W. et M.-A.C. Jensen (1977). Stages of small group development revisited. *Group and Organization Studies*, 2(4), p. 419-426.
- Ungar, M. (2007). *Too Safe for Their Own Good, How Risk and Responsibility Help Teens Thrive*. Toronto: McClelland and Stewart.
- Wagner, R. et C. Roland (1992). Does outdoor-based training really work? Keene: Roland et Diamond Associates Inc.
- Wilson, S.J. et M.W. Lipsey (2000). Wilderness challenge programs for delinquent youth: A meta-analysis of outcomes evaluations. *Evaluation and Program Planning*, 23, p. 1-12.
- Wurdinger, S.D. et S. Priest (1999). Integrating theory and application in experiential Learning, dans *Adventure programming*, sous la dir. de J. C. Miles et S. Priest. Dubuque: Kendall/Hunt Publishing, p. 187-192.



## **17. FROM LOCAL TO GLOBAL: THE COMPLEXITY OF ORGANIZING LOCAL SOCIAL ASSOCIATIONS IN NETWORKS TO ACHIEVE THE GLOBAL MARKET**

**De Carolina Prestes Turcato<sup>84</sup>, University of Rio Grande do Sul, et Larissa Teixeira, Cunha University of Ceará<sup>85</sup>, sous la direction de Luciano Barin-Cruz, HEC Montréal**

### **Abstract**

This research aims at analyzing how local organizations have to engage and articulate in different ways, and with different actors, to achieve legitimacy and a position in the global market. We focus on the theories of social economy and complexity to understand these local versus global dynamics. We developed a case study in a sustainable cotton chain production that is composed of six small organizations acting locally, which together form a network called Justa Trama that produces clothes and accessories made of organic cotton. We found that the characteristics of the social economy and fair trade principles under which this network operated were especially important in the sense of building a strong alliance. Although other characteristics of the social economy movement, related to the lack of bureaucracy and processes, in our case study were found as constraints for the process of insertion into the world market. The process of association and turning global that Justa Trama went through was described and led us to a stronger conclusion of the paradox of local versus global.

### **1. Introduction**

Small and micro social organizations are created everyday in an attempt to conquer a small part of the market. All these organizations have a limit to grow when they are alone and specially when they decide to focus only in social economy markets and businesses.

In order to grow or to conquer others markets or more space in the same market, to eliminate intermediaries in the process, to improve the production chain or for other reasons that may appear, partnerships grow faster in the social economy field.

The object of the present research is a sustainable network involving the whole chain of clothes production made with organic cotton. This object is characterized by the non-easily distinction between societal and natural actors, it's a hybrid initiative, made through a whole sustainable production chain, with six entrepreneurship responsible for cotton planting to clothes sale, including more than 700 workers and owners of the brand, that is called Justa Trama.

---

<sup>84</sup> Phd candidate in Business at the Federal University of Rio Grande do Sul, Brazil.

<sup>85</sup> Master in Business at the Federal University of Ceará, Brazil.

Considering these propositions, this research aims at analyzing how local organizations have to engage and articulate in different ways and with different actors in order to achieve legitimacy and a position in the global market.

The complexity paradigm is then the main approach in the present research because it aims at opposing the simplest and reductionist paradigm, searching through the interrelationship among disciplines, study fields and specializations, the organizations' reconnection and learn.

Also the social economy view is studied and used to understand how organizations guided by these principles have more or less advantages and how they develop their own process of networking and commercializing.

Some interesting findings are related to the complexity of engaging and gathering confidence and compromise of all actors participating in the field to form a strong and powerful network/alliance. This is facilitated in part by the principles of the social economy engagement, but also these same principles present few challenges to the commercialization and the "business as usual" needs, once they're trying to achieve markets worldwide.

These results reflect the principle of the complexity theory that relates the parts and the whole, regarding positive and negative emergencies. And also the tetralogical circuit, once they are in a constant process of evolution and learning with their own actions and paths chosen.

This paper is divided into 6 sections. Right after the introduction, we explore the social economy principles, and after that, the complexity theory. Methods are the next section. Followed by the results, that are presented twofold: Justa Trama's organization and the transition: from local to global. After that, some discussion and conclusion are presented.

## **2. Social economy**

In Brazil, some movements regarding social economy principles started to appear in the 80's and became strongly represented only from the 90's. Social economy, according to Gaiger (2008) is the definition accepted to designate a multiple reality that embraces social realities evolved from different ways.

There are few key characteristics common to social economy entrepreneurship in Brazil that are as follows (Castanheira & Pereira, 2008):

- All workers have the right to gain equal profit and they have the same right and power of decision;
- Each member of the group is responsible for the management, with a full participation in the results, either positive or negative;

- There is no hierarchy, but a conscious and fair union between the workers;
- Orientation to a collective logic;
- Each member is responsible for him/herself and the others too, expanding the knowledge and the collective consciousness about the importance of their relationships.

Social economy movements have their roots in the communities promoting participation and creating networks of interaction and working towards political democracy (Gaiger, 2004).

To Castanheira e Pereira (2008) the social economy is seen as a way of production that implies promoting social transformation.

### **3. Complexity theory**

Society, organizations and individuals are more exposed to wider, more interconnected and more complex problems since the last decade until now and these also require a more complex thought. This complex thought is represented by this paradigmatic change that opposes to the simplification thought to the complexity thought.

Edgar Morin (2003, p. 25) affirms that what is vital nowadays is to “reorganize our mental system to relearn to learn”. According to this author, the complexity paradigm has the function to help us recognize the reality’s complexity, not providing the certainty, that is, the complexity is the challenge and not the answer, proposing a way of thinking through the complication, the uncertainty and the contradictions (2007, p. 102).

The complexity is seen twofold. In the former, the complexity is a fabric (*complexus*: what is sewed together) of heterogeneous constituents and associated undissociated: considering the one and the multiple paradox. And the second complexity view is that it is effectively the fabric of the situations, actions, interactions, retroactions, determinations, and so on (MORIN, 2007, p. 13).

Two principles of this theory are used in this study to understand the case proposed, these are the systemic or organizational and the hologramatic principle, described as follows.

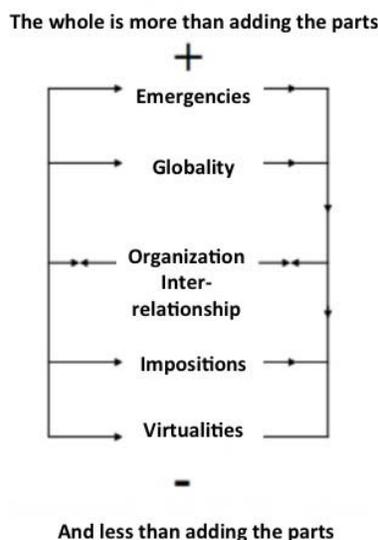
#### **3.1 Systemic or organizational principle**

The main questions supported by this principle are the relationship between the whole and the parts and the relationship between order/disorder/organization represented by the tetralogical circle.

According to Edgar Morin (2003), the whole is more than the sum of the parts, but it could also be less than this. It happens because of the emergencies, that are, the idea that qualities and

properties of a system that are new born from associations and combinations. But, these emergencies could also be hierarchies and impositions, prohibiting qualities and properties to add more positive externalities to the system. In a general sense, in all systems we should consider not only gains in emergencies, but also losses and impositions and repressions.

Figure 1. **The systemic principle**

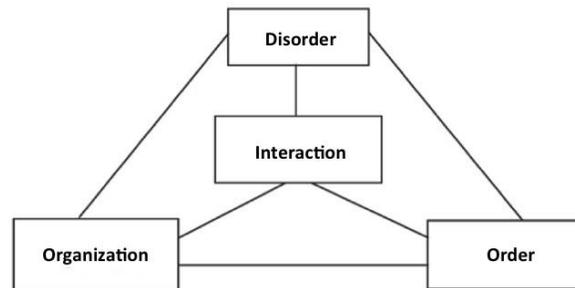


Morin, 2001.

This author also believes that order and organization aren't possible without interactions, and these aren't possible without disorder. Following this thought, Morin (2007) says that "the more the order and the organization are developed, the more they became complex and the more they need even the disorder", that is, these dimensions are mutually developed.

In the tetralogical system there is an order pre-imagined but when it interacts with internal and external agents it could become a disorder that, through interactions and its elements produces organization and this could take to new order, always different from the former (Zucatto, 2009).

Figure 2: The tetralogical system



Morin, 2001

### 3.2 Hologramatic principle

This principle is about the paradox of complex systems where not only the part is in the whole but the whole is in the parts too (Morin, 2007). This principle is based in a physic hologram where the smallest image point contains almost the totality of information of the represented object, that is, this notion is developed simultaneously and occurs in different dimensions and natures, like in biology and sociology. In biology this principle is well represented when thinking about a cell that contains all genetic information of our body. In the social sphere, there is the notion that not only people are embedded in a society, but also the society is embedded in each person through language and culture. (Barin-Cruz & Pedrozo & Estivaleta, 2006).

## 4. Methods

### 4.1 Research Design

To explain the complexity of organizations turning from local to global, we used a qualitative case study.

Our case study is a Brazilian network that produces clothes and accessories made with organic cotton and has solid economic principles but still needs and wants to enter into the formal market. During this journey, this organization has been experiencing a complex and conflicting institutional environment that exerts influence on its logic and position in the market.

This organization is called Justa Trama, a network created at the World Social Forum in 2005, in Porto Alegre, Brazil, and involves a complete production chain of clothes and accessories made

with organic cotton, from planting to the end product. This organization employs 700 workers with the primary goal of eliminating all intermediaries in the process of production and commercialization and having their own cooperative and solidarity logic, and practicing fair trade policies.

Justa Trama is composed of six different organizations with different logics, working in different fields and located in different regions of Brazil. Therefore, an embedded single-case design with multiple units of analysis was performed (YIN, 1989). First, we analyzed each of the six organizations that are part of the Justa Trama, and then the entire network and its global action.

Table 1. **Justa Trama organizations**

<b>Entrepreneurship</b>	<b>Local</b>	<b>Production phase</b>	<b>Structure data</b>	<b>Background</b>
Educational and cultural development association of Tauá (ADEC)	Tauá – Ceará	Planting and harvesting agroecologic cotton	80 small farmers, 2 agriculture technicians and formation of 15 community technicians per year	Agroecological movements
Textile production cooperative of Pará de Minas (COOPERTÊXTIL)	Pará de Minas – Minas Gerais	Thread and fabric production	310 cooperating (60% women and 40% mens)	It was a private company that broke up and was aquisted by the employes as a cooperative, with the only goal of keeping their jobs
Fio Nobre cooperative	Itajaí – Santa Catarina	Handmade clothes sewing	20 cooperating, but just 10 active	Sindicalism and popular movement
Unidas Venceremos cooperative (UNIVENS)	Porto Alegre – Rio Grande do Sul	Mass clothes production and sewing	25 cooperating (24 women and 1 men).	Sindicalism and popular movement
Açaí cooperative	Porto Velho – Rondônia	Collect and processing of forest seeds to accessories and buttons	68 cooperating, but just 23 active.	Popular movement
Em Nome da Arte – art ateliê	Porto Alegre – Rio Grande do Sul	Handmade teddy bears, educative games and accessories with the production leftovers	5 women artisans	Solidaire economy movement

As table 1 presents, there are multiple logics, sizes, regions, cultural traditions, climates, backgrounds and so on. Each of these cooperative organizations have their own production and selling system, that is, all of them produce the conventional clothes and fabrics and thread (except the farmers, that only plant organic cotton), because they do not produce enough cotton to support the capacity of the other cooperatives. But, they have different amounts of their production dedicated to the organic cotton and to the Justa Trama cause.

We chose the Justa Trama organization case study because of the relevance of the theme and the richness of data related to the situation of organizing a network model of action regarding a global vision of the market. In addition, when considering sustainable development policies and institutional pressures, emerging countries have strong and more urgent problems to deal with that are related to poverty and to the creation of alternatives and palliatives to deal with these social constrains.

The study was conducted in Brazil, a country with serious social and environmental problems; therefore, it is important to consider the development of policies and the action of networks and associations in attempt to change this reality and to address new ways of commercializing respecting fair trade and environmental restrictions. In addition, the Justa Trama organization is a special case in Brazil considered a model of a new type of organization and articulation and has been studied in the past 5 years at different universities as a target of several thesis and academic studies.

#### **4.2 Data collection**

The data collection took place from April to October in 2010. Data were collected in all six cooperatives that compose the Justa Trama organization. During these months, a participant observation at the central office of Justa Trama and the cooperative UNIVENS (which are in the same building) was also performed, with weekly visits and observations. We conducted 48 interviews during this period to have a consistent amount of information on the participation of different actors in the Justa Trama network. Interviews had an average duration of one hour. In total, we collected about 50 hours of records and more than 70 pages of transcripts.

Other documents and videos were also consulted and used to understand the hybrid logic of the network; we analyzed about 10 documents and 8 videos regarding Justa Trama's history and development, as summarized in Tables 1 and 2 (Wolcott, 2001).

**Table 2:** Interview specifications

<b>Interviews</b>	<b>Entrepreneurship</b>	<b>Function</b>
AC1	Açaí cooperative	President
AC2-AC3	Açaí cooperative	Craftsman
AD1	ADEC	Financial responsible
AD2	ADEC	Agricultural technician
AD3-AD5	ADEC	Family farmer
AD6	ADEC	Agricultural technician
CP1-CP4	Coopertêxtil	Board member
CP5	Coopertêxtil	Vice-President
CP6-7	Coopertêxtil	Production responsible
NA1-NA2	Em Nome da Arte	Craftsman
ES1	ESPLAR	Researcher
FN1-FN3	Fio Nobre	Seamstress
FN4	Fio Nobre	Craftsman
FN5	Fio Nobre	Craftsman and seamstress
FN6	Fio Nobre	President
US1	UNISOL	President
UN1	UNIVENS cooperative	President and cutting responsible
UN2-UN17	UNIVENS cooperative	Seamstresses
UN18-UN21	UNIVENS cooperative	Responsible for cutting
UN22-UN25	UNIVENS cooperative	Responsible for silkscreening

**Table 3:** Documents and archive records specifications

<b>Document</b>	<b>Entrepreneurship</b>	<b>Year</b>
Primer made by farmers	ESPLAR	1979
Research notebook	ESPLAR	1980
Research notebook	ESPLAR	1982
Primer for farmers	ESPLAR	1985
Chapter of a non published book	ESPLAR	2008
Natural recipes for insects prevention	ADEC	2009
Biofertilizer recipe	ADEC	2009
Environmental planning	ADEC	2010
Environmental planning	ADEC	2011

Based on previous documents, thesis and papers on Justa Trama, we created two open-ended interview protocols, one for the presidents and the other for the employees of all of the organizations under study. The questions were diverse and considered different aspects of the organization, such as how it deals with environmental, social and cultural diversity; how the employees see each other and the organization as a whole; the role played by each organization in the chain and by the network; the nature of the organization's initial participation in the network; how the organization deals with the different logics, segments, partners, cultures and environments to which it is exposed every day; how the organization socializes and maintains its own logics and idealism; and, despite interacting and connecting with the whole chain, how the organization tried to create its hybrid identity.

### 4.3 Data Analysis

We triangulated the data from the interviews, documents and direct observation (YIN, 1989). The interviews were of open-ended nature, and most of them were recorded; this was a condition of each interview (a few felt uncomfortable with the recorder).

Documents and archival records are shown on Table 2 and come from different organizations. They comprise different records and even personal documents about the history and development of Justa Trama. Additionally, direct observation was performed in all organizations visited, during the interviews and with at least 2 days of observation of the work routines, relationships, practices and opinions about the interviews.

## 5. Justa trama's organization

Justa Trama incorporates multiple logics, regions, cultural traditions, climates, and backgrounds. Each organizational part of the network has its own production and selling system; that is, all of them produce conventional clothes and fabrics and threads with the exception of the farmers, who only plant organic cotton because they do not produce enough cotton to support the capacity of the other cooperatives. However, they have different amounts of their production dedicated to organic cotton and to the cause pursued by Justa Trama.

As individual organizations, they seek to attach themselves to a larger organization that could support their claims and act in relation to the institutional environment. This is the power of networks; they represent multiple logics and objectives so they have to use their internal arrangements to act and change the external environment.

This represents that, each organization searching for a certain kind of organization, instead of just order, compromise with a network that in its infancy is guided by disorder and chaos, because of its involvement with different logics and meanings which take a while to balance and find a new network order/organization.

Justa Trama has a strong collective spirit; its members truly believe that they can make it work, even with different methods. Their strategy of making it work is to discuss everything. The following interviews show this general idea; according to the president of Justa Trama,

*"Each one of us has a different background; some are from the popular movement, some are from the syndical movement and some were born already inside the social economy concept, but we have no doubt that Justa Trama's construction means for us that we could show to the world that is possible to do this, to mix everything we have and our dreams together and say that it's happening. No matter what everybody says, it's real and it's happening" (UN1).*

*"We communicate by e-mail most of the time. As we have known each other from social movements, since a long time before Justa Trama, we have a relationship based on trust and kindness" (UN1).*

The principles of a consciousness and fair union values are present in these quotes, that highlight the importance and even the logic seen in associating and working with the collective, instead of with single organizations.

The institutional environment at the time Justa Trama was created was characterized by a unique situation. There were different NGOs fighting for solidarity economy rights and trying to broaden commercialization spaces and societal recognition, mainly through the support and promotion of cooperative initiatives. Justa Trama's former members were engaged in these movements a long time before the creation of the organization. This is despite the fact that one of

the main reasons for which they created Justa Trama was to prove that this creation was possible, as opposed to merely arguing and discussing with government representation. They actually decided to prove by their own experience that it was possible to make it work with their social economy logic.

They have made it work, but over their four years of existence, they have been acting only under a social economy area of commercialization; now, they feel that they should find a space in the global market, but they are still trying to figure the best way to do this, as the formal market would increase the product prices by over 100%, making all of their hard efforts to establish a fair price meaningless. Another part of an interview with Justa Trama's president makes this clear:

*"My opinion is that we should find the right recipe to have this concept of solidarity and fair price and at the same time have a few products that are made exclusively for those who can pay more. We are trying to look in this direction, what is the recipe. And this is not about how those who can pay more will have more quality than the others; we just want to differentiate by style" (UN1).*

*"We want to sell our products to the world; we don't want a certain kind of market, we want the world. Now we are very strong in these solidarity economy movements, we promote and participate in fairs, in events, but we want to be available to the whole world. And we have to be aware of all possibilities; we want to get into other conventional market multi-brands stores. And I think we are going to have difficulties getting into this formal market because they ask for more than 100% of the product's cost, so first we got very angry because, after all of this long discussion and careful process we have been through, we can stipulate a certain price and then only one part of the chain will have more than 100% of our shared income. Therefore, we are here to conquer space and we want everybody using our organic cotton handmade clothes, that people could replace them for the regular cotton industry made clothes and then helping to reconstruct the environment" (UN1).*

Until now, Justa Trama has only focused its commercialization on the social economy sale points because in the context of the formal market in Brazil, the solidarity economy and fair trade are still not popular concepts. Additionally, the average member of the population would not pay more to support these causes, so the social economy is only commercialized in special fairs or isolated events and a few stores in large cities. All of the rest is dominated by the formal market, where the cheapest price is usually what people look for.

The other situation we rely on to understand Justa Trama's turn from local to global is because they are seeing that they are doing well even with all of the problems they have to face, they feel that this is possible. As a result, they are acting together with non-governmental organizations to bargain and find better conditions and laws for social economy initiatives regarding the role of the formation of cooperatives; they are trying to help other people to do what they have done.

*"I think that Justa Trama's construction is like how when you got at a certain stage, you would never imagine that this could have been possible in a short period of time. Here, you have an action that resonates through all of Brazil; we discuss values and reproduce the relationships we have here at UNIVENS. And the Justa Trama organization has this face of UNIVENS. We suffer more this way, but for this entire management process, we are the ones doing this. Even if this process takes a little longer, it's more solid. So this process is slow; it's our construction, it's like we can touch it, touch our history in our hands and feel everything we have done over these years. It makes you believe that through a social economy, you can construct another economy and new relationships"(UN1).*

*"With UNISOL, we are communicating with others so that they can also look at our initiative and construct others. The creation of different sectors at UNISOL has this purpose, for us to articulate the solidification of chains, eliminating intermediaries. We have done this with organic fruits and honey that are already consolidated. But we also have other areas, where we are having meetings and discussing this chain formation. We also already supported the construction and promotion of another network that articulates the whole chain of handmade biojewelry in the north of Brazil, called Trama da Mata" (UN1).*

The principle that the adding of the parts is more than the whole is true in this case. According to these quotes, guided by social economy movements, Justa Trama is promoting and organizing much more together, as a network, even mobilizing other fields and fighting for their rights than they could have done or achieved alone.

And the fact that they are guided by these principles of equal and fair division of profit could be characterized as a negative emergency that represents a certain kind of barrier to the commercialization in large scale and in ordinary/formal markets, either in national territory or internationally.

## **6. Discussion and conclusion**

After understanding a few movements that help to explain the trajectory of an amount of organization turning from local to global, we could find a few links and propositions.

Considering the aim of the present research at analyzing how local organizations have to engage and articulate in different ways and with different actors to achieve legitimacy and a position in the global market.

First, we found that the principles of social economy, due to its complexity to manage in real situations, play different roles in networks/organizations when turning from local to global.

When the subject is engaging and gathering confidence and compromise of all actors participating in the field to form a strong and powerful network/alliance, the principles of social economy related to a fair and conscious union are important. That is, the first step on turning from local to global is to engage and form networks, promote the collective, and in this case, the

social economy principles are very helpful, because it is the essence of compromise and to relate and engage with other groups and people.

Moreover, the second step on turning from local to global is opening the network to the formal and global market. But in this step, we can see that the principles of social economy are not exactly facilitating these processes, because it involves no hierarchy and a less severe bureaucratic organization. And thus to conquer a space on the global market, the aspects mentioned above are really important. They will have to deal with business as usual, contracts and deadlines really strict.

These results reflect the principle of the complexity theory that relates the parts and the whole, regarding positive and negative emergencies. That is, regarding the aim of this study to understand the transition from local to global, involving the social economy principles, positive emergencies are seen in the first stage, helping to create strong and easily promoted alliances and networks.

And the negative emergencies are those related with a “business as usual” performance. That is, regarding the global market the network has to be able to deal with other principles of management instead of only the social economy principles.

And also the tetralogical circuit, once they are in a constant process of evolution and learning with their own actions and paths chosen. Through the disorder and interactions promoted along their way, Justa Trama network is building new order and organization, until it could be able to achieve the balance between social economy and “business as usual” principles.

## References

- Barin-Cruz, Luciano, Eugenio A. Pedrozo, Vania Estivalet (2006). Towards sustainable development strategies: A complex view following the contribution of Edgar Morin. *Management Decision*, vol. 44, nº 7, p. 871-891.
- Castanheira, Maria E. M. et José R. Pereira (2008). Ação coletiva no âmbito da economia solidária e da autogestão. *Revista Kátal*, Florianópolis, vol. 11, nº 1, p. 116-122. Jan/Jun.
- Gaiger, Antônio Carlos (2004). A economia solidária e o projeto de *outra mundialização*. *DADOS – Revista de Ciências Sociais*, Rio de Janeiro, vol. 47, nº 4, p. 799-834.
- Morin, Edgar et Anne KERN (2001). *Terra Pátria*. Instituto Piaget, Stória Editores, Lisboa, 209 p.
- Morin, Edgar (2007). *O método 1: A natureza da natureza*. 3 ed, Porto Alegre: Sulina.
- Yin, Robert K. (1989). *Case study research*. SAGE Publications.
- Wolcott, Harry F. (2001). *Writing up qualitative research*. SAGE Publications, USA.
- Zucatto, Luis C. (2009). Análise de uma cadeia de suprimentos orgânica orientada para o desenvolvimento sustentável: Uma visão complexa. Dissertação de mestrado, Escola de Administração, UFRGS, Porto Alegre.